

Université de Montréal

**Les intermédiaires en développement en Afrique subsaharienne : analyse comparative de
Cotonou et de Lomé**

par

Ayemi A. Lawani

Département de Sociologie
Faculté des Arts et des Sciences

Thèse présentée à la Faculté des Arts et des Sciences en vue de l'obtention du grade de PhD en
Sociologie

Avril, 2015

© Ayemi Lawani, 2015

Université de Montréal

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Thèse intitulée :
**Les intermédiaires en développement en Afrique subsaharienne : analyse comparative de
Cotonou et de Lomé**

Présentée par :

Ayemi A. Lawani

Évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Valérie Amiraux, Présidente-rapporteur

Anne-Emmanuèle Calvès, Directrice de recherche

Bob W. White, Membre du jury

Jean-Pierre Olivier de Sardan, Examineur externe

Représentant du doyen

Résumé

La présente thèse porte sur les acteurs au sein des organisations non gouvernementales locales (ONG) qui, dans la configuration actuelle de l'aide internationale au développement, jouent un rôle de relais ou d'intermédiaires entre donateurs internationaux et populations bénéficiaires en Afrique subsaharienne. En analysant les trajectoires professionnelles de 32 femmes et hommes « leaders » dans des ONG de Cotonou (Bénin) et de Lomé (Togo), la thèse se propose d'appréhender les processus sociaux à travers lesquels ces individus deviennent intermédiaires dans les activités de développement. La recherche s'inscrit dans une approche théorique construite à la rencontre entre la perspective orientée vers l'acteur en socioanthropologie du développement, la sociologie de l'individuation et le paradigme des parcours de vie. La thèse prend également une posture comparative en contrastant, d'une part, les trajectoires professionnelles des intermédiaires du Bénin et du Togo, deux pays ayant connu entre les années 1990 et début 2000 des « destinées » opposées en ce qui a trait à leurs rapports avec les bailleurs de fonds étrangers. D'autre part, l'analyse compare deux générations d'intermédiaires et contraste l'expérience des intermédiaires féminins et masculins.

L'analyse montre qu'en premier lieu, les conférences nationales en 1990 au Bénin et en 1991 au Togo ont constitué un tournant important dans les trajectoires professionnelles des intermédiaires dans les deux pays, créant subséquemment, d'un côté, un contexte favorable aux intermédiaires du Bénin, et de l'autre, un environnement délétère pour ceux du Togo. Toutefois, au cours des dix dernières années, ces différences de conditions de travail se sont beaucoup atténuées et les défis relevés par les intermédiaires dans les deux pays sont à nouveau similaires; les contextes actuels sont caractérisés par un soutien étatique au minima, un champ d'activités

très concurrentiel et politisé, une professionnalisation du champ, et une forte dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds extérieurs. En second lieu, l'analyse des récits de vie a permis de ressortir quatre types de profils des intermédiaires au moment où ils intègrent le champ des ONG : les « reconvertis », les « nouveaux diplômés des années 1990 », les « carriéristes », et les « activistes ». La comparaison générationnelle suggère en outre que les deux premiers types décrivent mieux les intermédiaires ayant commencé leurs activités avant les années 2000, alors que les « carriéristes » sont pour l'essentiel des intermédiaires de la jeune génération qui intègre le domaine de l'intermédiation après 2000.

Aussi, la recherche montre que pour entrer, mais surtout « durer », dans le champ des ONG ces individus utilisent divers réseaux politiques et associatifs et savent « manœuvrer », notamment en choisissant une « thématique porteuse », en veillant à maintenir une constante « visibilité » ou en ayant recours à des formations continues pour acquérir ou consolider des compétences recherchées par les bailleurs de fonds. Par ailleurs, l'analyse des trajectoires professionnelles féminines a révélé qu'alors que le poids des responsabilités familiales a fait que les « pionnières » de l'intermédiation sont entrées de façon tardive dans une profession dominée par les hommes, et se sont toutes focalisées sur des thématiques liées directement aux droits des femmes, les parcours de leurs cadettes sont bien différents. Ces dernières ne travaillent pas dans le traditionnel domaine du « genre », et même si elles reconnaissent aussi leurs difficultés à concilier responsabilités professionnelles et devoir familial, elles ne sont pas prêtes à mettre de côté leur carrière et ont une perception très différente de leurs aînées des rôles genrés au sein de la famille.

Mots clés : Intermédiation en développement, courtiers en développement, aide internationale, ONG, sociétés civiles africaines, parcours de vie, trajectoire professionnelle, genre et développement, conciliation famille travail, Afrique subsaharienne, récits de vie, individuation, stratégies des acteurs, Cotonou-Bénin, Lomé-Togo.

Abstract

This dissertation focuses on individuals in local non-governmental organizations (NGOs) who, in the current configuration of international development, act as relays or intermediaries between international donors and recipient populations in sub-Saharan Africa. By analyzing the careers of 32 female and male "leaders" in NGOs in Cotonou (Benin) and Lomé (Togo), the dissertation aims to understand the social processes through which these individuals become intermediaries in the development arena. The research mobilizes a theoretical approach that combines the actor-oriented perspective in socio-anthropology of development, the sociology of individuation and the life course paradigm. This thesis also takes a comparative approach, first, by contrasting the careers of development intermediaries from Benin with those from Togo, two countries that experienced in the 1990s and early 2000s opposite fates in terms of their relations with international donors. Also, the analysis compares two generations of intermediaries and contrast the experiences of male and female intermediaries.

The analysis shows that, first, the Benin National conference of 1990 and the one in Togo in 1991 were turning points in the careers of intermediaries in both countries, by creating a supportive working environment for intermediaries in Benin, and, on the opposite, a deleterious context for those in Togo. However, over the past decade, these differences in working conditions have dwindled, and the challenges faced by intermediaries in both countries are once again similar; the current contexts are characterized by a limited state support, a very competitive and politicized working environment, a professionalization of the field, and a strong dependence toward external donors. Second, four types of intermediaries' profiles at the time

they enter the NGO sector emerged from the life history analysis: the "converted", the "new graduates of the 1990s," the "careerists" and the "activists". Generational comparison shows that the first two types best describe the intermediaries that started their activities before 2000, while "careerists" are mostly intermediaries from the younger post-2000 generation.

The research also shows that in order to enter, and more importantly to "last", in the NGO sector these individuals use various political and associative networks and develop various strategies such as choosing a "fashionable" field of interest, remaining "visible", and constantly seeking trainings in order to acquire "marketable" expertise. In addition, the analysis of women's professional trajectories revealed that while "pioneers" female intermediaries entered the male dominated NGO sector late in their life due to their familial obligations and all worked in the area of women's rights, the experience of their younger counterparts are quite different. The latter work outside the traditional "gender" arena; and, although they also have difficulties reconciling work and family duties, they are not ready to give up their career, and they have very different perceptions of gender roles within the family than their older counterparts.

Key words : Intermediation in development, development brokers, international aid, NGOs, African civil societies, life course, life stories, career path, gender and development, work-family balance, sub-Saharan Africa, individuation, strategies of actors, Cotonou - Benin, Lomé -Togo.

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| Introduction..... | 1 |
| CHAPITRE 1: CONTEXTE : L'IRRÉSISTIBLE MONTÉE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE | 8 |
| 1.1 Avant 2000 : l'émergence progressive de la société civile africaine | 9 |
| 1.1.1 L'après-Deuxième Guerre mondiale et la naissance du « sous-développement »...9 | |
| 1.1.2 1960—1980 : Interventionnisme étatique et atonie de la société civile | 10 |
| 1.1.2.1 Au Bénin comme au Togo, un climat peu propice au développement de la société civile | 11 |
| 1.1.2.2 Des organisations non étatiques sous contrôle | 14 |
| 1.1.3 1980—1990 : Crise de l'État développeur, et montée de l'associatif..... | 17 |
| 1.1.3.1 Ajustement structurel, et perte de légitimité de l'État | 17 |
| 1.1.3.2 Un éveil pour le secteur associatif..... | 21 |
| 1.1.4 1990—2000 : Renaissance de la société civile dans des contextes différenciés ... | 23 |
| 1.1.4.1 Les Conférences nationales et des transitions politiques différenciées ... | 23 |
| 1.1.4.2 L'éclosion de la société civile à l'international | 24 |
| 1.1.4.3 Les sociétés civiles au Bénin et au Togo : le « bon » et le « mauvais » élève | 27 |
| 1.2 Après 2000 : institutionnalisation de la participation des ONG..... | 30 |
| 1.2.1 Un climat international encore plus propice | 30 |
| 1.2.2 Les contextes internes au Bénin et au Togo..... | 32 |
| 1.2.3 Les acteurs de la société civile au cœur des activités de développement | 34 |
| CHAPITRE 2: POSITIONNEMENT THÉORIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE..... | 38 |
| 2.1 Le cadre théorique | 39 |
| 2.1.1 La perspective orientée vers l'acteur en socioanthropologie du développement...39 | |
| 2.1.1.1 Les logiques des acteurs dans les projets de développement..... | 39 |

| | | |
|---|---|-----------|
| 2.1.1.2 | Les « intermédiaires locaux en développement » en Afrique subsaharienne | 44 |
| 2.1.2 | La sociologie de l'individuation | 46 |
| 2.1.2.1 | L'individuation | 47 |
| 2.1.2.2 | Épreuves et évènements..... | 50 |
| 2.1.3 | L'approche des parcours de vie | 52 |
| 2.1.3.1 | Construction d'un paradigme..... | 52 |
| 2.1.3.2 | Les grands principes | 56 |
| 2.2 | Éclaircissement conceptuel | 58 |
| 2.2.1 | Les intermédiaires du développement..... | 58 |
| 2.2.2 | Les structures d'opportunités et de contraintes..... | 59 |
| 2.2.3 | Les stratégies..... | 60 |
| 2.2.4 | Parcours et trajectoires | 61 |
| 2.2.5 | Société civile..... | 62 |
| 2.3 | Questions de recherche..... | 63 |
| | | |
| CHAPITRE 3: MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE : À LA RENCONTRE DES INTERMÉDIAIRES EN DÉVELOPPEMENT | | 66 |
| 3.1 | Sites, contextes et entrée sur le terrain..... | 66 |
| 3.1.1 | Choix des sites | 66 |
| 3.1.2 | Critères théoriques d'échantillonnage..... | 69 |
| 3.1.3 | Entrée sur le terrain et sélection des répondants | 71 |
| 3.1.3.1 | L'étranger et le natif | 71 |
| 3.1.3.2 | Un concours de circonstances sur le site de Lomé | 73 |
| 3.1.3.3 | Une approche plus « classique » à Cotonou | 76 |
| 3.2 | Production des données | 78 |
| 3.2.1 | Faire parler les acteurs | 78 |
| 3.2.1.1 | Le récit de vie | 78 |
| 3.2.1.2 | Description des répondants..... | 82 |
| 3.2.2 | Comprendre le contexte : les archives documentaires | 87 |

| | | |
|---|--|------------|
| 3.3 | Une méthodologie d'analyse qualitative de type inductif..... | 89 |
| | | |
| CHAPITRE 4: INTERMÉDIATION EN DÉVELOPPEMENT À COTONOU ET À LOMÉ : PERCEPTIONS COMPARÉES DE L'ÉVOLUTION DES OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES | | 96 |
| 4.1 | Un environnement sociopolitique d'avant 1990 jugé peu propice dans les deux pays..... | 96 |
| 4.2 | Des transitions démocratiques ressenties différemment d'une capitale à l'autre | 98 |
| 4.2.1 | Des conférences nationales pour le meilleur et pour le pire | 99 |
| 4.2.2 | Un « environnement ouvert » pour les intermédiaires du Bénin, une « période sombre » pour ceux du Togo | 101 |
| 4.3 | Une similarité de plus en plus grande des contextes de travail dans les deux capitales | 107 |
| 4.3.1 | Des tendances sociopolitiques qui s'inversent..... | 107 |
| 4.3.2 | Un soutien gouvernemental jugé insignifiant dans les deux pays | 110 |
| 4.3.3 | Un champ d'activités jugé peu structuré, concurrentiel et politisé..... | 113 |
| 4.3.4 | Une professionnalisation croissante du champ du développement..... | 116 |
| 4.3.5 | Une forte dépendance à l'aide financière internationale..... | 119 |
| | | |
| CHAPITRE 5: MODALITÉS D'ENTRÉE ET STRATÉGIES DES INTERMÉDIAIRES EN DÉVELOPPEMENT HIER ET AUJOURD'HUI..... | | 123 |
| 5.1 | Devenir intermédiaire en développement : d'une génération à l'autre..... | 123 |
| 5.1.1 | La première génération d'intermédiaires : des individus qui s'adaptent au contexte de crise | 123 |
| 5.1.1.1 | « À défaut d'être fonctionnaires » | 125 |
| 5.1.1.2 | Les « reconvertis »..... | 127 |
| 5.1.1.3 | Les activistes de la première heure | 131 |
| 5.1.2 | La seconde génération d'intermédiaires : des cheminements « plus professionnalisés »..... | 134 |
| 5.1.2.1 | Les carriéristes | 135 |
| 5.1.2.2 | Les nouveaux activistes | 137 |

| | | |
|--|--|------------|
| 5.2 | Être intermédiaire en développement : les atouts et les stratégies pour « durer » | 141 |
| 5.2.1 | Capitaliser l'expérience acquise dans les « petites associations »..... | 141 |
| 5.2.2 | Se positionner sur « une thématique porteuse »..... | 143 |
| 5.2.3 | « Être visible »..... | 147 |
| 5.2.4 | Bâtir et entretenir des réseaux politiques et associatifs..... | 152 |
| 5.2.5 | La course aux « formations spécialisées »..... | 154 |
| 5.2.6 | « Un pied dedans, un pied dehors », la consultance comme activité d'appui..... | 158 |
| 5.2.7 | La passion et la résilience, des atouts indéniables dans un secteur d'activités « instable »..... | 161 |
| 5.3 | L'intermédiation en développement, « une passerelle », un « tremplin » vers d'autres professions | 163 |
| CHAPITRE 6: L'INTERMÉDIATION AU FÉMININ À COTONOU ET À LOMÉ | | 169 |
| 6.1 | Entrée des femmes dans les activités d'intermédiation : des différences générationnelles marquées | 170 |
| 6.1.1 | Les « pionnières » : un engagement tardif et focalisé sur la promotion des droits des femmes..... | 170 |
| 6.1.2 | Les plus jeunes : expertes sur des thématiques plus diversifiées..... | 178 |
| 6.2 | Une difficile conciliation entre ambitions professionnelles et devoir familial | 182 |
| 6.2.1 | Pour les plus âgées, « la famille d'abord » | 183 |
| 6.2.2 | Face aux mêmes contraintes, une approche plus « progressiste » chez les plus jeunes | 189 |
| 6.3 | Le champ professionnel des ONG à Cotonou et à Lomé : une « jungle » pour les femmes | 194 |
| CHAPITRE 7: DISCUSSION ET CONCLUSION | | 199 |
| 7.1 | Principaux résultats et discussion | 200 |
| 7.1.1 | Cotonou et Lomé : une évolution contrastée des contextes de travail | 200 |
| 7.1.2 | Des défis similaires pour les intermédiaires dans les capitales aujourd'hui | 204 |

| | | |
|------------|--|------------|
| 7.1.3 | Diversité de trajectoires professionnelles et des stratégies d'acteurs | 210 |
| 7.1.4 | L'intermédiation au féminin | 214 |
| 7.2 | Limites et pistes de recherche | 219 |
| | Bibliographie | 223 |
| | Annexes | xv |

Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 3-1 : Profil des intermédiaires en développement à Cotonou et à Lomé (32) | 84 |
| Tableau 3-2 : Caractéristiques des répondants (Cotonou) | 85 |
| Tableau 3-3 : Caractéristiques des répondants (Lomé)..... | 86 |

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1-1 : Évolution de l'aide officielle au développement au Bénin et au Togo (1990 – 2012) | 29 |
|---|----|

Annexes

| | |
|--|----|
| Annexe 1 : Carte du Bénin et du Togo | xv |
|--|----|

Liste des sigles

| | |
|----------|---|
| ACAT | Association des chrétiens pour l'abolition de la torture branche |
| ACP | Afrique-Caraïbes-Pacifiques |
| AFJB | Association des femmes juristes du Bénin |
| ANC | Alliance nationale pour le changement |
| APAD | Association euroafricaine pour l'anthropologie du changement social et du développement |
| APRT | Association professionnelle des revendeuses de tissus |
| ASTOVOCT | Association togolaise des volontaires chrétiens au travail |
| ASTOVOT | Association togolaise des volontaires au travail |
| ATBEF | Association togolaise pour le bien-être familial |
| BAD | Banque africaine de développement |
| BM | Banque mondiale |
| BTS | Brevet de technicien supérieur |
| CAETS | Coopératives agricoles expérimentales de type socialiste |
| CEDEAO | Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest |
| CEFOP | Centre de formation et de recherche en matière de population |
| CN | Conférence nationale |
| CNC/OSC | Cadre national de concertation de la société civile du Bénin |
| CNTT | Confédération nationale des travailleurs du Togo |
| CPSC | Centre de promotion de la société civile |
| CRDI | Centre de recherche pour le développement international |
| CRL | Comités révolutionnaires locaux |
| CST | Collectif sauvons le Togo |
| DPDS | Direction chargée des promotions des dynamiques sociales |
| DSRP | Documents stratégiques de réduction de la pauvreté |
| FMI | Fonds monétaire international |

| | |
|---------|--|
| FONGTO | Fédération des ONG du Togo |
| IFAID | Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement |
| INADES | Institut africain pour le développement économique et social |
| JRPT | Jeunesse pour le rassemblement du peuple togolais |
| LTDH | Ligue togolaise des droits de l'homme |
| MdSC | Maison de la société civile du Bénin |
| OECD | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OMD | Objectifs du millénaire pour le développement |
| OMS | Organisation mondiale pour la santé |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| ORFB | Organisation révolutionnaire des femmes du Bénin |
| OSC | Organisations de la société civile |
| OTP | Office togolais des phosphates |
| PAS | Programme d'ajustement structurel |
| PASCIB | Plateforme des acteurs de la société civile au Bénin |
| PNUD | Programme des nations unies pour le développement |
| PRPB | Parti de la révolution populaire du Bénin |
| PTF | Partenaires techniques et financiers |
| RIFONGA | Réseau pour l'intégration des femmes des organisations non gouvernementales et associations africaines |
| RPT | Rassemblement du peuple togolais |
| SCAPE | Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi |
| SCRP | Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté |
| TIC | Technologies de l'information et de la communication |
| UE | Union européenne |
| UFC | Union des forces du changement |
| UNACOBÉ | Union nationale des commerçantes du Bénin |

| | |
|--------|---|
| UNFT | Union nationale des femmes du Togo |
| UNIR | Union pour la république |
| UNSTB | Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin |
| UONGTO | Union des ONG du Togo |
| URD | Unité de recherche démographique |
| URSS | Union des républiques socialistes soviétiques |
| USAID | United States Agency for International Development |

À mes parents.

Remerciements

*«It is true that those we meet can change us,
sometimes so profoundly that we are not the same afterwards».*

Life of Pi, Yann Martel (2001)

J'aimerais avant tout remercier ma directrice de recherche, Mme Anne Calvès. Elle a été d'un soutien inestimable tout le long de mon parcours doctoral. Elle a su m'accompagner et me guider; j'ai beaucoup appris et j'ai grandi intellectuellement en travaillant à ses côtés. Quand j'ai cru avoir donné le meilleur de moi-même, elle m'a fait réaliser que j'avais la potentialité d'en donner encore plus. Sa rigueur intellectuelle, son enthousiasme et son accessibilité créent un environnement de travail idéal pour ses étudiants. Je ne saurais assez la remercier pour son soutien financier à travers les diverses opportunités de recherche et d'enseignement qu'elle m'a offertes. C'est également grâce à ses recommandations et conseils que j'ai pu bénéficier des différentes bourses doctorales. Ce fut pour moi un honneur de travailler sous sa direction, et j'en serai toujours reconnaissant.

Je suis également reconnaissant aux membres de mon jury. Tout d'abord, à Mme Valérie Amiraux; mes premiers pas en sociologie furent dans ses cours de Sociologie générale et de Sociologie des relations internationales. L'originalité de ses méthodes d'enseignement et les connaissances que j'y ai acquises m'ont beaucoup inspiré et ont contribué à faire de moi le sociologue en herbe que je suis actuellement. Je la remercie aussi pour ses paroles d'encouragement dans les couloirs du département, ses lettres de recommandation, et pour sa disponibilité à évaluer cette thèse. Toute ma gratitude va à Bob White qui également a été présent dès mes premiers pas dans ce parcours doctoral. Sa disponibilité à être membre de mes différents jurys d'examen de synthèse, de projet de thèse et de thèse, ses commentaires édifiants

et l'apport de sa perspective d'anthropologue ont été déterminants à la réussite de ma thèse. Je remercie aussi l'examineur externe de la thèse, M. Jean-Pierre Olivier de Sardan, une des plus grandes références dans les études sur le développement. Ses travaux théoriques et méthodologiques m'ont énormément inspiré. Malgré ses nombreux engagements, il a accepté évaluer cette thèse avec enthousiasme; j'en suis honoré.

Je tiens par ailleurs à remercier Mme Agnès Adjamagbo de l'Institut de recherche démographique (IRD-Bénin), M. Mouftaou Amadou Sanni du Centre de formation et de recherche en matière de population (CEFOP) de Cotonou, et M. Kokou Vigninkin de l'Unité de recherche démographique (URD) de Lomé, pour leurs appuis indéfectibles et leurs conseils tout le long de mon séjour de recherche à Cotonou et à Lomé. Dans la même lignée, je remercie chacun-e des 32 répondants dans les ONG de Cotonou et de Lomé qui ont accepté participer à cette recherche. J'ai énormément appris sur le plan académique et personnel des entrevues que j'ai conduites avec ces femmes et hommes qui, pour plusieurs, sont des sources d'inspiration dans leurs communautés.

Mes remerciements les plus profonds vont également aux diverses institutions qui m'ont soutenu financièrement durant mon parcours doctoral. D'abord, je remercie le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) qui m'a soutenu à travers la Bourse doctorale Joseph-Armand Bombardier et la bourse Michaël-Smith. Ensuite, je suis reconnaissant au Centre de recherche pour le développement international (CRDI) qui a facilité ma recherche de terrain grâce à sa bourse aux chercheurs candidats au doctorat. La bourse d'excellence et la bourse de fin de rédaction de la Faculté des études supérieures (FESP) de l'Université de Montréal furent tout aussi cruciales pour terminer ma thèse dans de bonnes

conditions. Je remercie aussi tout le personnel du département de sociologie, surtout Arielle et Élane. Durant mes années passées au département, leurs appuis, et leur enthousiasme furent d'un apport inestimable.

Si je ressors enrichi de ce parcours doctoral, c'est surtout grâce aux nouvelles rencontres que j'ai faites et aux amitiés que je me suis créées. Merci à Émilie Audy pour nos discussions et nos échanges presque quotidiens sur nos thèses et sur nos vies. Merci à Laïty Ndiaye pour sa présence et son soutien constant, ses apports et ses commentaires. Merci à Paula Beudean pour ses encouragements et ses pensées. Je suis reconnaissant à Ousmane Koné avec qui j'ai partagé le bureau toutes ces années. Je suis aussi redevable aux nombreux amis-es et connaissances qui de près ou de loin, à divers moments, consciemment ou non, ont apporté leurs contributions sur les plans académique et personnel : Sika, Luc, la famille Loutfi, Junior, Malick, Souleymane, Richard, Guerline, Massassi. Je ne pourrai citer tout le monde.

Je ne saurais jamais être assez reconnaissant à ma famille. Merci à ma mère, Kossiwa, qui fut ma première enseignante; elle fut la première à croire en moi. Aujourd'hui encore, elle sait toujours trouver les mots les plus simples pour m'encourager; je te suis éternellement reconnaissant pour ta présence, pour tes prières. Merci à mon père, Badamassi, qui n'a jamais douté de mes capacités à réussir tout ce que j'entreprends. Ta confiance et ton soutien constant m'ont accompagné et ne m'ont jamais quitté depuis mes premiers pas à l'école. Je remercie chacun de mes frères, Palakyem, Ezzo, Balé, Osséni, Oluwa; c'est une bénédiction de vous avoir dans ma vie, et j'apprends énormément de chacun d'entre vous. Je termine enfin en exprimant ma profonde gratitude à Aimée, ma conjointe, ma partenaire, mon amie. Ton amour et ta présence constituent l'une des plus grandes sources d'inspiration dans mon quotidien.

INTRODUCTION

Depuis la chute du mur de Berlin, la démocratie s'est imposée à travers le monde comme système politique de choix, et ce, parallèlement à l'expansion du néolibéralisme sur le plan économique et à la montée de la philosophie postmoderne sur le plan intellectuel. Ces différents éléments ont contribué à une décentralisation des activités de développement qui se sont progressivement ouvertes aux acteurs non étatiques, plus spécifiquement à des représentants des populations bénéficiaires des « opérations développementistes ». Lorsque le 8 septembre 2000 les dirigeants de la planète signent la Déclaration du millénaire à New York, nombreux sont les observateurs qui annoncent une nouvelle ère pour le développement international en général, et particulièrement pour l'amélioration des conditions de vies des populations dans les « pays pauvres » d'Afrique subsaharienne. Si selon certains, cette déclaration marque un retour des Nations Unies au premier plan des discussions sur le développement « après deux décennies dominées par les organisations de Bretton Wood »¹ (Lapeyre, 2006, p.1), pour d'autres, elle constitue également un tournant important dans les façons de concevoir et de mettre en œuvre les politiques de développement (Fukuda-Parr, Yamin, & Greenstein, 2014). Pour la première fois, les grandes institutions internationales semblaient reconnaître implicitement l'échec des politiques néolibérales, notamment les Programmes d'ajustement structurels (PAS), qui ont été essentiellement guidées par une approche de type « top-down », avec des mesures appliquées indifféremment aux pays en développement.

¹ Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale (BM).

En effet, à la fin des années 1980, constatant l'incapacité des PAS à résoudre les problèmes de pauvreté et de retard économique, des appels de plus en plus pressants de divers acteurs dans les pays concernés, dans le milieu scientifique, et même au sein des institutions internationales (Cornia, Jolly, Stewart, & Unicef, 1987; Duruflé, 1988) avaient poussé à un virage progressif dans les manières de concevoir les opérations de développement. La Déclaration du millénaire en 2000 est donc apparue comme l'aboutissement d'un long débat entre théoriciens et praticiens pour un changement de paradigme dans le développement international. Avec cette déclaration et les conventions subséquentes², les spécificités locales sont désormais censées être prises en compte, et chaque pays est appelé à « s'approprier son développement », c'est-à-dire à concevoir sa propre politique globale de lutte contre la pauvreté. Au centre des nouvelles stratégies, l'accent est en effet mis sur les projets axés sur les plus pauvres, surtout les femmes (Froger & Gemdev, 2005). Plus encore, les pays donateurs, les institutions internationales et les pays « pauvres » bénéficiaires de l'aide au développement s'engagent tous à associer les populations concernées dans la conception et la mise en œuvre des programmes et projets, et ce, en établissant « des partenariats solides avec [...] les organisations de la société civile en vue de promouvoir le développement et d'éliminer la pauvreté » (ONU, 2000a).

Dès la fin de la décennie 1970, quelques organisations non gouvernementales (ONG) étaient apparues dans les villes et villages africains pour offrir certains des services délaissés par les États soumis à l'austérité budgétaire (Gogué, 1991). Avec les transitions démocratiques de la décennie 1990 et l'intérêt croissant qui leur est accordé pour la mise en œuvre des projets de

² Notamment, les forums de Rome (2002), de Paris (2005), d'Accra (2008) et de Busan (2011).

développement, leur nombre s'accrut considérablement (Pinkney, 2009). Le principe de l'appropriation de l'aide par les populations locales entériné dans la Déclaration du millénaire confirma la montée en puissance de ces organisations qui étaient invitées, d'une part, à formuler les besoins des populations auprès des États et des bailleurs de fonds, et d'autre part, à être un instrument à travers lequel les donateurs peuvent accéder à ceux qui ont le plus besoin de l'aide internationale (Agg, 2006). Ainsi, le champ du développement, après avoir été marqué par des « États forts » pendant les années 1960-70, et un quasi-dictat des institutions financières internationales pendant les décennies 1980-90, s'est ouvert progressivement à une troisième catégorie d'acteurs : la société civile, surtout les ONG. Une nouvelle configuration tripolaire « bailleurs de fonds/État/société civile » s'impose alors dans le champ du développement (Cling & coll., 2002). Dans cet environnement très favorable, certains acteurs, leaders d'ONG, censés représenter et connaître les besoins des populations locales, deviennent un maillon central, un type de « middle men » incontournables dans les opérations de développement.

Malgré les discours sur l'appropriation du développement et l'implication des acteurs au sein des populations bénéficiaires, sur le plan théorique, l'on peut toujours convenir avec Olivier de Sardan que « les théories macroéconomiques de type normatif tiennent encore aujourd'hui le haut du pavé en termes de “pensée sur le développement”, d'influence sur les politiques, et de drainage des fonds d'études et de recherche » (1995, p.9). Dans le contexte de mondialisation et de présence toujours forte des institutions financières internationales, ce constat reste encore d'actualité, et ce, en dépit de travaux précurseurs dans d'autres champs scientifiques qui ont tenté de mettre en avant la nécessité de porter un autre regard sur le développement. Né dans les années 1970, l'un de ces courants en socioanthropologie propose justement d'appréhender le développement, non plus en se limitant aux agrégats (sociétés, culture, ethnie, mode de

production, etc.), mais en prenant également en compte l'individu, ses stratégies et ses logiques d'action. Pour les auteurs s'inscrivant dans cette perspective « orientée vers l'acteur » (Elwert & Bierschenk, 1988; Long, 1977, 1989), c'est en s'intéressant à l'acteur et à ses stratégies quotidiennes que l'on peut mieux appréhender comment les projets de développement sont « gérés » au jour le jour dans les villes et villages africains. Ces auteurs focalisent leurs analyses sur les interactions dans les « interfaces sociales » entre « développeurs » et « développés » (Long, 1989), sur les acteurs « intermédiaires » entre bénéficiaires et donateurs de l'aide internationale (Elwert & Bierschenk, 1988), ou en général, sur l'« imbrication des logiques sociales » dans les projets de développement (Olivier de Sardan, 2001). Plus encore, les auteurs de ce courant orienté vers l'acteur soutiennent qu'il est possible de faire une analyse du développement sans avoir à « dénoncer » des pratiques et discours des institutions internationales ni à « glorifier » les savoirs des acteurs locaux (Olivier de Sardan, 2001). Il s'agit, en partant de terrains de recherches approfondies, d'analyser en situation non seulement les modes de fonctionnement des organisations, mais aussi les réseaux, les interactions, les stratégies des acteurs aussi bien au sein des institutions d'aide que parmi les populations bénéficiaires. Ces analyses centrées sur l'acteur ont été pionnières dans la compréhension de diverses pratiques et logiques au cœur de la mise en œuvre des projets de développement. Les travaux d'auteurs comme Long (1989), Bierschenk (1988, 1991), Olivier de Sardan (1993; 1995a), Blundo (1995), et de leurs collègues ont permis de faire la lumière sur des aspects importants des opérations de développement qui jusque-là étaient occultés par les recherches qui se limitaient aux analyses macro. Spécifiquement, en fondant les analyses sur une posture méthodologique « proche du terrain », ces auteurs se sont intéressés aux manœuvres, ressources,

et réseaux des « middle men », qu'ils appellent des « courtiers locaux en développement » (Bierschenk & coll., 2000; Blundo, 1995).

La présente thèse se place dans la continuité des travaux effectués par ces auteurs sur le « courtage », et plus généralement sur l'« intermédiation » dans les activités de développement, en abordant néanmoins ce phénomène à partir d'une perspective quelque peu différente. En effet, alors que les recherches antérieures s'attèlent à répondre aux questions, « qu'est-ce que l'intermédiation en développement? » et « comment se déroule l'intermédiation en développement? », l'approche que nous avons adoptée dans notre recherche tente d'apporter de nouveaux éléments en lien avec une autre question : « comment se construit dans le temps la légitimité d'un individu à mener des activités d'intermédiation en développement ». Pour répondre à cette question, il est nécessaire, à notre avis, de faire également appel à des outils conceptuels provenant d'autres perspectives théoriques afin de mieux appréhender les trajectoires biographiques des acteurs et comment ces trajectoires s'inscrivent dans leurs contextes. Pour ce faire, cette thèse mobilise, en plus de la perspective orientée vers l'acteur en socioanthropologie du développement, deux autres approches théoriques : la sociologie de l'individuation (Martuccelli, 2004, 2006) et le paradigme des parcours de vie (Giele & Elder, 1998; Lalive d'Epinaï & coll., 2005). Ces approches offrent à notre avis les meilleurs outils conceptuels non seulement pour intégrer dans l'analyse les façons dont les mutations structurelles se matérialisent dans les vies individuelles, mais aussi pour appréhender l'évolution dans le temps des trajectoires biographiques des individus. Tout comme Willemez (2004), nous pensons en effet que la prise en compte de la dimension temporelle peut permettre de ressortir les « aspects proprement subjectifs », c'est-à-dire, la façon dont l'individu « s'inscrit dans son histoire et relie ce passé vécu à son présent et à son futur » (p.72).

Sur le plan empirique, nous effectuons dans cette thèse une analyse comparative entre deux pays, le Bénin et le Togo, deux générations d'intermédiaires (ceux qui ont commencé leurs activités avant/après 2000), et entre les hommes et les femmes. Ces trois axes de comparaison correspondent aux trois moments de notre analyse. Dans un premier temps, nous comparons les perceptions qu'ont les intermédiaires de Cotonou et de Lomé de l'évolution de leurs contextes de travail. Au cours des années 1990 et début 2000, le Bénin et le Togo ont été respectivement le « bon » et le « mauvais » élève aux yeux des institutions internationales d'aide au développement (Banjo, 2008; Gazibo, 2005). Ainsi, la comparaison des perceptions des intermédiaires du Bénin à celles des intermédiaires du Togo nous permet de tenir compte dans l'analyse des trajectoires biographiques de ce que Dupré et ses collègues (2003) et Spurk (2003) appellent respectivement « le poids de l'histoire » et « l'épaisseur historique et sociale » du phénomène étudié. En comparant deux pays qui ont connu des parcours contrastés dans les années 1990 et début 2000, nous avons un « champ des possibles » qui permet donc de prendre en considération la contingence qui existe au départ de l'action humaine (Spurk, 2003). Les résultats de cette comparaison sont présentés dans le Chapitre 4.

Dans un second temps, il nous a paru pertinent de voir comment les changements dans les deux capitales ont affecté les modalités d'entrée et les pratiques des intermédiaires en développement des deux générations d'avant et d'après 2000. C'est l'objet du Chapitre 5 qui s'intéresse aux trajectoires individuelles; à travers la comparaison des deux générations d'intermédiaires, l'analyse y tente de voir comment ces individus « naviguent » à travers les épreuves qui se présentent à eux, quelles ressources et manœuvres ils utilisent, et à quels réseaux ils font appel. Enfin, en comparant les femmes aux hommes dans un dernier chapitre de résultats, nous cherchons à faire ressortir, si elles existent, les spécificités des trajectoires des

intermédiaires en développement féminins. En effet, à notre connaissance, aucune recherche n'a encore été faite sur la participation des femmes aux activités d'intermédiation en développement. Tout comme Saussey, nous estimons que malgré le discours sur la participation de la femme dans les projets de développement, les études précédentes sur le courtage en développement « ont ignoré les “courtiers” qui sont pourtant nombreuses à servir d'intermédiaires pour drainer vers des arènes locales des ressources extérieures relevant de l'aide au développement » (2013, p.163). Même si la présence des femmes africaines dans les activités liées à l'aide internationale reste plus faible que celle des hommes, elle s'est considérablement accrue, spécialement au cours des dernières années (Eberlei, 2007; Pirotte, 2007). Nos analyses des trajectoires féminines présentées dans le Chapitre 6 tentent de combler ces lacunes. Pour finir, le dernier chapitre de la thèse, le Chapitre 7, fera une synthèse des principaux résultats de nos analyses, et ce, en les discutant à la lumière de la littérature scientifique.

Toutefois, avant d'en arriver à ces chapitres d'analyse et de discussion, le Chapitre 1 de la thèse est consacré à une revue des contextes sociohistoriques liés à l'émergence des sociétés civiles africaines, et en particulier de celles au Bénin et au Togo. Dans le Chapitre 2, nous nous attardons sur le cadre théorique qui a guidé nos recherches; nous revenons en détail sur chacune des trois perspectives théoriques mentionnées précédemment, et nous clarifions les concepts clés qui ont été mobilisés tout le long de la thèse. Le Chapitre 3 détaille notre processus d'entrée sur le terrain, le choix des répondants, et il développe la méthodologie utilisée pour le recueil et l'analyse des données.

Chapitre 1: CONTEXTE : L'IRRÉSISTIBLE MONTÉE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La société civile en général et les ONG en particulier occupent aujourd'hui une place centrale dans la « configuration développementiste » internationale et spécifiquement celle en Afrique subsaharienne. Lewis le notait dans le cas de l'Afrique, « l'émergence de la société civile doit être vue comme un processus historique, et non simplement comme une condition structurale statique »³ (1992, p.45). Afin de mieux appréhender la place qu'occupe la société civile africaine dans le champ du développement aujourd'hui, il est donc important de revenir sur son processus d'émergence. À travers les paragraphes suivants, nous nous pencherons sur ce processus, en prenant l'année 2000 comme point de repère, et ce, avec une attention particulière portée sur l'environnement sociopolitique et idéologique, et sur les grandes orientations en matière de développement international. Avant les années 2000, l'analyse s'intéressera à quatre périodes : l'après 2^e Guerre mondiale, puis les périodes 1960-1980, 1980-1990, et 1990-2000. La seconde partie s'attardera sur les années après l'an 2000. Dans chaque période, nous planterons d'abord le décor au niveau international, avant de focaliser l'analyse du contexte sur les deux pays qui nous intéressent, le Bénin et le Togo.

³ « The creation of civil society [in Africa] must be regarded as a historical process, not simply a static structural condition »

1.1 AVANT 2000 : L'ÉMERGENCE PROGRESSIVE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE

L'émergence de la société civile telle qu'elle se présente aujourd'hui débute dans les années 1990. Toutefois, nous pensons qu'il est important de remonter à l'après-2^{ème} Guerre mondiale et à la décennie 1960 pour mieux comprendre les origines du « développement » et les contextes nationaux qui ont abouti à l'explosion des ONG de développement au cours des deux dernières décennies.

1.1.1 L'après-Deuxième Guerre mondiale et la naissance du « sous-développement »

Alors que la majeure partie du continent africain était encore colonisée, la décennie d'après la 2^e Guerre mondiale fut marquée par une montée de la participation populaire dans les colonies et un changement de paradigme dans le discours international sur le développement. En effet, la 2^e Guerre mondiale a eu un impact important sur les dynamiques sociales et administratives dans les colonies. D'une part, face à la montée des revendications anticoloniales, les gouvernements coloniaux devinrent plus ouverts à l'offre de certains services sociaux (Bratton, 1989). Un espace propice à la naissance de certaines organisations de solidarité indigènes se créa durant cette période. L'attitude vis-à-vis de ces organisations variait entre le « laissez-faire » et l'antagonisme selon les zones coloniales (Bratton, 1989; Crowder, 1964). Il faut noter que les premières ONG modernes en Afrique naquirent en ce moment sous forme de groupes ethniques d'aide sociale, d'églises séparatistes et d'associations professionnelles qui furent le fer de lance des premières revendications de l'élite africaine. Certaines de ces organisations prirent d'ailleurs plus tard un rôle politique plus explicite dans les revendications anticoloniales (Bratton, 1989; Howell & Pearce, 2001; Young, 1994). D'autre part, l'on note

sur la scène internationale un tournant important avec l'apparition d'un nouveau langage « développementiste » qui prit naissance dans le discours d'inauguration du président américain Harry Truman en 1949 où l'expression « sous-développé » apparaît pour la première fois (Rist, 2007c). Il faudrait également mentionner l'apparition du terme « tiers-monde » utilisé initialement par le démographe Alfred Sauvy en 1952. « Développement » et « tiers-monde » devinrent les maîtres mots de nombreuses politiques d'« assistance » étrangère dans les décennies qui suivirent (Escobar, 1995).

1.1.2 1960—1980 : Interventionnisme étatique et atonie de la société civile

En 1961, l'Assemblée générale des Nations unies adopta une résolution proclamant la décennie 1960 « décennie du développement », avec la croissance économique comme principal indicateur du développement⁴. Alors que les années 1960 sont dominées par les théories de la modernisation influencées par « l'approche systémique » de Talcott Parsons et les « cinq étapes de la croissance » de Rostow (Rostow, 1963), il existe également à cette époque un consensus autour de la théorie économique keynésienne qui fait de l'État le moteur et l'acteur principal du développement national. Il était donc entendu que les sociétés dites « traditionnelles » devraient dépasser leurs obstacles (culturels ou structurels) pour se transformer en sociétés « modernes » à l'image des pays occidentaux (Trigilia, 2002). Pour les pays nouvellement indépendants d'Afrique, quelles que soient leurs idéologies, le développement fut donc appréhendé comme un processus ancré dans ces perspectives de rattrapage économique et d'État fort hérité de la

⁴ « [...] les États Membres et leurs peuples intensifieront leur effort afin de susciter et de renforcer les appuis nécessaires aux mesures que doivent prendre les pays développés et les pays en voie de développement pour accélérer le progrès vers la croissance auto-entretenu de l'économie et leur progrès social, de manière à parvenir dans chaque pays sous-développé à une augmentation sensible du taux de croissance [...] » (Résolution 1710, point 1, 1961, UN.Org)

colonisation. Dans l'euphorie des indépendances, les nouveaux leaders aspiraient d'une part à mettre en place un système « d'État intégral » rassemblant ces sociétés multiethniques, multilinguistiques et multireligieuses dans de grands ensembles (Young 1994, Herbst 2000). Malgré leurs différences, la plupart des politiques de développement mises en œuvre sur le continent furent à tendance centraliste (Nkrumah, 1964; Senghor, 1961), avec une forte présence de l'État aux commandes (Dubresson & coll., 2011; Herbst, 2000; Ndulu, 2008; Young, 1994); les exemples du Bénin et du Togo en témoignent.

1.1.2.1 Au Bénin comme au Togo, un climat peu propice au développement de la société civile

Le 26 octobre 1972, suite à un coup d'État, le chef de bataillon – devenu plus tard général – Mathieu Kérékou devint président du Bénin, mettant fin à une longue série de coups d'État⁵ que le pays a connu depuis son indépendance en août 1960 (Banégas, 2003). À travers divers mécanismes, Kérékou va réussir à asseoir un pouvoir plus stable et sans partage qui ne prit fin qu'en 1991. En effet, à la fin 1974, il engagea le pays dans une radicalisation avec l'institutionnalisation d'un régime révolutionnaire et l'adoption du marxisme-léninisme comme idéologie officielle (Allen & coll., 1988; Banégas, 2003). Dans cette lancée, en 1975, le Dahomey fut renommé République populaire du Bénin, et Kérékou créa le Parti de la révolution populaire du Bénin (PRPB). La constitution de 1977 stipule notamment que :

« En République populaire du Bénin, la voie de développement est le socialisme. Son fondement philosophique est le marxisme-léninisme qui doit être appliqué de manière vivante et créative aux réalités béninoises. Toutes les activités de la vie sociale nationale en République populaire du Bénin s'organisent dans cette voie sous la direction du Parti de la révolution populaire du Bénin, détachement d'avant-garde des masses exploitées et

⁵ Plus d'une dizaine de présidents se succèdent à la tête du Bénin en moins de 10 ans.

opprimées, noyau dirigeant du peuple béninois tout entier et de sa révolution. » (Constitution du Bénin, 1977, article 4)

Ainsi, le régime en place découragea toute organisation indépendante du parti unique. Kérékou construisit son pouvoir sur un vaste réseau clientéliste alimenté par des ressources tirées d'une économie béninoise de rente et de transit, avec ses racines dans la fonction publique béninoise. L'effectif de la fonction publique quadrupla d'ailleurs en une dizaine d'années (Richard Banegas, 1995). Profitant des diverses tentatives de coups d'État, fictives ou réelles, dont il fut la cible, Kérékou multiplia également l'effectif et le budget de l'armée.

Ancienne colonie allemande passée sous tutelle française après la 1^{re} Guerre mondiale, le Togo obtint son indépendance le 27 avril 1960 avec comme premier président Sylvanus Olympio. La présidence de ce dernier a été de courte durée, car il fut assassiné le 13 janvier 1963 à la suite du premier coup d'État militaire de l'Afrique d'après les indépendances. Ayant participé au premier coup d'État, Eyadema Gnassingbé prend finalement les rênes du pouvoir au Togo quatre ans plus tard, le 13 janvier 1967. Tout comme le Bénin son voisin, le Togo sous Eyadema se referma rapidement dans un environnement sociopolitique hostile à toute création d'associations autonomes. Pour asseoir son pouvoir, Eyadema rassembla toutes les composantes du pays dans un parti unique, le Rassemblement du peuple togolais (RPT). Le pays adopta une nouvelle constitution en 1979 institutionnalisant ainsi le système politique du parti unique.

« Le système institutionnel togolais repose sur le principe du parti unique qu'incarne le Rassemblement du peuple togolais. Toutes les activités politiques, y compris celles qui concourent à l'expression du suffrage, s'exercent exclusivement au sein du Rassemblement du peuple togolais [...] Le Rassemblement du peuple togolais oriente la politique générale du pays [...] » (Constitution togolaise de 1979, Article 10)

Ceci marqua la fin d'une société civile pourtant très active pendant les indépendances. Quant à la circulation des élites, elle fut un moyen pour l'État togolais de se maintenir en cooptant toute

éventuelle opposition dans la fonction publique; tous les diplômés du pays étaient presque sûrs d'y trouver un emploi. Ce système clientéliste se basa surtout sur la création de multiples agences étatiques et sur les entreprises nouvellement nationalisées, notamment l'Office togolais des phosphates (OTP) qui fut un fleuron de l'économie togolaise pendant le « boom phosphatier » des années 1970. Schwartz parle à ce propos d'une dépendance vis-à-vis des recettes d'exportation, et d'une « prolifération de structures institutionnelles plus ou moins bien coordonnées » (1984, p.1).

Au Bénin comme au Togo, cette centralité étatique fut renforcée à travers divers mécanismes politico-économiques intégrés dans les stratégies de développement, et ce à travers une planification faite d'une façon verticale (Nahavandi, 2005). Un document du gouvernement togolais l'atteste d'ailleurs.

« Au Togo, comme dans la grande majorité des pays africains, le développement ne saurait être spontané. Il doit être conçu, orienté et contrôlé par l'État. » (« Plan quinquennal de développement 1966-1970 », République du Togo, 1965, p. 13)

Pendant les trente premières années de leurs indépendances, ces deux pays connurent chacun au moins quatre grands « plans quinquennaux » (Akindé, 2012; Schwartz, 1984). La plupart des secteurs économiques furent nationalisés et de nombreuses sociétés paraétatiques furent créées dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie (Allen & coll., 1988). En outre, les dirigeants de ces deux pays n'hésitèrent pas à se servir de la facilité de prêt au niveau international créée par le boom pétrolier des années 1960 (Thiery, 2002). Il faut enfin noter que malgré les discours nationalistes de l'élite politique, et nonobstant la prohibition des organisations non étatiques au niveau local, de nombreux programmes et projets de développement furent insufflés de l'étranger (Schwartz, 1984).

1.1.2.2 Des organisations non étatiques sous contrôle

Encouragés par le contexte international d'alors, et poussés par l'attrait d'un pouvoir sans partage ou par une vision messianique du développement, les leaders des deux pays se montrèrent peu ouverts à toute organisation subversive. Les partis politiques, les associations populaires, les syndicats et autres groupes qui avaient pourtant été parties prenantes des mouvements indépendantistes furent désormais perçus comme des obstacles au développement (P. Lewis, 1992; Manji & O'Coill, 2002). De nombreuses organisations de solidarité indigènes créées pendant la décolonisation furent intégrées dans de grands ensembles (jeunes, femmes, étudiants, travailleurs) placés sous la direction des partis uniques (Michael, 2004). Au Bénin, il s'agissait d'un système combinant centralisation et décentralisation, représentation et pénétration administrative (Allen & coll., 1988; Banégas, 2003). D'une part, les organisations de masse furent les seules officiellement habilitées à s'exprimer au nom des diverses composantes de la population; par exemple, l'Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin (UNSTB) parlait au nom de tous les travailleurs du Bénin. D'autre part, même jusqu'aux villages les plus reculés, se créèrent des coopératives agricoles expérimentales de type socialiste (CAETS) et des comités révolutionnaires locaux (CRL). Dans cette structure à plusieurs niveaux, les représentants élus au sein des comités étaient habilités à parler au nom de leurs villages, communes, ou régions, selon le niveau que leur comité occupait dans la hiérarchie. Officiellement, il s'agissait d'une pyramide dont les décisions au sommet sont prises en partant des aspirations de la base. Toutefois, dans les faits, ce fut un schéma très hiérarchisé, autoritaire et bureaucratique qui laissait peu de place à des initiatives indépendantes (Banégas, 2003). Pareillement, au Togo, il existait partout des comités du Rassemblement du peuple togolais (RPT). Par exemple, les jeunes furent regroupés dans la Jeunesse pour le rassemblement du

peuple togolais (JRPT), les travailleurs au sein de la Confédération nationale des travailleurs du Togo (CNTT), et tous les chefs traditionnels dans l'Union nationale des chefs traditionnels du Togo; tous ces regroupements étant dénommés des « ailes marchantes » du RPT (Tete, 1998).

Pour ce qui a trait aux femmes, la place importante qu'elles occupaient dans le dynamisme économique et politique de chacun des deux pays fit qu'elles purent garder certaines associations, mais avec un minimum d'autonomie. Dans le cas du Bénin, malgré le rôle historique joué par les célèbres Amazones, corps armée de femmes, qui aidèrent le roi Guézo (1818-1858) à étendre son royaume en Afrique de l'Ouest, et permirent à Béhanzin (1889-1894) de résister de façon mémorable aux troupes françaises (Le Cornec, 2000), la participation des femmes à la vie publique fut réduite drastiquement durant la colonisation, si bien qu'après l'indépendance les femmes devinrent invisibles au sein des instances de décision⁶ (Houinsa, 2008). Avec la mise en place du parti unique et la centralisation de la vie associative, l'Organisation révolutionnaire des femmes du Bénin (ORFB) fut la seule habilitée à représenter les Béninoises, avec ses branches dans les différents secteurs d'activités. Même si Kérékou tenta de regrouper toutes les associations commerçantes au sein de l'Union nationale des commerçantes du Bénin (UNACOB), les femmes restèrent très actives, notamment dans le secteur informel de l'économie où elles contrôlaient le commerce (Heilbrunn, 1997). Au Togo, l'Union nationale des femmes du Togo (UNFT) fut également la seule organisation à représenter les femmes. Toutefois, il faut noter que même si sous le régime d'Eyadema peu de place fut accordée aux femmes au sein des instances politiques de décision, celles-ci restèrent très actives

⁶ Il a fallu attendre 1989 pour voir une femme nommée pour la première fois dans un gouvernement béninois (Houinsa, 2008).

dans la société togolaise, notamment dans le commerce. Par exemple, les « Nana Benz⁷ », très respectées dans la sous-région et en Occident, naviguaient dans des réseaux locaux et internationaux bâtis sur le commerce des pagnes (C. Toulabor, 2012). Depuis 1965, ces dernières avaient déjà d'ailleurs leur propre association, l'Association professionnelle des revendeuses de tissus (APRT) que le régime d'Eyadema n'osa dissoudre; au contraire, il en fit ses alliées en cooptant certaines des leaders dans l'UNFT (Heilbrunn, 1997).

Ainsi, d'une façon générale, dans les deux pays, les ONG plus ou moins indépendantes qui existaient à l'époque étaient des représentantes d'organisations étrangères basées en Europe ou en Amérique du Nord. Au Togo, les seules organisations qui n'étaient pas directement liées au pouvoir central étaient les organisations de types confessionnel et caritatif. Par exemple, l'organisation ASTOVOT (Association togolaise des volontaires au travail) créée en 1957, pour continuer à exister, a dû rentrer sous les auspices de l'Église évangélique et se transformer en ASTOVOCT (Association togolaise des volontaires chrétiens au travail). L'on pourrait également citer comme exemples d'organisations qui survécurent l'Association togolaise pour le bien-être familial (ATBEF), ou la Croix rouge togolaise. La diversité et l'indépendance des organisations locales disparurent progressivement et celles qui subsistèrent virent leur rôle se réduire à celui de légitimation de l'autorité étatique (Howell & Pearce, 2001). Les rares organisations indépendantes locales étaient de petits groupes informels événementiels (naissances, mariages, funérailles, etc.).

⁷ Terme populaire qui désigne les femmes commerçantes du marché de Lomé. Véritables « businesswomen » ces femmes se sont imposées à partir des années 1970 dans le commerce international de pagnes. Elles ont été surnommées « Nana Benz » en raison des voitures de marque Mercedes Benz dans lesquelles certaines se déplaçaient.

1.1.3 1980—1990 : Crise de l'État développeur, et montée de l'associatif

1.1.3.1 Ajustement structurel, et perte de légitimité de l'État

À partir des années 1980, divers facteurs au niveau international concourent à remettre en cause le rôle de l'État dans les affaires socioéconomiques de la nation. En premier lieu, la fin des années 1970 marqua l'épilogue en Occident des « trente années glorieuses » de prospérité économique qui ont suivi la 2e Guerre mondiale (Fourastié, 1979). Plus encore, les chocs pétroliers et la chute des cours des matières premières eurent des conséquences négatives sur l'économie mondiale et spécifiquement sur celle des pays africains⁸ (Zepka & Dossou, 1989). En second lieu, il faudrait mentionner la montée d'une politique d'inspiration néolibérale dans les pays industrialisés, symbolisée par l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher (1979) en Grande-Bretagne et de Ronald Reagan (1981) aux États-Unis; cela entraîna un rejet progressif de l'interventionnisme étatique inspirée de la théorie keynésienne (Meyer, 1992; Pirotte, 2007). En outre, financés grâce à des prêts importants, les programmes de développement mis en place par les États d'Afrique après les indépendances ont connu des échecs qui laissèrent ces pays surendettés. En effet, l'échec de plus en plus manifeste des grandes politiques nationales de développement dans ce contexte international défavorable entraîna un endettement chronique de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne (Fourastié, 1979; Pirotte, 2007; Zepka & Dossou, 1989).

⁸ L'on nota en effet la chute des cours mondiaux des matières premières (phosphates, café, cacao, coton), dont la vente alimentait les caisses des pays africains, notamment le Bénin et le Togo. Il faut aussi évoquer qu'avec la conjoncture internationale de la décennie 1980, et ce, ajouté à la faible solvabilité des États africains, il devenait de plus en plus difficile à ces derniers de négocier de nouveaux prêts.

Le Bénin et le Togo n'échappèrent pas à la crise. Dès 1983, le gouvernement togolais mit fin à ses plans quinquennaux.

« Le quatrième Plan de Développement Économique et Social (1981-1985), dernière tranche du plan duodécennal de développement du Togo n'aura pas atteint les objectifs fixés par le planificateur de 1965 dans la perspective du décollage économique prévu pour l'horizon 1985. [...] Les effets de la crise ont été d'autant plus ressentis que l'économie nationale est fortement dépendante des recettes d'exportation de quelques produits-clés que sont le phosphate, le cacao, le café, le coton. » (Ministère du plan du Togo, 1983, p. 46)⁹

De la même manière, au Bénin, tous les indicateurs économiques étaient au rouge à partir de 1985-1986 (Banégas, 2003). L'État devait faire face à une chute de recettes, couplée d'une augmentation des dépenses de fonctionnement. Plusieurs auteurs ont également fait cas des conséquences négatives que des choix incohérents de planifications et une corruption endémique eurent sur l'économie nationale. À cela s'ajouta un service de la dette qui devenait insoutenable, avec un gouvernement à court de capitaux (Adjaho, 1992; Allen & coll., 1988; Godin, 1986).

Dans l'incapacité de repayer sa dette et pour corriger leurs déséquilibres macroéconomiques, ces pays n'eurent d'autres recours que de se tourner vers les institutions internationales, notamment le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). Le FMI et la BM conditionnèrent leur aide aux pays en difficulté à un ensemble de plans regroupés sous le nom devenu célèbre de « Programmes d'ajustement structurel » (PAS) (Gary, 1996). Ces programmes regroupèrent un ensemble de mesures d'austérité néolibérales destinées à permettre aux pays les plus endettés de dégager assez de revenus pour honorer leur paiement

⁹ « Synthèse du bilan partiel d'exécution du quatrième plan de développement économique et social 1981—1985. Années 1981-1982-1983. » Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction générale du Plan et du Développement, République togolaise, 1983 (46 pages)

aux créanciers extérieurs¹⁰. Entre autres conditions, les pays endettés furent sommés de réduire au minimum le rôle de l'État à travers la privatisation des entreprises publiques, la dérèglementation de l'économie, la réduction de l'emploi et des salaires dans le secteur public, et une réduction draconienne des investissements publics. En conséquence, ces pays furent contraints d'éliminer plusieurs programmes sociaux qui avaient pourtant permis une grande amélioration des conditions de vie des populations africaines notamment en ce qui a trait à l'espérance de vie et au taux d'alphabétisation en Afrique (Chossudovsky, 2004; Manji & O'Coill, 2002).

De 1983 à 1990, le Togo signa quatre PAS avec les institutions de Bretton Woods. Quant au Bénin, nonobstant la crise, il retarda son recours au FMI et à la BM; mais cela devint inéluctable en 1988. Un rapport de la Banque africaine de développement (BAD) résume très bien la situation au Bénin à cette époque.

« Malgré les tentatives de redressement initiées par le Gouvernement en 1982-83 et 1986-87, les difficultés de l'économie béninoise se sont davantage exacerbées. [...] La situation financière des entreprises publiques s'est davantage détériorée et les trois banques publiques (la CNCA, la BBD et la BCB) ont déclaré faillite » (BAD, 2003, p.1)

Sur fond de mécontentement social, l'État béninois, au bord de la faillite, souscrivit à son premier programme d'ajustement structurel (PAS I) en 1989. Entre 1989 et 1999, trois PAS successifs furent signés par les gouvernements consécutifs. Ainsi, le Bénin et le Togo se soumirent aux « thérapies de choc » des PAS et des programmes de stabilisation financière. Suite aux PAS, le désengagement subséquent des deux États de plusieurs secteurs entraîna une

¹⁰ Rappelons que ces mesures d'austérité relèvent de la même logique que celles qui furent imposées récemment à certains pays d'Europe, notamment à la Grèce en 2012. Voir à ce propos l'article de l'anthropologue Philippe Lavigne Delville dans le journal Le Monde du 15 février 2012 (http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/02/15/la-grece-sous-ajustement-structurel_1641874_3232.html)

crise de l'emploi. Alors que les nouveaux diplômés togolais étaient garantis de trouver un emploi dans la fonction publique, à partir de 1983, l'accès à la fonction publique devint subordonné à un concours, les effectifs furent réduits et les retraités non remplacés (Gogué, 1997). Dans son rapport sur l'ajustement structurel en 1987, le gouvernement togolais notait d'ailleurs parmi les inconvénients les plus évidents des PAS : « l'accroissement du chômage, particulièrement sensible au niveau des diplômés, [avec] le secteur privé moderne recrutant peu et le secteur public ayant bloqué les recrutements. » (Plan et Industrie, 1987, p.7). Entre 1991 et 1994, en plus du gel des recrutements, l'État béninois supprima plus de 4000 postes dans la fonction publique (FAD, 1997, p.10).

Du fait de la mise en œuvre de ces plans d'austérité drastiques, les États béninois et togolais perdirent progressivement leur légitimité qui reposait en grande partie sur leurs réseaux clientélistes, et donc sur une capacité de redistribution de la rente économique. Banegas (2003) le note, « l'ensemble du dispositif qui assurait la paix sociale et la stabilité politique du régime est ainsi remis en cause » (p.80). Tout cela sapait la légitimité des régimes et affaiblit l'autorité des leaders politiques. Au Bénin, Kérékou ne faisait plus l'unanimité, même au sein de son armée. Pour preuve, il échappa à six tentatives de coup d'État entre mars et octobre 1988 (Banegas, 2003). Déjà en 1985, les étudiants étaient entrés en grève après la décision du gouvernement de mettre fin au recrutement automatique des nouveaux diplômés dans la fonction publique (Heilbrunn, 1993; Nwajiaku-Dahou, 1994). Dans un climat économique morose, les commerçants, notamment les femmes de l'UNACOBÉ, se joignirent au mécontentement des étudiants et des fonctionnaires qui avaient passé plusieurs mois sans salaires en 1988-1989. Ces groupes constituèrent les moteurs des contestations contre les programmes d'austérité, qui très rapidement se transformèrent en contestations anti-Kérékou.

Face au soulèvement populaire et à son incapacité de répondre aux différentes revendications, le régime céda du lest en 1990 et accepta d'organiser une conférence nationale réunissant tous les acteurs sociopolitiques et économiques du Bénin.

Au Togo également, le pouvoir d'Eyadema traversait une crise interne. Entre les complots fictifs ou réels contre le régime et la crise économique, les revendications se firent de plus en plus fréquentes, surtout au sein des étudiants et des travailleurs. Les femmes également participèrent activement aux revendications, notamment les commerçantes de Lomé qui se démarquèrent de l'APRT accusée d'avoir soutenu le régime. De nouvelles associations de commerçantes furent créées, par exemple, l'Alliance des femmes pour la démocratie au Togo et le Front des associations des femmes commerçantes pour le renouveau, toutes deux dirigées par des filles de Nana Benz (Heilbrunn, 1997). Le point de non-retour fut atteint le 5 octobre 1990 lorsque des milliers de Togolais sortirent dans la rue pour réclamer plus de liberté. Après des semaines de négociation et de pressions internes et externes, le 18 mars 1991, le président Eyadema autorisa le multipartisme et accepta la tenue d'une conférence nationale en juillet 1991.

1.1.3.2 Un éveil pour le secteur associatif

Avec le retrait de l'État providence et la disparition progressive de l'offre des services sociaux, de santé, et d'éducation, et dans un contexte d'austérité budgétaire, un secteur informel et communautaire prit progressivement forme (Bratton & Van de Walle, 1997). La capacité décroissante des gouvernements béninois et togolais de pourvoir au bien-être de leurs populations poussa les citoyens à s'organiser en dehors de l'État afin de prendre leur destin en main (Fowler, 1991). Cela contribua à l'émergence de nombreuses initiatives populaires sous

forme d'associations et coopératives locales dans les villes et villages des deux pays (Castel, 2002). Face aux réductions des salaires et à l'élimination des services sociaux, les syndicats sortirent de leurs réserves. Subissant l'arrêt de l'assistance de l'État, les communautés villageoises recommencèrent à s'auto-organiser. Confrontées au chômage des hommes, les femmes ne restèrent pas passives et s'organisèrent en groupes d'entraide et en tontines.

S'agissant justement des femmes, leur contribution au revenu du ménage s'est d'ailleurs considérablement accrue durant cette période, avec un nombre croissant parmi elles assumant dorénavant le rôle de chef de ménage (Adjamagbo & Calvès, 2012; Adjamagbo & coll., 2006; Guérin & coll., 2010). Au Togo, par exemple, la proportion des femmes chefs de ménages est passée de 16.2 % en 1970 à 26.4 % en 1988 (Kola & coll., 2009). Ainsi, au-delà d'une « féminisation de la pauvreté » dont parlèrent certaines auteures (Bessis, 1996), l'on nota également une « féminisation des responsabilités et des obligations » (Adjamagbo & Calvès, 2012; Chant, 2011). Plus encore, cette « féminisation des responsabilités » s'étendit en dehors du ménage avec une plus grande implication des femmes dans la société civile. En effet, avec l'essor de la pauvreté, l'on assista à une mobilisation d'activistes féministes, provenant aussi bien du champ académique que celui de la société civile, pour que les « questions des femmes » soient poussées au-devant de la scène, spécifiquement dans la conception des programmes de développement. C'est ainsi que dans les années 1980, les activistes revendiquèrent, non plus une intégration des femmes dans le développement comme précédemment prônée, mais un changement structurel qui devrait toucher aux relations de genre dans toutes les sphères de la société (Calvès, 2014). Ce qu'il faut noter pour conclure cette décennie est qu'en général, même si le soutien provenant des organisations occidentales s'était accru (Nugent, 2004), les initiatives des populations locales étaient loin d'avoir les capacités à remplir le vide laissé par le retrait de

l'État. De plus, les organisations de solidarité locales recevaient peu ou pas de soutien de leurs gouvernements.

1.1.4 1990—2000 : Renaissance de la société civile dans des contextes différenciés

1.1.4.1 Les Conférences nationales et des transitions politiques différenciées

La fin de la Guerre froide marquée par la chute du mur de Berlin (1989) et l'implosion de l'URSS (1991) permit aux grandes puissances de cesser l'appui inconditionnel qu'elles apportaient à certains régimes autoritaires d'Afrique. Le discours de la Baule prononcé par le président français François Mitterrand en juin 1990 fut une illustration notoire de ce changement de ton dans les relations internationales, notamment les relations franco-africaines. Ainsi, après les « conditionnalités économiques » de la décennie 1980, apparurent les « conditionnalités démocratiques » des années 1990 (Hadenius & Ugglä, 1996; Hounnikpo, 2001; Sindzingre, 1995, p.434) qui exigent des pays recherchant l'appui des bailleurs de fonds le respect de certains principes de libéralisation politique.

Ces exigences internationales, en plus des crises socioéconomiques et politiques internes poussèrent Kérékou au Bénin puis Eyadema au Togo à accepter l'organisation de conférences nationales, qui eurent pour objectif de réunir toutes les composantes sociopolitiques et économiques dans le but de décider des nouvelles orientations politiques. La Conférence nationale béninoise dura trois jours (19-28 février 1990) et fut un tournant important dans la libéralisation politique et sociale. Dans la foulée, de nombreuses associations virent le jour pour représenter certains groupes sociaux dans le processus démocratique. L'on pourrait citer en exemple l'Association de femmes juristes du Bénin (AFJB) fondée en janvier 1990. En

décembre 1990, les Béninois adoptèrent une nouvelle constitution qui énonça clairement les libertés d'association.

« L'État reconnaît et garantit, dans les conditions fixées par la loi, la liberté d'aller et venir, la liberté d'association, de réunion, de cortège et de manifestation. » (Article 25)

Tout comme au Bénin, la Conférence nationale au Togo (juillet-août 1991) eut des effets libérateurs en termes d'opportunités de création d'association. Cette libéralisation fut entérinée par la constitution togolaise adoptée en octobre 1992 (modifiée en 2002) dans laquelle la liberté d'association est reconnue :

« L'État reconnaît et garantit dans les conditions fixées par la loi, l'exercice des libertés d'association, de réunion et de manifestation pacifique et sans instruments de violence. » (Article 30)

1.1.4.2 L'écllosion de la société civile à l'international

À partir des années 1990, les institutions internationales ne pouvaient plus rester indifférentes aux critiques à l'encontre des PAS; plusieurs voix, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de ces institutions, dénonçaient l'échec et les effets négatifs des PAS, notamment l'augmentation du chômage¹¹, et l'accentuation des inégalités dans les pays concernés (Chossudovsky, 1998; Cornia et al., 1987; Gogué, 1997; L'Hériteau, 1982; Tommasoli, 2004). Face à ces critiques, les institutions internationales introduisirent une « dimension sociale » aux PAS, en y encourageant, non pas un retour de l'État dans le domaine social, mais au contraire son contournement à travers des financements qui allaient directement à des organisations non étatiques.

¹¹ Le taux de chômage urbain aurait doublé en Afrique subsaharienne entre 1975 et 1990 (Lachaud, 1993, p.12).

Par ailleurs, avec la libéralisation économique des années 1980, la libéralisation politique qui survint dans la décennie 1990 accentua « l'affirmation de l'individu citoyen » (Marie, 1997). Le vide engendré par le retrait de l'État créa donc un espace propice à la création d'organisations indépendantes de développement au Bénin, et même au Togo malgré son échec de transition démocratique. Dans ce contexte international et national, le champ du développement devint un espace plus opportun à l'éclosion d'une société civile locale (Zaidi, 1999). Afin de résoudre les problèmes sociaux résultants des PAS, d'énormes fonds furent débloqués par les institutions internationales. Étant donné que les États s'étaient retirés de l'offre de la plupart des services sociaux, c'est la société civile et spécifiquement les ONG qui en profitèrent (Manji & O'Coill, 2002). En 1998, près de la moitié des projets approuvés par la Banque mondiale impliquaient la participation d'ONG, alors que cette proportion n'était que de 6 % en 1973 (Malena, 2000). L'implication des ONG internationales en Afrique connut un essor important accompagné par une explosion du nombre d'ONG locales. En quelques années, le nombre d'organisations enregistrées se multiplia exponentiellement (Pinkney, 2009). L'explosion des ONG en Afrique ne se limita pas seulement au nombre, mais s'étendit également à l'éventail des champs d'intérêt de ces organisations. Ainsi, l'on nota une plus grande diversification des valeurs prônées, la plupart étant inspirées par la disponibilité de la « manne financière » (Mategeko & Adebayo, 2010). De nouvelles organisations œuvrent désormais dans la lutte contre le Sida, dans l'éducation, l'environnement, la démocratie, la lutte contre la torture, l'émancipation de la femme, et pour une infinité d'autres causes (Nugent, 2004).

En ce qui a trait spécifiquement aux femmes, les institutions impliquées dans le champ du développement s'étant entre-temps orientées vers l'approche « genre et développement », elles institutionnalisèrent le « gender-mainstreaming » qui faisait de l'intégration du genre à

toutes les étapes des projets et programmes de développement une condition sine qua non de financement (Calvès, 2014). Cet environnement de plus en plus opportun favorisa la naissance de nombreuses ONG qui se firent les porte-drapeaux d'un agenda féministe sur le plan international au sein des institutions et dans les grandes conférences, mais aussi à l'échelle nationale dans les gouvernements. Au sein des réseaux d'activistes qui se développèrent, de nombreuses femmes à la tête d'associations, d'ONG, et de coopératives se positionnèrent en « porte-paroles », consultantes, ou décideuses dans les domaines ayant surtout trait au bien-être de la femme (Alvarez, 1999; Sow, 2009). Alors que certaines d'entre elles évoluent dans la société civile (« activistes du dehors »), d'autres réussissent à intégrer les ministères et les agences de développement – « fémocrates du dedans » (Adjamagbo & Calvès, 2012; Mama, 1995).

Au cours de cette décennie, l'influence des ONG s'étendit au détriment de celle de l'État, et ce avec le soutien d'intérêts qui étaient parfois opposés. On y retrouvait des acteurs provenant de milieux divers, surtout d'anciens fonctionnaires et des diplômés au chômage qui profitaient des opportunités offertes par l'accroissement des financements à la société civile (Gazibo, 2009; Hibou, 1998; Howell & Pearce, 2001). Ainsi, avec la promotion graduelle d'un développement plus décentralisé, les groupes sociaux qui autrefois occupaient une place de « récipiendaires de l'aide » (« femmes, jeunes, personnes âgées, handicapées, chômeurs, marginaux, minorités ethniques) prirent de l'importance, comme interlocuteurs, sur la scène de la coopération » (Tommasoli, 2004, p.106). Même s'il touche à des pratiques qui sont loin d'être nouvelles (Gagnon, 2005), le « développement participatif » devint donc le nouveau mot d'ordre dans la configuration développementiste. Les États africains perdirent ainsi le contrôle qu'ils avaient sur une grande partie des flux d'aide entre le Nord et le Sud au profit de nouveaux types de

réseaux de relais. Divers auteurs se sont intéressés, surtout en milieu rural africain, à ces nouveaux interlocuteurs et relais, les « courtiers en développement » (Bierschenk & Olivier de Sardan, 1993; Olivier de Sardan, 1995n).

1.1.4.3 Les sociétés civiles au Bénin et au Togo : le « bon » et le « mauvais » élève

Malgré ce contexte international favorable aux OSC en général et aux ONG de développement en particulier, l'environnement sociopolitique interne du Togo empêcha les organisations togolaises d'en profiter autant que leurs consœurs béninoises. En effet, contrairement à la réussite de la Conférence nationale du Bénin qui entraîna une transition démocratique réussie, l'échec de celle du Togo qui dura presque deux mois fut le prélude à une période sombre dans l'histoire du pays. L'analyse ici ne s'attardera pas sur les causes de la réussite ou de l'échec de ces conférences nationales; d'autres auteurs s'y sont déjà consacrés¹². Notre but est plutôt de souligner comment la différenciation du contexte politique qui va suivre a influencé les activités des organisations locales de développement dans les deux pays.

Après la Conférence nationale au Bénin, la cohabitation entre Nicéphore Soglo, l'un des leaders de l'opposition qui devint premier ministre, et le président Kérékou se déroula relativement bien jusqu'aux élections présidentielles d'avril 1991. Les alternances réussies à la tête du pays entre Kérékou et Soglo en 1991, puis entre Soglo et Kérékou en 1996 entretinrent un climat sociopolitique positif opportun pour l'éclosion d'une société civile vibrante. Au Togo, en revanche, l'alternance politique ayant échoué, Eyadema resta au pouvoir et se déclara

¹² Heilbrunn (1993) explique les aboutissements opposés des CN du Bénin et du Togo par le dynamisme d'une société civile béninoise plus organisée que celle togolaise, qui elle était presque inexistante. Toutefois, nous convenons plus avec Nwajiaku (1994) que l'échec de la transition démocratique au Togo s'explique par de nombreux autres facteurs, notamment ceux externes (le support constant de la France à Eyadema), et ceux économiques (la situation économique au Bénin était plus catastrophique que celle au Togo).

vainqueur de l'élection présidentielle de 1993, puis de celle de 1998 (Seely, 2006). Suite à la contestation populaire et à des interventions de l'armée, le pays traversa une période de violence sans précédent, créant un environnement peu opportun à une société civile dynamique. Un rapport d'Amnesty International publié en 1999 illustre l'environnement politique de ce moment.

« Certains changements démocratiques ont eu lieu au Togo au début des années 90, l'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution en 1992 ayant ouvert la voie au pluralisme politique et à une certaine liberté d'expression. Toutefois, cette évolution n'a pas empêché à ce jour la poursuite de graves violations des droits humains. La répression a été tout particulièrement dure aux alentours des deux dernières élections. Après l'annonce des résultats du scrutin présidentiel de juin 1998, des centaines de personnes, dont des membres de l'armée ont été tuées par les forces de sécurité. » (Amnesty, 1999)

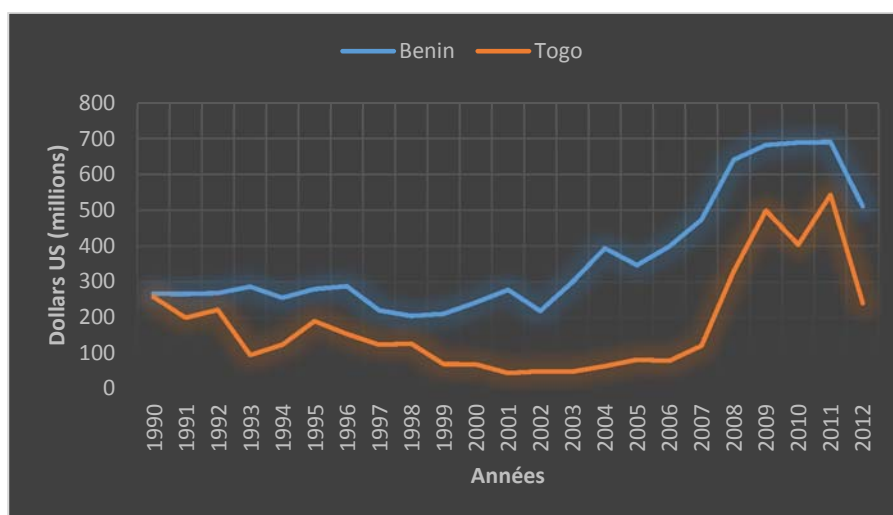
Ainsi, s'imposant par la force, Eyadema reconsolida un pouvoir qui avait failli lui échapper au début des années 1990.

Toutefois, la communauté internationale ayant exprimé de sérieuses inquiétudes sur la répression politique, et sur les fraudes qui ont marqué les divers scrutins au Togo réduisit sa coopération et donc son aide au développement à partir de 1992 (Banjo, 2008). En 1993, l'Union européenne, la principale partenaire au développement du pays, interrompit sa coopération et ce jusqu'en 2007 pour « déficit démocratique »¹³. La plupart des autres partenaires lui emboîtèrent le pas. Par conséquent, l'aide publique au développement connut une très forte réduction et passa de 258 millions de dollars en 1990 à 46 millions en 2001 (ocde.org). Durant la même période, le Bénin reçut un soutien substantiel de ses partenaires internationaux. Le gouvernement américain, par exemple, annula toute la dette du Bénin vis-à-vis des États-Unis

¹³ Site internet de la Délégation de l'Union européenne auprès de la République togolaise, consulté le 3 juillet 2014 : http://www.eeas.europa.eu/delegations/togo/about_us/welcome/historique/index_fr.htm

(Gazibo, 2005). Comme on peut le constater sur la Figure 1, qui décrit l'évolution de l'aide officielle au développement reçue par les deux pays de 1990 à 2012, l'écart n'a cessé de se creuser au fil des ans jusqu'en 2007, année de la reprise de la coopération entre le Togo et ses partenaires internationaux. Alors que les deux pays recevaient des montants presque semblables en 1990, la différence du montant de l'aide était de plus de 200 millions de dollars en 2001. Il faut préciser que si la suspension de la coopération avec le Togo débuta en 1993 et fut reconfirmée par l'UE en 1998, les OSC n'en ressentirent les effets qu'à la fin des années 1990 et début 2000, lorsque les projets qui couvraient plusieurs années ne furent plus renouvelés.

Figure 1-1 : Évolution de l'aide officielle au développement au Bénin et au Togo (1990 – 2012)



Source : Data provenant du site de l'OECD (<http://stats.oecd.org/>)

1.2 APRÈS 2000 : INSTITUTIONNALISATION DE LA PARTICIPATION DES ONG

1.2.1 Un climat international encore plus propice

Au tournant des années 2000, les institutions internationales, notamment la BM et le FMI, reconnurent l'insuffisance des « dimensions sociales » des PAS et leur incapacité à réduire les nombreux problèmes sociaux, surtout dans les secteurs privatisés de l'éducation et de la santé (Campbell & Losch, 2002). Plus encore, des « choix relevant du dogme libéral » se heurtèrent aux « logiques autochtones », avec des manipulations par les gouvernants et les populations qui ne s'alignaient pas toujours sur les mesures prescrites par le FMI (Dubresson & coll., 2011, p.33). En conséquence, les institutions internationales, avec l'appui des principaux bailleurs de fonds, décidèrent de réorienter leurs stratégies de l'ajustement structurel vers des politiques centrées sur la lutte contre la pauvreté (Cling & coll., 2002). Le Sommet du millénaire des Nations unies qui eut lieu en septembre 2000 entérina cette réorientation par l'adoption des « Objectifs du Millénaire »¹⁴. Ces objectifs prévoient une réduction de 50 % de l'extrême pauvreté à l'échéance 2015 à travers de nouveaux partenariats. Afin d'être soutenus, les pays les plus pauvres devraient désormais, en associant leurs sociétés civiles, mettre en place des programmes nationaux de lutte contre la pauvreté. Ces programmes, présentés dans les Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) devraient être « le produit du consensus des acteurs locaux autour des stratégies de développement » (Cling & coll., 2002; Pirotte, 2007).

¹⁴ « Nous demandons à la société civile, c'est-à-dire aux organisations non gouvernementales, aux associations bénévoles et aux fondations, au secteur privé et aux autres parties prenantes concernées, à l'échelon local, national, régional et mondial, d'accroître sa contribution à l'effort de développement des pays ainsi qu'à la réalisation des objectifs du millénaire d'ici à 2015 et, en tant que gouvernements, nous nous engageons à associer ces parties prenantes à notre action. » (Point 17 du rapport de la 65e Assemblée générale des Nations Unies, 2010).

Hormis le Sommet du millénaire, à partir de la fin des années 1990 et le début des années 2000, divers rencontres et accords internationaux contribuèrent à rendre les environnements nationaux des pays africains plus propices à l'écllosion des activités des ONG de développement. Sans chercher à les citer tous, nous allons nous contenter de mentionner quelques exemples. En premier lieu, les Accords ACP-UE¹⁵ de Cotonou en juin 2000 soulignèrent à plusieurs reprises l'importance d'une « société civile active et organisée ».

« La participation : outre l'État en tant que partenaire principal, le partenariat est ouvert aux parlements ACP, aux autorités locales des États ACP et à différents types d'autres acteurs, en vue de favoriser la participation de toutes les couches de la société, du secteur privé et des organisations de la société civile à la vie politique, économique et sociale. » (Article 2, p.17, juin 2000)

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005, signée par plus de 135 pays et plusieurs organisations internationales, mit, quant à elle, l'accent sur « l'appropriation du développement » par tous les acteurs concernés.

« Les pays partenaires s'engagent à [...] assurer la conduite de la coordination de l'aide à tous les niveaux et des autres ressources affectées au développement, en consultation avec les donateurs et en encourageant la participation de la société civile et du secteur privé. » (Point 14, p.4)

Par ailleurs, le Plan d'action d'Accra en 2008, puis le forum de Busan en 2011 confirmèrent la centralité de l'implication des acteurs des OSC dans les activités de développement aux yeux des bailleurs et des pays signataires.

« Nous reaffirmons notre engagement auprès des OSC, considérées comme de véritables acteurs indépendants du développement produisant des efforts complémentaires de ceux des pouvoirs publics et du secteur privé. Nous avons un intérêt commun à nous assurer que la contribution potentielle des OSC au

¹⁵ Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) d'une part, et ceux de l'Union européenne (UE) d'autre part.

développement est pleinement mobilisée. » (Plan d'action d'Accra, 2005, point 20, p.5)

Au sein de ces divers accords, une place importante fut spécifiquement accordée à la participation des femmes dans la définition et la mise en œuvre des politiques.

Désormais, la principale priorité des programmes de développement fut de faire participer les « laissés-pour-compte » des politiques passées non seulement dans la mise en œuvre des projets, mais aussi dans leurs conceptions et leurs évaluations. En ce qui concerne le rôle des États, une plus grande place leur fut à nouveau attribuée dans les opérations de développement. Ainsi, à la « bonne gouvernance » des années 1990, s'ajouta la « co-gouvernance » des années 2000 (Pirotte, 2007). La quasi-totalité des agences publiques et privées de développement et des institutions bilatérales et multilatérales adoptèrent la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté et réorientèrent leurs programmes dans ce sens. Comme le rappelle si bien Atlani-Duault (2005), après le « mythe de l'État » des années soixante-dix, et le « mythe de l'État plus le marché » des années quatre-vingt, l'on est désormais dans le « mythe de l'État, du marché et de la société civile ». Il s'agit donc d'un nouveau contexte international qui imposait dès lors une contrainte d'implication des OSC aux pays qui voudraient bénéficier de l'aide au développement; contrainte qui au niveau local constitua à partir des années 2000 une opportunité de consolidation de l'influence des ONG et des acteurs qui les dirigent.

1.2.2 Les contextes internes au Bénin et au Togo

Au Bénin, dans la lignée d'un rouage démocratique bien huilé, le président Kérékou après deux nouveaux mandats à la tête du pays fut succédé en 2006 par Yayi Boni. Au Togo, fort de son contrôle sur le pays, le président Eyadema après avoir modifié la constitution

togolaise en 2002, garda le pouvoir pour un troisième mandat consécutif lors des élections de 2003. En février 2005, après 38 années passées à la tête du pays, le président Eyadema Gnassingbé mourut au pouvoir. Après une nouvelle période de flou politique et de contestations, Eyadema fut remplacé par son fils, l'actuel président Faure Gnassingbé.

En ce qui a trait aux politiques nationales de développement, s'appuyant sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), et sur recommandation des bailleurs de fonds et des institutions internationales, le Bénin adopta son premier document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) pour la période 2003-2005, et ensuite une stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP) pour la période 2007-2009 puis pour la période 2011-2015. Comme le SCRP en cours le note, la participation de la société civile est au cœur de la conception des nouvelles politiques.

« La présente stratégie (SCRP 2011-2015), qui couvre le quinquennat 2011-2015, est le résultat d'un large processus participatif qui a associé étroitement, à chacune des étapes, l'Administration publique, les opérateurs économiques et la société civile¹⁶. » (p.13)

Le Togo, après le décès d'Eyadema, renoua progressivement avec la communauté internationale. Avec ce nouveau soutien des institutions internationales, le pays adopta un DSRP intérimaire en 2008, avant l'adoption du DSRP complet pour la période 2009-2011, puis pour la période 2013-2017, le DSRP II dénommé SCAPE (Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi). Dans le SCAPE, il est notamment mentionné :

« Aussi, le Gouvernement accorde-t-il une importance à la promotion d'un développement participatif comme un moyen d'implication de tous les acteurs du développement dans la gestion des affaires publiques. C'est à ce titre que les organisations de la société civile sont représentées à tous les niveaux du

¹⁶ Stratégie de Croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP 2011-2015), République du Bénin, 1er déc. 2010.

Dispositif institutionnel de coordination, de suivi et de l'évaluation des Politiques de Développement [...] ¹⁷. » (p.94)

Avec les changements survenus, les acteurs des sociétés civiles furent encouragés, du moins officiellement et légalement, à s'engager dans la conception et la mise en œuvre du développement national, et ce avec un accent particulier sur certaines thématiques.

1.2.3 Les acteurs de la société civile au cœur des activités de développement

Aujourd'hui dans la plupart des pays africains, la société civile, dont sa composante la plus visible les ONG, se voit conférer le rôle de représentant des populations pauvres et est devenue « un rouage indispensable des politiques de développement » (Pirotte, 2007, p.70). Les OSC sont censées être plus à l'écoute et mieux connaître les besoins des populations, surtout celles les plus démunies. L'on observe ainsi un « nouveau type de leader » externe aux circuits traditionnels de pouvoir, et qui est légitimé auprès des principaux bailleurs de fonds comme capable de mener des activités de développement auprès des populations locales. Cet acteur se défend de mieux connaître et comprendre les besoins des populations qu'il représente. Dans le schéma « bailleurs de fonds/populations bénéficiaires », les ONG se sont positionnées donc comme des liens entre deux mondes différents sur les plans culturel, géographique, linguistique, etc. (Bierschenk, Chauveau, & Olivier de Sardan, 2000). Les acteurs dans ces organisations articulent les voix des « sans-voix » et transmettent les besoins de ces derniers aux bailleurs de fonds et autres décideurs au sein des institutions nationales et internationales.

¹⁷ Second Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE 2013-2017), République togolaise, adopté le 29 août 2013.

Avec l'explosion de leur nombre, accompagnée par une « africanisation » du secteur (Hearn, 2007), ces acteurs ont vu leur influence s'accroître énormément sur la scène sociopolitique des pays concernés. Par ailleurs, les ressources gérées par les ONG en Afrique sont passées de moins d'un milliard de dollars en 1990 à presque 3.5 milliards de dollars à la fin de la décennie, pratiquement le cinquième de toute l'aide extérieure accordée au continent, et ceci à un moment où le volume total de l'aide à l'Afrique est en diminution, 11 % de moins entre 1994 et 2001 (Chege, 1999; Michael, 2004). Le flux d'argent géré par ces organisations est donc devenu très important comparé aux budgets des pays dans lesquels elles interviennent, même si la « manne financière » s'éclate en petites « miettes » à cause du nombre important d'intervenants. Poussées non seulement par ce soutien financier, mais aussi par la frustration des populations contre leurs gouvernements et les ouvertures démocratiques des dernières décennies, les acteurs au sein des organisations de développement en Afrique sont devenus un contrepuvoir important face aux États africains, avec pour conséquence une réorganisation des relations de pouvoir dans la région (Michael, 2004).

Bien qu'il soit difficile de dresser un inventaire précis du nombre d'organisations de la société civile (OSC) au Bénin et au Togo, une confrontation de diverses sources documentaires et de la littérature sur le sujet permet d'avoir une idée de l'évolution de ce nombre. Au Bénin, les statistiques en matière de créations d'associations s'alignent sur l'histoire sociopolitique du pays et sur celle des grandes stratégies de développement. Si l'on se réfère à l'enregistrement officiel des associations, de 1958 à 1971 le nombre annuel d'associations créées oscille entre 40 et 50 avec un pic de 73 en 1960, année d'indépendance. Ce nombre a ensuite continuellement décliné durant le régime monopartite jusqu'à descendre à zéro en 1980. À partir de 1989, avec la libéralisation économique puis politique et les PAS, l'on note une montée avec 43 créations,

puis une montée exponentielle du nombre en 2002 avec 2218 nouveaux enregistrements (Mestre & Tomety, 2004). En 2002, selon l'annuaire publié par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'on décomptait 1155 ONG au Bénin, et en 2008, le nombre total des OSC était estimé à plus de 6000 (PARTICIP, 2008). Au Togo, pour ce qui est des ONG, alors qu'en 1990 on en dénombrait environ 67 (Gogué, 1991, p.100), ce nombre fut estimé à 415 en 2006 (CIVICUS, 2006), soit une augmentation de plus de 500 %.

Malgré les critiques sur leur légitimité (Cling & coll., 2002; Eberlei, 2007; Rist, 2007c; Tommasoli, 2004), les organisations de la société civile en Afrique sont devenues une force avec laquelle toutes les parties prenantes au développement doivent compter. Comme il ressort de l'analyse ainsi présentée, leur émergence en Afrique, à partir des années 1990, est intimement liée aux injonctions internationales en matière de développement. Après avoir pris formellement corps dans la décennie 1990, ces organisations ont vu leur position consolidée avec les Objectifs du millénaire pour le développement dans les années 2000. Cependant, cette émergence ne se limite pas à ce seul facteur. En effet, les facteurs explicatifs de l'ascension des acteurs de la société civile sur la scène du développement dans la région sont aussi bien d'ordres politiques qu'économiques et sociétaux, et ils dépendent de dynamiques à la fois nationales et internationales. Il est donc important de noter que malgré cette histoire internationale commune, il existe des différences nationales et une hétérogénéité de situations locales. Au-delà des grandes politiques internationales de développement, les particularités nationales comme la colonisation, les indépendances et les différences entre les processus démocratiques ont entraîné des variations à travers le continent (Howell & Pearce, 2001). Comprendre ces particularités nécessite de prendre en compte les situations sociopolitiques et historiques qui ont façonné la vie associative et sociale dans les pays. C'est ce que tente justement de faire la présente

recherche en s'intéressant spécifiquement aux acteurs de la société civile œuvrant dans le champ du développement au Bénin et du Togo.

Chapitre 2: POSITIONNEMENT THÉORIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Sur le plan théorique, cette thèse se positionne à la rencontre de la perspective orientée vers l'acteur en socioanthropologie du développement (Olivier de Sardan, 2001, 2005), du paradigme des parcours de vie (Giele & Elder, 1998; Lalive d'Epina & coll., 2005) et de la sociologie de l'individuation (Martuccelli, 2004). Ces approches ont en commun le fait qu'elles partent de l'individu et de ses capacités actanciennes tout en intégrant dans les analyses les contextes sociohistoriques et les structures au sein desquels évolue l'acteur. Notre cadre théorique se trouve également enrichie par les particularités que chacune de ces perspectives apporte. D'une part, la perspective orientée vers l'acteur en socioanthropologie du développement nous offre des outils pour appréhender l'intermédiation dans les activités de développement. D'autre part, la sociologie de l'individuation, à travers ses concepts d'épreuves et d'expérience, nous aide à établir le lien entre les niveaux macro et micro, et à mieux appréhender les épreuves collectives à partir des expériences individuelles des intermédiaires. Enfin, le paradigme du parcours de vie permet de replacer les stratégies et expériences des intermédiaires dans les temps biographiques et historiques. Le présent chapitre se propose dans un premier temps de présenter chacune de ces perspectives, puis de faire le point sur les principaux concepts au centre de la thèse. Enfin, la dernière section du chapitre sera consacrée à la présentation des questions qui ont guidé notre recherche.

2.1 LE CADRE THÉORIQUE

2.1.1 La perspective orientée vers l'acteur en socioanthropologie du développement

2.1.1.1 Les logiques des acteurs dans les projets de développement

L'évolution du champ des activités de développement a été le fruit d'une influence mutuelle entre la recherche scientifique et les actions concrètes menées sur le terrain. En sciences humaines, les premières analyses scientifiques du développement prenaient des approches macro et structurelles qui s'intéressaient aux conditions sociohistoriques du développement – théorie de la modernisation – (Rostow, 1963), ou aux rapports de dépendance que les pays sous-développés de la périphérie entretiennent avec les pays dits « développés » — théorie de la dépendance – (Amin, 1973; Cardoso, 1978). Subséquemment, alors que certaines études, surtout socioanthropologiques, ont souligné l'exclusion des groupes sociaux dominés, et la non-prise en compte par les théories précédentes des savoirs locaux, particulièrement ceux provenant des ruraux, et des plus pauvres (Belloncle, 1982; Chambers, 1983; Ela, 1982; Hobart, 1993; Lipton, 1977), d'autres auteurs se sont focalisés sur le « discours du développement » comme objet d'étude en se donnant comme visée de le déconstruire (Escobar, 1995). Toute cette littérature a eu le mérite d'illustrer l'importance d'intégrer dans les analyses les éléments tels que l'histoire, les cultures et savoirs locaux, les institutions, les flux financiers internationaux, les dynamiques sociales nationales, ou les rapports de pouvoir entre pays (Amin, 1973; Chambers, 1983; Moore, 1963). Pourtant, au fil des années, plusieurs auteurs notent des faiblesses importantes dans ces diverses approches. Ces auteurs relèvent par exemple que certaines des approches précédentes valorisent avec excès les savoirs des populations locales, et d'autres se limitent dans la dénonciation des pratiques et surtout des discours de la

« configuration développementiste » (Olivier de Sardan, 2001). En outre, que ce soient les théories de la modernisation, de la dépendances, ou leurs critiques, ces approches ne laissent que peu de place aux logiques, stratégies et pratiques des acteurs, aussi bien au sein des populations récipiendaires qu'à l'intérieur des institutions internationales, et plusieurs parmi elles se basent sur des théories le plus souvent normatives (Atlani-Duault, 2009; Olivier de Sardan, 2001).

À partir des années 1970, pourtant, plusieurs chercheurs commencent par s'intéresser au rôle de l'acteur dans les activités de développement en Afrique. D'abord, cela peut s'expliquer par l'évolution de la pensée théorique dans les sciences sociales, au sein desquelles les métathéories systémiques furent de plus en plus remises en cause par des thèses qui défendent la nécessité de prendre en compte les actions individuelles et les interactions (Crozier & Friedberg, 1977; Giddens, 1979; Mills, 1959; Touraine, 1965). Aussi, plusieurs auteurs et professionnels du champ du développement se sont rendus compte que, quel que soit le contrôle établi par les États et les institutions de développement, les changements sociétaux ne se produisent pas automatiquement; et que l'aboutissement d'un projet de développement dépend aussi en grande partie des actions des bénéficiaires au niveau local. C'est ainsi que des auteurs comme Long ont commencé par plaider pour une perspective analytique du développement orientée vers l'acteur, qui prendrait en compte non seulement les structures et idéologies en jeu, mais aussi les processus par lesquels des individus et groupes gèrent les changements dans leurs environnements (Long, 1977). S'inspirant entre autres d'Anthony Giddens (1979, 1987), Long souligne que l'analyse doit chercher à :

« [...] comprendre par quels processus les interventions extérieures pénètrent la vie des individus et des groupes concernés et s'incorporent ainsi aux

ressources et aux contraintes des stratégies sociales qu'ils développent. Ainsi, les facteurs dits "externes" deviennent "internalisés" et prennent un sens complètement différent pour différents groupes d'intérêts ou pour différents acteurs individuels » (Long, 1994, p.14).

Parallèlement aux travaux de Long et de ses disciples, des auteurs réunis autour de l'Association euroafricaine pour l'anthropologie du changement social et du développement (APAD), notamment Olivier de Sardan, Bierschenk et Chauveau, publient plusieurs recherches socioanthropologiques dans lesquelles ils défendent également une approche analytique du développement qui part de l'acteur en se fondant sur « l'imbrication des logiques sociales ». Influencée par les écrits de l'École de Manchester (notamment Max Gluckman, Georges Balandier et Clyde Mitchell), l'approche sur « l'imbrication des logiques sociales » préconise de partir des interactions sociales pour mieux appréhender le développement. Elle se démarque d'une approche « postmoderniste » qui se focalise sur une déconstruction du discours du développement, et d'un « populisme idéologique » qui idéalise les « savoirs populaires » locaux (Olivier de Sardan, 2001). Par ailleurs, si la plupart de leurs recherches privilégient l'analyse des interactions sociales dans le champ du développement, Olivier de Sardan souligne que les auteurs qui se réclament de ce courant ne « proposent pas d'orthodoxie particulière, ils ne déclinent pas un système théorique unique ou fermé » (Olivier de Sardan, 2001, p.745). Comme Bierschenk et ses collègues le précisent, ces auteurs ont toutefois en commun « un style de recherche caractérisé entre autres par la méfiance envers les dérives idéologiques de toutes natures, par l'importance accordée aux études empiriques sous forme de travail de terrain intensif » (Bierschenk et al., 2000, p.8).

Dans la lignée des travaux d'Olivier de Sardan et de ses collègues, la présente thèse s'inscrit dans cette approche qui part de l'acteur pour comprendre le champ du développement

en Afrique. L'intérêt d'une approche centrée sur l'acteur est qu'elle permet de prendre en compte la dynamique du jeu des acteurs dans la mise en œuvre des programmes et projets de développement. En effet, les populations africaines ne sont pas juste des « réceptacles passifs » qui ne font que s'aligner sur les grandes orientations décidées « au sommet ». Comme le note Robertson, « en tant que sociologues, nous avons consacré une plus grande importance aux projets officiels, cependant, nous sommes restés largement ignorants des innombrables combines à travers lesquelles les personnes ordinaires cherchent à se concilier avec un présent insatisfaisant ou un futur peu prometteur » (1984, p.187). Les politiques de développement conçues ne sont donc pas calquées telles quelles par les populations locales. Au contraire, ce sont des acteurs qui internalisent et réinterprètent les programmes de développement dans des domaines variés comme la santé, l'éducation, ou la lutte contre la pauvreté (Ridde, 2011). Ce sont ces pratiques que De Certeau (1990) appelle les procédures, tactiques de résistance et ruses subtiles du consommateur.

Les auteurs dans cette perspective s'inscrivent donc dans une « tradition antidéterministe » et tiennent compte du « potentiel créatif des individus et des groupes agissant face aux limitations sociales » (Strauss, 1992, p.270). L'adaptation en matière de changement social, les « aspects manipulateurs » et « débrouillards » offensifs ou défensifs du comportement de l'acteur, ainsi que les différentes ressources utilisées doivent être au centre de l'analyse (Olivier de Sardan, 2001, p.748). Pour Olivier de Sardan, s'intéresser aux logiques des acteurs permet :

« d'éviter de prendre les agrégats produits par les sciences sociales (sociétés, culture, ethnie, classe sociale, système de parenté, mode de production, catégorie socioprofessionnelle, etc.) pour des sujets collectifs dotés de

volition, et pare aux risques de substantialisation et de déterminisme inhérents à la manipulation de tels concepts » (Olivier de Sardan, 1995a, p.51).

Comme Lewis et Mosse (2006) le soulignent, il est important de comprendre la différence qui existe entre, d'une part, les objectifs formels des gouvernements et agences de développement et, d'autre part, les buts poursuivis par les acteurs à différents niveaux de l'organisation. Tout cela sous-entend donc que l'acteur dispose d'une marge de liberté, même dans les situations les plus contraignantes. Aussi, partir de l'acteur, ne veut pas dire rejeter les influences structurales (rapport de production, marché mondial, relations nord-sud, etc.). Sur ce point, Olivier de Sardan (1995a) rappelle justement qu'holisme et individualisme, lorsqu'ils ne sont pas idéologiques, mais méthodologiques, n'ont rien d'incompatible et peuvent être combinés. Cela n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'« agency » de Giddens et sa conception de la dualité entre l'acteur et le système (Giddens, 1979, 1987). Aucun projet de développement ne recouvre totalement tous les aspects d'un environnement donné; il existe toujours des « zones d'incertitude » (Crozier & Friedberg, 1977) que les acteurs mettent à profit pour avancer leurs intérêts. Selon le contexte et les règles établies, ainsi que les ressources à la disposition des différents acteurs, ces derniers disposent de capacités plus ou moins élevées qui leur permettent de « négocier » leurs positions. Sur le terrain, les activités de développement sont donc influencées par des acteurs qui sont différents sur divers aspects.

« Les acteurs "réels", individuels ou collectifs, circulent entre plusieurs "logiques", choisissent entre diverses normes, gèrent de multiples contraintes, sont aux confluents de plusieurs rationalités, et vivent dans un univers mental et pragmatique tissé d'ambiguïtés et d'ambivalences, placé sous le regard des autres, quête de leur reconnaissance ou confronté à leur antagonisme, et soumis à leurs influences multiples » (Olivier de Sardan, 1995a, p.51).

2.1.1.2 Les « intermédiaires locaux en développement » en Afrique subsaharienne

Les recherches en socio-anthropologie du développement orientée vers l'acteur, et particulièrement celles sur l'« imbrication des logiques sociales », se sont concentrées au départ sur les relais locaux dans les activités de développement, surtout en milieu rural. Ces relais locaux, ou « courtiers en développement » sont des « acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de ce que l'on appelle communément "l'aide au développement" » (Olivier de Sardan, 1995a, p.211). Si dans les années 1990 diverses publications se sont intéressées à ce phénomène (Bierschenk, 1991; Bierschenk & Olivier de Sardan, 1993; Blundo, 1995), l'un des ouvrages phares sur le courtage en développement est une collection d'études de cas publiée en 2000 et regroupant une quinzaine d'auteurs : Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets (Bierschenk & coll., 2000). Dans ces études de cas, menées principalement en Afrique de l'Ouest francophone, les auteurs abordent des questions relatives aux compétences des courtiers, à leurs stratégies et réseaux, et à leurs niveaux d'intervention. L'on pourrait notamment citer les travaux de Bako-Arifari (2000) et Kossi (2000) qui se sont intéressés aux logiques et stratégies des élites et cadres originaires respectivement d'une localité du Nord-Bénin et d'un village au sud-ouest du Togo; selon les auteurs, ce sont des courtiers qui utilisent leurs positions stratégiques dans diverses structures (étatiques ou non) pour acheminer des projets de développement vers leurs localités d'origine. Les articles et ouvrages publiés par les auteurs réunis autour de l'APAD ont subséquentment servi d'inspiration à plusieurs autres travaux touchant à divers aspects du développement international (Guérin & Kumar, 2007; David Lewis & Mosse, 2006; Pirote, 2011; Soriât, 2013).

Récemment, les travaux s'intéressant à la logique des acteurs en socioanthropologie du développement en Afrique se sont diversifiés en s'étendant progressivement à d'autres problématiques telles que la corruption, la bureaucratie, la décentralisation, et le système de santé. Olivier de Sardan souligne d'ailleurs à ce propos la difficulté dans le contexte africain d'isoler les interactions qui relèvent uniquement de la « configuration développementiste » de celles qui concernent d'autres domaines comme l'État ou la société civile en général (2001, 2007). Dans tous les cas, la mobilisation du concept de « courtiers en développement » s'est révélée très éclairante, car comme Lewis et Mosse (2006) le remarquent l'analyse du courtage a toujours constitué un problème pour les modèles structuro-fonctionnalistes qui n'ont pu expliquer comment des acteurs se construisent différents rôles au lieu de suivre tout simplement le préétabli normatif.

Ainsi, les analyses des activités de courtage ont permis de montrer que parmi les divers éléments qui entrent en jeu dans l'allocation de l'aide (besoins des populations, orientations internationales en matière de développement, et types d'organisation intervenant localement), les logiques et stratégies individuelles occupent une place importante. Une fois cela établi, une question essentielle a trait au processus par lequel ces intermédiaires locaux arrivent à se positionner dans ce champ comme des personnes aptes à mener à bien des projets de développement. Parmi les éléments de réponse fournis dans la littérature, l'on pourrait citer entre autres les capacités rhétoriques de ces acteurs, leurs positionnements stratégiques dans des réseaux nationaux et internationaux, ou encore leur grande familiarité avec les enjeux prioritaires, le « jargon » et les procédures des institutions internationales (Bierschenk & coll., 2000; Olivier de Sardan, 1995a; Sindzingre, 1995). Toutefois, loin d'être des facteurs qui apparaissent ex nihilo, ces capacités et réseaux se construisent tout le long du parcours des

acteurs. Dans son analyse du phénomène, Olivier de Sardan posait notamment la question, « Quels processus sociaux constituent certains acteurs africains en courtiers du développement? » (1995a, p.211). Dans cette lignée, Blundo concluait subséquemment qu'au-delà des types de structures et d'organisations dans lesquelles ils/elles évoluent, ce sont leurs trajectoires biographiques individuelles qui contribuent à forger la légitimité des individus intermédiaires ou représentants en Afrique subsaharienne (2000, p.82). C'est pour faire suite à ces interrogations et conclusions que la présente thèse fait appel à d'autres perspectives, notamment la sociologie de l'individuation et l'approche des parcours de vie.

2.1.2 La sociologie de l'individuation

S'il existe plusieurs façons d'aborder l'individu en sociologie (Martuccelli, 2005), la particularité de la sociologie de l'individuation est de « reconnaître simultanément le rôle des grands processus historiques, l'effet des positions sociales et, au travers des biographies, la complexification des aspirations à l'individualité » (Carpentier & White, 2013, p.284). Partant du constat d'un « déclin de l'idée de société » (Dubet & Martuccelli, 1998), les auteurs dans cette perspective arguent que les institutions traditionnelles (famille, école, église) ont perdu de leur « essence » et ne sont plus aussi significatifs (p.169). Au-delà d'une simple crise des institutions, Dubet et Martuccelli estiment que cette désinstitutionnalisation est une mutation profonde qui fait que « les valeurs et les normes ne peuvent plus être perçues comme des entités “transcendantes”, déjà là et au-dessus des individus » (1998, p.147). L'« idée de société » classique partait du principe que l'histoire de la société et l'histoire de l'individu étaient en relation si étroite que le rôle des individus s'arrêtait juste à « exemplifier les grands processus sociaux » (Martuccelli, 2010a, p.6). Selon ces auteurs, non seulement cette mutation remet en

cause un processus de socialisation à travers une « programmation » unique des conduites, mais elle engendre également une séparation entre la « socialisation et la subjectivation », deux processus autrefois confondus. Cela a pour conséquence un éclatement dans les parcours de vie qui ne peuvent plus être appréhendés de façon linéaire et standardisée. Au contraire, l'on fait désormais face à une « singularisation des parcours » (Martuccelli, 2010c). L'analyse sociologique doit quitter des notions comme « civilisation », « classe » ou « État-nation » pour faire de l'individu le point central des études. Pour ce faire, Martuccelli propose d'examiner les processus d'individuation.

2.1.2.1 L'individuation

L'individuation appréhende « les mécanismes sociaux de fabrication de l'individu » (Martuccelli, 2006). Dubet et Martuccelli soutiennent que la production des normes est passée du « sommet » vers le « bas », et qu'il faut accorder plus d'attention à la subjectivité et à l'expérience des individus (Dubet & Martuccelli, 1998, p.169). En effet, ne pouvant plus se référer à une « transmission harmonieuse des normes d'action » des institutions vers l'individu, selon Martuccelli, le sociologue devrait se tourner vers l'individu et au sens qu'il donne à sa trajectoire, car « désormais les changements sociaux sont mieux visibles à partir des biographies individuelles que des sociographies de groupes ou de classes sociales » (Martuccelli, 2005, p.6). Il faut noter que faire de l'individu le centre de l'analyse ne veut pas dire faire fi de l'influence des structures, des contextes et des normes. Il s'agit en fait d'« analyser la production des individus au travers des conséquences que le déploiement de la modernité exerce sur eux » (Martuccelli, 2004, p.295). Mills (1967) écrivait déjà à ce propos que l'on devrait « comprendre le théâtre élargi de l'histoire en fonction des significations qu'elle revêt pour la vie intérieure et

la carrière des individus » (p.9). C'est donc à l'intersection entre une dimension diachronique et une autre synchronique que se produisent les processus d'individuation (Martuccelli & Grégoire, 2009). Aussi, comme le précise Martuccelli, au-delà de la biographie d'un individu, en partant des récits individuels, l'objectif premier de la sociologie de l'individuation est « d'écrire une *histoire de vie collective*¹⁸» (Martuccelli, 2006, p.19).

La sociologie de l'individuation a donc une visée macrosociologique, et c'est d'ailleurs, l'une des différences entre cette perspective et certaines approches qui partent également de l'individu, notamment l'interactionnisme symbolique et l'individualisme méthodologique. L'interactionnisme symbolique de Goffman (1991) par exemple parle du « cadre social », toutefois, c'est seulement à travers les interactions entre individus, et les microstratégies que la réalité est construite. Si l'interactionnisme a le mérite d'éclairer des aspects du social autrefois négligés dans les analyses sociologiques, la sociologie de l'individuation a une visée plus globale que celle des rencontres en face à face (Martuccelli & Singly, 2012). Pour sa part, l'individualisme méthodologique de Boudon (1979) soutient que « l'atome logique de l'analyse sociologique est [...] l'acteur individuel¹⁹», tout en reconnaissant également que cet acteur « n'agit pas dans un vide institutionnel et social » (p.33). Cette approche prête une attention particulière aux acteurs, pourtant, leur singularité n'est pas prise en compte, car l'analyse présuppose une rationalité plus ou moins indifférenciée, et elle exclut le sens que les individus eux-mêmes donnent à leurs actions; ce qui fait dire à Martuccelli et Singly (2012) que l'« individualisme méthodologique de Boudon repose sur une conception de "l'individu en général", laissant de côté les différences individuelles » (p.84).

¹⁸ Italiques de l'auteur

¹⁹ Personne ou unité collective

L'analyse des processus d'« individuation » tient compte de l'« individualisation »; il est toutefois important de faire la différence entre les deux, car l'individuation désigne un processus historique plus large que la différenciation croissante dans les parcours personnels à laquelle fait référence l'individualisation. Comme Martuccelli le note, il faut « à la fois reconnaître la singularisation des trajectoires à l'œuvre (l'« individualisation ») et être capable de montrer de quelle manière les dissimilitudes éprouvées entre les situations communient néanmoins autour de quelques grands processus structurels (l'individuation) » (Martuccelli, 2004, p.312). Pour Martuccelli, l'individuation est un processus qui doit être appréhendé selon trois axes (Carpentier & White, 2013). Le premier axe est historique et a trait aux grands courants de sociétés anciens comme nouveaux (guerres, mouvements sociaux, mondialisation, etc.), qui d'ailleurs sont désormais moins analysables en eux-mêmes qu'à travers leurs effets sur les individus. Sur le second axe, l'attention est portée sur les structures collectives qui influencent les conduites individuelles. Toutefois, avec la crise des structures sociales, Martuccelli propose d'appréhender les places sociales à partir de deux registres, « les positions structurelles » et « les états sociaux »²⁰ (Martuccelli, 2006). Le troisième axe d'analyse de la sociologie de l'individuation est la trajectoire individuelle. C'est à travers sa trajectoire que l'acteur intègre tous les autres éléments et donne sens à sa vie. Ce qui intéresse donc le sociologue de l'individuation à ce niveau c'est « l'inscription concrète sur les trajectoires et sur les vies individuelles des grandes fractures sociales » (Martuccelli, 2009, p.26). Comment se fait alors l'intégration du social? Comment articuler acteur et système, problèmes personnels et structures sociales? Pour Martuccelli, l'on ne peut plus faire de corrélations directes entre une vision

²⁰ Il distingue cinq grandes positions structurelles (les dirigeants, les compétitifs, les protégés, les précaires et les exclus) et quatre états sociaux (la bulle, la niche, la digue, et le bouclier)

macrosociologique et ses effets microsociologiques (Martuccelli, 2009). Cette articulation se fait à l'aide d'un opérateur analytique, la notion d'« épreuve ».

2.1.2.2 Épreuves et évènements

Alors que l'évènement est un imprévu qui se rapporte au parcours individuel (Martuccelli, 2006), les épreuves sont « des défis historiques, socialement produites, culturellement représentées, inégalement distribuées, que les individus sont obligés d'affronter au sein d'un processus structurel d'individuation » (Martuccelli & Singly, 2012, p.79). L'épreuve est la notion centrale autour de laquelle s'est développée la sociologie de l'individuation; et dans ce cadre, l'analyse du processus d'individuation prête plus attention aux évènements de la vie qui sont éventuellement liés à une épreuve. Certes, les épreuves sont communes à un groupe ou à une société, toutefois, elles ne se matérialisent pas de la même manière dans les trajectoires individuelles, et ces individus y répondent de façon singulière. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire dans l'analyse des processus d'individuation de tenir compte des deux axes diachronique et synchronique. Plus encore, si « la succession et la nature des épreuves ne sont nullement fortuites ou arbitraires dans une société et à un moment historique donné », « les manières dont elles s'articulent entre elles, dont elles s'inscrivent séquentiellement dans une trajectoire personnelle, présentent des contours bien plus ouverts et contingents » (Martuccelli, 2006, p.21). Ainsi, « l'axe proprement diachronique doit également, en rejoignant ainsi progressivement des problèmes proprement synchroniques, interpréter à l'horizon d'une vie – ou d'une génération – les conséquences de quelques grandes transformations historiques » (Martuccelli, 2004, p.297).

Dans le cadre de cette recherche, nous pensons donc que pour comprendre, du point de vue de l'acteur, le processus qui le conduit à s'engager dans des activités d'intermédiation, il est important d'analyser l'expérience qu'il fait des épreuves qui se présentent à lui, et ainsi de prêter attention au travail de construction identitaire que l'acteur fait sur lui-même. Si nous prenons l'épreuve du travail par exemple, à un moment historique donné (1980 – 1990), divers éléments contextuels (les programmes d'ajustement structurel, les transitions démocratiques, etc.) ont substantiellement modifié les contours de cette épreuve dans les pays africains en accroissant notamment les taux de chômage des jeunes (Calvès & Schoumaker, 2004). D'autres épreuves liées aux institutions (famille, école, etc.) ou au lien social (rapport au collectif) ont également connu des mutations au cours des récentes années en Afrique subsaharienne (Calvès & Marcoux, 2007; Marie, 1997). Comprendre donc l'articulation entre ces différentes épreuves et leurs inscriptions dans les trajectoires individuelles (ici les intermédiaires), ainsi que le sens que les acteurs donnent à ces expériences constituent des portes d'entrée pour mieux appréhender le champ du développement et partant les sociétés dans les pays qui nous intéressent. Plus encore, parce qu'elle touche à presque tous les aspects de la vie de l'individu, la « configuration développementiste » en Afrique constitue un milieu par excellence pour observer, d'une part, ce lien entre histoire et biographie, et d'autre part, les stratégies mises en œuvre par les individus pour répondre aux épreuves auxquelles ils font face. Les professionnels des ONG en développement, à travers les activités qu'ils accomplissent, recherchent une certaine « réalisation de soi » ou une « affirmation de soi ». Ces processus de construction de soi peuvent permettre de mieux appréhender les diverses épreuves qu'ils traversent, et qui sont communes au reste des sociétés dans lesquelles ils évoluent.

Martuccelli souligne aussi que les processus d'individuation varient selon les contextes nationaux et les périodes historiques (Martuccelli & Singly, 2012). Les comparaisons entre le Bénin et le Togo, et entre deux générations d'intermédiaires permettront de voir dans quelle mesure cela s'applique à notre objet d'étude. Aussi, malgré l'existence de multiples mécanismes de constructions de l'individu, afin d'être opérationnelles, Martuccelli suggère que les analyses se limitent aux mécanismes jugés pertinents dans le cadre historique et social étudié (Martuccelli, 2009). Enfin, la sociologie de l'individuation prend en compte les divers univers ou « cercles sociaux » (Martuccelli & Singly, 2012; Georg Simmel, 1981) dans lesquels l'individu évolue. Dans la construction de soi, l'individu navigue et fait appel aux différents cercles auxquels il appartient (famille, travail, amitié, école, etc.). L'on ne peut donc analyser la trajectoire professionnelle d'un individu en faisant fi d'autres trajectoires, et des influences et tensions réciproques entre ces diverses appartenances; telle est d'ailleurs l'approche adoptée dans cette thèse. En somme, à la place d'une articulation organique entre acteur et système, cette perspective opte pour une analyse inductive des processus d'individuation observés concrètement sur le terrain à travers les expériences des individus face aux épreuves historiques. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la sociologie de l'individuation privilégie l'analyse qualitative des entretiens de récit de vie.

2.1.3 L'approche des parcours de vie

2.1.3.1 Construction d'un paradigme

Le paradigme des parcours de vie s'est développé à l'intersection de différentes traditions de recherche, recouvrant aujourd'hui divers champs épistémologiques et méthodologiques. Cette perspective théorique peut être définie comme :

« L'étude interdisciplinaire du déroulement de la vie humaine (ontogenèse humaine), c'est-à-dire l'analyse et l'intégration dans un cadre théorique commun des interactions et interdépendances entre : (a) les processus développementaux biologiques et psychologiques; (b) le contexte sociohistorique et les dynamiques qui l'affectent, ainsi que ses médiations institutionnelles, dont en particulier les modèles de parcours de vie comme formes de régulation sociale; et (c) les parcours de vie individuels qui se développent dans le cadre des contraintes et des possibilités délimitées par (a) et (b), cela en fonction des ressources propres à chaque individu, du travail de réflexivité qu'il opère et de son "identité narrative" propre » (Ricoeur, 1985; cité par Lalive d'Epinay 2005a, p.197).

Les cinq volumes de « The Polish Peasant in Europe and America » (1918 – 1920) de Thomas et Znaniecki constituent l'une des œuvres précurseurs de ce paradigme. Il faudrait également noter en 1961 une publication majeure, « Les enfants de Sanchez : autobiographie d'une famille mexicaine » de l'anthropologue américain Oscar Lewis. Dans l'introduction, Lewis présente notamment la méthode qu'il utilise dans la recherche comme :

« [...] une nouvelle technique par laquelle chaque membre de la famille raconte sa propre histoire dans les termes qui lui sont propres. Cette méthode nous donne une vision cumulative, multiple et panoramique de chaque individu, de la famille dans son ensemble et de nombreux aspects de la vie du prolétariat mexicain » (O. Lewis, 1963).

Cependant, c'est avant tout au sein des chercheurs qui s'intéressent au vieillissement (« aging ») en Amérique du Nord qu'apparaissent les premières conceptualisations du parcours de vie en sociologie (Elder & coll., 2003). Au début des années 1960, le sociologue américain Leonard Cain (1964) aborde pour la première fois le « parcours de vie » en tant que concept sociologique. Même s'il reste dans une approche fonctionnaliste, en parlant du « statut d'âge » comme un système permettant d'établir un ordre et un caractère prévisible au parcours de vie, Cain argue que les institutions ne déterminent pas totalement le devenir de l'individu. Mais c'est surtout à Glenn Elder (1974) que l'on doit les travaux fondateurs de l'approche des parcours de vie en sociologie. Partant de deux enquêtes longitudinales lancées à la fin des années 1920 sur

des enfants de Berkeley et Oakland en Californie, Elder publie ce qui deviendra un classique dans le domaine, « Children of the Great Depression : Social Change in life experience ». Avec Cain, Elder et d'autres encore, l'âge n'est plus appréhendé uniquement en terme biologique. Ils font de plus en plus référence aux notions de « trajectoire » et de « transition » avec des analyses qui intègrent les aspects aussi bien biologiques que les dimensions psychologiques et sociales de l'âge. Avec les mutations sociétales, l'apport de la sociologie francophone, et l'évolution des perspectives sociologiques en général, l'on note en plus l'apparition de nouveaux courants qui s'éloignent d'une approche linéaire et standardisée des parcours de vie.

La « découverte » de l'approche du parcours de vie dans la sociologie francophone, après la « crise de la sociologie » qui a fait suite aux événements de mai-juin 1968, fut en effet un tournant important dans la construction du paradigme en France. Avec l'incapacité des « grands systèmes idéologiques » et des « interprétations globales » de la société de rendre compte des changements sociaux (Heinritz & Rammstedt, 1991), les sociologues, notamment Bertaux (1976), proposent la thèse d'une « approche biographique ». Tout comme Giddens (1979, 1987), Bertaux et Bertaux-Wiame pensent que « ce sont souvent des déterminations socioculturelles qui s'expriment à travers des décisions en apparence purement individuelles, et qu'inversement, derrière la reproduction parfaitement prévisible de formes sociales on trouve souvent une initiative individuelle sans laquelle il n'y aurait pas eu reproduction » (Heinritz & Rammstedt, 1991, p.352).

Au-delà de sa contribution théorique, Bertaux a également eu un apport sur le plan méthodologique. D'une part, critiquant les premiers travaux utilisant la biographie, Bertaux recommande de faire la différence entre la narration qu'une personne fait de sa vie (récit de vie)

et la vie elle-même (histoire de vie), et d'éviter une « idéologie biographique » qui considérerait la vie comme une entité linéaire et cohérente (Bertaux, 1976; Heinritz & Rammstedt, 1991). Ce fut d'ailleurs le sujet des remarques faites, bien plus tard, par Bourdieu dans « L'illusion biographique »²¹. En outre, la littérature sociologique s'enrichit d'analyses portant non seulement sur la « marge de manœuvre » dont dispose l'acteur (Crozier & Friedberg, 1977), mais aussi sur les processus d'individualisation au sein d'une modernité dite « avancée » (Beck, 2001 [1986]; Lash, 2002). Il devient alors difficile à ceux qui s'inscrivent dans la perspective du parcours de vie d'ignorer l'aspect « agency » dans leur analyse. En somme, « Les individus ne peuvent plus être considérés comme des sujets stables et immuables, mais plutôt comme des identités aux multiples visages et capables de se détourner d'une destinée non souhaitée » (Carpentier & White, 2013, p.282). L'acteur possède une capacité d'ajustement croissante, et les conduites ne s'inscrivent plus nécessairement dans des catégories prédéfinies. Par exemple, avec les changements sociétaux, la trajectoire professionnelle ne se décrit plus en trois étapes clairement définies (formation, travail, retraite). On assiste alors à des analyses qui intègrent l'hétérogénéité des trajectoires individuelles, ainsi que la capacité de l'individu à faire des choix, et à se construire tout le long de son parcours une stratégie plus ou moins consciente (Elder, 1994, 1998).

D'autre part, s'inspirant de la théorisation ancrée, Bertaux prône un recueil des récits de vie qui se fasse d'une manière inductive jusqu'à saturation afin de faire ressortir les concordances dans les rapports sociaux (Bertaux, 1976). Cette démarche permet à son avis

²¹ Bourdieu écrivait notamment qu'« [e] ssayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'évènements successifs sans autre lien que l'association à un "sujet" dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations» (Bourdieu, 1986c, p.71).

d'accroître la validité et le pouvoir de généralisation des interprétations du chercheur. La question fondamentale est donc du ressort du « comment » et non du « pourquoi », « il faut élucider », « ne pas chercher à prouver, à démontrer », dit Bertaux (1976, p.224); et pour cela, il faut une description en profondeur des processus et des contextes. Glen Elder aux États-Unis, Daniel Bertaux et Christian Lalive d'Épinay en Europe sont aujourd'hui les chercheurs qui ont fait le plus avancer la théorie de l'approche des parcours de vie d'un côté et de l'autre de l'Atlantique. Les principes fondamentaux du paradigme que nous allons présenter dans les paragraphes suivants se fondent sur leurs écrits.

2.1.3.2 Les grands principes

Malgré certaines divergences dans les définitions et termes utilisés, un ensemble de principes fondamentaux constituent le point de départ de la plupart des analyses théoriques et empiriques se situant au sein du paradigme des parcours de vie (Giele & Elder, 1998; Lalive d'Épinay, 2005; Marshall & Mueller, 2003). En premier lieu, *le principe de la localisation temporelle et spatiale de l'individu ou de l'enchâssement sociohistorique* implique que les trajectoires de vie des individus sont imbriquées dans, et façonnées par, les périodes et places historiques qu'ils traversent tout le long de leurs vies²². Ainsi, un même évènement affecterait différemment les individus selon le temps et le lieu où ils vivent. L'on pourrait ainsi concevoir que des transformations qui ont touché plusieurs pays à un moment donné pourraient être ressenties de diverses manières selon des contextes nationaux variés. Par exemple, les transitions démocratiques en Afrique impacteraient différemment les trajectoires des individus

²² «The life course of individuals is embedded in and shaped by the historical times and places they experience over their lifetime. » (Marshall & Mueller, 2003, p.9)

selon leurs pays ou leurs générations. À partir de ce principe, nous pouvons également faire l'hypothèse selon laquelle l'évolution des normes et des valeurs relatives aux rôles et aux attributs liés au genre a une influence sur les trajectoires des femmes dans le temps. Ensuite, *le principe d'intégration sociale* sous-entend que les vies des individus sont interdépendantes et influencées par d'autres parcours mis en évidence à travers les réseaux de relations. Ainsi, les parcours des individus sont marqués par les divers réseaux qu'ils créent et entretiennent tout le long de leurs vies. L'on pourrait en conséquence s'attendre à ce que les trajectoires professionnelles des intermédiaires soient influencées par des personnes de leurs entourages, notamment dans leurs familles ou dans leurs réseaux amicaux et professionnels. Un troisième principe établit que la vie doit être abordée comme un *phénomène multidimensionnel*. Il faudrait donc dans l'analyse tenir compte de divers aspects de la vie d'un individu, car il existe une interdépendance entre les diverses trajectoires (familiale, professionnelles, etc.) qui constituent le parcours d'une vie. À titre illustratif, une naissance ou un mariage pourrait entraîner un changement de trajectoires sur le plan professionnel. De la même manière, une série d'opportunités dans la trajectoire professionnelle pourrait impacter les choix effectués par l'individu dans sa vie familiale ou dans sa trajectoire éducationnelle. Enfin, le paradigme des parcours de vie considère que le développement humain est *un processus de toute une vie*. Ainsi, la vie est constituée d'une série d'évènements, et un évènement dans la vie d'un individu peut avoir une influence immédiate ou lointaine sur la suite de son parcours. Le « *timing* » dans ce principe implique que les effets des évènements de la vie sur le parcours subséquent d'un individu dépendent du moment (quand) où cet évènement survient et de la séquence dans laquelle ces évènements se produisent (Giele & Elder, 1998, p.10). Par exemple, on pourrait supposer qu'un Togolais né en 1950 et qui commence ses activités d'intermédiation dans les

années 1990 ne sera pas affecté de la même manière par la Conférence nationale de 1991, et il n'aura ni les mêmes stratégies ni les mêmes perceptions qu'un autre qui avait 15 ans au moment de cette conférence et rentre dans la société civile en 2005. En somme, il s'agit d'un paradigme qui part de l'idée que la biographie de l'individu est influencée dans le temps par les décisions qu'il prend et les stratégies qu'il déploie face aux opportunités et contraintes sociohistoriques contextuelles.

2.2 ÉCLAIRCISSEMENT CONCEPTUEL

2.2.1 Les intermédiaires du développement

Le concept d'« intermédiation en développement » sera central dans nos analyses puisque les acteurs qui nous intéressent sont ceux qui interviennent au sein des ONG, et qui servent de relais entre les bailleurs de fonds et les populations bénéficiaires. Notre conception des « intermédiaires en développement » s'inspire de la définition de celle de « courtiers locaux en développement » proposée par Olivier de Sardan. Toutefois, afin d'actualiser cette définition à la configuration d'après les années 2000 qui pousse pour une appropriation du développement par les populations locales, nous considérons dans cette thèse que *les intermédiaires en développement sont des acteurs sociaux implantés dans une arène locale, et qui, par leur implication dans les projets de développement, servent d'interfaces entre les destinataires de l'aide au développement et les institutions internationales dans le but de relayer les besoins des premiers (vers les seconds) et de drainer les ressources des seconds (vers les premiers)*. Ainsi, plus que le « courtage » qui est surtout conçu autour d'activités qui ont pour but de drainer des

ressources extérieures vers son milieu, avec l'individu en tirant un certain « profit », l'intermédiation est appréhendée ici comme une activité à deux sens.

Dans la même lignée, le concept de « développement » sera abordé dans cette thèse selon la définition proposée par Olivier de Sardan, c'est-à-dire, comme étant :

« [...] l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu, mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs » (Olivier de Sardan, 1995, p.13).

Cette définition non normative du développement nous permet d'approcher ce champ uniquement comme objet d'étude sans a priori et jugements de valeurs. Les « activités de développement » sont donc des actions ou des projets menés au « nom du développement ». Enfin, nous appelons « champ professionnel du développement » ce qu'Olivier de Sardan nomme une « configuration développementiste », c'est-à-dire :

« [...] cet univers largement cosmopolite d'experts, d'administrateurs, de responsables d'ONG, de chercheurs, de techniciens, de chefs de projets, d'agents de terrain, de courtiers, d'animateurs de groupements ou d'associations, qui vivent en quelque sorte du développement des autres » (Olivier de Sardan, 2010, p.758).

2.2.2 Les structures d'opportunités et de contraintes

Les acteurs dans leurs activités d'intermédiation évoluent dans des structures d'opportunités et de contraintes aussi bien au niveau international que national. Il s'agit ici de prendre en compte l'« Histoire » ou les « enjeux collectifs » qui modèlent les parcours des acteurs et d'en comprendre non seulement les composantes, mais aussi les rapports aux individus. Les structures d'opportunités et de contraintes sont faites non seulement d'institutions, de règles et de normes, mais aussi d'un contexte spécifique à un moment

historique donné (Mills, 1959). En effet, un élément important est l'aspect temporel des contraintes et opportunités, ce qu'Elder (1981) appelle le « temps et les circonstances historiques » ou les « séquences historiques » (p.78). Ainsi, ce qui nous intéresse n'est pas tant les structures, mais plutôt comment ces structures ont évolué à travers le temps, et quels liens peuvent être établis entre ces changements et leurs effets sur le cours de la vie des acteurs que sont les intermédiaires. Il faut ici préciser que la « localisation spatiale » est également à prendre en compte, car les opportunités et contraintes diffèrent selon le contexte géographique dans lequel un individu évolue.

2.2.3 Les stratégies

Un élément central à cette recherche a trait aux stratégies des acteurs, que nous concevons dans la perspective selon laquelle, les vies humaines ne sont pas totalement modelées ou déterminées par les circonstances sociales (Marshall & Mueller, 2003, p.11). « *Il n'y a [donc] pas de systèmes sociaux entièrement réglés ou contrôlés* »²³ (Crozier & Friedberg, 1977, p.29), et les êtres humains, quel que soit le degré de conditionnement, gardent une marge de manœuvre, aussi minime soit-elle. C'est à travers cette marge de manœuvre qu'ils développent des stratégies. La « stratégie » telle que conçue ici inclut non seulement l'« agentivité » (agency) des individus, mais aussi les ressources qu'ils possèdent, ainsi que les « actions » ou « manœuvres » qu'ils déploient. L'« agentivité » implique la capacité de l'individu à faire des choix et à prendre des décisions plus ou moins informées, donc à agir intentionnellement d'une manière planifiée et réflexive dans le temps (Marshall, 2000). Nous intégrons également ici les

²³ Italiques des auteurs

« manœuvres » déployées par l'individu en termes d'actions concrètes et intentionnelles²⁴. Ainsi, à des moments clés l'intermédiaire peut décider ou non de changer de professions, d'entreprendre un projet, ou de s'engager dans une organisation. Quant aux ressources, elles font référence aux capacités personnelles de l'individu en termes de compétences, de talents, d'expertise, ou de connaissances. Les ressources peuvent également provenir de l'extérieur de l'individu, c'est-à-dire le capital économique ou social dont il dispose (Marshall, 2000).

2.2.4 Parcours et trajectoires

Vu l'utilisation indifférenciée qui est faite par certains auteurs de la terminologie des parcours de vie, il est important de clarifier ce que nous entendons dans cette recherche par les notions de « parcours » et de « trajectoire ». Comme le définit Lalive d'Epinaï, le parcours de vie « se compose d'un ensemble de trajectoires renvoyant aux différentes sphères dans lesquelles se déroule l'existence individuelle » (Lalive d'Epinaï, 2005, p.164). Nommées des « cercles sociaux », des « champs », des « univers sociaux » selon différents auteurs ou courants, ces sphères correspondent dans la perspective des parcours de vie à des trajectoires distinctes, mais interdépendantes. Lalive d'Epinaï par exemple distingue la trajectoire de santé, les trajectoires éducationnelles et professionnelles, les trajectoires familiale et affective, la trajectoire participative, et la trajectoire autobiographique. Il va de soi qu'il s'agit d'une distinction analytique faite par le chercheur après recueil des récits de vies. Comme nous le notions précédemment, parmi les multiples mécanismes de construction de l'individu à travers ses diverses trajectoires, Martuccelli recommande de se limiter à ceux jugés pertinents au cadre

²⁴ Conceptuellement, la capacité d'agir (agency) est différente de l'«action» elle-même (Marshall, 2000). Toutefois, dans cette recherche, nous les considérerons ensemble, car en terme empirique, l'«action» est plus observable que la capacité d'action qui, comme Marshall (p.11) le reconnaît, est un élément fondamental de la nature humaine et ne peut donc être considérée comme une variable.

d'analyse. Nous nous intéressons dans cette thèse aux trajectoires professionnelles des acteurs; toutefois, l'interaction entre les divers domaines de la vie d'un acteur fait que l'analyse des trajectoires professionnelles ne peut se faire sans porter un regard sur d'autres trajectoires, notamment celles familiales et éducationnelles.

2.2.5 Société civile

Notre désir ici est d'offrir une délimitation plus ou moins claire de ce que nous entendrons par « société civile » dans cette recherche. Il ne s'agit pas de faire un retour en profondeur sur ce concept. D'ailleurs, la littérature sur le sujet est trop abondante pour être abordée d'une façon exhaustive dans les limites de cette section²⁵. La définition la plus consensuelle que l'on peut tirer de la littérature sur la société civile est qu'elle constitue cet *espace public entre l'État et l'individu* (Keane, 1988; Pirotte, 2007; Thériault, 1985). D'autres auteurs vont plus loin en précisant que la société civile se distingue d'une simple « société de masse » du fait que les activités qui s'y déroulent prennent une forme collective et organisée avec des individus et groupes connectés entre eux (Hadenius & Uggla, 1996). Ce que l'on retiendra est que la société civile existe indépendamment et en dehors du domaine étatique. S'inspirant des écrits fondateurs sur le sujet, Bratton (1994) distingue trois dimensions à la société civile : la dimension matérielle de tradition marxiste, la dimension organisationnelle de tradition toquevillienne, et la dimension idéologique selon l'approche de Gramsci (Poncelet & coll., 2006). Dans son contenu, la société civile est très hétérogène, que ce soit en grandeur (de la petite association locale à l'organisation nationale ou internationale), en champs d'intérêt

²⁵ John Keane (1988) présente une excellente synthèse historique des écrits fondateurs de ce concept, notamment ceux de Hobbes, Hegel, de Tocqueville, Marx, ou Gramsci.

(culturel, sociale, politique, religieux, etc.), ou en buts (lucratifs ou non) (Hadenius & Ugglå, 1996). La société civile en Afrique subsaharienne est une héritière de cette vision au départ occidentale. Elle se retrouve dans cette définition générale, avec toutefois des particularités historiques dont certains aspects ont été évoqués dans le chapitre sur le contexte de son émergence en Afrique subsaharienne. La présente recherche s'intéressant aux intermédiaires en développement, nous avons délibérément exclu de la recherche des secteurs comme la presse, les syndicats, les associations culturelles ou les regroupements religieux. Nos analyses se sont focalisées sur les organisations de la société civile directement impliquées dans des opérations de développement et qui, à quelques exceptions près, ont le statut d'organisation non gouvernementale (ONG).

2.3 QUESTIONS DE RECHERCHE

Notre question générale de recherche se présente comme suit : « *comment des individus deviennent-ils des intermédiaires légitimes dans les activités de développement en Afrique subsaharienne?* » À cet effet, nous posons comme hypothèse de départ que la légitimité d'un individu dans des activités d'intermédiation en développement est le fruit d'une combinaison des opportunités et contraintes nationales, de sa biographie, et des stratégies qu'il déploie. Nous prenons comme critère empirique de légitimité d'un intermédiaire en développement la reconnaissance de ce dernier par les bailleurs de fonds comme individu pouvant parler au nom d'un groupe donné ou pouvant représenter les aspirations de ce groupe dans la conception ou la mise en œuvre des projets de développement. Cette « reconnaissance » se traduit concrètement par l'association de l'intermédiaire à des projets initiés par des bailleurs de fonds, ou le

financement par ces derniers de projets proposés par l'intermédiaire. En nous intéressant aux trajectoires professionnelles des intermédiaires en développement, nous comptons dans cette thèse appréhender certains des éléments qui contribuent à construire cette légitimité au fil du temps et des parcours individuels. Alors que les travaux précédents sur l'intermédiation cherchent à comprendre qui sont les intermédiaires et comment se déroulent leurs activités, cette thèse prêterait plus attention au processus qui fait qu'un acteur devient intermédiaire en développement, et à la manière dont les trajectoires professionnelles se différencient dans le temps selon les contextes nationaux, les générations, et le genre.

Analyser l'intermédiation en développement sous l'angle des trajectoires professionnelles des intermédiaires nous semble particulièrement pertinent dans le contexte actuel des initiatives en matière de lutte contre la pauvreté où les membres de la société civile sont censés jouer un rôle central dans la définition des politiques et des programmes. Cette étude s'appuiera sur l'analyse des trajectoires biographiques, des stratégies individuelles et des contextes nationaux pour mieux comprendre le parcours des intermédiaires en développement en Afrique subsaharienne, précisément au Bénin et au Togo. Partant de la question de recherche précédemment énoncée, nous tentons spécifiquement de comprendre : 1) Comment l'évolution différenciée des contextes sociohistoriques et politiques au Bénin et au Togo (respectivement le « bon » et le « mauvais » élève des bailleurs de fonds en matière de développement) a-t-elle influencé l'entrée des intermédiaires et leur expérience de travail dans les deux capitales? 2) Comment les épreuves collectives se matérialisent-elles dans les trajectoires biographiques de ces acteurs, et quelles manœuvres et ressources, et quels réseaux utilisent-ils pour faire face à ces épreuves et se positionner en intermédiaires dans les activités de développement? Comment ces trajectoires se différencient-elles selon les générations? 3) Y a-t-il des trajectoires d'entrée

spécifiques aux femmes, et comment ces femmes intermédiaires perçoivent-elles leur expérience de travail dans les activités de développement?

Dans un paysage international marqué non seulement par la montée en puissance du monde associatif dans les décisions publiques, mais aussi par la décentralisation d'un pouvoir autrefois étatique, et où un accent particulier est mis sur l'aspect « participatif » et inclusif du développement, cette recherche permettra de mieux appréhender comment se construit la crédibilité d'un « intermédiaire » dans un processus participatif. En pratique, les résultats de notre recherche contribueront à mieux comprendre la gestion de l'aide au développement et au-delà le fonctionnement actuel des opérations de développement.

Chapitre 3: MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE : À LA RENCONTRE DES INTERMÉDIAIRES EN DÉVELOPPEMENT

Notre questionnement de départ est le suivant : comment devient-on intermédiaire dans les activités de développement en Afrique subsaharienne? Il s'agit dans cette thèse de comprendre les processus biographiques et contextuels qui contribuent à positionner certains individus en intermédiaires entre bailleurs de fonds et populations bénéficiaires dans les activités de développement. Les paragraphes qui suivent décrivent tout d'abord une enquête de terrain effectuée du 14 janvier au 9 août 2013. La méthode de collecte de données fut une combinaison de deux techniques : l'entretien de récit de vie et la recherche documentaire. Nous présenterons ensuite la méthodologie utilisée pour analyser les données ainsi recueillies.

3.1 SITES, CONTEXTES ET ENTRÉE SUR LE TERRAIN

3.1.1 Choix des sites

Cette thèse ayant une visée comparative, la recherche de terrain a porté sur deux sites dans deux pays de l'Afrique de l'Ouest, le Bénin et le Togo. Comme le note Vassy (2003), « choisir de comparer des objets suppose de leur reconnaître a priori au moins quelques ressemblances » (p.216). Tout comme d'autres auteurs qui ont précédemment effectué des analyses comparatives sur le Bénin et le Togo (Heilbrunn, 1993, 1997; Hounnikpo, 2001; Nwajiaku-Dahou, 1994; Seely, 2005), nous pensons que ces deux pays offrent un cadre de comparaison intéressant pour notre objet d'étude. Notre analyse du contexte l'a illustré, le Bénin et le Togo ont présenté à un moment donné de leurs histoires des différences dans leurs

processus démocratiques et dans leurs liens avec les institutions d'aide au développement, et ce malgré les nombreuses similarités dans leurs caractéristiques et parcours sociohistoriques. En effet, hormis la frontière qu'ils partagent, ainsi que des groupes ethniques et culturels communs, ces deux pays, jusqu'au début des années 1990, ont connu des dynamiques politiques internes pratiquement semblables. Toutefois, au lendemain de la « vague de démocratisation » qu'a connue l'Afrique au cours des années 1990 (Gazibo, 2009), le Bénin est devenu un exemple de transition démocratique réussie, alors que le Togo sombre dans une période sombre au cours de laquelle le pays connaît une crise sociopolitique.

Avec la crise politique au Togo, l'on retrouve deux pays qui ont représenté des idéaux types opposés de rapports avec les bailleurs de fonds en Afrique : le Bénin « bon élève » et le Togo qui se retrouve pendant des années sur la « liste noire » des institutions d'aide au développement. Pour deux nations dont les activités de développement menées par les sociétés civiles dépendent presque essentiellement de l'assistance financière étrangère, ces différences marquées en matière d'aide au développement, de rapports avec les bailleurs de fonds et de légitimité de l'État font que ces acteurs locaux œuvrent et déploient leurs stratégies dans des contextes très différents. Il s'agit donc d'un cadre intéressant qui nous permet de mieux appréhender comment les contextes politiques et les liens subséquents avec les bailleurs de fonds ont influencé ces sociétés civiles, et plus particulièrement les trajectoires et stratégies des intermédiaires en développement. Aussi, il est important de le préciser ici, l'ambition de cette recherche n'est pas de faire une étude comparative ni entre les sociétés civiles du Bénin et du Togo ni entre les contextes sociopolitiques des deux pays; d'autres études s'y sont déjà intéressées (Heilbrunn, 1993, 1997; Hounnikpo, 2001; Nwajiaku-Dahou, 1994; Seely, 2005). Il s'agit plutôt de comprendre comment la distinction qui s'est créée entre le Bénin et le Togo

en termes d'environnement politique et de liens avec les bailleurs de fonds a influencé différemment – ou non – les biographies et les stratégies mises en œuvre par les intermédiaires en développement dans chacun de ces pays. Vassy (2003) écrit à juste titre qu'«associer [les enquêtes de terrain] à une comparaison internationale peut diminuer le risque que le chercheur étudie ces phénomènes isolément» et cela «incite le chercheur à élargir son cadre d'analyse, ce qui n'est pas un mince avantage» (p.227).

Il faut toutefois préciser que pour plusieurs raisons, le travail de terrain n'a pas couvert toute l'étendue des deux territoires nationaux. En premier lieu, comme noté précédemment, la recherche s'intéresse aux ONG urbaines, contrairement aux organisations rurales vers lesquelles se sont le plus tournées la plupart des recherches précédentes sur l'intermédiation en développement (Bierschenk & coll., 2000). Ensuite, comme d'autres études l'ont illustré, les capitales de ces deux pays, comme celles d'ailleurs de la plupart des pays africains, sont les lieux où se concentrent les OSC, et d'où partent la majorité des activités de développement (PARTICIP, 2008). Ceci est lié au fait que les organisations impliquées dans ces activités y ont un meilleur « accès » aux bailleurs de fonds. Il faut aussi mentionner une concentration des services officiels due à une faible décentralisation de l'administration publique dans plusieurs pays africains (M'barek & al., 2005). En conséquence, la grande majorité, sinon la totalité, des sources documentaires pertinentes pour ma recherche se trouvent dans les capitales, Cotonou et Lomé. En plus, étant donné les ressources matérielles et temporelles disponibles, il aurait été impossible de couvrir d'une manière efficace tout le territoire géographique des deux pays. Et de toute façon, au vu des raisons susmentionnées, cela n'aurait pas eu un effet significatif sur les résultats de la collecte de données. Enfin, la présence de supports institutionnels locaux dans les deux capitales (le centre de formation et de recherche en matière de population, CEFORP à

Cotonou; et l'Unité de recherche démographique, URD à Lomé) a été un atout dans la réussite du travail de terrain. Nous avons en effet bénéficié de leur expérience en matière d'enquête de terrain, et de leurs contacts au sein de différents réseaux de l'administration publique et de la société civile des deux villes. Cotonou et Lomé étant séparées par environ 150 kilomètres (environ 2 h de trajet par voie terrestre, Annexe 1), le recueil de données dans les deux villes s'est fait alternativement dépendamment de la disponibilité des répondants.

3.1.2 Critères théoriques d'échantillonnage

Le but du terrain, pour le rappeler, était d'une part de recueillir des récits de vie d'acteurs des sociétés civiles de Lomé et de Cotonou. D'autre part, il s'agissait de faire une collecte de littérature grise ayant trait à ma question de recherche, notamment aux grandes orientations de politiques de développement, au contexte de travail des sociétés civiles dans les deux pays, et aux liens entre ces pays et leurs partenaires internationaux. En ce qui concerne le recueil des récits de vie, l'échantillonnage par homogénéisation (Creswell, 2013; Pires, 1997) était la méthode la plus adéquate pour le choix de la population à étudier. En effet, étant donné notre objet d'étude, nous nous intéressons à un groupe relativement homogène, les acteurs (femmes et hommes) de la société civile dans la ville (Cotonou et Lomé) impliqués dans des activités de développement et ayant un rôle d'intermédiaire entre les bailleurs de fonds et les populations bénéficiaires. Ce premier critère nous permettait alors de contrôler la diversité externe de la population. Concrètement, afin d'accéder à ces acteurs, il était prévu de partir des organisations de la société civile (OSC), surtout des ONG, qui travaillent avec des bailleurs de fonds étrangers et/ou avec le gouvernement, en sélectionnant celles les plus « cotées » dans chaque ville. Par « cotées » nous entendons ici que les ONG les plus actives sur le terrain sont celles les plus

reconnues auprès de leurs pairs et auprès des bailleurs de fonds. Les champs d'action spécifiques de ces organisations n'ont pas été pris en considération à ce niveau; nous nous intéressons à l'ensemble des ONG impliquées dans des projets de développement.

Nous avons prévu trois portes d'entrée pour prendre contact avec les ONG. D'une part, il existe à Lomé et à Cotonou des « organisations faïtières » qui regroupent de nombreuses ONG locales. À partir d'informateurs au sein de ces organisations faïtières, il est possible de retrouver les organisations les plus actives sur le terrain. D'autre part, comme illustrées par diverses analyses scientifiques, les organisations internationales (Coopération française, PNUD, OMS, etc.) impliquées dans des projets de développement collaborent le plus souvent avec un cercle plus ou moins fermé d'ONG en qui elles ont « confiance » (Cling & coll., 2002; Eberlei, 2007; Howell & Pearce, 2001). Nous avons ainsi jugé logique qu'en partant d'informateurs au sein de ces organisations internationales qui interviennent dans ces villes il soit possible d'avoir des noms d'OSC actives localement. Enfin, de plus en plus d'ONG à Lomé et à Cotonou font appel à des journalistes de la presse écrite et télévisée pour couvrir leurs activités; cela leur donne une plus grande visibilité, surtout auprès des bailleurs de fonds. Toutefois, au vu des coûts que cela implique²⁶, inviter régulièrement des journalistes n'est qu'à la portée des ONG ayant le plus de ressources financières. Une revue quotidienne de la presse à Lomé et à Cotonou est donc un excellent moyen de sélectionner les organisations les plus visibles dans l'arène locale des projets de développement. Une fois les organisations sélectionnées, à l'intérieur de ces dernières, les individus les plus actifs étaient choisis pour le recueil du récit de vie – ce qui revenait souvent

²⁶ En effet, il faut payer les per diem des journalistes, assurer leur transport, et quelquefois leur « glisser des enveloppes » comme cela se dit dans le jargon local, afin de s'assurer que la couverture sera positive et transmise à une heure de grande écoute.

à sélectionner le président, ou du moins un membre de l'exécutif. Telle fut donc la démarche planifiée avant notre arrivée sur le terrain. Toutefois, pour emprunter une expression d'Olivier de Sardan (2003), il s'agissait de « fonds de carte » qui, nous le savions, devraient être ajustés.

3.1.3 Entrée sur le terrain et sélection des répondants

3.1.3.1 L'étranger et le natif

Comme le notait Laperrière (2003), les « dimensions institutionnelle, politique et affective » sont importantes à prendre en compte dans la négociation de l'entrée sur le terrain. Ces dimensions étaient en effet non négligeables à notre arrivée sur le site de notre terrain de recherche, ou plutôt « les sites » puisqu'il s'agit bien de deux villes. Nous avons deux sites d'enquête; l'un, Lomé, se présentait dans un contexte qui avait été familier, mais que nous n'étions plus sûrs de connaître. L'autre au contraire, nous était dès le départ inconnu – c'était la première fois que nous nous rendions à Cotonou. Certes, la proximité géographique et culturelle entre Lomé et Cotonou présuppose certaines ressemblances entre les deux terrains. Toutefois, nos rapports avec les deux villes n'étaient en rien similaires. Alors que pour le premier nous nous considérions comme un « fils du pays » qui rentrait après un « exil » assez long, pour le second, nous étions un étranger en terre inconnue. Relativement au terrain de Cotonou, le rapport était plus clair, celui d'un « outsider ». Nous nous attendions donc – et nous étions plus ou moins mentalement préparés – à passer par les « étapes affectives » du chercheur sur son terrain décrites par Aktouf (1987).

Relativement au terrain de Lomé par contre, à côté des sentiments « prévus », il était difficile de faire fi d'autres émotions contradictoires qui nous animaient du fait de retrouver notre pays d'origine après une si longue absence. Cette phrase du personnage Benjamin dans le

film «The Curious Case of Benjamin Button»²⁷ nous revenait souvent à l'esprit, «It's a funny thing about comin' home. Looks the same, smells the same, feels the same. You'll realize what's changed is you. » Sans doute, à mieux y penser, notre appréhension avait plus lien à la peur d'être « accepté » par les « nôtres », à la crainte de pouvoir réintégrer²⁸ ce « nouveau moi » dans son « milieu d'origine. » Le court retour effectué à Lomé, trois ans auparavant²⁹, nous avait quelques fois fait ressentir cette amertume de quelqu'un qui se sent étranger chez lui. Pour ce séjour qui s'annonçait plus long, les questions qui revenaient à l'esprit étaient donc aussi bien d'ordre scientifique que personnel, les deux étant difficilement dissociables dans ce contexte. Comment aborder un terrain qui fut auparavant un peu plus familier, mais avec lequel nous n'étions plus totalement habitués? Par où commencer? Quel manteau porter, celui du « fils du pays » ou celui du chercheur arrivé d'une université occidentale? Nous avons le sentiment d'être dans la situation « d'entre-deux » de « l'étranger » de Simmel [1999, 1908]. D'une manière probablement plus adéquate à notre cas, c'est cette ambiguïté que Blumer (1982) et Olivier de Sardan (2000) qualifient respectivement de « the native as stranger » et de « double appartenance ». Toutefois, loin d'être un handicap, ce mélange entre distance et proximité, nous le pensons, a permis une meilleure compréhension de notre terrain de Lomé.

²⁷ The Curious Case of Benjamin Button (L'étrange histoire de Benjamin Button), David Fincher, avec Brad Pitt, Cate Blanchett, États-Unis, 2008

²⁸ Nous notons ici, avec notre connaissance limitée du sujet, que les recherches sociologiques portent plus sur l'intégration des immigrants dans leur milieu d'accueil, s'intéressant moins à leur « réintégration » dans leur milieu d'origine après un long séjour à l'étranger; celles qui le font, par exemple (Daum, 2002; Schaeffer, 2001), se tournent plus vers les aspects socioéconomiques, occultant de nombreuses considérations d'ordre émotif, psychologique et identitaire.

²⁹ Ayant quitté le Togo depuis 10 ans, j'y étais retourné 3 ans auparavant pour un court séjour d'une quinzaine de jours. C'était donc la première fois en 10 ans que j'allais retrouver mon pays d'origine pour une longue période.

3.1.3.2 Un concours de circonstances sur le site de Lomé

Bien que son nom soit associé à certains accords internationaux, notamment les accords ACP-UE Lomé I, II, III, et IV³⁰, Lomé est une ville peu connue du grand public au niveau mondial. Le séjour de terrain à Lomé de janvier à août 2013 a coïncidé avec les préparatifs puis la tenue de la 2^e élection législative depuis la mort du président Eyadema. Il s'agissait pour le pouvoir en place, et pour le président Faure Gnassingbé, fils d'Eyadema, de confirmer aux yeux des partenaires internationaux que le Togo était devenu un pays stable et démocratique où un processus électoral normal et transparent pouvait se tenir. Aussi, après une reconfiguration des cartes dans l'arène politique³¹, tous les partis politiques avaient pour ambition de faire bonne figure aux législatives afin de montrer la validité de leur assise nationale. Dans ce climat, de nombreuses OSC étaient impliquées dans le processus individuellement ou à travers des coalitions. En effet, depuis avril 2012, une dizaine d'organisations de défense des droits de l'homme³² se sont jointes à des partis politiques pour créer le Collectif *sauvons le Togo* (CST). Depuis sa création, le CST, joint plus tard par d'autres OSC et partis politiques, est devenu la tête de proue de la contestation politique au Togo. Le collectif organisait presque chaque samedi des marches de protestation sur les plages de Lomé, ainsi que des conférences de presse régulières. Plusieurs OSC se sont également invitées dans l'arène politique en tant qu'observateurs indépendants du processus électoral. Entre autres événements sociopolitiques au Togo, il faudrait aussi mentionner les nombreuses grèves qui ont paralysé en mars-avril 2013

³⁰ Accords économiques entre les pays d'Afrique, des Caraïbes, et du Pacifique d'une part, et l'Union européenne d'autre part.

³¹ Création du parti Union pour la république (UNIR) en lieu et place du Rassemblement du peuple togolais (RPT), création de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) après cession avec l'Union des forces du changement (UFC), et naissance de nombreux autres petits partis politiques.

³² L'on pourrait citer la Ligue togolaise des droits de l'homme (LTDH), SOS Journalistes en danger (SOS JED), l'Association des Chrétiens pour l'abolition de la torture branche Togo (ACAT-TOGO), etc.

plusieurs secteurs de la fonction publique, surtout ceux de l'éducation et de la santé³³. C'est donc dans un climat particulièrement tendu entre l'État et la société civile que s'est déroulé le terrain.

Bien qu'étant arrivé à Lomé le 5 janvier 2013, le terrain proprement dit a débuté trois semaines plus tard en début février. Nous avons jugé nécessaire d'utiliser les premières semaines pour les retrouvailles familiales, nous reacclimater au milieu de recherche, et « prendre le pouls » des lieux. Toutefois, nous avons également effectué durant cette période de premiers contacts dans certains ministères et organisations internationales. « Prendre le pouls » des lieux impliquait également une revue régulière de la presse locale. C'est d'ailleurs en faisant cette revue de presse que nous avons appris que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) avait lancé, le 10 janvier 2013, des consultations nationales sur l'après-échéance des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Tout comme dans dix-neuf autres pays africains où ces consultations étaient menées, la visée était d'engager, de février à avril 2013, des discussions avec l'ensemble des couches sociales du pays sur les actions possibles en matière de développement, et ce, alors que les OMD arrivaient à échéance en 2015³⁴. Plus intéressant encore, l'institut de recherche mandaté par le PNUD pour conduire ces consultations, l'Unité de recherche démographique (URD) de Lomé, était l'un des instituts de recherche avec lesquels nous comptions prendre attache pour nous assister durant notre terrain de Lomé. Ainsi, avec l'appui du M. Kokou Vignikin, Directeur de l'URD, nous avons pu participer à trois rencontres de consultations qui ont eu lieu à Lomé, respectivement avec les

³³ <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20130423112902> (Consulté le 25 avril 2013)

³⁴ Le rapport de ces consultations a été publié en mai 2013 et est disponible sur le site du PNUD Togo (http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/programme/Rapports/TGO-Rapport-consultation-post%202015_052013.pdf)

femmes chefs d'entreprises, les acteurs de la société civile, et les professeurs d'université. La rencontre la plus attendue était évidemment celle avec les acteurs de la société civile de Lomé qui s'est tenue en fin février. Comme nous l'avait confirmé M. Vignikin, une grande partie des organisations figurant sur la liste des invités avait été sélectionnée par le PNUD et d'autres structures du système d'aide au développement au Togo. Cela correspondait bien à l'une de nos méthodes d'opérationnalisation du critère de choix des OSC. Ainsi, l'hypothèse de départ était que parmi les OSC qui seraient invitées à ces rencontres se retrouveraient certaines de celles qui, le plus souvent, sont considérées comme les plus actives et les plus légitimes par les bailleurs de fonds. Malheureusement, la rencontre avec la société civile n'a pu réunir qu'une dizaine de représentants d'organisations³⁵. Elle fut toutefois une excellente porte d'entrée sur le terrain, car elle a permis d'établir des contacts et de prendre des rendez-vous avec les acteurs présents.

Néanmoins, les rencontres de consultations conduites par l'URD n'ont constitué qu'une de nos portes d'entrée sur le terrain de Lomé. En effet, tout en mettant à profit cette opportunité offerte par les consultations du PNUD, nous sommes restés fidèles à notre plan de départ c'est-à-dire sélectionner les OSC en partant par leurs organisations faîtières, des organisations internationales et à l'aide de revues de presse. Ainsi, certaines OSC furent sélectionnées avec l'aide d'informateurs au sein de la Fédération des ONG du Togo (FONGTO); d'autres ont été choisies après lecture d'articles de presse portant sur leurs activités; d'autres encore ont été

³⁵ Très peu d'organisations sur les centaines que compte Lomé ont participé à ces consultations, même si l'URD m'a assuré que des invitations ont été envoyées à de nombreuses OSC. Nous nous retiendrons de faire des hypothèses sur les raisons de la non-participation des OSC. Toutefois, cela illustre encore une fois le faible degré de participation des populations dans ces consultations nationales développement.

recommandées par des représentants d'institutions d'aide internationale intervenant dans le pays.

3.1.3.3 Une approche plus « classique » à Cotonou

Dans l'imaginaire populaire, le Bénin, spécifiquement Cotonou sa capitale économique, est souvent associée au Vaudou, aux Zémidjans (motos-taxis), et à son grand marché Dantokpa. À notre arrivée à Cotonou, en mars 2013, l'actualité était dominée par les diverses mobilisations de la société civile béninoise contre une possible modification de la constitution du pays. En effet, depuis 2012, suite à la préparation par le gouvernement d'un projet de loi portant sur la modification de la constitution, plusieurs activistes et OSC du Bénin se sont mobilisés et ont formé des coalitions, notamment « Sursaut patriotique » et « Alternative citoyenne ». Le but est de prévenir tout amendement à la loi suprême du pays, qui, pour certains, pourrait permettre au président Yayi Boni de se présenter pour un troisième mandat consécutif. Cette contestation a donné lieu à de nombreuses manifestations et notamment au mouvement « Mercredi rouge » qui invitait les Béninois à s'habiller en rouge tous les mercredis pour exprimer leur rejet de la réforme constitutionnelle. Certes, le climat sociopolitique n'était pas aussi tendu qu'à Lomé, mais l'on notait tout de même un malaise croissant dans les relations entre l'État et la société civile béninoise dont les acteurs dénonçaient un recul en matière de liberté d'expression. Pour preuve, les mois qui ont suivi notre départ de Cotonou, l'un de nos répondants fut admis à l'hôpital suite à une répression de la gendarmerie lors d'une manifestation, et un autre évacué pour soins en France après avoir été victime d'une tentative d'assassinat.

Le terrain à Cotonou a formellement commencé en avril 2013 après deux séjours exploratoires de trois jours chacun les semaines précédentes. À Cotonou, une opportunité telle

que celle offerte à Lomé par les consultations du PNUD ne s'est pas présentée. La sélection des répondants s'est donc faite en suivant essentiellement le plan initial. D'une part, les acteurs de la société civile dans la ville ont été sélectionnés en passant par des structures de convergence des OSC, notamment la Maison de la société civile du Bénin (MdSC), le Cadre national de concertation de la société civile du Bénin (CNC/OSC), et le Centre de promotion de la société civile (CPSC) une structure étatique. Dans chacune de ces structures, les responsables nous ont recommandé les leaders d'OSC les plus actifs dans la capitale. D'autre part, les répondants ont également été sélectionnés, comme susmentionné, à partir d'articles de presse sur le répondant ou son organisation. Enfin, nous avons également bénéficié de l'appui et du suivi de chercheurs du CEFORP, notamment M. Mouftaou Amadou Sanni et Mme Agnès Adjamagbo, qui nous ont également recommandé certaines OSC et agences gouvernementales au sein desquelles nous pourrions soit trouver des répondants, soit avoir des pistes vers d'autres organisations.

Il faut également souligner qu'à Cotonou, comme à Lomé d'ailleurs, nous n'avons pas manqué de demander à nos répondants, à la fin des entretiens, de nous diriger vers d'autres leaders de la société civile qui pourraient participer à notre étude. Étant donné l'objectif dans cette recherche de contraster les trajectoires des intermédiaires, selon le sexe et la génération, la sélection des répondants s'est faite avec le souci de recueillir des récits de vie aussi bien des hommes que des femmes d'une part, et d'acteurs de l'ancienne comme de la nouvelle génération, d'autre part. Cette dernière méthode (demander aux répondants de nous diriger vers d'autres), recommandée par Pires (1997) et Beaud (2003), nous a permis de répondre à ce besoin de contraste³⁶. En plus, afin de nous assurer d'avoir des répondants des deux générations qui

³⁶ En effet, en général, les femmes et les plus jeunes nous recommandaient respectivement vers d'autres femmes et jeunes travaillant dans des OSC.

nous intéressent, nous avons fait l'hypothèse au départ que les plus anciennes OSC avaient plus de chance d'avoir en leur sein des acteurs ayant intégré la société civile avant les années 2000, et les plus jeunes OSC, des acteurs ayant débuté après les années 2000. Même si nous avons retrouvé quelques nouvelles OSC créées par des acteurs de l'ancienne génération, cette hypothèse s'est vérifiée dans la plupart des cas; ce fut donc un autre moyen utilisé pour diversifier les générations d'intermédiaires. En partant d'une hypothèse similaire, nous prévoyions pouvoir retrouver plus de femmes dans des OSC travaillant sur des questions de genre. Toutefois, ce fut une surprise de remarquer que si c'était le cas avec la plupart des actrices de l'ancienne génération, de plus en plus de femmes des nouvelles générations se spécialisent sur des questions autres que celles spécifiques au genre. Dans la sélection des répondants, il y avait également un souci de diversification interne (Pires, 1997) qui nous a poussé à rechercher des acteurs intervenant dans des champs d'action variés (santé, éducation, citoyenneté, environnement, etc.). Enfin, la difficulté à rencontrer physiquement les personnes les plus actives des sociétés civiles de Lomé et de Cotonou a fait en sorte qu'en terme d'échantillonnage le critère d'ordre logistique (disponibilité, calendrier, accessibilité, etc.) était incontournable (Lorraine Savoie-Zajc, 2007).

3.2 PRODUCTION DES DONNÉES

3.2.1 Faire parler les acteurs

3.2.1.1 Le récit de vie

Par quel outil appréhender les trajectoires des acteurs de la société civile à Cotonou ou à Lomé, tout en sachant que ces trajectoires s'inscrivent non seulement dans leurs biographies,

mais aussi dans des contextes sociohistoriques? L'entretien de récit de vie est une forme efficace de recueil de données empiriques sur la formation des trajectoires. Le récit de vie n'a pas pour but de reconstituer une biographie, mais plutôt de mettre à jour des rapports sociaux, des réalités sociales-historiques, des valeurs et représentations, et des logiques sous-jacentes de l'interviewé (Chantraine, 2004; Pinson & Sala Pala, 2007). L'utilisation de l'entretien (Campenhoudt, Quivy, & Marquet, 2011; Mayer, 2000) en tant qu'outil de collecte des récits de vie est le meilleur moyen pour obtenir des informations sur les parcours biographiques. Le type d'entretien utilisé dans cette recherche pour recueillir les récits de vies des intermédiaires est donc l'entretien biographique (Bertaux & Singly, 2010). Les entretiens biographiques menés auprès des acteurs des sociétés civiles de Lomé et Cotonou visaient à recueillir leurs points de vue, leurs objectifs, ressources, et leur marge de liberté (Crozier & Friedberg, 1977, p.458; Olivier de Sardan, 2008, p.54; L. Savoie-Zajc, 2003). L'entretien, axé sur la biographie de l'interviewé, permettait à ce dernier de « tisser sa propre logique » et de « parler de [sa] situation spécifique, de [son] milieu professionnel et des médiations de [sa] vie » (Daniel Bertaux, cité par Desmarais, 1986). Cet outil permet donc de tisser une « géographie sociale » qui est plus près du vécu de l'acteur (Martuccelli & Singly, 2012). Comme le notent Pilote et Garneau (2011), « le récit biographique favorise également l'identification des effets de contexte qui modulent le parcours narré » (p. 12). Dans le cadre de la présente recherche, l'entretien porte sur des récits topiques (Lorraine Savoie-Zajc, 2007). Il ne s'agissait donc pas de conduire des entretiens de plusieurs heures qui portent sur la vie entière des interviewés, mais plutôt de s'intéresser à des aspects particuliers de leurs parcours. Ainsi, les entretiens ont tourné autour de trois grandes dimensions : 1) les parcours scolaires, professionnels et associatifs, 2) les motivations et les stratégies mises en œuvre au fil de ces parcours; et 3) les contextes

professionnels et nationaux dans lesquels ces parcours se sont déroulés. Les entretiens avec les acteurs tenaient compte non seulement de leur rôle de « répondants », mais aussi de celui d'« informateurs » (Bernard, 2000). En effet, d'une part, le récit personnel du répondant portait sur son histoire de vie professionnelle, avec une attention portée sur les périodes de transitions, les changements de parcours et leurs motivations. D'autre part, en tant qu'informateurs, ils sont invités à dire ce qu'ils savent et pensent de ce segment de la société nationale appelé la « société civile », spécifiquement celle impliquée dans les activités de développement. Les interactions avec chaque répondant faisaient donc un va-et-vient entre deux registres de discours, le récit et la consultation (Crozier & Friedberg, 1977, p.472; Olivier de Sardan, 1995n).

En général, le premier contact se faisait à travers un courrier déposé au siège de l'organisation. Dans la correspondance, nous nous présentions et expliquions l'objet de l'étude³⁷ et ce qui était attendu du répondant en termes d'information et de temps. Ensuite, dans les cas où il n'y avait pas de retour de la part du répondant ou de sa structure, un suivi téléphonique était fait pour tenter de prendre rendez-vous. Dans un environnement de centaines d'ONG et d'associations, lorsqu'ils avaient été recommandés par un confrère, ou contactés à partir d'un article de presse, cela conférait aux acteurs une position de connaisseurs qu'ils assumaient volontiers et qui facilitait leur ouverture à l'entretien. Après une période introductive où nous nous présentions encore en donnant plus de détails sur l'objet de l'étude, l'entretien était lancé avec une question du type : « J'aimerais que vous me racontiez votre parcours en me parlant de comment vous êtes devenu acteur de la société civile ». Étant donné notre intérêt pour des aspects spécifiques du parcours, et tenant compte du temps limité qui nous était accordé, nous

³⁷ Il leur était expliqué que l'étude avait pour objectif de recueillir un récit de leur vie afin de comprendre quels cheminements les ont conduits à être engagés au sein de la société civile.

précisions la plupart du temps au répondant de mettre l'accent sur le parcours scolaire³⁸, professionnel et associatif. Quand c'était nécessaire, nous les relançons sur certains aspects, notamment des motivations de leur choix, des points charnières dans les parcours, et des précisions chronologiques et contextuelles.

Une fois l'entretien débuté, les répondants se prêtaient toujours volontiers à l'exercice. Sauf quelques cas exceptionnels, les entretiens n'ont généralement pas dépassé une heure, et ce principalement en raison de la disponibilité réduite des répondants. Avec la permission des interviewés, deux méthodes d'enregistrement ont été utilisées simultanément : la prise de note dans le journal de terrain et le magnétophone. Sauf dans cinq cas, les entrevues ont toujours eu lieu dans le bureau du répondant, au siège de l'organisation. Autrement, un entretien a eu lieu sur une terrasse devant le domicile de la répondante, un autre dans une salle de réunion d'un ministère à Lomé (lieu de travail du répondant), un autre encore dans un bar à Cotonou, et deux autres aux sièges d'autres organisations où les répondants avaient des rencontres. Même s'il était question au départ d'avoir un échantillon dans lequel il y aurait assez de représentants des variables de contraste pour chaque ville (sexe, génération), il était difficile – et non souhaitable d'ailleurs – de prévoir un nombre d'entrevues à faire. Ainsi, étant donné que la retranscription et l'analyse des entrevues se faisaient au fur et à mesure du terrain, en considérant que les dernières entrevues n'apportaient plus d'éléments nouveaux, et en tenant compte des conditions d'ordre pratique, nous avons estimé que la saturation (Campenhoudt et al., 2011; Glaser & Strauss, 1967; Pires, 1997) a été atteinte après la trentaine d'entrevues. Certes, l'univers des sociétés civiles africaines est très dynamique, et il est possible que de nouveaux éléments aient

³⁸ Par exemple, « Pouvez-vous me parler de votre cheminement scolaire, et des formations que vous avez suivies ? »

pu s'ajouter après notre départ du terrain. Toutefois, nous avons maintenu un contact régulier avec certains de nos informateurs locaux, parallèlement à une revue constante de la presse locale de Cotonou et de Lomé. Aussi, il n'y a eu aucune reconfiguration majeure des terrains que nous avons étudiés au cours des derniers mois.

Parallèlement aux entretiens formels, il est important de noter que le terrain s'est beaucoup enrichi des entretiens informels (Bernard, 2000) menés durant tout notre séjour. Loin d'être négligeables, ces discussions avec des représentants des partenaires internationaux (PNUD, Union européenne, etc.), des personnes du monde académique, des agents au sein des ministères de l'État (plan, administration territoriale, etc.), des employés de diverses organisations, et même des individus dans les populations bénéficiaires ont permis d'établir de nouveaux contacts et de prendre en compte des éléments fort intéressants qui autrement auraient pu être négligés.

3.2.1.2 Description des répondants

Les tableaux 3-1, 3-2, et 3-3 présentent un récapitulatif du profil des répondants rencontrés. L'échantillon final retenu dans le cadre de cette étude comprend trente-deux acteurs des sociétés civiles des deux villes, 16 dans chaque ville, avec un total de 12 femmes (5 à Cotonou, 7 à Lomé) et 20 hommes (11 à Cotonou, 9 à Lomé). Les répondants sont âgés de 27 à 70 ans. Pour ce qui est de la période d'entrée dans la société civile, on note que 17 ont commencé par travailler dans des ONG avant les années 2000 (« ancienne génération »), et 15 après 2000 (« nouvelle génération »). Si l'on regarde spécifiquement les répondantes, l'on note que sur les 12 participantes, 5 sont de l'ancienne génération et 7 de la nouvelle. Les champs d'action des organisations dans lesquelles interviennent les participants sont divers avec notamment des

domaines comme la santé, l'environnement, la citoyenneté, les droits des femmes, l'éducation, les droits de l'homme, la lutte contre la pauvreté. Il faut toutefois remarquer qu'à l'intérieur de chaque domaine, les organisations ont des spécialisations plus pointues (énergie, biodiversité, VIH, droits des travailleurs, microcrédit, etc.). En ce qui a trait à la trajectoire scolaire, les participants proviennent de filières aussi variées que la sociologie, la littérature, les mathématiques, l'économie, la médecine, le droit, la géographie, la biologie, les statistiques, etc. Toutefois, l'on peut remarquer une prédominance de ceux qui ont fait des études en sciences sociales (sociologie, anthropologie). En ce qui concerne la situation matrimoniale, 3 répondants (2 femmes, 1 homme) se sont déclarés divorcés, 8 sont célibataires (3 femmes, 5 hommes), et 21 sont en union. Enfin, sur les 32 participants, 27 occupent la plus haute fonction dans leurs organisations (président, directeur, coordinateur, etc.), dont 23 sont les fondateurs ou cofondateurs de ladite organisation ou d'une autre qu'ils gèrent parallèlement. Les fonctions occupées par le reste des répondants sont celles de vice-président (2), chargé au programme (2), secrétaire national (1).

Tableau 3-1 : Profil des intermédiaires en développement à Cotonou et à Lomé (32)

| | | |
|--|--|----|
| Âge | 25 – 34 ans | 9 |
| | 35 – 44 ans | 6 |
| | 45 – 54 ans | 7 |
| | 55 – 64 ans | 7 |
| | 65 – 70 ans | 3 |
| Sexe | Femmes | 12 |
| | Hommes | 20 |
| Villes | Cotonou | 16 |
| | Lomé | 16 |
| Niveau d'études | Baccalauréat et moins | 4 |
| | Universitaire 1 ^{er} cycle | 14 |
| | Universitaire 2 ^e et 3 ^e cycle | 14 |
| Titre d'emploi | Président/Coordinateur | 27 |
| | Vice-Président | 2 |
| | Secrétaire général | 1 |
| | Chargé au programme | 2 |
| Domaine d'activités | Environnement | |
| | Droits de l'Homme | |
| | Droits des femmes | |
| | Éducation | |
| | Santé | |
| | Lutte contre la pauvreté | |
| | Agriculture | |
| | Renforcement des capacités des OSC | |
| | Démocratie, citoyenneté | |
| | Bonne Gouvernance | |
| Prévention des conflits | | |
| Début des activités dans le champ du développement | Avant les années 2000 | 17 |
| | Après les années 2000 | 15 |
| Situation matrimoniale | Célibataire | 8 |
| | En union | 21 |
| | Divorcé | 3 |

Tableau 3-2 : Caractéristiques des répondants (Cotonou)

| Nom fictif | Âge | sexe | Formation de base | Poste actuel | Champ d'action de l'organisation | Période d'entrée officielle dans SC |
|----------------|-----|------|---|---|---|-------------------------------------|
| HODAB | 51 | M | Sociologie (2 ^e cycle) | Coordonnateur national | Démocratie, droits de l'homme, participation citoyenne, bonne gouvernance | Avant 2000 |
| PYAB | 55 | M | Baccalauréat | Directeur communal | Environnement | Avant 2000 |
| CILAB | 34 | M | BTS Gestion | Directeur national | Environnement | Après 2000 |
| SARAKA | 62 | M | Métier | Directeur national (fondateur) | Bonne gouvernance, racisme et ethnocentrisme, droits de l'homme | Avant 2000 |
| KOUMÉ | 35 | F | Sociologie (Maîtrise) | Chargée de programmes | Renforcement des capacités des OSC | Après 2000 |
| MAZA | 52 | M | Statistiques (ingénieur) | Directeur communal d'une coalition d'OSC, Directeur d'une ONG, et secrétaire générale d'une centrale syndicale | Développement durable sur le plan économique, social et environnemental | Avant 2000 |
| NASSER | 63 | M | Agronomie (Ingénieur) | Directeur national d'un regroupement d'OSC, et fondateur de deux OSC, Vice-président conseil d'administration d'une OSC | Développement des initiatives locales, alphabétisation, agriculture, réseau d'OSC | Avant 2000 |
| MARTINE | 53 | F | Lycée (classe de terminale) | Directrice nationale (fondatrice) | Santé, éducation, pauvreté | Avant 2000 |
| PAUL | 42 | M | Droit (Master) | Administrateur national | Éducation, État de droit, panafricanisme, bien-être social | Après 2000 |
| HILAIRE | 34 | M | Géographie (Maîtrise); Prévention conflits (Master) | Coordonnateur national | Droits de l'homme, prévention de conflits | Après 2000 |

| | | | | | | |
|----------------|----|---|--|--------------------------------------|--|------------|
| YVETTE | 65 | F | Enseignement (Baccalauréat) | Vice-présidente | Intégration socioéconomique des femmes, participation des femmes dans la vie politique, appui aux OSC, lobbying, renforcement de capacités | Avant 2000 |
| VINCENT | 27 | M | Biologie (Maîtrise) | Président (Fondateur) | Environnement, développement durable, agriculture et élevage | Après 2000 |
| BASILE | 45 | M | Agronomie (Ingénieur) | Vice-président | Lobbying, politiques publiques, Renforcement des capacités des OSC | Avant 2000 |
| GASPARD | 50 | M | Socio-anthropologie (2 ^e cycle) | Directeur national | Renforcement des capacités et appui des OSC | Avant 2000 |
| PASCALE | 57 | F | Droit (2 ^e cycle) | Présidente nationale | Droits des femmes | Avant 2000 |
| NADIA | 42 | F | Protection de l'environnement (master) | Coordinatrice nationale (Fondatrice) | Conservation de la biodiversité, éducation environnementale, changement climatique, biosécurité | Après 2000 |

Tableau 3-3 : Caractéristiques des répondants (Lomé)

| Nom fictif | Tranche d'âge | sexe | Formation de base | Poste actuel | Champ d'action de l'organisation | Période d'entrée officielle dans SC |
|-------------------|----------------------|-------------|--|-------------------------------------|--|--|
| KODJO | 37 | M | Littérature (Maîtrise) | Directeur international (Fondateur) | Environnement, énergie | Après 2000 |
| KOMLAN | 54 | M | Comptabilité (BTS) | Directeur national (Fondateur) | Écologie, agriculture, biodiversité, énergie | Avant 2000 |
| KOKOU | 67 | M | Mathématique, gestion, sociologie (2 ^e cycle) | Directeur national (Fondateur) | Participation citoyenne, formation | Avant 2000 |
| OUMAR | 51 | M | Économiste du développement (2 ^e cycle) | Directeur national (Fondateur) | Citoyenneté, participation, démocratie | Avant 2000 |
| KOFFI | 34 | M | Communication (BTS) | Directeur exécutif | Réseau d'OSC | Après 2000 |

| | | | | | | |
|---------------|----|---|---|----------------------------|---|------------|
| ADJOA | 62 | F | Santé (formation professionnelle) | Vice-présidente | Droits des femmes, implication des femmes dans la vie politique | Après 2000 |
| KOMI | 43 | M | Sociologue (Master) | Directeur (Fondateur) | VIH/SIDA, Formation des jeunes | Avant 2000 |
| AKOUA | 32 | F | Sociologue (Maîtrise); Gestion de projet (Master) | Directrice | VIH/SIDA | Après 2000 |
| KOSSI | 33 | M | Géographie (Doctorat) | Directeur | Droits de l'homme | Après 2000 |
| YAWA | 28 | F | Sociologie (Maîtrise) | Présidente (Co-fondatrice) | Éducation, citoyenneté | Après 2000 |
| AFI | 70 | F | Droit (maîtrise) | Présidente | Droits de la femme, éducation de la femme | Avant 2000 |
| KOUJO | 28 | M | Droit (2 ^e cycle) | Secrétaire (Co-fondateur) | Droits des travailleurs | Après 2000 |
| AMA | 60 | F | Linguistique (Maîtrise) | Présidente | Droits des femmes, éducation de la jeune fille | Avant 2000 |
| KOSSWA | 28 | F | Action humanitaire, développement (Master) | Directrice (fondatrice) | Scolarisation, éducation | Après 2000 |
| MARCEL | 64 | M | Planification familiale (Master) | Directeur (Fondateur) | Santé de la mère et de l'enfant, VIH | Avant 2000 |
| AKOFA | 40 | F | Droit (Maîtrise) | Directrice nationale | Droits des femmes | Après 2000 |

3.2.2 Comprendre le contexte : les archives documentaires

La recherche documentaire s'est faite à partir de deux principales sources écrites : la littérature scientifique et les documents officiels. Le recueil et l'analyse de la littérature scientifique sur le développement participatif et sur le contexte socioéconomique et politique du Bénin et du Togo ont évidemment été entamés dès le début du parcours doctoral. C'est l'analyse

préalable de cette littérature qui a permis de se familiariser avec la problématique. La collecte de sources écrites complémentaires durant le terrain à Cotonou et à Lomé a porté sur les archives et documents officiels pertinents. Cette collecte a débuté en février 2013 à Lomé et en avril à Cotonou. Elle fut la principale tâche des premières semaines de terrain, parce qu'elle pouvait être menée pendant que nous négocions les rendez-vous avec les acteurs de la société civile. L'enquête s'est intéressée aux documents et archives datant de 1960 à nos jours, avec toutefois une attention particulière portée sur la période 1992-2005, intervalle au cours duquel l'on a noté la différenciation la plus importante entre les contextes des deux pays. Tout comme pour les entretiens, et pour les mêmes raisons, la collecte de sources documentaires s'est limitée aux capitales Cotonou et Lomé. Les documents collectés proviennent des trois pôles de la configuration actuelle du champ du développement (Cling & coll., 2002). D'une part, les agences publiques et les ministères ont fourni des archives et documents très pertinents sur les grandes orientations en matière de développement, les statistiques portant sur les OSC, les liens entre les gouvernements et les bailleurs de fonds, les avancées des programmes et projets de développement, etc. D'autre part, dans la plupart des OSC au sein desquelles les entretiens ont eu lieu, il a été collecté divers documents (rapports, dépliants, etc.) qui portent sur des informations comme les activités menées, l'historique, les partenaires, etc. Enfin, la collecte de sources écrites s'est également faite auprès des institutions internationales et des bailleurs de fonds (PNUD, Banque mondiale, Union européenne, etc.) dans les deux pays.

En somme, de nombreux documents et archives ont été collectés et utilisés dans les analyses subséquentes. L'on en citera quelques-uns à titre d'exemple : les principaux documents gouvernementaux sur les plans d'ajustement structurel (PAS) et DSRP du Togo et du Bénin; une dizaine de rapports officiels sur les plans quinquennaux et l'aide publique au

développement; des discours d'orientation des présidents du Bénin et du Togo, les principaux documents sur les accords politiques au Togo; des extraits de rapports annuels de l'Union européenne; des rapports des principaux bailleurs de fonds sur la situation dans les deux pays; divers rapports internationaux d'évaluations des sociétés civiles dans les deux pays, des rapports d'analyse et d'enquêtes statistiques sur les organisations de la société civile (OSC) au Bénin et au Togo; les textes de constitutions et lois régissant les OSC au Bénin et au Togo.

Il est aussi important de mentionner encore ici que parallèlement à cette collecte d'archives, une revue de presse touchant aux contextes de recherche et aux activités de mes répondants a été effectuée. Pour ce faire, le choix a porté non seulement sur les quotidiens officiels des deux pays (Togo Presse et Journal officiel du Bénin), mais aussi sur la presse privée nationale³⁹ et celle internationale (Jeune Afrique, RFI, etc.). Des outils de recherche internet, tels que « Google Actualités », ont été également mis à profit pour élargir nos sources et accéder à la presse en ligne. En général, pour toute la recherche documentaire, y compris la revue de la presse, les sources ont été choisies en fonction de leur légitimité à fournir l'information recherchée; mais en plus, les données de différentes sources ont été comparées à chaque fois que cela était possible afin d'assurer l'authenticité et la fiabilité de l'information.

3.3 UNE MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE QUALITATIVE DE TYPE INDUCTIF

La recherche documentaire, et les entretiens biographiques menés pendant notre terrain à Cotonou et à Lomé nous ont fournis de riches informations non seulement sur les univers

³⁹ Par exemple, la Nouvelle Tribune au Bénin et Forum de la semaine au Togo

professionnels dans lesquels évoluent les intermédiaires en développement, mais aussi sur le sens qu'ils donnent à ces univers. Toutefois, les données ne parlant pas d'elles-mêmes, elles nécessitent une analyse du chercheur. Et, comme Deslauriers le remarque, l'« analyse est un travail d'artisan [...] l'intuition s'y mêle au savoir-faire et à la touche personnelle » (1991, p. 79). L'analyse a réellement commencé avec le terrain, par un va-et-vient continu entre recueil et examen des données, les deux s'influençant mutuellement. Nous avons procédé au fur et à mesure du terrain à la transcription des entrevues et à un inventaire compréhensif de toutes les données. La transcription de chaque entretien s'est faite en y adjoignant les informations provenant de la section du journal de terrain concernant l'entretien (Bertaux & Singly, 1997, p.67). Microsoft Word fut le logiciel utilisé pour la retranscription ; le traitement et l'analyse ont été faits ensuite au moyen du logiciel d'analyse qualitative QDA miner. Une fois le terrain clos, les retranscriptions faites, et tout le corpus établi, il a alors fallu une stratégie générale qui intègre toutes les données d'une manière exhaustive. Notre objectif étant de ressortir les trajectoires professionnelles des femmes et des hommes intermédiaires, la «méthode biographique» (Bertaux, 2005) nous est apparue l'idéale pour analyser les informations recueillies au cours des entretiens de récits de vie. La méthode d'analyse des entretiens biographiques « a pour objectif d'explicitier les informations et significations pertinentes qui y sont contenues», et ces significations « se situent à la rencontre de deux «horizons», celui du sujet et celui de l'analyste » (Bertaux, 2005, p.84). Il s'agit dans ce type d'analyse de ressortir à partir des récits de vie recueillis des «informations sur l'environnement social de l'individu», puis de «proposer une lecture de la société et du vécu des acteurs» (Sanséau, 2005, p.41). Ainsi, comme Bertaux (2005) le souligne, il a fallu au cours de l'analyse faire une combinaison d'imagination sociologique et de rigueur scientifique pour arriver à «se former une

représentation [...] des rapports et processus qui ont engendré *les phénomènes* dont parlent, le plus souvent sous forme allusive, *les témoignages*»⁴⁰ (p.85).

Dans un premier temps, nous avons fait une analyse thématique des récits de vie. Selon Paillé et Mucchielli, l'analyse thématique a deux fonctions. La première fonction, le repérage, a pour objectif de ressortir d'un corpus les thèmes pertinents en lien avec les objectifs de recherche. La seconde, celle de documentation, va plus loin, et elle trace les parallèles, les oppositions ou divergences entre les thèmes à travers les matériaux, afin de «construire un panorama au sein duquel les grandes tendances du phénomène à l'étude vont se matérialiser» (Paillé & Mucchielli, 2003, p.232). C'est pour cette deuxième fonction que l'analyse thématique est utilisée dans cette recherche. Ainsi, au-delà d'un simple étiquetage d'extraits de récits de vie, l'objectif ici a été d'aboutir à une «représentation synthétique et structurée» (ibid.) des récits recueillis nous permettant de mieux appréhender les parcours des répondants. Nous avons effectué une lecture verticale et méticuleuse de chaque entretien, découpé ensuite de façon continue en noyaux de sens ayant des similitudes, et ce à travers une segmentation, un codage et une classification (Gibbs, 2007). À travers un travail minutieux de lecture et de relecture des entretiens, des notes de terrain, et aussi des documents de la littérature grise, ce premier découpage nous a permis d'aller plus en profondeur dans la compréhension du corpus à l'étude. Étant donné notre objet de recherche, nous avons prêté attention aux contextes sociopolitiques de l'époque et du pays dans lequel le répondant a résidé et comment cela a pu façonner sa trajectoire professionnelle en tant qu'intermédiaire. L'analyse s'est également intéressée aux autres aspects de sa vie (famille, vie associative, éducation, etc.). Ainsi, nous avons relevé, pour

⁴⁰ Italiques de l'auteur

chaque répondant, les divers incidents qui ont émaillé son parcours, les moments charnières de ses trajectoires, les structures d'opportunités et de contraintes qui se sont présentées à lui, et les ressources et supports dont il a bénéficié. À ce stage, nous avons tenu compte non seulement de la structure diachronique du récit, mais aussi de son caractère chronologique, nous permettant aussi d'intégrer le « temps biographique » du répondant au « temps historique collectif » (Bertaux, 2005). En plus, comme le recommande Gibbs (2007), nous avons rédigé des mémos d'analyse tout le long du découpage et de l'étape subséquente de classification. Ces mémos étaient des commentaires analytiques qui portaient notamment sur des liens théoriques, des questions à approfondir, et des connexions entre les entretiens et la littérature grise. À travers ce processus, nous avons progressivement fait émerger les ensembles thématiques les plus pertinents en faisant des comparaisons entre différents segments du récit de vie, d'abord au niveau des unités de sens, puis, au niveau des différentes classifications, et entre unités de sens et classifications (Bryant & Charmaz, 2007). À la fin de cette première étape, nous avons également rédigé des fiches synthèse résumant le récit de chaque répondant.

La seconde étape a consisté en une « analyse comparative ». Pour Bertaux (2005), « c'est par la comparaison entre parcours biographiques que l'on voit apparaître des *réurrences*⁴¹ des mêmes situations, des logiques d'action semblables ; que l'on repère, à travers ses effets, un même mécanisme social ou un même processus » (Bertaux, 2005, p.95). Ici, les récits ont été comparés entre eux, puis aux informations recueillies par la recherche documentaire et, lorsque cela était possible, à nos notes de terrain. Cette analyse inductive et ancrée dans les données a graduellement abouti à de grandes dimensions transversales qui permettent de synthétiser

⁴¹ Italiques de l'auteur

l'ensemble du corpus analysé. À cette étape, nous avons pris une approche plus conceptuelle vis-à-vis de notre matériau avec comme objectif de «qualifier les expériences, les interactions et les logiques selon une perspective théorisante»; c'est ce que Paillé et Mucchielli appellent «l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes» (Paillé & Mucchielli, 2003, p.315). Comme ces auteurs le signalent, les catégories conceptualisantes permettent de faire un lien entre l'expérience singulière de l'acteur et une certaine expérience collective ou partagée. Ainsi, «le regard ne porte pas sur le contenu strict en tant que tel [...] mais cherche plutôt à nommer la logique sous-jacente, le phénomène traversant l'expérience ou le comportement des acteurs» (Paillé & Mucchielli, 2003, p.344). Le but est d'aboutir à «une représentation théorique de certains types de pratiques, de fonctionnement, de processus, en prenant en compte ce qui leur donne sens dans l'esprit des acteurs» (Perrenoud, 1988, p.102). C'est donc un processus d'«induction théorisante» (Paillé & Mucchielli, 2003).

L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes s'est construite sur la base des résultats qui ont émergé de l'analyse thématique précédente. En effet, tout le long de notre analyse, nous avons remarqué des similitudes entre les trajectoires professionnelles des intermédiaires, ou plutôt entre certains épisodes de leurs trajectoires. Certes, les récits de vie ne sont pas les mêmes, toutefois, une lecture répétée révèle en trame de fond l'omniprésence de certains éléments à travers les épreuves que traversent les répondants. Quelles que soient les épreuves traversées par les répondants et les stratégies qu'ils mettent en œuvre, nous avons pu remarquer des similitudes ayant trait aux divers sens qu'ils donnent à leurs trajectoires et aux stratégies qu'ils utilisent dans le temps. C'est d'ailleurs ce que notent également Poirier et ses collègues, lorsqu'ils disent qu'une «lecture répétée d'un corpus de récits a ceci de fascinant qu'elle constitue pour l'analyste un discours de groupe à plusieurs voix, tout le monde parlant

*grosso modo*⁴² de la même chose [...] mais n'en parlant pas tout à fait de la même façon» (Poirier & coll., 1993, p.196). Les catégories conceptuelles nous permettent donc de tracer des parallèles entre des répondants, qui au départ pourraient avoir des caractéristiques différentes, mais dont les récits illustrent à certains moments des logiques sous-jacentes ou des processus comparables.

Il faudrait enfin souligner qu'en plus de notre désir d'appréhender les trajectoires professionnelles des intermédiaires en développement, cette recherche a eu dès le départ une visée triplement comparative, selon le pays, la génération et le genre. Pour cela, la comparaison fut « une stratégie d'enquête et de recherche » qui a imprégné l'ensemble de notre démarche « de la définition de la problématique au choix du terrain, en passant par la construction des données, leur analyse et leur explicitation » (Vigour, 2005, p.17). Concrètement, après l'analyse qui portait sur l'ensemble du corpus à l'étude, nous avons tour à tour séparé nos données selon nos trois variables de comparaison (Cotonou vs Lomé; puis, ancienne vs nouvelle génération; et enfin, femmes vs hommes). Pour chaque variable, nous avons fait une relecture des récits; puis, nous avons construit un tableau synthétique (Vigour, 2005) avec les deux modalités de comparaison en colonne et les paramètres (dimensions thématiques) en ligne. En remplissant le tableau selon la modalité du répondant, nous avons pu faire une mise en perspective à travers un parallélisme visuel, facilitant ainsi l'exercice de comparaison. Par exemple, la séparation des données recueillies à Cotonou de celles recueillies à Lomé a permis de contraster les stratégies mises en œuvre par les répondants des deux villes durant la période au cours de laquelle les bailleurs de fonds ont suspendu leur aide au Togo (1992-2005).

⁴² Italiques des auteurs

Conclusion

Dans ce chapitre, il a été présenté non seulement la méthodologie adoptée tout le long du terrain de recherche, mais aussi la démarche d'analyse des données recueillies. Au final, deux corpus provenant des entretiens et de la collecte des données documentaires ont été retenus pour les analyses. Il va sans dire que les outils de collectes de données présentent des limites. Toutefois, autant la littérature méthodologique explicite ces limites, autant elle nous offre les outils nécessaires pour les éviter, ou tout au moins les minimiser. En raison de la conscience préalable de ces écueils et la connaissance de méthodes pour maximiser la validité des données, nous pensons avoir recueilli et analysé les informations les plus pertinentes à la problématique de cette recherche, c'est-à-dire les processus à travers lesquels des individus deviennent des intermédiaires locaux en développement à Cotonou et à Lomé.

Chapitre 4: INTERMÉDIATION EN DÉVELOPPEMENT À COTONOU ET À LOMÉ : PERCEPTIONS COMPARÉES DE L'ÉVOLUTION DES OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES

Ce chapitre présente les résultats de l'analyse comparative des opportunités et des contraintes dont ont bénéficié, ou auxquels ont fait face, les intermédiaires en développement dans les deux capitales. Sur la base des récits recueillis auprès des intermédiaires de différentes générations, l'objectif est de reconstituer et de contraster l'historique des changements politiques, économiques et sociaux qui, aux yeux des individus, ont affecté leur entrée dans le champ du développement international et leur expérience de travail en tant qu'intermédiaires à Lomé et à Cotonou.

4.1 UN ENVIRONNEMENT SOCIOPOLITIQUE D'AVANT 1990 JUGÉ PEU PROPICE DANS LES DEUX PAYS

Avant la décennie 1990, les contextes de travail des intermédiaires en développement dans les deux pays étaient relativement similaires. Aussi bien à Cotonou qu'à Lomé, les acteurs rencontrés sont unanimes sur le fait qu'à cette époque il y avait peu d'ouverture pour une vie associative autonome. Plus encore, ceux qui ont tenté de mener une vie associative indépendante témoignent avoir été victimes du contrôle de l'appareil étatique. Yvette, 65 ans, vice-présidente d'un réseau d'OSC féminines à Cotonou, raconte qu'alors qu'elle était au lycée à la fin des années 1960, elle fut exclue de toutes les écoles du Dahomey (ancien nom du Bénin) pour avoir participé à une manifestation d'élèves. Les propos de Gaspard et Basile rappellent le climat qui régnait alors dans la capitale béninoise.

« [...] à l'époque, on n'avait pas beaucoup d'associations; c'était le régime de Kérékou, et donc même la petite association dont je t'ai parlée qu'on a créé au collège [...] les gens ont commencé par soupçonner; ce n'était pas ouvert à l'époque. » (Gaspard, 50 ans, renforcement des capacités des OSC, Cotonou)

« À l'époque, dans les années 1989, j'ai été, disons, dressé par le seul mouvement politique d'opposition d'alors, qui était dans la clandestinité, qu'on appelait Parti communiste du Dahomey. » (Basile, 45 ans, agriculture, réseau d'OSC et politiques publiques, Cotonou)

À Lomé, pareillement, les intermédiaires de l'ancienne génération témoignent du fait que le régime d'Eyadema entretenait un climat peu favorable aux initiatives d'organisation indépendante. Au moment de notre terrain, Kokou dirige une nouvelle organisation qu'il a fondée en 2003 et qui intervient dans des domaines comme la citoyenneté et la formation des acteurs de la société civile. Toutefois, Kokou est l'un des plus anciens acteurs de la société civile togolaise. C'est en 1982 qu'il a fondé sa première organisation, une branche nationale d'une organisation internationale qui intervenait dans le domaine culturel et sportif auprès des jeunes.

« On occupait déjà le terrain avant 1990, on était parmi les rares organisations de la société civile qui existaient. La plupart des organisations de la société civile qui étaient dans le pays avant 1990 étaient toutes des ONG étrangères comme CARE, comme PLAN; donc ces grosses boîtes qui étaient plutôt sur place. Il y avait très peu d'organisations purement togolaises de la société civile qui existaient, très peu. » (Kokou, 67 ans, citoyenneté et renforcement des capacités des OSC, Lomé)

Oumar, ancien fonctionnaire de l'État, s'était retrouvé sans emploi pendant plusieurs mois pour avoir milité dans un parti d'opposition dans les années 1990; il témoigne également du climat très restrictif qui existait au Togo.

« Avant 90 et ce que nous vivons aujourd'hui, c'est entre la nuit et le jour. Mais, ce n'était pas permis, si vous vous réunissez, vous devez parler d'Eyadema et de son pouvoir, comment faire pour l'aider. Vous n'avez pas le droit de discuter de la vie de la nation. Jusqu'à les gens sont allés dire que les murs ont des oreilles. Ils ont peur de parler seuls dans leur chambre. » (Oumar, 51 ans, démocratie, citoyenneté, Lomé)

En plus de l'« interdiction de mises en place d'associations libres » évoquée par certains intermédiaires, d'autres se souviennent du fait que toute la population n'avait d'autre choix que de s'engager au sein du parti unique RPT (Rassemblement du peuple togolais) ou de l'une de ses « ailes marchantes ». Ce manque de choix auquel étaient confrontés les Togolais est exprimé par Afi, présidente d'une ONG qui intervient dans la lutte pour les droits des femmes à Lomé.

« [...] quand j'ai commencé à travailler, on était sous le parti unique, donc il n'y avait plus d'associations sauf l'association des ailes marchantes du RPT. Donc, on ne peut pas dire si j'y étais ou je n'y étais pas puisque tout le monde était censé embrigader dans cette affaire-là. Quand on avait besoin que vous fassiez un travail pour le parti ou tout ça, on vous appelle. Vous ne pouvez pas dire non » (Afi, 70 ans, droits des femmes, Lomé)

4.2 DES TRANSITIONS DÉMOCRATIQUES RESENTIES DIFFÉREMMENT D'UNE CAPITALE À L'AUTRE

Les intermédiaires dans les deux villes qui finissaient leurs études à la fin des années 1980 et au début des années 1990 rappellent à quel point l'entrée sur le marché du travail était devenue difficile. C'est ce dont témoigne Nasser, directeur d'ONG à Cotonou, qui a d'abord enseigné quelques années avant de se voir ensuite contraint de retourner aux études :

« Il y avait en ce moment, un problème d'emploi qui se posait, qui a commencé juste avec cette promotion. [...] Le problème d'emploi a commencé en 1986 au Bénin, le gel des recrutements. Sinon, ils ont recruté jusqu'en 1986, mais vers la fin, ils n'ont plus recruté ». (Nasser, 63 ans, agriculture, alphabétisation, réseau d'OSC, Cotonou)

Face à la « fermeture du marché du travail », les intermédiaires dans les deux villes concordent sur le fait que la libéralisation politique, avec les transitions démocratiques, leur a offert une « ouverture » pour « chercher » ou « créer leurs propres emplois » dans les ONG. Le point de départ des transitions démocratiques au Bénin et au Togo fut les conférences nationales, qui

dans les deux pays, ont été citées par les intermédiaires comme des moments clés de leurs parcours.

4.2.1 Des conférences nationales pour le meilleur et pour le pire

Que ce soit à Cotonou comme à Lomé, les répondants sont unanimes à reconnaître que la libéralisation politique survenue au début des années 1990 a constitué pour eux une opportunité unique en créant un espace pour créer des organisations de développement indépendantes. C'est ce que pense Hodab qui a créé son ONG en 1999; au moment de l'entrevue, il dirige un réseau de plusieurs dizaines d'OSC engagées dans la bonne gouvernance au Bénin.

« À partir de la Conférence nationale, la démarche est devenue plus intéressante; il y a déresponsabilisation de l'État, mais il y a une nouvelle vague de confiance qui était faite à la prise en charge par soi-même, ou bien par les communautés elles-mêmes ». (Hodab, 51 ans, bonne gouvernance, Cotonou)

Le constat est également sans équivoque pour Gaspard qui fut très engagé dans les associations universitaires et créa sa propre ONG à la fin de ses études en 1998.

« [...] à la faveur de la Conférence nationale, l'environnement politique a été libéré; et ça a été une opportunité pour les organisations de la société civile, pour le monde associatif d'éclorre; des associations de la société civile ont vu le jour un peu partout. Il y a les ONG, les associations des jeunes, les groupements de femmes, ainsi de suite; ça, c'était à la faveur de la Conférence nationale. » (Gaspard, 50 ans, renforcement des capacités des OSC, Cotonou)

Tout comme au Bénin, après les décennies de dictature et de contrôle sociopolitique, les intermédiaires témoignent que la Conférence nationale togolaise de 1991 a permis d'ouvrir la voie à une démocratie associative. Afi raconte :

« [La Conférence nationale] c'est ce qui a poussé la population [...] à créer des associations, parce que quand on cherchait la société civile il n'y en avait pas; alors pour se faire représenter, rapidement des associations ont émergé [...] Il y a eu des associations qui ont été formées rapidement et qui se sont

transformées d'ailleurs en partis politiques. » (Afi, 70 ans, droits des femmes, Lomé)

Toutefois, les intermédiaires togolais expliquent que cet élan associatif et l'espoir créé par la Conférence nationale togolaise tournèrent court. C'est ce que souligne Oumar, qui fut un des acteurs clés de cette période.

« Ah oui, j'étais en plein pied dans la Conférence nationale. C'est nous qui avons préparé la Conférence nationale. Et franchement, s'il m'appartenait à dire quelque chose de ma vie que je regrette, c'est la Conférence nationale togolaise [...] parce qu'on n'a pas pu gérer la ligne qu'on s'est donnée. Parce que ce qui s'est passé là, c'est ça qui fait que jusqu'à ce jour on n'arrive pas à s'en sortir. On a mélangé la passion à l'idéal [...] Ça, je l'ai dit, c'est un tournant raté. » (Oumar, 51 ans, démocratie, citoyenneté, Lomé)

Durant presque deux mois, raconte-t-il, l'élite intellectuelle et politique togolaise « réglait ses comptes » au Palais des Congrès de Lomé, pendant que plusieurs secteurs socioprofessionnels étaient en grève et les activités du pays tournaient au ralenti. Outre le « tournant raté » de la Conférence nationale togolaise, les grèves qui l'ont suivi ont notamment eu un impact sur les trajectoires d'éducation des Togolais. Komi qui a fondé son ONG en 1996 dit être parmi ceux qui avaient refusé de passer leurs examens de maîtrise à l'université à cause de la grève.

« [...] il y avait eu la grève générale en ce temps-là, certains ont passé à la fin de l'année les examens; nous, on a refusé de passer ça, on s'était dit nous, on est engagé, et donc on ne peut pas passer cet examen-là, voilà, nous, on boudait. » (Komi, 43 ans, VIH et formation professionnelle, Lomé)

Certains répondants de la nouvelle génération, même s'ils étaient très jeunes à l'époque, se rappellent avoir également subi les conséquences du climat défavorable qui a régné après le « tournant raté » de la Conférence nationale. Âgée de 28 ans, Yawa est une jeune directrice d'ONG engagée dans l'éducation et la citoyenneté; elle se souvient :

« J'ai fait une école publique jusqu'au CE2 [quatrième année du primaire], donc c'est au moment de la grève. Au moment de la grève, tout le monde était

parti dans les villages et tout, on est revenu après la grève pour reprendre le CE2 ».

Avec la réussite de la Conférence nationale béninoise et le « tournant raté » de celle togolaise, les années qui suivent dans les deux pays sont marquées par une divergence nette de contexte de travail pour les acteurs impliqués dans les ONG à Cotonou et ceux à Lomé.

4.2.2 Un « environnement ouvert » pour les intermédiaires du Bénin, une « période sombre » pour ceux du Togo

Au Bénin, les intermédiaires notent que la réussite de la transition démocratique a créé un climat propice marqué par une ouverture politique et un accroissement de l'aide internationale dans le champ du développement. Gaspard témoigne :

« Il y avait la liberté d'association. Donc, l'environnement étant propice, des associations sont nées, associations de développement, ONG, ainsi de suite; c'est beaucoup plus ouvert [...] C'est un environnement politique qui a été autorisé par l'État, et c'est ça qui a donné la force à ces partenaires techniques et financiers d'aller directement contractualiser avec les organisations de la société civile. » (Gaspard, 50 ans, renforcement des capacités des OSC, Cotonou)

Pour plusieurs acteurs de Cotonou, cet environnement politique « bienveillant » couplé à un solide soutien international aux ONG de développement a constitué une excellente opportunité. Les intermédiaires de Cotonou remarquent d'ailleurs qu'ils furent « accompagnés par beaucoup de partenaires » provenant notamment des pays comme les Pays-Bas, la France, le Canada, les États-Unis, et le Japon.

À Lomé, à l'inverse, les propos recueillis montrent que les acteurs dans les ONG ont vécu très difficilement la décennie 1990. En effet, suite à la Conférence nationale togolaise, plusieurs parmi eux notent qu'ils ont dû faire face à un climat politique peu propice à la création d'ONG et aux activités de la société civile. Oumar a eu une trajectoire qui lui permet de

témoigner de l'environnement d'alors, puisqu'il était impliqué au début des années 1990 dans des associations politiques au sein de l'opposition togolaise.

« Il y avait ce que nous pouvons appeler le déficit de la démocratie, dans notre pays, au moment où, 1993, avec la grève générale illimitée, les violences qui étaient devenues pratiquement quotidiennes, les enlèvements, les assassinats [...] » (Oumar, 51 ans, démocratie, citoyenneté, Lomé)

D'ailleurs, parce qu'il était également un employé de la fonction publique, Oumar se souvient avoir payé le prix de son engagement politique.

« Tenez-vous bien, un matin on est allé faire un meeting à Sokodé; je reviens dimanche, lundi matin, on me dit qu'on m'a affecté à Dapaong [ville à l'extrémité nord du pays]. Mais, je dis je ne bouge pas. On dit, tu dois aller; je dis, je ne bouge pas. J'ai pris une mise en disponibilité, j'ai fait trois ans à la maison sans solde. Ah oui, ce n'était pas facile. » (Oumar, 51 ans, démocratie, citoyenneté, Lomé)

Kossi qui dirige une ONG de défense des droits de l'homme confirme l'adversité de l'environnement d'alors en rappelant que « c'était quand même les périodes les plus dures de la répression au Togo [...] vraiment c'est une période très difficile ».

Avec l'échec de l'alternance, le Togo entra dans une période sombre de son histoire. Les acteurs dans les ONG attestent que même si officiellement, une nouvelle constitution fut adoptée autorisant des associations indépendantes, sur le terrain le climat politique fut très peu opportun à leurs activités. Alors que ces organisations étaient déjà en difficulté, leurs responsables racontent que la suspension de l'aide internationale a contribué encore plus à mettre une grande partie d'entre elles « sur le carreau ». Pour Yawa, cette suspension de l'aide a isolé le Togo et mis à mal la réalisation des projets de développement dans le pays.

« Le Togo était sur une liste rouge après la crise de 1990; donc, du coup, tu vois les projets, on dit, on cite les pays sauf le Togo. Soit, tu vas voir Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, mais tu ne vas pas voir Togo. » (Yawa, 28 ans, éducation et citoyenneté, Lomé)

Parlant de leurs expériences à cette époque, les répondants de l'ancienne génération mentionnent à plusieurs reprises la difficulté à mener leurs activités et les effets dévastateurs de cette situation sur les organisations existantes.

« Mais malheureusement en 1990, 1991, 1992, les organisations que nous avons connues, plus de la moitié n'existent plus aujourd'hui, plus de la moitié je dis bien. [...] la raison c'est quoi, c'est le financement; pour la plus grande partie des associations qui n'existent plus, c'est le financement. [...] Lorsque le Ghana et moi, nous allons voir le même bailleur de fonds, le Ghana, il a l'argent, moi je n'ai pas l'argent. Lorsque mes collègues du Mali, du Burkina, on va voir le même bailleur de fonds pour le même type de projet, eux ils ont l'argent, moi je n'ai pas l'argent. Ce sont des réalités. » (Komlan, 54 ans, environnement et corruption, Lomé)

« [Les ONG] ont énormément souffert. Parce que c'est fermé, c'est fermé. Les organisations ont fermé boutique hein. Beaucoup ont fermé boutique. Toutes ces associations qui ont vu le jour comme ça ont fermé boutique. » (Marcel, 64 ans, VIH\Sida, Lomé)

Ainsi, la suspension de la coopération entre le Togo et les institutions d'aide internationale a réduit les opportunités dont auraient pu bénéficier les acteurs de la société civile togolaise, rendant plus difficile leur entrée dans des activités d'intermédiation en développement, ou les poussant à en sortir.

Pour ceux qui sont restés dans le champ du développement, ils relatent qu'il fallait user de manœuvres originales pour faire face aux contraintes financières. Une manœuvre que les intermédiaires de Lomé disent avoir utilisée pour créer leurs organisations ou pour se lancer dans un nouveau domaine d'activités fut la sous-traitance de projets appartenant à d'autres ONG. À travers la sous-traitance, une ONG nouvellement créée ou ayant des difficultés à trouver des financements négocie avec une autre ONG plus ancienne – ou ayant plus de financements – pour exécuter une partie d'un projet pour le compte de cette dernière. La sous-traitance peut également consister pour une nouvelle ONG à utiliser les ressources humaines,

surtout des volontaires, d'une autre ONG étant déjà bien établie sur le terrain. Dans le même ordre d'idée, une organisation ayant des opportunités de financement pouvait s'allier à une autre ayant un meilleur accès à, ou une expérience avec, une population cible pour exécuter ensemble un projet destiné à cette population. Par exemple, Marcel se souvient que son organisation de qui intervenait auprès des travailleuses du sexe et des populations vivant avec le VIH s'est alliée avec une autre ONG qui offrait des microcrédits.

« Je travaillais avec une autre organisation qui s'occupait de microcrédit. [...] L'idée pour nous c'était que moi j'allais chez eux [l'ONG partenaire] pour leur faire la sensibilisation, l'éducation de proximité sur le VIH [...] Donc ces femmes-là [les travailleuses du sexe vivant avec le VIH] qui ont envie d'avoir accès au crédit, moi je les préparais ici, et je formais des groupes solidaires pour avoir accès au crédit; et eux ils venaient donner du crédit. Donc, moi je suivais ces femmes-là pour qu'elles remboursent bien, pour les aider à comment bien gérer ce crédit. » (Marcel, 64 ans, VIH\Sida, Lomé)

Il s'agit ainsi d'une alliance qui permet à l'organisation de Marcel de faire valoir aux bailleurs de fonds une expérience dans le microcrédit, et à l'ONG partenaire de faire valoir une expérience de service aux personnes vivant avec le VIH/Sida. La sous-traitance et l'alliance permettent aux organisations de survivre et de se faire de l'expérience, avec des réalisations à présenter aux bailleurs de fonds.

À travers ces diverses « manœuvres de survie », les acteurs dans les ONG à Lomé ont pu maintenir leur présence dans le champ en attendant des « lendemains meilleurs ». Comme Marcel en témoigne, il s'agit aussi parfois de « combines » financières. Il note par exemple qu'à la fin d'un projet, lorsqu'il reste des ressources excédentaires provenant des bailleurs de fonds, la plupart des ONG « ne vont jamais te dire que l'argent est resté; donc cet argent est toujours pris pour faire autre chose ». En outre, face à la difficulté de payer les salaires, d'autres intermédiaires font cas de l'utilisation stratégique des congés techniques aux employés.

« [...] nous sommes restés en difficulté huit mois d'affilés sans salaires. Et présentement, novembre à maintenant, ça fait 5 mois je crois, on a eu qu'un seul salaire de novembre à maintenant, on a eu qu'un seul salaire. » (Komlan, 54 ans, environnement et corruption, Lomé)

« [...] cela a été quand même difficile, très difficile. [...] Vous allez voir que beaucoup d'organisations de la société civile évoluent en dent de scie. Nous on fait deux ans, on donne congé technique à tout le personnel, le temps qu'on retrouve un nouveau financement pour les rappeler encore » (Komi, 43 ans, VIH et formation professionnelle, Lomé)

Au plus fort de la crise au Togo, avec la suspension de la coopération internationale, les principaux appuis sur lesquels les intermédiaires de Lomé pouvaient encore compter étaient de types communautaire et confessionnel. Plusieurs répondants de Lomé ont notamment fait mention de l'importance des réseaux familiaux et communautaires au moment où ils créaient leurs ONG et manquaient de ressources. Ayant créé son ONG au moment où les bailleurs de fonds avaient suspendu leur coopération, Kodjo souligne l'importance de la famille.

« Ma famille, mon village, et mes frères, tous ceux-là ont été d'un soutien moral énorme qu'on ne peut pas calculer. Les activités qu'on fait, forcément je mets les gens dans la maison de l'oncle, l'autre va chez la tante, voilà. Du coup avec 1 million [de francs CFA] on peut faire quelque chose, tout le village emmène tout; donc l'argent est très, très peu dépensé, strictement dépensé sur les choses pour lesquelles il n'y a pas d'alternatives au local. Donc, le village a été d'un soutien et demeure d'un soutien énorme aujourd'hui. C'est ça qui a fait d'ailleurs qu'on a pu faire de grandes choses. S'il nous fallait avoir de l'argent en suffisance pour faire ce qu'on a pu faire, ça aurait été difficile. Donc, le fait qu'on se repose chaque fois sur le réseau social, la famille, les amis, pour dire, vous aussi, ça va marcher demain, faites quand même, ne prenez pas d'argent et tout, ça, ça a permis. » (Kodjo, 37 ans, environnement, Lomé)

Alors que la plupart des organisations d'aide internationale et des chancelleries étrangères avaient quitté le Togo, les branches caritatives de diverses confessions religieuses devinrent les principales sources de financements vers lesquels se sont tournées plusieurs intermédiaires. Comme l'ONG de Yawa, plusieurs organisations sont nées dans le cadre de ces confessions religieuses.

« On a eu la chance de participer à ce camp chantier qui a été organisé à trois niveaux : c'est-à-dire avec l'Église réformée de Strasbourg, l'ONG B. puis l'église évangélique presbytérienne du Togo. [...] Donc c'est là qu'est née S., parce qu'on était des jeunes cooptés comme ça [...] Donc c'est sur le camp qu'on s'est connu, on sait qu'on vient de même église; Église évangélique presbytérienne du Togo, EEPT, communément appelée Église protestante. » (Yawa, 28 ans, éducation et citoyenneté, Lomé)

Il faut aussi noter qu'en ce qui a trait à la concurrence entre OSC, cet environnement de « pénurie » d'aide financière internationale à Lomé a également exacerbé les rivalités entre ONG. Parlant des ONG qui travaillent dans le domaine de la lutte contre le VIH au Togo, Akoua se rappelle leur agressivité accrue et les « coups bas » qu'elles se sont faits pour obtenir des financements des bailleurs de fonds.

« C'était une concurrence plus rude. C'était vraiment une concurrence rude, chacun pour soi, comme on le dit. À tel point que des ONG allaient même piquer des projets d'autres ONG pour se faire financer, se faire passer pour telle ONG juste pour l'image. Ce n'était pas du tout intéressant et on se faisait très peu confiance. » (Akoua, 32 ans, VIH, Lomé)

Comme Akoua, plusieurs intermédiaires de Lomé ont fait cas dans leurs propos de manœuvres qui visaient à « neutraliser » ou à « surclasser » d'autres acteurs ou ONG. Ce genre de manœuvre peut s'observer par exemple dans les propos de Marcel. Nous le mentionnions précédemment l'ONG de Marcel, intervenant dans la sensibilisation contre le VIH, s'était alliée à une organisation de microcrédits, et travers cette alliance, chaque ONG offrait ses services à la population cible de l'autre.

« C'est ce que je faisais et puis un beau matin j'étais au bureau, c'est le représentant de l'HCR [Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés] qui rentre dans mon bureau. [...] Il dit, "est-ce que vous offrez des crédits?" Je dis "oui, on offre des crédits." Mais en réalité, ce n'était pas moi qui offrais des crédits parce que les fonds n'étaient pas à moi. [...] Mais, je me suis dit en ce moment que c'était moi qui faisais le travail [...] Donc, j'ai dit au représentant que je pouvais le faire que c'était un truc qui rentre dans nos cordes, etc. » (Marcel, 64 ans, VIH/Sida, Lomé)

En faisant valoir une expérience sur la base d'un service offert par l'ONG partenaire, Marcel surclasse cette dernière et réussit à obtenir le financement.

« Ça n'a pas été facile [...] ça a été vraiment une bataille. Comme on dit, dans la vie, quand Dieu vous a apporté quelque chose, Dieu vous l'a apporté. [...] on les a déboutés et c'est parti. » (Marcel, 64 ans, VIH\Sida, Lomé)

4.3 UNE SIMILARITÉ DE PLUS EN PLUS GRANDE DES CONTEXTES DE TRAVAIL DANS LES DEUX CAPITALES

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons présenter les analyses relatives au point de vue des intermédiaires sur les contextes politiques des dix dernières années. Comme illustré dans la première partie de ce chapitre, les environnements politiques dans lesquels ces intermédiaires ont évolué depuis 1990 étaient très différents dans les deux pays. Cependant, l'analyse de leur discours révèle une tendance à la convergence durant la dernière décennie.

4.3.1 Des tendances sociopolitiques qui s'inversent

Pour plusieurs intermédiaires rencontrés à Cotonou, après les avancées démocratiques des années 1990 et du début des années 2000, l'on a assisté à une certaine détérioration du climat politique au cours des récentes années. Hodab, qui dirige un réseau d'OSC pour la promotion de la bonne gouvernance n'hésite pas à qualifier ce climat de « morbide » pour leurs activités. Plusieurs répondants ont mentionné les tentatives de l'État béninois d'avoir un certain contrôle sur les activités des OSC. Paul explique :

« Ils ont essayé un peu de bâillonner la société civile. [...] le gouvernement organise des Cadres de concertation de la société civile dans toutes les communes et estime que ce sont ces cadres-là qui doivent parler au nom des organisations de la société civile. Non seulement, nous avons refusé d'être membre de ces cadres et de participer, nous combattons la chose depuis

longtemps. Ce qui fait que lien avec le gouvernement, c'est zéro. » (Paul, 42 ans, citoyenneté et bonne gouvernance, Cotonou)

Comme Paul, de nombreux acteurs dans les ONG béninoises rejettent toute affiliation au Cadre national de concertation qu'ils accusent d'être à la solde du gouvernement. En plus, depuis 2012, une tension est née entre l'État et les OSC intervenant dans les domaines des droits de l'homme, de la gouvernance et de la démocratie, suite à la proposition du président Yayi Boni de modifier la constitution béninoise.

« Personne n'a mis dans notre plan stratégique qu'il faut réviser la constitution, ou bien il ne faut pas réviser la constitution, ou bien il faut faire la veille autour. Mais ça devient une préoccupation pour le chef de l'État et ça inquiète tout le monde. » (Hodab, 51 ans, bonne gouvernance, Cotonou)

Certaines organisations évoquent en plus un climat d'insécurité lié à leurs prises de position.

Paul dont l'ONG intervient dans la promotion de la bonne gouvernance et la citoyenneté note :

« Dans un pays comme le nôtre [...] si vous allez sur un certain nombre de plans, vous avez peur pour vous, pour votre famille aussi. » Saraka a un discours similaire :

« L'État me combat, mais je m'en fous [...] Par exemple aujourd'hui, nous sommes dans le collimateur de l'État parce que nous avons dénoncé un dossier de surfacturation dans le cadre de la campagne de l'achat des intrants pour la campagne agricole 2013-2014 [...] Moi, je n'ai jamais peur de dire ce que je pense. Et des gens craignent pour ma vie, pour ma sécurité. Je leur ai dit, ne vous en faites pas, il n'y aura rien du tout, puisque Dieu est aux commandes. Voilà, il est là. Moi, je suis dans mon rôle. J'ai dit à Yayi Boni lui-même, Monsieur le Président, j'ai commencé le travail avant que vous ne veniez au pouvoir. Je continuerai même après votre départ [...] à partir du moment où je suis un homme en vue, je fais très attention à ma personne. » (Saraka, 62 ans, ethnocentrisme, corruption et bonne gouvernance, Cotonou).

Quelques semaines après notre passage à Cotonou, Saraka fut hospitalisé en France pour blessures par balles reçues lors d'une attaque contre sa personne. Un autre de nos répondants fut également hospitalisé après une manifestation durement réprimandée par la police. La presse nationale et internationale fit largement cas de ces deux événements. Ainsi, les intermédiaires à

Cotonou concordent sur le fait que, comparé à la fin des années 1990 et au début des années 2000, le climat actuel au Bénin est moins propice pour les activités des ONG.

Au Togo, en revanche, le climat politique et les conditions de travail connaissent une nette amélioration, selon la plupart des intermédiaires. Ils sont en effet unanimes à reconnaître que le décès du président Eyadema en 2005 fut un tournant important dans l'histoire du pays. Certes, évoquant le fait qu'Eyadema a été remplacé par son fils à la présidence du Togo, certains répondants soulignent toujours les risques inhérents à leurs activités et prises de position. Komlan, qui intervient dans la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption, remarque notamment qu'« il y a toujours cette dictature dans ce pays ». Toutefois, tout comme Oumar qui affirme que « de 2006 à ce jour il y a eu beaucoup d'améliorations », la plupart des intermédiaires de Lomé pensent que le climat s'est beaucoup détendu après le changement à la tête du pays. Afi, directrice d'une organisation pour la défense des droits des femmes, est également de cet avis.

« Ils étaient méfiants, très méfiants. [...] On était sur le terrain, on a eu beaucoup de problèmes. Je peux dire que cette suspicion est en grande partie tombée avec le nouveau régime, depuis l'avènement du président Faure, cette tendance est tombée. [...] à partir de 2005, les choses ont changé. On est plus écouté, on est moins suspecté, on a des rapports plus faciles avec les autorités. » (Afi, 70 ans, droits des femmes, Lomé)

Ces tendances contraires dans les deux pays font que les intermédiaires, s'ils ne vivent pas exactement les mêmes situations, évoluent aujourd'hui dans des contextes de travail assez similaires et font face aux mêmes difficultés.

4.3.2 Un soutien gouvernemental jugé insignifiant dans les deux pays

Dans les deux villes, les propos des leaders d'ONG concordent en ce qui a trait à la faiblesse du soutien qu'ils reçoivent de leurs États. La plupart des intermédiaires intervenant dans des domaines comme la corruption, les droits de l'homme, la bonne gouvernance ou la démocratie ont non seulement déclaré un manque de collaboration, mais ils mentionnent aussi des relations tendues avec le gouvernement. Par exemple, Hilaire, responsable d'une ONG de défense des droits de l'homme à Cotonou note qu'« au niveau de l'État, il n'y a pas de soutien; la plupart de nos soutiens viennent de nos partenaires à nous ». Dans la même lignée, Paul, 42 ans, dont l'organisation intervient dans le domaine de la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance au Bénin, dit qu'il ne reçoit « absolument rien » comme soutien de l'État; il ajoute d'ailleurs que « les organisations de gouvernance ne sont jamais en odeur de sainteté à 100 % avec l'exécutif ». L'on peut noter des discours similaires de la part des intermédiaires de Lomé qui interviennent dans les domaines liés aux droits de l'homme et à la gouvernance. Kossi dirige une organisation qui lutte contre les violations des droits et libertés; il intervient régulièrement dans les médias pour dénoncer divers cas de violation de ces droits au Togo.

« Non. Sur la question de soutien, non. Pour l'instant pas. Pas du tout. Un, c'est par rapport à notre identité. [...] Le reste on n'a pas un appui particulier lié à notre travail par rapport à l'État. Voilà, plutôt nous on paye tous nos impôts normalement et voilà. » (Kossi, 33 ans, droits de l'Homme, Lomé)

Néanmoins, il faut noter que les acteurs dont les ONG travaillent sur des questions comme l'éducation, la santé, l'environnement, ou les questions de femmes, déclarent non seulement entretenir des relations « cordiales » avec le gouvernement, mais aussi recevoir au minimum un « soutien moral » et parfois même un soutien technique de leurs États. C'est par exemple ce qui ressort des propos de Martine qui a fondé une organisation qui soutient les

enfants déshérités et les familles pauvres au Bénin, et de Kossiwa dont l'ONG est active dans le domaine de l'éducation et du recyclage au Togo.

« Non le gouvernement ne nous aide pas. Mais, le gouvernement t'encourage. Ils te disent [...] félicitations, ces enfants que tu aides, ces femmes que tu aides, tout ce que tu fais, Dieu va vous rehausser. » (Martine, 53 ans, santé, éducation, pauvreté, Cotonou)

« Vous savez les autorités togolaises elles ne font rien du tout à part le soutien moral. [...] Quand on a besoin de soutien moral, ils le font. Soutien moral, c'est-à-dire, tu mets leur logo et tu vas vers le partenaire, et le partenaire il sait que voilà l'État est au courant et là ils viennent avec vous. Après financièrement, ça, ce n'est pas possible. Financièrement, ce n'est pas possible. » (Kossiwa, 28 ans, éducation et environnement, Lomé)

Pour plusieurs intermédiaires dans les deux villes, tant que l'État « n'est pas au travers de leurs activités » et tant qu'il leur « permet d'aller sur le terrain », « ça leur suffit ». Dans des domaines spécifiques comme la lutte contre le VIH/SIDA et l'environnement, certaines organisations ont reconnu recevoir un soutien technique de l'État, en plus de son appui auprès de potentiels bailleurs. Akoua, dont l'ONG intervient dans la lutte contre le VIH, souligne à ce propos : « le gouvernement ne nous appuie pas en tant que tel financièrement, mais il fournit un appui technique de temps à autre. » Cela est également confirmé par Komlan dans la protection de l'environnement.

« Ça fait 22 ans qu'on est sur le terrain, il faut vous dire au niveau du Togo, on n'a jamais reçu un centime pour tout le travail. Jamais. Par contre hein, ça, je le dis toujours, lorsqu'on sollicite leur assistance technique on l'a, ou qu'on veut par exemple sur le terrain, avoir un technicien pour nous guider à faire des trucs, le ministère que ce soit le ministère de l'Environnement, ou les ministères concernés, lorsqu'on fait la demande ils mettent des gens, des techniciens à notre disposition. Mais, jamais de l'argent. Même pas un centime depuis 22 ans. » (Komlan, 54 ans, environnement et corruption, Lomé)

Comme on peut le noter, Komlan qui intervient aussi bien dans le domaine de la corruption que celui de l'environnement a deux discours différents vis-à-vis de ses relations avec l'État, selon qu'il porte le « chapeau » de la corruption ou celui de l'environnement.

Dans un contexte international où la participation de la société civile dans la lutte contre la pauvreté est une priorité pour les bailleurs de fonds et les agences de développement internationales, l'on aurait pu s'attendre à une institutionnalisation de la collaboration entre États et acteurs de la société civile dans les pays. Toutefois, au dire de ces acteurs à Cotonou et à Lomé, cette collaboration reste peu développée. Certes, certains acteurs avec un accès privilégié sont arrivés à créer des partenariats ad hoc avec les organes étatiques. Ainsi, à Cotonou, Hodab (51 ans) reconnaît que « par rapport au gouvernement, on a une relation de travail, on est impliqué dans les perspectives de développement. » De même, Ama à Lomé note :

« [...] quand on allait faire le processus, on avait besoin de tous les acteurs, la partie gouvernementale, le secteur privé et la société civile. Et donc j'ai eu l'honneur de signer le Pacte au nom de la Société civile parce que c'est moi qui ai dirigé le groupe de la société civile sur l'élaboration du document du DSRP complet. » (Ama, 60 ans, droits des femmes, Lomé)

Néanmoins, comme l'indiquent respectivement Komi à Lomé et Hodab à Cotonou, cette collaboration se fait dans un climat de méfiance :

« OK, oui c'est-à-dire qu'on en avait participé à l'avant-projet et à l'élaboration de l'avant-projet même des DSRP, on avait participé; il y a des moments, on vous invite, il y a des moments on ne vous invite pas. [...] l'État veut danser comment il veut, c'est ça le problème. [...] des fois, moi je crois que c'est un jeu de dupes. On vous fait venir quand même pour dire oui les ONG ont participé, mais voilà le document. [...] L'essentiel a été déjà écrit quelque part et ils viennent seulement dire bien voilà, voilà, voilà. Donc, peut-être que nous participons à ces réunions, mais on sait déjà qu'il y a des concepteurs qui sont quelque part qui ont déjà défini ce qu'on veut définir. » (Komi, 43 ans, VIH et formation professionnelle, Lomé)

« Chacun tire le drap de son côté, la société civile dit, à nous de jouer aussi un rôle important dans la cité. L'État pense que, ah ceux-là si on les laisse,

attention il y a des choses qui vont nous échapper, donc il faut contrôler. Il y a un niveau de recherche de contrôle. » (Hodab, 51 ans, bonne gouvernance, Cotonou)

En somme, la grande majorité des répondants à Cotonou et à Lomé ne reçoivent pas de soutien financier de leur gouvernement et ils sont associés de façon limitée à la conception des politiques de développement. L'analyse du discours de ces leaders d'ONG suggère que les organisations qui arrivent à obtenir un soutien officiel minimal sont celles qui interviennent dans des domaines « non menaçants » pour les autorités en place.

4.3.3 Un champ d'activités jugé peu structuré, concurrentiel et politisé

Dans les deux villes, les leaders d'ONG rencontrés ont fait part d'une fragmentation de la société civile. Paul qui intervient dans la bonne gouvernance et la citoyenneté à Cotonou note à ce propos que « les associations estiment qu'elles sont en concurrence; elles devaient être complémentaires, mais c'est plutôt de la concurrence ». Au-delà de la concurrence que se livrent les organisations béninoises entre elles, il existe une compétition entre plusieurs structures d'appui et de représentation des OSC. En effet, plusieurs répondants ont fait cas de l'existence d'un trop grand nombre de structures d'appui étatiques (CPSC, DPDS) et non étatiques (MdSC, CNCSC), et d'une multitude de réseaux (RIFONGA, PASCIB, Social Watch, etc.) qui sont loin de travailler en synergie. Nous nous référons ici aux propos de Koumé qui a le mieux synthétisé cet environnement compétitif à Cotonou.

« Nous sommes dans un flou. Je ne parlerai pas de flou institutionnel, mais il y a quand même beaucoup de clarification à faire dans le milieu associatif. Là où nous sommes, il y a la Maison de la société civile. Il y a à côté de nous le Centre de promotion de la société civile [CPSC]. Il y a là le Ministère chargé de la relation avec la société civile avec une direction qui fait exactement la même chose que nous. La direction chargée des promotions des dynamiques sociales (DPDS). Il y a là, les réseaux thématiques, réseaux

thématiques comme Social Watch, PASCIB, etc. qui sont des réseaux quand même qui ont un certain regroupement, qui ont une certaine notoriété. [...] Vous avez après les Cadres de concertation de la société civile [...] Là où nous sommes là, au moins les structures d'appui de la société civile, Maison de la société civile, CPSC, ministère, personne n'est chef de personne. Nous sommes plus ou moins sous la tutelle du ministère, mais la DPDS a à peu près les mêmes cahiers de charges que le CPSC. D'ailleurs, entre les deux-là le courant ne passe même pas du tout, en tant que structure, pas les personnes qui sont là, mais en tant que structure. Donc il faut arriver à clarifier vraiment les rôles, et que chaque structure ait un cahier de charge. Entre la Maison de la société civile et le CPSC il n'y a pas de relation fonctionnelle en tant que telle. Nous faisons la même chose, nous sommes presque comme des structures concurrentes. Vous voyez, et il ne devrait pas avoir ça dans ce pays, parce qu'autant que nous sommes, nous avons les mêmes cibles. » (Koumé, 35 ans, réseau d'OSC, Cotonou)

Au Togo également, presque tous les répondants ont noté le manque de coordination et de collaboration entre ONG. Adjoa souligne :

« La société civile actuelle au Togo, je crois qu'on a beaucoup de problèmes. On a beaucoup de problèmes sur quel plan? Nous ne sommes pas organisés, on n'a pas les mêmes objectifs. En tant que société civile quand même, on est divisé en quelque sorte. Chacun tire de son côté le morceau de toile. » (Adjoa, 62 ans, droits des femmes, Lomé)

En ce qui a trait aux réseaux d'OSC au Togo, la concurrence est également forte entre les deux grandes faïtières d'OSC qui se partagent le « marché » togolais; il s'agit la Fédération des ONG au Togo (FONGTO) et l'Union des ONG du Togo (UONGTO).

« Oui, en fait la FONGTO, c'est la faïtière mère. Elle est créée en 1986 [...] L'UONGTO est venue par la suite en 1994 toujours juste à cause du politique hein. À l'époque, vous savez, dans ces années, ces histoires d'ethnies étaient très importantes dans notre vie socio politique et donc l'UONGTO est née dans ces conditions-là. [...] à partir de ce moment-là on s'est retrouvé avec deux faïtières géographiques qui étaient taxées l'un de l'autre et l'autre de l'autre, pour ne pas dire de façon claire la chose. Donc, voilà les deux faïtières nationales géographiques que nous avons. » (Koffi, 34 ans, réseau d'OSC, Lomé)

« La FONGTO était créée en 1986. [...] Combien d'années après, pour des questions politiques et régionales, l'UONGTO est créée pour les mêmes objectifs, mêmes choses. [...] l'UONGTO, FONGTO aujourd'hui ça crée des

problèmes pour des bailleurs de fonds, ça crée problème. S'il y avait une seule faïtière, je crois que les choses iraient mieux. » (Komlan, 54 ans, environnement et corruption, Lomé)

Quant à Ama qui intervient pour la défense des droits des femmes, elle rappelle que le contexte politique togolais ayant été pendant longtemps marqué par des divisions suivant des lignes ethnico-géographiques Nord/Sud, les deux faïtières la FONGTO et l'UONGTO n'ont pas réussi à leurs créations à se détacher de ces identités.

Parallèlement à la concurrence interne à ce champ professionnel, les intermédiaires ont aussi mentionné les risques de récupération politique d'actions menées dans le cadre de projets de développement.

« Les gens ont pris plus de temps au Togo à lutter pour leur place qu'à lutter pour les besoins de la communauté. Donc, ça a eu tellement d'impacts négatifs sur tout ce que nous faisons comme travail. Vous allez organiser des communautés pour ne s'occuper que du développement; voilà que ce groupe organisé est récupéré à des fins politiques. » (Komi, 43 ans, VIH et formation professionnelle, Lomé)

C'est pour éviter cette éventuelle politisation que Vincent qui est impliqué dans le domaine de l'agriculture à Cotonou note : « je ne veux même pas pour le moment de sponsors [soutiens locaux]. Pourquoi? Si tu cherches de sponsors, rapidement les gens vont politiser tes actions, ce que je ne veux pas. » Alors que certains intermédiaires soulignent l'instrumentalisation des ONG de développement par le gouvernement, d'autres, comme Koujo, déplorent le fait que ce sont ces organisations qui s'immiscent dans les affaires politiques.

« [...] CST, le Collectif sauvons le Togo qui au départ était une organisation de la société civile, en fait c'était un ensemble d'organisations de la société civile [...] je suis allé acheter la plateforme du CST. [...] J'ai regardé du 1er jusqu'au dernier point, il n'y a aucune revendication sociale, aucune. J'ai vu des revendications d'ordre politique, j'ai vu les organisations de la société civile qui demandaient de réviser le cadre politique, le cadre électoral, de réviser la constitution, de faire des réformes institutionnelles et

constitutionnelles; j'ai dit non, c'est grave. » (Koujo, 28 ans, droits des travailleurs, Lomé)

Il est ainsi difficile de séparer totalement les activités de certaines ONG et le monde politique. Les contextes politiques nationaux, les liens que les intermédiaires entretiennent avec leurs États respectifs, et les dynamiques internes aux sociétés civiles dans chacune des deux villes constituent donc des facteurs qui influencent l'entrée et le travail de ces acteurs dans le champ des activités de développement.

4.3.4 Une professionnalisation croissante du champ du développement

Lorsqu'ils parlent de leurs activités, l'un des thèmes qui reviennent souvent dans le discours des intermédiaires est la professionnalisation des opérations de développement au cours des dernières années.

« Il faut avouer que la chose a évolué. C'est parce qu'aujourd'hui on tend vers un certain professionnalisme. Parce qu'à l'époque, dans les années 1990 [...] les gens étaient là-bas, dans le Grand Nord, je veux dire en Occident et ils se disaient ah, on va aider les Africains. [...] Vous n'aviez même pas besoin de faire un projet avant qu'ils vous envoient de l'argent. Il suffit de demander que nous sommes ici et nous faisons ci, et puis bon, tout de suite on vous envoie l'argent. Et il n'y avait pas de contrôle sur tout. Donc, même si vous écrivez un petit projet, donnez une localité, ils ne savent pas où c'est, ils vous envoient tout de suite l'argent. Mais avec le temps, ces institutions étrangères ont commencé à insister et avoir des méthodes de travail bien spécifiques. Ce qui a commencé par faire que les organisations de la société civile étaient obligées de se conformer pour pouvoir avoir ces financements-là. » (Koffi, 34 ans, réseau d'OSC, Lomé)

Ce changement est important à plusieurs égards, car le cadre professionnel dans lequel les intermédiaires mènent leurs activités a une incidence sur le type d'acteurs qui intègrent ce champ. Plusieurs répondants le disent, les ONG deviennent de moins en moins un « fourre-

tout » pour les chômeurs comme elles furent le cas dans les années 1990. Pour Yawa, cette « professionnalisation » est très récente :

« [la société civile] tend maintenant à être plus professionnelle. Avant quand tu dis, tu travailles dans une ONG, on dit ah, ça c'est l'assurance des chômeurs. On pense que ceux qui sont dans les ONG, c'est parce qu'ils n'ont pas trouvé de boulot que du coup, ils sont renversés dans les ONG, c'est peut être vérifié. Et ce n'est pas peut-être, c'est vérifié. Mais je crois que, il y a du professionnalisme qui se fait voir maintenant à comparativement 5 ans, 6 ans en arrière. Il y a du professionnalisme qui se fait voir. » (Yawa, 28 ans, éducation et citoyenneté, Lomé)

Dans ce contexte de professionnalisation, et dans celui de la concurrence que se livrent les OSC pour l'obtention de financements, les organisations n'ont d'autres options que de chercher des acteurs plus formés. Akoua explique qu'ainsi, « au niveau de chaque structure, il y a aussi un professionnalisme qui naît parce qu'il faut suivre les autres pour éviter d'être vraiment en arrière. »

Concrètement, comment se manifeste cette professionnalisation sur le terrain? Selon les répondants, la professionnalisation de la société civile se reflète à trois niveaux. D'abord, comme l'explique Hodab qui travaille dans le domaine de la bonne gouvernance à Cotonou, « la professionnalisation de la société civile, c'est-à-dire, si tu es de l'éducation il faut demeurer dans l'éducation; il ne faut pas te lever quand on dit sida, ah, je sais faire sida ». Basile à Cotonou et Kokou à Lomé le confirment également, cette professionnalisation passe par une spécialisation des ONG, mais aussi des acteurs qui y travaillent.

« Donc normalement, la société civile, tous ceux qui doivent rester dans la société civile doivent être sur des thématiques précises, on ne peut pas tout faire à la fois. [...] Donc, nous devons nous spécialiser sur des thématiques bien claires et comme ça on va voir votre performance par rapport à ces thématiques. » (Basile, 45 ans, agriculture, réseau d'OSC et politiques publiques, Cotonou)

« [...] les ONG papillonnent un peu, quand on dit qu'il y a de l'argent en environnement, tout le monde est dans l'environnement; sida tout le monde est dans le sida, ceci. Donc, ne pas papillonner, mais développer des expertises dans les domaines spécifiques; quand on dit tel domaine, ah oui tel domaine nous sommes dans ce domaine-là et qu'on devienne des références. C'est seulement à ce prix que l'État peut arriver à respecter les OSC et que les OSC peuvent s'imposer, avoir une autorité. » (Kokou, 67 ans, citoyenneté et renforcement des capacités des OSC, Lomé)

En second lieu, les intermédiaires soulignent également que la professionnalisation passe par la nécessité pour les organisations de la société civile d'améliorer leurs modes de fonctionnement; plusieurs répondants opposent d'ailleurs « improvisation » à « professionnalisme ». Pour Akoua, « on est en train de rompre avec ce passé où on faisait les trucs un peu de façon traditionnelle et actuellement on rentre dans le professionnalisme. » Elle ajoute en ce qui concerne son ONG :

« Et donc, par le passé l'ONG était beaucoup plus traditionnelle. Ça se comprend, c'est comme toute structure, on se met ensemble, on est en face d'une problématique, il faut faire quelque chose. Mais de plus en plus, il y a l'idée de professionnalisme qui naît [...] Une ONG de référence doit être irréprochable tant en gestion des ressources humaines qu'en gestion des différents projets. » (Akoua, 32 ans, VIH, Lomé)

Enfin, la spécialisation des OSC exige que les acteurs impliqués se spécialisent eux-mêmes et suivent des formations « plus pointues ». Ce champ d'activités devient un cadre de plus en plus propice aux acteurs éduqués, ayant une expertise pertinente pour le domaine d'intervention de leur ONG. Ainsi, non seulement la professionnalisation du champ requiert des acteurs ayant un niveau d'éducation poussé, mais en plus, les acteurs déjà impliqués dans le champ doivent constamment se former et mettre à jour leur connaissance, au risque d'être exclus. Alors qu'avant il suffisait d'avoir une bonne connaissance de certains « mots-clés » pour arriver à attirer les partenaires, l'exigence accrue de ces derniers nécessite une expertise plus poussée dans des domaines précis pour faire office d'interlocuteur fiable.

4.3.5 Une forte dépendance à l'aide financière internationale

L'analyse du discours des répondants à Cotonou et à Lomé illustre qu'ils sont conscients du rôle central que leur confèrent les institutions internationales. C'est ce qui ressort par exemple des propos d'Adjoa à Lomé et de Hodab à Cotonou.

« La société civile a beaucoup émergé dans les années 90. Ça a poussé comme des champignons parce que les partenaires financiers ne voulaient pas financer le gouvernement, ils voulaient financer la société civile. » (Adjoa, 62 ans, droits des femmes, Lomé)

« [...] il y a le contexte international qui demande qu'on ne se sépare pas de la société civile et qu'on fasse tout. Tout ce qu'on fait aujourd'hui, s'il n'y a pas la société civile dedans là [c.-à-d. dans les demandes de financement], c'est presque rejeté catégoriquement [...] » (Hodab, 51 ans, bonne gouvernance, Cotonou)

Lorsqu'ils portent un regard sur leur champ professionnel, ces acteurs n'hésitent donc pas à convenir que les ONG dans les deux pays se sont toujours alignées sur les grands enjeux conçus à l'étranger. Kokou, ayant commencé ses activités dans des organisations de jeunesse depuis les années 1980, est l'un des pionniers de la société civile togolaise; il raconte :

« Quand les OMD ont été votés au niveau de l'ONU et que les pays ont adopté les OMD, moi je n'ai pas vu d'ONG ou ensembles d'ONG, de faïtières ou de réseaux qui ont dit essayons de comprendre, c'est quoi les OMD? On s'est empressé, comme toujours hein, c'est une opportunité. On prend les OMD, on prend les points, on dit, "ah nous sommes dans les OMD", juste pour capter les financements [...] Il y a eu les plans quinquennaux, c'était l'échec, après il y a eu les plans d'ajustement structurels, échec, etc. Et à chaque fois, on vient toujours avec une politique et on échoue. » (Kokou, 67 ans, citoyenneté et renforcement des capacités des OSC, Lomé)

La quasi-totalité des intermédiaires de Cotonou et de Lomé reconnaît l'impossibilité de mener leurs activités sans l'assistance extérieure. Komi dont l'ONG intervient dans la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption le reconnaît explicitement.

« Nous, notre politique en matière de financement, c'est d'avoir tout le temps des projets en route, les projets qui tournent, qui fonctionnent. Si on n'a pas de projets qui marchent, on n'a pas d'argent. » (Komi, 43 ans, VIH et formation professionnelle, Lomé)

Étant donné que la disponibilité financière a été liée à l'agenda défini par les institutions d'aide, l'entrée des intermédiaires dans le champ reste donc influencée par les diverses thématiques à l'ordre du jour à l'international. Marcel explique comment en 1992 il a quitté l'ONG qui l'employait pour créer sa propre organisation.

« ... pendant que j'étais en fonction là-bas, des partenaires m'ont approché pour me dire bon aujourd'hui, il y a un problème qui commence à poindre. Il y a le problème de VIH et surtout qu'il y a des populations qui ont vraiment besoin qu'on les encadre, qu'on leur apporte l'information [...] J'ai essayé d'élaborer un petit projet que j'ai soumis au conseil d'administration, mais ils m'ont, ils ont rejeté le projet [...] J'ai été rencontré le partenaire, je lui ai fait le compte rendu. Il m'a dit, Marcel, moi je vous dis il y a une très bonne opportunité dans cette histoire-là. Demain, vous allez beaucoup en profiter. [...] Donc j'ai démissionné. J'ai démissionné et à l'époque la GTZ m'a donné une petite subvention de 1 500 000 et c'est avec ça que j'ai commencé par mettre en place ce que l'on peut appeler à ce moment un petit bureau d'écoute. » (Marcel, 64 ans, VIH et réseau d'OSC, Lomé)

Conscient de cet état de fait, il y a des acteurs, comme Paul, qui reconnaissent leur impuissance et déplorent cette dépendance idéologique et financière vis-à-vis des bailleurs de fonds.

« Malheureusement, les partenaires qui appuient un peu les initiatives adorent ce genre de chose, parce que ce genre de membres de la société civile sont, entre griffes [c.-à-d. guillemets], je n'ai pas l'intention de les insulter, comme des perroquets. Ils sont prêts à répéter ce que ces organisations internationales veulent ou aller dans leur sens; ce n'est pas que vous avez trouvé un problème, vous pensez, vous avez réfléchi, échanger avec les gens, trouver une solution, suggérer pour qu'on vous aide, ce n'est pas ça. C'est que eux, ils ont leur logique, c'est dans ça qu'ils veulent investir, si vous êtes d'accord pour faire comme ils veulent dans ce qu'ils veulent, ils vous financent, si vous ne voulez pas, si c'est votre conviction que c'est tel ou tel qui va régler le problème, débrouillez-vous pour faire. » (Paul, 42 ans, citoyenneté et bonne gouvernance, Cotonou)

Enfin, comme les intermédiaires le soulignent, les liens qui existent entre certaines organisations et les partenaires financiers se développent d'ailleurs parfois en relations privilégiées. Ama, dont l'ONG intervient pour les droits des femmes note que « chaque partenaire au Togo a sa société civile et travaille avec les mêmes personnes et il y a des préjugés ». Cela est d'ailleurs confirmé par Pascale qui intervient également dans la promotion des droit des femmes à Cotonou; parlant des liens entre son ONG et les bailleurs de fonds, Pascale mentionne : « on a des partenaires financiers qui nous sont assez fidèles, et avec qui on travaille. »

Conclusion

L'analyse comparative du discours des intermédiaires a permis de contraster l'évolution du contexte de travail dans les deux capitales. Avant la décennie 90, les contextes sociopolitiques nationaux dans lesquels les intermédiaires de Cotonou et ceux de Lomé ont dit avoir évolué étaient relativement semblables, et marqués par un contrôle étatique très stricte des activités d'une société civile « famélique ». Toutefois, les conditions de travail et les opportunités et contraintes auxquels faisaient face ces intermédiaires se sont différenciées drastiquement à partir de la décennie 1990, et la tenue dans les deux pays de conférences nationales. Avec l'échec de la Conférence nationale togolaise perçue par les leaders d'ONG comme un « tournant raté », l'environnement sociopolitique tendu, et la suspension subséquente de l'aide internationale, s'ouvre une « période très difficile » pour les intermédiaires togolais. Cette situation au Togo restreint non seulement l'entrée de nouveaux acteurs dans le champ des ONG de développement, mais conduit aussi plusieurs autres à le quitter. À Cotonou, à l'inverse, dans la même période, les intermédiaires font état d'un contexte de travail plus « ouvert », qui a fait suite à la « réussite » de la Conférence nationale béninoise, et à un fort soutien de la société

civile par les bailleurs de fonds internationaux. Malgré ces différences marquées qui dureront jusqu'au début des années 2000, l'analyse du discours des intermédiaires dans les deux villes suggère une convergence des environnements professionnels au cours de la dernière décennie. Avec, d'une part, le décès du président Eyadema et le retour de l'aide internationale au Togo, et d'autre part, une dégradation de l'environnement social et politique au Bénin, on note en effet une convergence des conditions de travail des membres de la société civile dans les deux capitales. Aujourd'hui, les intermédiaires en développement y font face aux mêmes défis : un soutien étatique au minima, un champ d'activités très concurrentiel et politisé, une professionnalisation du champ, et une forte dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds extérieurs.

Chapitre 5: MODALITÉS D'ENTRÉE ET STRATÉGIES DES INTERMÉDIAIRES EN DÉVELOPPEMENT HIER ET AUJOURD'HUI

Comment un individu devient-il intermédiaire en développement à Cotonou et à Lomé? Quelles formations et compétences, et quelles stratégies permettent à un individu dans ces deux villes de se positionner en tant que personne capable de conduire sur le terrain des projets de développement? Comment en vient-on à en faire sa profession? Telles sont certaines des questions qui ont guidé l'analyse dans ce chapitre. Les récits de vie ont révélé que loin de subir totalement les effets des contextes dans lesquelles ils évoluent, les acteurs possèdent une certaine marge de manœuvre au sein de laquelle ils prennent des décisions et adoptent des stratégies qui façonnent également leurs trajectoires professionnelles. En outre, lorsque nous avons pris en compte la période d'entrée dans le champ du développement, l'analyse des biographies suggère des différences générationnelles importantes, qui, à leur tour, reflètent des changements dans les sociétés concernées.

5.1 DEVENIR INTERMÉDIAIRE EN DÉVELOPPEMENT : D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE

5.1.1 La première génération d'intermédiaires : des individus qui s'adaptent au contexte de crise

Nous le notions dans le Chapitre 3, sur les 32 répondants rencontrés, 17 se sont engagés dans des ONG de développement durant la période d'avant les années 2000 (10 à Cotonou et 7 à Lomé). Comme on pouvait s'y attendre, les intermédiaires dans cette génération sont dans une

tranche d'âge plus avancée que les autres; seuls deux ont moins de 50 ans (Komi, 43 ans et Basile 45 ans) et plus de la moitié ont 60 ans et plus. Ces « pionniers » de l'intermédiation sont les « intellectuels » de leur génération. Ils sont en effet très éduqués dans l'ensemble : seuls trois à Cotonou n'ont pas un niveau universitaire, s'étant arrêtés en classe de terminale. Parmi les 14 restants, en dehors d'Yvette, 65 ans, à Cotonou, qui a entamé sa carrière professionnelle après le baccalauréat⁴³, la plupart ont accompli au minimum quatre années universitaires. Les acteurs de cette première génération ont suivi des cursus universitaires qu'eux-mêmes qualifient souvent de « classiques » dans les filières universitaires qui ont abouti à des maîtrises dans des domaines généraux comme la sociologie, l'anthropologie, la littérature, ou même la biologie et la physique; l'on note toutefois une prépondérance d'études dans les sciences sociales. Lorsqu'on prête attention à leurs entrées dans le champ de l'intermédiation en développement, on note que tous les acteurs de cette ancienne génération ont été fondateurs des ONG dans lesquelles ils se sont engagés. En outre, au moment où ils entraient dans le champ de l'intermédiation, les ONG créées intervenaient dans des domaines assez vastes comme la protection de l'environnement, les droits des femmes, l'éducation, etc. Les seules ONG qui se sont positionnées dans un domaine plus spécialisé étaient celles qui intervenaient dans la lutte contre le VIH/Sida. Malgré ces points communs, une analyse plus fine prenant en compte le « timing » et les motifs dans les trajectoires individuelles révèle qu'au sein de cette première génération d'intermédiaires, l'on peut faire ressortir deux grands types de cheminements d'entrée. Il y a, d'une part, ceux qui sont entrés dans le champ des ONG pour des motifs liés à l'emploi, soit parce qu'à la fin de leurs études, les ONG étaient l'un des rares secteurs à offrir

⁴³ Il s'agit ici du baccalauréat dans le système d'enseignement en Afrique francophone, c'est-à-dire, le diplôme qui marque la fin du lycée et permet d'accéder aux études universitaires.

une « ouverture » sur le marché du travail, soit parce qu'ils avaient perdu leurs emplois dans d'autres champs professionnels. D'autre part, l'analyse montre qu'il y a également ceux qui ont intégré le champ des ONG plutôt par activisme que par souci de « faire carrière ».

5.1.1.1 « À défaut d'être fonctionnaires »

Comme l'a souligné le chapitre précédent, avec les mutations contextuelles qu'ont connues le Bénin et le Togo (licenciements des fonctionnaires, politiques d'austérité, etc.), dès les années 1980 une première vague d'individus avait commencé à intégrer le champ des ONG de développement. Dans cette première vague, l'on retrouve les diplômés des années 1990 dont la fin des études universitaires a coïncidé avec le gel des recrutements dans une fonction publique qui auparavant était un débouché garanti pour leurs prédécesseurs. Ces acteurs disent qu'« à défaut d'être recrutés dans la fonction publique », ils n'eurent pas d'autres options que de se tourner vers l'auto-emploi. Par manque de ressources et d'opportunités pour créer des entreprises à but lucratif, ils intégrèrent le champ des ONG de développement qui à cette époque bénéficiaient d'un flux croissant de financement international, notamment au Bénin. Plusieurs reconnaissent d'ailleurs que c'était pour « régler un problème d'emploi » et que de nombreuses associations naquirent à Cotonou durant cette période juste pour servir de débouchés pour les chômeurs. Prenons l'exemple de Hodab; à 51 ans, il dirige une ONG intervenant dans la promotion de la bonne gouvernance. Né dans une grande famille polygame de 22 enfants, Hodab raconte avoir eu une trajectoire éducative « très difficile » jusqu'à l'obtention d'une maîtrise en socioanthropologie en 1995.

« D'abord, quand je finissais les études, on était dans une phase de déresponsabilisation carrément de ceux qui nous gouvernent, et on n'avait pas une vie heureuse. Quand on sort de l'université, il n'y avait presque pas

d'espoir, donc je pensais que j'allais me mettre à mon propre compte. Me mettre à mon propre compte, c'est aussi avoir un capital pour démarrer une activité, ce que je n'ai pas et ce que je ne sais pas faire. Pour avoir fait l'étude en sociologie, je peux ouvrir un cabinet, mais là encore prendre les locaux, il faut alimenter, il faut prendre une secrétaire, je n'ai pas les ressources. Je me suis dit [...] moi-même je peux m'employer, je suis mon premier employeur. [...] J'ai dit bon, moi-même je vais entreprendre quelque chose pour la jeunesse. » (Hodab, 51 ans, bonne gouvernance, Cotonou)

Ainsi, après quatre années au cours desquelles il mène diverses activités (traducteur, consultant, etc.), en 1999, Hodab crée sa première organisation qui intervient dans plusieurs domaines notamment « des formations et des renforcements de capacités des jeunes, sur le sida, l'éducation ».

Quant à Komi, 43 ans, c'est en 1994 qu'il a fini ses études en sociologie à l'Université de Lomé. Voulant signifier qu'à sa sortie de l'université, tout comme les autres nouveaux diplômés il ne pouvait que compter sur lui-même pour trouver un emploi, Komi note, « déjà, à notre période-là, ce que nous avons remarqué, c'est que tout le monde devrait finir l'université et aller chercher son emploi ». Malgré son désir de « s'engager dans la vie associative », Komi souligne qu'il était « premièrement allé travailler pour une compagnie d'assurance ». C'est ensuite que Komi intègre progressivement le champ du développement.

« J'ai approché une association, ce n'était pas une ONG, c'est une association. [...] Ils m'ont dit, oui monsieur nous n'allons vous payer que 10 000 francs [environ 20 \$], parce que l'association n'a pas d'argent; je n'ai pas refusé, j'ai dit d'accord, ça me fera aussi gagner en expérience. »

Malgré les difficultés de trouver des financements vers le Togo, grâce à cette « expérience » acquise dans cette première association, Komi finit par trouver un « créneau porteur », et il crée son ONG de lutte contre le VIH/Sida en 1996.

5.1.1.2 Les « reconvertis »

Dans cette première vague de « pionniers », on retrouve surtout des individus qui se sont engagés dans la société civile plus tard dans leurs trajectoires professionnelles. Comme ils l'expliquent eux-mêmes, le champ des ONG était d'ailleurs inexistant ou « peu ouvert » au moment où ils intégraient le marché de l'emploi. C'est donc le contexte de crise qui les a frappés alors qu'ils étaient déjà en emploi, les poussant à se « reconvertir » au sein de la société civile pour éviter le chômage. Les emplois précédents que ces acteurs ont occupés sont assez variés, avec toutefois une occurrence plus grande de postes dans la fonction publique. En outre, les acteurs dans cette catégorie sont pour la plupart entrés dans le champ des ONG lorsqu'ils avaient au moins 40 ans. L'analyse des récits de vie de ces « reconvertis » confirme que la création d'ONG de développement fut en effet pour beaucoup d'entre eux, notamment à Cotonou, une réponse à la crise économique, et aux licenciements des fonctionnaires. Tout comme le groupe précédent, les « reconvertis » ont vu dans l'activité d'intermédiation un débouché professionnel. Les ONG de développement constituaient un secteur qui offrait de nombreuses opportunités à un moment où la plupart des autres secteurs étaient touchés par la crise. À titre illustratif, prenons la trajectoire de Martine à Cotonou. Elle a 53 ans au moment de l'entrevue. Après avoir tenté sans succès d'obtenir son baccalauréat, Martine se fait engager en 1980 dans une entreprise publique, le port de Cotonou. Quinze années plus tard, Martine se retrouve au chômage suite à une réduction des effectifs dans la fonction publique béninoise dans le cadre des programmes d'ajustement structurel. Elle raconte :

« Quand j'ai été compressée du port, j'ai commencé... Je suis musulmane, vous savez, les musulmanes, on se débrouille toujours, j'ai commencé à vendre les choses, les bazins [pagnes traditionnels]. »

Toutefois, ses activités commerciales ne lui réussissant pas, Martine doit à nouveau se « reconvertir »; elle se lance progressivement dans le monde associatif en créant en 1996 une organisation qui soutient les enfants déshérités et les familles pauvres au Bénin. Martine remarque, « *vous savez, j'ai commencé par aider petitement, je ne savais pas que ça allait prendre de l'ampleur comme ça.* » Pourtant, c'est une organisation qui finit par « prendre de l'ampleur » puisqu'au moment de l'entrevue, Martine souligne qu'aujourd'hui son ONG a « des antennes presque sur tout le territoire » béninois.

Si la majorité des « reconvertis » à Cotonou sont d'anciens agents de la fonction publique, l'on retrouve également des intermédiaires qui proviennent du secteur privé, et qui ont eux aussi subi les effets de la crise économique des années 1970-1980. Saraka par exemple a ainsi fait carrière dans le secteur privé avant d'entrer dans le champ des ONG de développement. En effet, né en 1952, Saraka note que les « études n'ont pas trop marché » pour lui. Il ajoute : « j'ai fait jusqu'en classe de terminale, je suis allé la première fois à l'examen, ça n'a pas marché, je suis allé la deuxième fois, ça n'a pas marché, et j'ai pris la résolution de ne pas être élève carriériste. » Saraka apprend alors un métier et après sa formation, il s'installe à son propre compte en 1976. Très vite, son entreprise prend de l'essor, car parallèlement à son métier, il ouvre des centres de vente d'appareils électroménagers non seulement dans plusieurs villes du Bénin, mais aussi dans d'autres pays de la sous-région. Saraka devient très vite le représentant à Cotonou de plusieurs multinationales, ce qui lui permet de beaucoup voyager (Allemagne, Italie, Hollande, France, etc.). Toutefois, Saraka note qu'à partir de 1983 il a eu des « déboires » et se retrouve au chômage, car l'État béninois qui était un de ses plus grands clients a arrêté d'honorer ses dettes envers son entreprise :

« J'étais rentré dans une période noire, parce que j'ai connu de la faillite [...] donc, j'ai perdu beaucoup de plumes, même financièrement. [...] Avec le chômage, vous êtes désemparé, vous ne comprenez plus rien, vous n'avez plus la tête. »

Saraka s'exile alors pendant plusieurs années au Togo et ne rentre dans son pays qu'avec l'ouverture économique et démocratique au Bénin.

« En août 1992, je suis rentré au Bénin, et une fois rentré au Bénin, j'avais commencé par réfléchir à comment reprendre mes activités. Je me suis dit [...], il faut que je fasse l'exploration d'autres activités. [...] Et Dieu m'a beaucoup plus orienté vers ce que je fais aujourd'hui à savoir l'ONG A. »

Ainsi, à 40 ans, Saraka saisit l'opportunité offerte par ce nouvel environnement pour se « reconverter » dans le champ des ONG de développement. Après analyse du contexte de transition démocratique que traversait le Bénin, il choisit une thématique d'actualité, à savoir la lutte contre l'ethnocentrisme et pour la promotion des droits humains. Parti d'une petite organisation à Cotonou, Saraka affirme que son ONG est présente aujourd'hui dans la plupart des villes béninoises.

L'on retrouve également des « reconvertis » à Lomé; toutefois, à la différence de leurs collègues de Cotonou, après avoir quitté leurs anciennes professions, plusieurs parmi eux ont transité par des postes dans des organisations internationales avant de créer leurs propres ONG. C'est l'exemple de Kokou, 67 ans, qui a fondé et dirige une ONG togolaise engagée dans la promotion de la citoyenneté. Toutefois, Kokou, lorsqu'il a quitté son poste d'enseignant en 1982, a d'abord dirigé une branche locale d'un mouvement international de jeunesse qu'il a implanté au Togo. Un autre exemple, Marcel, 64 ans, qui après l'obtention de son baccalauréat enseigne quelques années au secondaire, tout en continuant ses études universitaires. Il obtient sa licence en droit en 1978 et se voit offrir un poste de coordinateur dans une organisation internationale qui intervient dans la planification familiale. Deux ans plus tard, en 1980, Marcel

obtient une bourse de six mois pour suivre une formation en planification familiale dans une université américaine. À son retour, il garde son poste dans l'organisation internationale, mais il se réinscrit à l'université à Lomé pour une maîtrise en sociologie. En 1990, avec les mutations contextuelles qui ouvrent la voie à la création d'ONG locales, Marcel saisit une opportunité qui lui est offerte, et à 41 ans, il se lance à son propre compte en créant une ONG qui intervient dans la lutte contre le VIH/Sida.

« Il y a le problème de VIH et surtout qu'il y a des populations qui ont vraiment besoin qu'on les encadre, qu'on leur apporte l'information [...] J'ai démissionné et à l'époque la GTZ m'a donné une petite subvention de 1 500 000, et c'est avec ça que j'ai commencé par mettre en place ce que l'on peut appeler à ce moment un petit bureau [...]. »

Ama, 60 ans, a amorcé sa carrière d'intermédiaire d'une façon similaire. À la fin de ses études universitaires en linguistique, en 1975, elle devient enseignante au secondaire dans une école privée confessionnelle. Malgré son désir de se réorienter dans le champ du développement, Ama note la difficulté de créer des ONG à Lomé. Ainsi, lorsqu'elle quitte son poste d'enseignante en 1995, c'est dans une organisation internationale qu'elle se fait d'abord engager. C'est suite à cela, deux ans plus tard qu'Ama met progressivement en place sa propre ONG.

« J'avais déjà l'intention de travailler dans le secteur du développement; c'est parce que je n'ai pas trouvé autre chose que j'ai enseigné. J'aimais l'enseignement hein; j'ai fait la linguistique anglaise, je suis traductrice même et donc tout en enseignant, je faisais les traductions, et je travaillais avec des associations, ce qui m'a permis de savoir comment on élabore un projet, comment on suit un projet, etc. Donc je me faisais la main en même temps pour me reconverter [...] Et donc après 20 ans j'ai trouvé l'opportunité de quitter et j'ai travaillé d'abord à Borne Fonden Togo. C'est une organisation danoise qui parraine les enfants nécessiteux et j'ai été la responsable du parrainage pendant quatre ans là-bas. Ensuite, j'ai trouvé une autre opportunité, et j'ai travaillé à CUSO, c'est une organisation canadienne qui faisait le placement des volontaires canadiens auprès des organisations de la société civile. Et là aussi, ça m'a renforcé dans ma vision d'aller au

développement. Et c'est quand j'étais à Borne Fonden que j'ai créé l'ONG F. »

En analysant les trajectoires de Marcel, d'Ama, et d'autres intermédiaires de l'ancienne génération à Lomé, l'on peut faire l'hypothèse qu'avec un contexte togolais plus restrictif que celui béninois, il était plus aisé pour ceux qui travaillaient déjà dans le champ du développement d'accéder aux ressources nécessaires à la création de leurs ONG. Cela expliquerait pourquoi avant de créer leurs propres organisations plusieurs acteurs de cette génération ont fait leurs premiers pas dans des organisations internationales de développement d'où ils ont acquis l'expérience et les réseaux.

5.1.1.3 Les activistes de la première heure

L'analyse révèle enfin une dernière catégorie d'intermédiaires de l'ancienne génération pour qui l'entrée dans des activités de développement ne fut pas une réponse aux contraintes du marché de l'emploi. En premier lieu, ce sont des acteurs dont les trajectoires biographiques illustrent un passé plus riche en engagements associatifs que leurs collègues de la même génération. Plusieurs étaient impliqués dans des associations de type confessionnel, notamment les associations chrétiennes, et les groupes scouts. D'autres étaient engagés dans des associations de ressortissants de leurs localités d'origine, ou des associations culturelles, ou encore dans des organisations de prestation de service comme le Rotary ou les Sœurs optimistes. Pour plusieurs, cet engagement s'est fait depuis les années 1970, au plus fort du contrôle étatique au Bénin et au Togo. Prenons à titre illustratif Komlan, directeur d'une ONG de Lomé. Né en 1959, Komlan milite très tôt dans l'une des rares associations autorisées durant la période du parti unique, l'organisation ASTOVOCT (Association togolaise des volontaires chrétiens au travail).

« J'avais l'âge de 15 ans quand je faisais partie de cette association et je participais aux camps chantiers. Mon premier camp chantier c'était en 1974 à Agoméyo où on a eu à démarrer la construction d'un dispensaire. L'année qui a suivi en 1975, j'ai fait également un autre camp chantier itinérant dans le Zio, dans les tous petits villages pour une enquête socioéconomique pour voir les problèmes de développement, les problèmes des ménages, les problèmes de familles, et de la localité [...] Et on avait un formateur sénégalais, c'est lui qui nous formait [...] nous entretenait sur le développement, la vie sociale [...] je voyais le social comme une priorité. Donc, je me suis dit bon même si je grandis et que je dois travailler [...] soit je deviens enseignant, soit je suis dans une œuvre sociale. »

En 1984, Komlan obtient un diplôme de premier cycle universitaire en comptabilité, et il est ensuite employé pendant 6 mois par une compagnie aérienne internationale basée en Côte d'Ivoire. Toutefois, comme il le souligne :

« Mon ambition n'était vraiment pas là [...] Je suis revenu au pays. Mes camarades du quartier, je les ai réunis pour dire, bon écoutez, moi à Abidjan j'ai étudié, mon diplôme de BTS comptable, mais ce n'est pas ça. Mais plutôt, qu'est-ce qu'on peut faire autrement entre nous les jeunes du quartier? L'idée était qu'on monte un groupement agricole. »

Après une courte formation dans le domaine agricole, Komlan et ses amis commencent alors leurs activités de production maraîchère.

« De 1986 à 1989, on était installé au bord d'une rivière. Cette rivière ne se tarissait pas. Mais on a commencé nos activités, et trois, quatre ans après, on a vu que la rivière se coupait en saison sèche; alors qu'avant, lorsque nous étions enfants, cette rivière ne se coupait pas [ne tarissait pas]. Il y avait toujours régulièrement de l'eau. Alors nous avons sillonné le long de la rivière pour aller jusqu'en amont, jusqu'à la source; le constat est qu'il y avait des troncs d'arbres dans l'eau; on a vu aussi qu'il y avait du déboisement, des coupes de bois anarchiques tout au long de la rivière. Donc, c'était les causes; parce que l'eau à la source coulait normalement, mais chemin faisant, après 5 à 6 km on voit qu'avec le déboisement, les troncs d'arbres et tout, c'est ce qui expliquait le dessèchement de l'eau à notre niveau. C'est là où je dis, mais écoutez, il faut créer une autre association pour protéger notre environnement. » (Komlan, 54 ans, environnement et corruption, Lomé)

C'est ainsi que déjà en 1990 Komlan crée son association, devenue plus tard ONG, qui intervient dans la protection de l'environnement.

D'autres « activistes de la première heure » sont plutôt passés par un activisme politique ou syndical, pour ensuite fonder leurs ONG. À Lomé, Oumar a milité dans diverses associations politiques avant de créer son ONG de promotion de la démocratie. Après avoir obtenu en 1986 son diplôme en économie en France, Oumar commence sa vie professionnelle dans la fonction publique togolaise. Au début des années 1990, au moment des revendications pour une plus grande liberté démocratique, il s'engage dans l'une des premières associations de l'opposition politique togolaise. Pour cet engagement politique, Oumar fut l'objet de diverses menaces, et il perdit d'ailleurs son emploi dans la fonction publique. C'est durant cette période d'engagement politique qu'Oumar créa son ONG en 1996.

« Quand on avait constaté qu'il y avait ce que nous pouvons appeler le déficit de la démocratie, dans notre pays au moment où 1993 avec la grève générale illimitée, les violences qui étaient devenues pratiquement quotidiennes, les enlèvements, les assassinats et le comportement même des citoyens dans leurs revendications était devenu un problème. J'ai pris encore l'initiative de dire qu'il faut un centre de promotion de l'État de droit. Et ce centre nous permettra non seulement de former les citoyens, mais également de rappeler à l'ordre les autorités par rapport aux différents cas de violations des droits de l'homme. »

Parmi les intermédiaires de Cotonou, nous avons également rencontré des activistes comme Maza, 52 ans, qui dirige une ONG de lutte contre la pauvreté. C'est pourtant en tant que syndicaliste que Maza s'est fait un nom dans le champ du développement à Cotonou. Ingénieur de formation, Maza a fait carrière dans la fonction publique béninoise, où il s'engage très tôt dans les mouvements des travailleurs et participe activement aux revendications anti-Kérékou.

« C'était déjà en 1984 que le début de la révolution a commencé. On s'est constitué en petits mouvements, ces mouvements ont forcé l'avènement de la Conférence nationale qui a eu lieu effectivement, et ça a débouché sur les caractéristiques démocratiques. »

Durant la Conférence nationale béninoise, il participe en tant que président d'une des associations de travailleurs, qui deviendra une centrale syndicale avec l'ouverture démocratique. À la fin des années 1990, Maza fonde son association qui prend subséquemment le statut d'ONG.

5.1.2 La seconde génération d'intermédiaires : des cheminements « plus professionnalisés »

Les intermédiaires qui ont amorcé leurs activités après les années 2000 ont en général entre vingt-cinq et quarante ans, même si l'on retrouve certains, surtout des femmes, qui sont entrés dans le champ un peu plus tard dans leurs parcours de vie. Tous les quinze répondants de la nouvelle génération (6 à Cotonou et 9 à Lomé) ont au minimum deux années d'études universitaires. Tout comme leurs aînés, les intermédiaires de la nouvelle génération constituent donc une certaine élite intellectuelle du fait de leur niveau d'éducation élevé. Néanmoins, à la différence de leurs aînés, les intermédiaires de la nouvelle génération, surtout ceux qui ont fait leurs cursus universitaires à partir de la fin des années 1990, se sont orientés le plus souvent vers les grandes écoles ou dans des études spécialisées. Les diplômes qu'ils ont obtenus sont non seulement de plus en plus diversifiés, mais leurs filières également apparaissent plus spécialisées vers les « métiers du développement » que celles de l'ancienne génération. Ainsi à la sortie de l'université, alors que leurs aînés avaient des licences et des maîtrises en économie, en sociologie, en physiques, ces jeunes de la nouvelle génération font valoir des masters ou autres diplômes de 2^e ou 3^e cycle en « gestion de projet », « management des organisations », « éducation des adultes », « protection de l'environnement », « gestion des conflits », « sécurité et paix », etc. Face aux contraintes et demandes du marché de l'emploi, ces jeunes de la nouvelle génération prennent donc une approche stratégique vis-à-vis de leurs cursus scolaires. En effet,

d'une part, les « jeunes » soulignent qu'avec la montée des ONG, les offres de formations se sont progressivement adaptées pour proposer des cursus spécialisés pour les secteurs d'activité de la société civile. D'autre part, ils remarquent que le contexte de professionnalisation du champ des activités des ONG entraîne une sélectivité plus poussée qui exclut progressivement les individus qui ne possèdent pas des connaissances spécialisées à faire valoir. Alors que ce contexte exclut progressivement certains acteurs de l'ancienne génération, il crée plutôt un contexte favorable pour les intermédiaires de la jeune génération qui répondent le mieux à cette demande de spécialisation. C'est ce que remarque Paul à Cotonou.

« Aujourd'hui, il y a une génération quand même qui est en train de passer, qui est soit passée à la politique, ou peut-être entrain quand même de se retirer du terrain de l'action; et une nouvelle génération est en train de s'installer, où on sent beaucoup plus de formations, d'intellectuels, des stratégies d'intervention mieux élaborées. » (Paul, 42 ans, citoyenneté et bonne gouvernance, Cotonou)

En outre, si nous avons noté que les intermédiaires de l'ancienne génération ont tous créé leurs ONG, l'on remarque que tel n'est pas toujours le cas chez ceux de la nouvelle génération. Ainsi, plus de la moitié des « jeunes » rencontrés dans le cadre de cette recherche ne sont pas fondateurs des ONG qu'ils dirigent; ils ont intégré ces organisations en suivant deux types de cheminements. Il y a les « carriéristes » qui voient le développement comme un débouché professionnel attrayant, et il y a les « nouveaux activistes ».

5.1.2.1 Les carriéristes

Alors que leurs aînés ont dit avoir été surpris par la crise de l'emploi, un examen des propos de plusieurs acteurs de la jeune génération illustre qu'ils savaient plus ou moins ce à quoi s'attendre à la fin de leurs études. Ils ont de ce fait choisi des filières d'études en fonction de l'évolution du marché du travail et de la profession qu'ils souhaitaient occuper une fois le

diplôme obtenu. C'est notamment l'exemple d'Akoua, 32 ans, jeune directrice d'une des plus grandes et des plus anciennes organisations de Lomé, qui dès le départ s'est formée pour exercer dans le champ des ONG de développement.

« À l'Université de Lomé, j'ai fait la gestion [...] La gestion de projet parce voilà je nourrissais donc l'envie de travailler beaucoup plus dans le monde associatif, plutôt que d'être dans des entreprises à gérer les finances, les portefeuilles de banques. Voilà, c'est ainsi que j'ai fait mon master en gestion de projets et j'ai commencé des stages bénévoles au sein des ONG périphériques. » (Akoua, 32 ans, VIH, Lomé)

C'est suite à cette période de stages qu'Akoua est engagée dans l'ONG I. dans laquelle elle est chargée de projet. Parallèlement à cette fonction, Akoua s'inscrit pour des cours dans un institut spécialisé en gestion d'ONG. En 2011, elle décide de changer d'organisation; Akoua note que « [...] pour des personnes ambitieuses, il était question quand même de pouvoir affronter d'autres problématiques. » C'est pour répondre à ses ambitions professionnelles qu'Akoua postule alors à de nouveaux postes, toujours dans le champ du développement; en novembre de la même année, elle est engagée en tant que directrice de l'ONG qu'elle dirige au moment de l'entrevue.

Tout comme Akoua, Koumé également s'est formée pour travailler dans le monde associatif. À 35 ans, elle est responsable depuis 2007 d'un réseau d'ONG de développement à Cotonou. Le réseau a pour but de servir d'appui et de renforcer les capacités des ONG béninoises. Koumé a obtenu une maîtrise en sociologie du développement, et depuis 2003 elle a travaillé dans diverses ONG, surtout celles basées en Europe. Pour elle, les diverses positions qu'elle a occupées dans ces organisations ont toujours été pour faire « un travail de technicien ». Pour Koumé, il s'agit d'organisations « très professionnelles »; « ce n'était pas du

tâtonnement », « il y avait vraiment des techniciens et tout. » En analysant sa trajectoire dans les ONG, Koumé souligne :

« Moi, j'ai travaillé toujours en tant qu'équipe technique dans les associations, je suis sociologue de formation et mon premier travail a été dans une association en tant que responsable de programme. [...] Donc, vous voyez mon parcours a été celui de quelqu'un qui a trouvé du travail toujours en milieu associatif peut être par rapport à mon profil professionnel. » (Koumé, 35 ans, réseau d'OSC, Cotonou)

Quant à Cilab 34 ans, il note que malgré sa formation initiale en marketing et commerce, il a su s'auto former par la suite pour réussir dans le champ professionnel des ONG qui selon lui offrent plus d'opportunités professionnelles.

« Ma vocation associative elle est née très tôt [...] Donc très tôt j'ai compris que si je voulais aller vers l'emploi, il fallait aller vers le monde associatif [...] les gens trouvaient facilement le boulot dans les projets, parce que les États [occidentaux] ne donnant pas de l'argent à l'État, mais donnaient de l'argent plutôt à la société civile qui devait apporter une certaine aide aux populations. Donc c'est là où j'ai commencé à militer avant ma majorité au sein des ONG. » (Cilab, 34 ans, environnement, Cotonou)

Au moment de l'entrevue, Cilab dirige depuis quelques années une ONG qui intervient dans la protection de l'environnement.

5.1.2.2 Les nouveaux activistes

Parallèlement à ces jeunes intermédiaires qui voient le monde associatif comme un débouché professionnel attractif, l'analyse montre qu'il existe également dans la nouvelle génération des individus qui ont intégré le champ des ONG par activisme. Tout comme leurs aînés, la nouvelle génération d'activistes a un passé d'engagement associatif qui s'est progressivement formalisé dans une carrière professionnelle au sein d'ONG. Le récit de vie d'Hilaire est une excellente illustration de ces trajectoires de jeunes activistes. À 34 ans, Hilaire

dirige la branche béninoise d'un réseau sous régional d'ONG engagées dans la prévention de conflit et intervenant sur des cas d'abus des droits des citoyens. C'est à travers un réseau d'amis qu'au lycée, Hilaire commence en 1998 son implication dans diverses associations.

« Il faut reconnaître que déjà quand j'étais au collège, j'étais très intéressé par les questions de club : Club UNESCO, il y avait un club qu'on appelait Club Amour et vie, des questions de groupe, de réunion, de débats m'intéressaient. »

Il s'intéresse alors progressivement aux questions de droits de l'homme, et avec ses amis « passe de localité en localité pour faire des sessions de sensibilisation. » C'est de cette première association qu'est née l'idée de créer après son baccalauréat en 2001 une ONG dont les activités touchent aux droits de l'homme, au développement communautaire et à la démocratie. Tout le long de son cursus universitaire, son activisme s'accroît progressivement à travers « des réunions, des débats, des échanges », « des sittings, des pétitions, des projets » et grâce à des formations qu'il reçoit. L'inspiration d'Hilaire provient surtout de ces formations et échanges qu'il effectue avec des « aînés » qui lui « inculquent le virus du militantisme » dont il « n'arrive plus à se défaire ». Pour Hilaire, « il y a des choses que jamais l'école ne nous apprendra » et qu'on ne peut avoir qu'à travers l'engagement bénévole. En 2005, l'ONG dans laquelle il milite en tant que bénévole et une trentaine d'autres organisations béninoises décident de se joindre à W., un réseau ouest-africain de prévention de conflits. Hilaire continue son activisme au sein de ce nouveau réseau.

« J'ai fait du bénévolat de 2005 à 2007, fin 2007, bénévolat pour W. [...] Et, je suis devenu maintenant, après le départ de celui qui était le coordonnateur national, j'ai changé maintenant de statut pour devenir un coordonnateur, mais, un coordonnateur salarié, mais qui n'a rien oublié de son militantisme. » (Hilaire, 34 ans, droits de l'Homme, prévention des conflits, Cotonou)

Tout comme Hilaire à Cotonou, Kodjo et Kossiwa à Lomé sont passés du statut d'activiste à celui de « salarié » dans le champ du développement. Kodjo, 37 ans, a créé son ONG en 2000; et pour lui, sa principale source d'inspiration en tant qu'activiste est sa mère.

« [...] c'est absolument l'élément fondamental de ma motivation qu'est ma mère, qui m'amenait très tôt dans les champs communautaires [...] et puis ma mère elle est une femme, sur le plan communautaire, je ne crois pas qu'il y en a beaucoup comme elle. Toute activité communautaire que ce soit l'église, que ce soit partout, elle est toujours celle qui est devant, qui encourage. Donc c'est clair que c'est des éléments clés [...] Donc c'est absolument vrai que cette dimension-là, elle a été assez utile. » (Kodjo, 37 ans, environnement, Lomé)

Si sa mère inspire son engagement communautaire d'une façon générale, c'est un évènement clé dans la vie de Kodjo qui l'emmène à créer son ONG pour la protection de l'environnement.

« L'élément détonateur ça va être un feu de brousse sur la montagne du village. [...] C'est en 2000 qu'il y avait le feu sur la montagne et avec des amis on discutait et puis bon voilà, on a dit qu'il faut faire quelque chose. Et puis, bon, le lendemain on a commencé à discuter, mais moi je voulais rassembler des enfants, faire quelque chose; c'était une association de village... » (Kodjo, 37 ans, environnement, Lomé)

À ses débuts, dans un contexte difficile au Togo, Kodjo s'appuie sur ses réseaux familiaux, communautaires, et confessionnels pour créer l'organisation.

« Au départ, absolument il faut partir sur des bases familiales. On est parti sur des bases familiales, c'est comme ça que tout grandit. [...] Ma famille, mon village, et mes frères, tous ceux-là ont été d'un soutien moral énorme qu'on ne peut pas, non, qu'on ne peut pas calculer. [...] On se repose chaque fois sur le réseau social, la famille, les amis. » (Kodjo, 37 ans, environnement, Lomé)

Puis progressivement, Kodjo arrive à obtenir le soutien financier de partenaires en Europe, ce qui lui permet d'accroître l'assise de l'organisation et de s'étendre sur le plan national et international. Au moment de l'entrevue, l'ONG de Kodjo dispose de 42 sections dans différentes localités sur le plan national et elle est présente dans 24 pays dans le monde, dont 20 en Afrique.

Quant à Kossiwa, à 28 ans, elle dirige depuis 13 ans une des ONG les plus dynamiques du Togo, avec près d'une cinquantaine d'employés intervenant dans l'éducation, l'alphabétisation, et la protection de l'environnement. Tout est parti, selon elle, du divorce de ses parents et du poids émotionnel qui s'en est suivi.

« Qu'est-ce qui a permis tout ça? Je pense que c'est ma situation, c'est ce que j'ai vécu. C'était un rejet par mon père, inconsciemment je l'ai vécu comme ça. J'ai été me chercher ailleurs puisqu'il m'a rejeté. [...] j'ai fui et je suis tombée dans une situation quelque part où je sentais que mon action, ça m'a porté un retour, ça m'a porté peut-être de l'amour, cet amour que mon père ne m'a plus finalement donné. C'est ça, je pense qu'on peut expliquer ça comme ça. Ça m'a donné un retour qui me comblait, ce que je n'avais plus subitement. » (Kossiwa, 28 ans, éducation et environnement, Lomé)

Kossiwa relate également que son inspiration est née de divers incidents impliquant des enfants maltraités ou dans le besoin. Nous n'en citerons qu'un seul à titre illustratif.

« Il y a une fille qui m'a approché et qui a dit "tu sais Kossiwa, moi je ne peux plus aller à l'école cette rentrée"; leur papa est militaire et il était parti [...] Ma copine, j'ai grandi avec elle, on a fréquenté ensemble; elle me dit ça, j'étais vraiment... afin, ça m'a tellement touché que j'ai dit, mais ce n'est pas possible ça. [...] Et donc, sur le champ j'ai juste eu l'idée de doubler mes besoins de fournitures scolaires, puisque mes parents continuaient toujours par assurer mon éducation, et du coup j'en aurai suffisamment pour elle et pour moi-même. »

Suite à des incidents de ce genre, et alors qu'elle était encore au secondaire, Kossiwa crée en 2000 une petite association pour offrir une aide scolaire aux enfants issus de familles pauvres et analphabètes de son quartier.

« Et donc j'ai décidé de mettre en place, de créer une association, et de pouvoir répondre à toutes ces difficultés. Mon association n'avait pas de buts précis. Tout ce que je voulais c'est d'avoir un cadre où tous les enfants du quartier viendraient, et voilà on allait parler des problèmes et puis on allait faire des activités et puis on allait les aider, soutien scolaire, on allait tout faire quoi. Que ça soit un lieu d'épanouissement pour eux. »

Cette petite association grandit rapidement, et s'impose comme une référence dans son champ d'activité. Si elle commence sur fonds propres, Kossiwa finit par obtenir des financements provenant non seulement de contacts qu'elle établit en Europe, mais aussi d'ambassades étrangères, notamment les ambassades américaine et française. Avec une ONG qui gère désormais plusieurs projets avec divers partenaires techniques et financiers venant de l'Occident, Kossiwa est donc de facto passée du statut de « directrice bénévole » à celui de « directrice salariée ».

5.2 ÊTRE INTERMÉDIAIRE EN DÉVELOPPEMENT : LES ATOUS ET LES STRATÉGIES POUR « DURER »

Il ne suffit pas d'entrer dans le champ des activités des ONG, il faut y rester. Pour cela, les intermédiaires utilisent des manœuvres et des ressources, et ils font appel à des réseaux pour maintenir et consolider leurs positions. Certaines de ces stratégies ont d'ailleurs été évoquées dans le chapitre précédent, notamment celles mises en œuvre par les intermédiaires de Lomé pendant la suspension de la coopération dans les années 1990-2000. En dehors de ces stratégies de périodes de crise, plusieurs autres atouts, ressources et manœuvres sont nécessaires pour « durer » dans ce champ professionnel plein d'incertitudes.

5.2.1 Capitaliser l'expérience acquise dans les « petites associations »

Comme dans tout champ professionnel, plus l'expérience acquise est grande, et plus l'acteur en tire de plus grandes ressources pour mieux consolider sa position. Ainsi, quels que soient les motifs de départ qui les ont poussés à créer une ONG ou à en intégrer une, pour

plusieurs acteurs, le fait d'avoir milité dès leur jeune âge dans les petites associations scolaires ou de jeunesse leur a fourni des outils qui sont subséquemment devenus très utiles dans leurs carrières professionnelles dans les ONG de développement. Les acteurs de l'ancienne génération comme Gaspard à Cotonou et Ama à Lomé évoquent à ce propos l'expérience et les connaissances qu'ils ont tirées de leur engagement dans des associations de ressortissants ou dans des groupes confessionnels.

« J'ai fait le parcours de combattant au sein de ces associations, j'ai appris à connaître, à analyser les problèmes, j'ai appris à échanger avec les autres, à imaginer des stratégies, pour mobiliser les ressources pour régler les problèmes. J'ai appris également à aller négocier pour mobiliser les ressources. [...] à l'intérieur de nos petites associations, il y avait également des problèmes de personnes entre nous, il y avait des conflits. Donc, tant bien que mal, en tant que responsable d'association, on participait à la gestion des conflits, au règlement des problèmes entre nous. C'est une thématique assez importante pour un acteur de la société civile. La négociation, la gestion des conflits. Mais cette expérience, on l'a commencée au sein des petites associations comme celles que je viens de présenter. » (Gaspard, 50 ans, renforcement des capacités des OSC, Cotonou)

« [...] je pense que c'est le guidisme qui m'a formé parce que le scoutisme est une école à la vie et une école pour l'engagement social et la responsabilité. Et tout l'idéal scout a permis à ce que je puisse devenir ce que je suis aujourd'hui, parce qu'à la promesse Guide-scout, nous promettons de servir Dieu, la Patrie et le prochain en toute circonstance, à aider le prochain en toute circonstance. Et déjà, nous apprenons le sens de la responsabilité. » (Ama, 60 ans, droits des femmes, Lomé)

Quant aux acteurs de la nouvelle génération, ils font le plus souvent référence à ce que leur participation dans des associations axées sur le développement personnel des jeunes leur a appris. C'est ce que soulignent Akoua et Nadia, jeunes directrices d'ONG respectivement à Lomé et à Cotonou à propos de la Jeune Chambre internationale.

« Oui, j'étais beaucoup plus dans la Jeune Chambre internationale, peut-être vous savez ce que c'est. [...] j'ai beaucoup appris avec la Jeune Chambre internationale en matière de leadership [...] Je dis merci encore aujourd'hui à la Jeune Chambre. Je n'ai pas appris à conduire des réunions à l'école. Le

management, le leadership, je l'ai appris à la Jeune Chambre, l'entrepreneuriat je l'ai appris à la Jeune Chambre en sous-commissions. On travaillait pour pouvoir permettre à l'organisation de survivre, pour renflouer les caisses et ça on a appris, ça rentre toujours dans l'entrepreneuriat. » (Akoua, 32 ans, lutte contre le VIH, Lomé)

« Disons que ma réussite [...] si nous avons quand même pu faire toutes ces choses, c'est dû au fait que je fus membre de la Jeune Chambre. J'ai beaucoup appris là-bas, au cours de formations sur le leadership. Je sens moi-même que ça me sert beaucoup. » (Nadia, 42 ans, environnement, Cotonou)

5.2.2 Se positionner sur « une thématique porteuse »

Afin d'obtenir les ressources nécessaires pour s'établir et gagner de la légitimité dans le champ du développement, il faut, d'après les intermédiaires, « être stratégique » dans le choix du domaine d'intervention, c'est-à-dire choisir une niche thématique qui est susceptible d'attirer plus facilement des financements. Nous avons précédemment évoqué le cas de Komi, 43 ans, qui a fondé son ONG en 1996 après avoir fait ses premiers pas dans une ONG de soutien aux orphelins. Komi explique pourquoi dans un contexte de suspension de l'aide au Togo il a démissionné de l'ONG qui l'employait pour créer sa propre organisation.

« Je leur ai dit, bien écoutez, moi j'ai envie que nous puissions ajouter d'autres programmes qui intéresseraient beaucoup plus les partenaires et ils ont dit que non, pour eux [...] il faut soutenir les orphelins. Il n'y avait pas de partenaires qui acceptaient ce genre de programme dans le temps. Et je leur ai dit, en attendant que les gens soient intéressés par ce programme, qu'on ajoute les programmes de microcrédits, des programmes de soutien aux femmes. Ils n'ont pas accepté. [...] Donc, en ce moment j'ai parlé avec les amis, on a parcouru un peu la vie sociale et la vie communautaire et on s'est dit effectivement il y a des besoins, aussi bien dans le domaine du sida qui était en vogue en ce temps. » (Komi, 43 ans, VIH et formation professionnelle, Lomé)

Après la création de son organisation, Komi met en place un programme de microcrédit pour les femmes atteintes du Sida. Il se rend rapidement compte qu'il lui est difficile de gérer les programmes de microcrédit à cause du faible taux de remboursement des prêts par ces femmes,

souvent pauvres. Toutefois, Komi décide de maintenir le programme, car il comme le dit, l'ONG « avait développé cette activité ne serait-ce que pour avoir une assise pour que les partenaires puissent venir vers nous. » Comme Komi, lorsqu'ils parlent du choix du domaine d'intervention, plusieurs intermédiaires dans les deux villes utilisent des expressions comme « faire l'exploration de la vie sociale », « activités porteuses », « bonne opportunité dans le domaine ». Cela illustre que pour nombre d'entre eux, le choix du domaine d'intervention fait suite à ce que l'on pourrait appeler une « étude de marché » dans le champ des activités de développement.

Il ressort également des propos des intermédiaires qu'ils tentent tous de diversifier leurs champs d'intervention. La multiplication des domaines d'activités est selon eux un moyen d'être « présents sur plusieurs fronts » et de pouvoir être « ouverts à des financements provenant de différentes sources ». Certains intermédiaires vont même jusqu'à créer une nouvelle ONG pour chaque nouvelle thématique susceptible d'être financée. C'est l'exemple de Basile qui après la création de sa première ONG en 1995, se retrouve une dizaine d'années plus tard impliqué dans plusieurs organisations qu'il a créés au fur et à mesure qu'il a diversifié ses champs d'intervention.

« Nous avons créé notre association, notre première association qu'on appelait Association X qui est une ONG. À l'époque, on donnait des appuis à nos jeunes frères et qui n'avaient pas des moyens [...] Ensuite, donc à travers la création de mon ONG d'origine, nous nous sommes dit, il ne faut pas s'arrêter là, il faut réfléchir, il faut rêver. C'est comme ça que [...] nous avons eu un peu de financement et on a construit une école, on a créé une école [...] Donc, cette école nous a permis de générer des ressources [...] Nous avons dit, il ne faut pas s'arrêter là, il faut diversifier nos activités [...] On a commencé par mettre en place des groupements de femmes dont nous avons conduit le processus jusqu'à ce que ces groupements soient devenus autonomes en part entière. Et on en a carrément fait une ONG à part, qui s'appelle C. Alors, cette ONG a évolué » (Basile, 45 ans, agriculture, réseau d'OSC et politiques publiques, Cotonou)

Une comparaison intergénérationnelle illustre toutefois que cette diversification ne s'est pas faite de la même manière pour les intermédiaires de l'ancienne génération et ceux de la nouvelle génération. Les premiers ont plus eu tendance à choisir de nouveaux domaines d'activités souvent sans aucun rapport avec le domaine original, hormis le fait d'être dans le « développement ». Basile par exemple s'implique tour à tour dans la lutte contre la pauvreté, l'éducation des jeunes, les groupements agricoles de femmes, et le renforcement des capacités des OSC. L'on retrouve également des organisations qui ont pour but « le développement en Afrique », ce qui permet à leurs fondateurs d'intervenir parallèlement ou successivement dans des domaines aussi variés que la déforestation, la lutte contre le VIH ou la scolarisation des jeunes filles, cela, en fonction des ressources disponibles. À Cotonou, Pyab, 55 ans, est directeur d'une ONG et d'un réseau d'OSC, en plus d'être également « déclarant en douane » dans le secteur privé. Si l'on se réfère à l'ONG de Pyab, à sa création en 1999, l'organisation intervenait dans la lutte contre la famine. Pyab ajoute que subséquentement :

« Je me suis attaqué à l'environnement. Donc, tout ce qui concerne les catastrophes, le changement climatique [...] Bien, je suis là quelques années plus tard, j'ai commencé par prendre l'élan, à avoir de l'expérience. Là, quand les élections viennent, j'essaye, je vois. [...] Donc, je me suis dit un jour, il faut cultiver en ces personnes-là, l'esprit patriotique et aussi la citoyenneté. Donc, c'est là j'ai commencé par passer des communiqués [dans les médias] pour demander à des gens d'aller voter. » (Pyab, 55 ans, environnement, Cotonou)

Selon le site internet de l'ONG de Pyab, nous avons pu lire que l'organisation intervient dans des domaines aussi variés que :

« [...] l'éducation à la protection de l'environnement, la promotion de l'agriculture biologique et autres techniques appropriées, la production animale, les activités de jeunesse, sports et loisirs, l'éducation, la formation

et l'emploi, la réduction de la pauvreté, l'instruction civique ». (Site internet de l'ONG de Pyab⁴⁴)

L'on note toutefois qu'avec les pressions exercées sur les acteurs pour une plus grande spécialisation, si la diversification des activités est toujours de mise chez les intermédiaires de la jeune génération, elle se fait en l'intérieur d'une thématique précise. Ainsi, l'on retrouve par exemple des organisations intervenant pour les droits des femmes, qui travaillent en santé maternelle, pour l'éducation de la jeune fille, et sur la représentativité des femmes dans les milieux décisionnels. Prenons le cas de l'ONG créée par Nadia en 2000 pour la protection d'environnement au Bénin. Lorsque Nadia présente les activités de son ONG, l'on peut voir que malgré la grande diversité des champs d'action, ces derniers s'inscrivent quand même dans une vaste thématique environnementale.

« Donc, nous travaillons dans le domaine de la protection de l'environnement; comme domaine d'activité, nous travaillons sur la conservation de la biodiversité, nous faisons de l'éducation environnementale tant en milieu scolaire qu'en milieu non scolaire. Nous travaillons sur la gestion des zones humides, plus précisément les mangroves qui sont des écosystèmes très particuliers, et qui jouent un rôle très important dans la lutte contre les changements climatiques. [...] Aujourd'hui, nous faisons la promotion des énergies propres. On travaillait là-dessus avant, mais aujourd'hui on s'est accentué là-dessus [...] Nous avons travaillé sur la démocratie environnementale. [...] Nous travaillons sur la biosécurité. La biosécurité, aujourd'hui on parle d'organismes génétiquement modifiés. Il y a des règles à suivre par rapport à l'importation et n'importe quelle activité sur les OGM. Mais nous travaillons là-dessus. [...] Nous travaillons sur la vulgarisation des... Nous travaillons sur beaucoup de choses. Nous travaillons avec les femmes pour la promotion du genre, nous travaillons sur la gestion intégrée des ressources en eau, nous travaillons sur beaucoup de thématiques. » (Nadia, 42 ans, environnement, Cotonou)

⁴⁴ L'adresse du site internet n'est pas citée afin de garder l'anonymat du répondant

5.2.3 « Être visible »

La visibilité est très importante pour les intermédiaires en développement, car elle constitue selon eux le principal moyen pour « se faire un nom » dans le champ, et surtout auprès des bailleurs de fonds. Il est certes important lorsqu'on crée une ONG de mener des activités sur le terrain, toutefois, il faut savoir gérer la communication autour de ces activités et être présent dans les médias. Pour Akoua, dont l'ONG est l'une des plus anciennes organisations dans la lutte contre le VIH au Togo, il s'agit d'être « le plus visible possible ». L'expérience racontée par Saraka à Cotonou illustre également l'importance de cette « visibilité ». Saraka a créé son ONG en 1994 pour lutter contre l'ethnocentrisme au Bénin.

« J'ai parlé de l'association autour de moi [...] Quand j'écrivais aux partenaires en l'occurrence à l'USAID pour demander des aides d'accompagnement et d'appui, l'USAID prenait ma lettre et faisait un petit mot dessus pour dire, "vous n'êtes pas visibles". Et comme ça, je me suis rapproché de l'un des membres de l'USAID pour lui dire, "mais, ce message vous n'êtes pas visible là, ça signifie quoi?" Il m'a dit : "vous avez dit que vous luttez contre le racisme, l'ethnocentrisme; il y a plein de ces fléaux-là qui minent la société et vous ne dites rien, vous ne prenez pas de position, et vous nous écrivez pour dire de vous aider, on ne peut pas vous aider comme ça. Il faut que vous puissiez rentrer dans la bataille et comme ça, on saura." »
(Saraka, 62 ans, ethnocentrisme, corruption et bonne gouvernance, Cotonou)

Ce désir d'être visible est si important pour les intermédiaires que certains sont prêts à y investir des ressources financières personnelles. Tout comme d'autres intermédiaires, Saraka n'a pas hésité à faire cet « investissement » suite à sa discussion avec le représentant de l'USAID.

« Et c'est comme ça que j'ai réfléchi une nuit et j'ai dit bon, comme j'ai une parcelle [...] j'ai mis la parcelle en vente; je l'ai vendu à 13 000 000 [...] et j'ai commencé par animer des conférences de presse, et c'est comme ça que l'association a pris. »

Tout comme Saraka, Martine note qu'au début elle ne faisait pas appel aux médias lorsqu'elle organisait les activités de son ONG, car selon elle, les ressources financières que la présence de ces médias demande pourraient être utilisées pour financer d'autres activités de l'ONG.

« Avant quand je veux faire les activités, je ne passe pas à la télé. J'étais passée à la Loterie nationale quand la directrice me dit, mais Mme Martine, tout ce que vous faites là, pourquoi vous ne passez pas à la télé. Je dis, mais la télévision va me prendre près 300.000 FCFA. Alors qu'avec ces 300.000, les enfants auront des cahiers, des tas de choses. » (Martine, 53 ans, santé, éducation, pauvreté, Cotonou)

Toutefois, Martine s'est rapidement rendue à l'évidence de l'importance de rester visible et d'être connu par les bailleurs de fonds et les autorités locales. Elle remarque que par exemple pour sa dernière activité, tous les « grands médias » étaient invités : « la télévision ORTB est venue, la radio est venue, Canal est venue, la Nation, tout le monde est venu. »

Il faut néanmoins noter des différences générationnelles en ce qui a trait aux types de médias utilisés. Ainsi, comme Saraka et Martine, les intermédiaires de l'ancienne génération favorisent le plus souvent les médias traditionnels (presse écrite, émission radiophonique ou télévisée). À la différence de leurs aînés, les jeunes intermédiaires, surtout ceux qui ont commencé leurs activités au cours des dix dernières années, expriment leur préférence pour l'internet en général, et les réseaux sociaux en particulier pour faire connaître leurs ONG, établir des contacts, et asseoir leurs organisations. Nadia (42 ans) indique que « si les bailleurs de fonds sont arrivés à avoir confiance en nous, c'est que nous avons quelque chose, nous avons le site web, les résultats sont diffusés. » L'internet permet aussi aux jeunes de se rapprocher de leurs populations cibles en utilisant des outils de convergence. Paul par exemple a intégré le champ des ONG après les années 2000. Même si l'ONG qu'il dirige est l'une des plus anciennes de

Cotonou, Paul y implémente de nouvelles méthodes pour consolider l'assise de l'organisation et accéder à de nouvelles populations cibles, surtout les plus jeunes.

« Nous sommes actuellement en train de constituer une plateforme internet parce que nous organisons des discussions avec les jeunes et des personnalités sur les problèmes les concernant. Et ils invoquent eux-mêmes les sujets sur lesquels ils souhaiteraient discuter. Nous sommes en train de constituer une plateforme qui sera prête d'ici un mois ou deux, sur laquelle ils poseront les problèmes de leur commune, ils vont en débattre entre eux sur la plateforme et nous ça peut nous inspirer des activités, ainsi de suite. » (Paul, 42 ans, citoyenneté et bonne gouvernance, Cotonou)

Pour les intermédiaires de la nouvelle génération, l'un des avantages des outils internet réside dans leur faible coût. Alors qu'obtenir une couverture médiatique de la télévision demande d'énormes ressources, faire passer l'information en utilisant des sites internet est presque gratuit. C'est la raison pour laquelle des réseaux sociaux comme Facebook et Twitter occupent une place importante dans les moyens de communication utilisés par la jeune génération. Ainsi, s'il reconnaît que son ONG n'est pas présente sur les médias traditionnels, Koujo, 28 ans à Lomé, ajoute : « par contre, la page Facebook, elle est déjà opérationnelle, où les gens peuvent déjà s'informer sur ce qu'on est en train de faire. »

La visibilité ne se limite pas au niveau local; pour tous les intermédiaires, quelle que soit leur génération, se faire connaître sur le plan international est vital pour survivre dans le champ des ONG de développement. S'ancrer à l'international est d'autant plus important que la grande majorité des financements viennent de l'extérieur. Plus un répondant est connu à l'international, plus le contact est facile avec les bailleurs de fonds, qui le jugent également mieux apte à mener des activités de développement. L'exemple de Nadia qui intervient dans la protection de l'environnement à Cotonou est l'un des plus illustratifs.

« Nous ne travaillons pas avec le Bénin comme ça, nous avons nos partenaires à l'étranger. Et tout ça là, vous voyez, ça vous donne une ouverture vers l'étranger et vous voyez beaucoup de choses. [...] ce qui me réconforte c'est que la Fondation des Nations Unies, l'Alliance globale, ils ont confiance en moi, parce que c'est moi qu'ils ont connu. Ils ont confiance en moi. La CEDEAO, ils ont confiance en ce que je fais, et ça me donne du courage. » (Nadia, 42 ans, environnement, Cotonou)

Encore une fois, l'internet est un excellent moyen, surtout pour les jeunes, pour se faire connaître à l'étranger. Nadia souligne justement que l'internet a constitué pour elle un moyen incontournable pour « se faire voir » à l'étranger, auprès des partenaires.

« Que je sois ici ou en haut, j'ai le WiFi, je travaille. Vous savez qu'il y a des messages urgents qui arrivent. Quand vous êtes arrivé, j'étais en ligne avec des gens. Je travaille beaucoup en ligne, car j'ai beaucoup de volontaires. [...] Donc je suis souvent en ligne pour travailler, il y a des gens au Canada, aux États-Unis. » (Nadia, 42 ans, environnement, Cotonou)

Ces outils internet permettent aux jeunes intermédiaires, à la différence de leurs aînés, d'accéder directement à des réseaux internationaux. Ainsi, si l'ancienne génération a l'avantage d'avoir accès aux réseaux locaux dans les ministères et dans les représentations nationales des institutions et pays étrangers, la nouvelle génération se sert davantage des outils internet pour se construire directement des réseaux internationaux qu'ils capitalisent ensuite au niveau local.

Cependant, la présence au niveau international ne peut se faire sans les voyages et la participation à de nombreuses rencontres internationales, et ce, quelle que soit la génération de l'intermédiaire. Ainsi, les acteurs les plus en vue sont ceux qui ont beaucoup voyagé. Pour Kodjo, si son ONG est aujourd'hui l'une des plus implantées sur le plan international c'est parce qu'il a pu « rentabiliser » ses déplacements et ceux de ses employés.

« [...] chaque mois normalement quelqu'un doit être parti en voyage, sauf si nous avons une activité. Sinon chaque mois, quelqu'un doit être en voyage. Moi je dois voyager au moins une fois chaque trois mois. » (Kodjo, 37 ans, environnement, Lomé)

Quant à Kokou, 67 ans, il dit avoir fait « tous les continents pratiquement, à l'exception de l'Australie »; et au cours de certaines années, il a effectué « 7 mois de voyage, 5 mois présent. » Alors que les intermédiaires de l'ancienne génération notent qu'ils ralentissent la fréquence de leurs voyages, ceux de la nouvelle génération y accordent encore une très grande importance. En effet, pour ces acteurs, voyager est une pratique qui permet de consolider la position dans le champ. C'est ce que souligne Cilab, jeune directeur d'ONG à Cotonou.

« Notre métier aussi c'est la rencontre. C'est celui que tu rencontres. Par exemple le CRDI que vous connaissez, je les ai rencontrés à Cancún, après à Dubaï. Voilà, tu les rencontres 2, 3 fois, tu leur parles de ce que tu fais, peut-être la 5e ou 6e fois, vous avez un partenariat. » (Cilab, 34 ans, environnement, Cotonou)

En outre, comme les intermédiaires le soulignent à maintes reprises, voyager apporte également des avantages sur le plan local. En effet, être très actif et reconnu au niveau international permet aux plus jeunes qui n'ont pas toujours leurs entrées dans « l'establishment local » d'accroître leur légitimité dans les instances nationales et locales en s'appuyant sur leur notoriété internationale. C'est ce qui ressort des propos de Cilab et Nadia à Cotonou.

« Vous faites du corps à corps avec les négociateurs, avec les ministres, avec les diplomates. Donc quelques fois même c'est plus simple de rencontrer votre ministre de tutelle dans ces réunions que de le rencontrer au pays. Donc, quelques fois le fait de ne pas participer à de telles rencontres, vous vous fermez aussi des opportunités au niveau national. » (Cilab, 34 ans, environnement, Cotonou)

« [...] il y a un des responsables [du ministère de l'Environnement] qui a dit qu'il a entendu parler de moi à Rio parce que j'ai reçu un prix là-bas, et ç'a été diffusé et rediffusé. Et quand il est venu ici, il a cherché à me voir. » (Nadia, 42 ans, environnement, Cotonou)

Pour Koujo, 28 ans, à Lomé, « voyager est un avantage », car cela « permet de voir ce qui se passe ailleurs ». Plusieurs intermédiaires s'attribuent ainsi le mérite d'être les premiers à avoir transposé localement de nouveaux concepts ou « manières de faire » qu'ils ont appris à

l'étranger. Ainsi, l'expérience de l'ailleurs reste encore très importante, surtout pour la nouvelle génération, car c'est une expérience qui confère une certaine légitimité indispensable à l'intermédiaire pour avoir des financements et mener ses activités sur le plan local. Néanmoins, à la différence de l'ancienne génération, la nouvelle a su mettre à profit la mondialisation des mouvements de la société civile, couplée à une plus grande disponibilité des nouvelles technologies et à l'utilisation des réseaux sociaux.

5.2.4 Bâtir et entretenir des réseaux politiques et associatifs

Comme mentionné dans le chapitre précédent, les intermédiaires ont rappelé à maintes reprises que les ONG de développement au Bénin et au Togo travaillent dans des environnements « très politisés ». Les acteurs qui y évoluent doivent donc souvent faire appel à des réseaux politiques pour maintenir ou accroître l'assise locale de leurs organisations. Les intermédiaires de l'ancienne génération ou les jeunes intermédiaires qui dirigent des ONG établies depuis plusieurs années sont ceux qui ont su, et ont pu, le plus s'appuyer sur ces réseaux politiques. À Lomé, Oumar est un ancien fonctionnaire de l'État qui a longtemps milité dans des associations et partis politiques de l'opposition togolaise. Après le décès du président Eyadema en 2005, dans un geste d'ouverture, Faure Gnassingbé qui le succède forme un gouvernement d'union avec des responsables de l'opposition. En 2006, Oumar est alors nommé ministre dans le gouvernement d'ouverture. À sa sortie du gouvernement en 2008, Oumar se consacre à l'ONG qu'il avait fondée en 1996. Il peut désormais bénéficier des nouveaux réseaux que son passage au gouvernement lui a permis de développer.

« Actuellement le Président Faure, sur certains sujets, il nous invite pour avoir notre point de vue. Comment nous pensons qu'on doit régler tel problème,

comment il faut faire ça, on fait des propositions, des suggestions. » (Oumar, 51 ans, démocratie, citoyenneté, Lomé)

À Cotonou, Paul, 42 ans, qui dirige une ONG créée depuis 1989 explique la réussite de son organisation dans la promotion de la bonne gouvernance par le fait qu'elle a des membres qui sont très influents aussi bien dans le gouvernement que dans les partis de l'opposition politiques.

« Dans les leaders de l'opposition, nous avons aujourd'hui des membres. Dans le gouvernement, le ministre de la Jeunesse et des Sports, il est membre. Ils ont tous été actifs ici, c'est quand ils ont été politiciens qu'ils se sont éloignés, mais ils continuent de payer leur cotisation. [...] Qu'on veuille demander aujourd'hui au ministre de la Jeunesse de mettre à notre disposition un document dont on a besoin pour élaborer ci, même si c'est un document secret, on l'aura. » (Paul, 42 ans, citoyenneté et bonne gouvernance, Cotonou)

En dehors des réseaux politiques, les réseaux associatifs et professionnels jouent un rôle important dans la « survie » des intermédiaires dans le champ du développement. À travers ces réseaux, les jeunes intermédiaires peuvent rapidement accroître la présence de leurs organisations sur le territoire national. C'est ce qu'explique Nadia au Bénin.

« Les ONG qui travaillent dans le domaine de l'environnement, on a une certaine organisation qui nous a renforcés, parce que c'est tout ça-là qui nous a propulsés aussi [...] Tous les derniers samedis des mois pairs, on organise une réunion. Et c'est là que se fait le partage des idées, le partage de tout. Si par exemple, moi j'ai une opportunité qui ne cadre pas avec mon domaine d'intervention, je ne jette pas. Je vais partager ça. [...] Ça a propulsé beaucoup d'associations. » (Nadia, 42 ans, environnement, Cotonou)

Les réseaux associatifs et professionnels permettent aussi aux anciens de consolider leur position dans le champ. Plus que diriger une ONG, le fait d'être à la tête d'un réseau de dizaines, voire de centaines d'OSC, confère à l'individu une plus grande légitimité d'interlocuteur fiable, avec une représentativité plus large. Nous mentionnions précédemment l'exemple de Saraka qui a dû vendre un lot de terrain pour investir dans la « visibilité » de son organisation. Il note que si son ONG est l'une des plus en vue, avec beaucoup de financements étrangers, c'est

notamment parce qu'il a su se tisser un vaste réseau avec d'autres OSC avec lesquelles il mène divers projets. À propos du réseau qu'il dirige, Saraka affirme, « aujourd'hui, nous sommes avec plus de 350 ONG, mais d'ici la fin de l'année, nous serons au moins avec 700 ONG en partenariat à la base. » Grâce à ces réseaux, Saraka peut également se targuer d'avoir une ONG qui est présente « dans 62 communes sur les 77 » du Bénin. Quant à Nasser à Lomé, son leadership dans divers réseaux fait de lui un acteur incontournable dans la lutte contre le VIH/Sida au Togo.

« Je peux dire que je suis à ce niveau d'achievement en ce qui concerne ce que je peux avoir au niveau de la société civile et des organisations. Aujourd'hui, je suis président national de la plateforme des OSC/VIH. Ça, c'est pour moi le couronnement de mes activités depuis. Au même moment où je suis là je veux dire je suis un peu sollicité. Je suis président de beaucoup de trucs par rapport à ça. Par exemple, au niveau du PNLS du Togo je suis président du groupe thématique IST/VIH. Je suis le président du groupe de réflexion sur la communication au niveau du CNLS également. Je suis également, en fait président, j'en suis beaucoup donc quelques fois je me perds, donc à des moments, je ne sais pas. Je dis que je suis arrivé quand même au couronnement. » (Toto, 64 ans, VIH\Sida, Lomé)

5.2.5 La course aux « formations spécialisées »

« Durer » dans le champ des ONG nécessite une connaissance des enjeux, langages et pratiques en œuvre. Cela nécessite également de pouvoir y légitimer sa présence en faisant valoir une certaine expérience ou des diplômes dans des domaines relatifs à la profession occupée. D'une part, pour plusieurs acteurs de l'ancienne génération provenant d'autres champs professionnels, il est ainsi devenu important après leur changement de carrière de retourner aux études pour se « recycler ». Grâce à ces nouveaux diplômes et formations, ils ont accru leur légitimité à être des interlocuteurs de choix pour les bailleurs de fonds. Par exemple, nous mentionnions précédemment le cas de Kokou, 67 ans, qui en 1982 a fondé au Togo la branche

nationale d'une organisation internationale pour la jeunesse. À son retour de la France en 1980, Kokou détenait un DEA en mathématique. Toutefois, suite à la création de son organisation Kokou fait diverses formations en Europe dans des domaines comme « la planification de projets », le « développement communautaire », « l'évaluation de projets », etc. En 1998, alors directeur de son organisation, Kokou s'inscrit dans une université américaine pour un « Bachelor » en sociologie du développement qu'il obtient en 2000. Deux autres exemples, Komi et Gaspard, respectivement à Lomé et à Cotonou, faisaient partie de la vague de diplômés qui finissaient leurs études dans les années 1990 et qui se sont retrouvés face au gel des recrutements dans la fonction publique. Komi détenait une licence en sociologie lorsqu'il a créé en 1996 une ONG qui intervient tout d'abord dans la lutte contre le VIH/Sida, puis dans le microcrédit aux pauvres. C'est parce qu'il sent le besoin de mieux s'outiller que Komi prend quelques années plus tard une mise en disponibilité et s'inscrit dans une université européenne pour acquérir de nouveaux diplômes dans des domaines plus spécialisés et liés aux activités que mène son ONG.

« En 2005, je suis allé faire un Master à Genève, mais en Action humanitaire. Donc, je suis resté sur ça, mais j'ai fait beaucoup d'autres formations de courtes durées à Ouaga par exemple dans le domaine de la santé et du développement communautaire. J'ai suivi le programme de formation dans la microfinance sur le calcul des taux d'intérêt et puis le système de recouvrement. »

Avec la professionnalisation du champ, ces nouvelles ressources éducationnelles permettent à Komi de consolider sa position et d'accroître sa légitimité auprès des bailleurs de fonds. Tout comme Komi, Gaspard a obtenu un diplôme universitaire en sciences sociales, spécifiquement en anthropologie. Après la création de son ONG en 1998, il se rend rapidement compte de la nécessité de se former dans des domaines plus spécialisés.

« Je suis allé, et j'ai fait un DESS en gestion des projets et développement local. [...] De toute façon, on a fait des DESS pour nous permettre de nous renforcer du point de vue professionnel, d'être beaucoup plus efficace sur le terrain. [...] Donc pêle-mêle, on a eu des formations diplômantes comme ça qui ont permis quand même d'avoir un background assez intéressant qui nous permet aujourd'hui de nous affirmer comme acteur de la société civile. » (Gaspard, 50 ans, renforcement des capacités des OSC, Cotonou)

En dehors des intermédiaires de l'ancienne génération qui sont allés se « recycler », les « nouveaux activistes » de la jeune génération qui se sont engagés dans des ONG sur une base militante ont dû également faire des choix stratégiques de formations et de diplômes pour subsister dans le champ professionnel des ONG. En effet, comme ces acteurs le reconnaissent, dans un contexte de professionnalisation, l'activisme et « la passion pour la chose » ne suffisent plus pour légitimer ses actions, obtenir des financements des bailleurs de fonds, et faire survivre son organisation. Le cas de Kossiwa l'illustre bien. Comme nous l'avons vu précédemment, elle a créé son organisation très tôt quand elle avait à peine 14 ans. Kossiwa avait dans son enfance le désir de faire ses études en journalisme après l'obtention de son baccalauréat. Toutefois, avec la création de son ONG et les nouveaux partenaires financiers qui s'intéressent aux projets qu'elle propose, Kossiwa se rend compte alors qu'elle a besoin de nouveaux outils et connaissances pour diriger son ONG et mener à bien ses activités.

« [...] je me disais, si je continuais mes études en journalisme, est-ce que vraiment j'aurais des outils pour développer ce que je suis en train de faire. Donc j'ai cherché des formations en développement [...] finalement j'ai trouvé un cours sur internet, un BTS [Brevet de technicien supérieur] économie sociale et familiale. Je l'ai fait, j'ai eu mon BTS [...] Ça m'a apporté quelques outils pratiques, c'est clair; mais, ce n'était pas vraiment ça. [...] Et en 2009, j'ai trouvé une formation [en France] [...] Ils sont dans le métier de l'humanitaire et c'est eux qui forment toutes personnes qui partent avec MSF, Action contre la faim et ces organisations internationales là. J'ai postulé, j'ai eu une bourse et je suis partie faire cette formation. » (Kossiwa, 28 ans, éducation et environnement, Lomé)

Nous évoquons également l'exemple d'Hilaire qui est passé de « militant » à « salarié » dans l'organisation qu'il dirige. Hilaire a eu une formation en géographie humaine à l'université, et très tôt il comprend que les formations en droits de l'homme reçues sur le tas ne suffisent plus, s'il veut faire de son activisme une profession. Hilaire pense alors qu'il lui faut quelque chose de plus « tangible ».

« [...] je me suis fait inscrire pour un Master en Sécurité et Paix, c'est un Master avec U. Je lorgne là maintenant un Master en Management Projet-programme, juste aussi pour y aller parce que ce sont les formations de 2, 3 jours ou une semaine, 2 semaines, de mon parcours de militant qui m'ont amenée à ce niveau aujourd'hui. » (Hilaire, 34 ans, droits de l'Homme, prévention des conflits, Cotonou)

En outre, à la différence de leurs aînés, les plus jeunes ont un plus grand éventail de formations spécialisées à faire valoir, car ces nouvelles écoles ou filières universitaires qui forment les jeunes comme Kossiwa dans les « métiers de l'humanitaire » ou d'autres comme Hilaire en « sécurité et paix » ou en « gestion de projet-programme » n'existaient pas, ou n'étaient pas aussi accessibles dans les années 1980-1990 quand les premiers acteurs créaient leurs ONG.

Pour « survivre » dans un champ en constante mutation, rester à la pointe de l'information est pourtant vital pour tous les intermédiaires, qui reconnaissent que « se maintenir » nécessite une formation actualisée et continue sur des thématiques toujours changeantes. Gaspard, par exemple, en plus d'être retourné aux études pour un diplôme « adapté » au champ du développement, mentionne toute une série de formations qu'il a dû recevoir pour consolider sa position et celle de son organisation.

« La planification stratégique, ça, c'est une thématique assez importante pour quelqu'un qui est dans la vie associative, qui est responsable d'une association et qui veut faire de cette association, quelque chose de grand, de grandiose. Pour nous permettre d'atteindre les objectifs, il fallait quand même avoir ces outils-là. Donc, on a eu quand même la chance d'avoir des

partenaires techniques et financiers, qui nous ont accompagnés parce que nous avons eu certains programmes avec eux, sur les thématiques intéressantes comme la planification stratégique, l'élaboration d'un système de suivi-évaluation, la formation sur les techniques de négociation, la gestion des conflits et la gestion, la gestion des ressources, et l'élaboration des états financiers. » (Gaspard, 50 ans, renforcement des capacités des OSC, Cotonou)

En dehors des thématiques liées à la gestion de projets de développement, les acteurs dans les ONG n'hésitent pas à suivre toute une panoplie d'autres formations offertes, car cela leur permet d'« être à jour » et d'intervenir sur les enjeux de l'heure. C'est ce qui ressort des propos d'Hilaire à Cotonou.

« La chance qu'on a en tant qu'acteurs de la société civile, c'est qu'on a énormément de formations, c'est-à-dire d'ateliers ou de réunions de renforcement de capacités. Il n'y en a nulle part ailleurs, il n'y a pas, franchement. Même si c'est une banque, ils se forment, mais ils ne se forment pas comme les gens se forment au niveau de la société civile. Au point où tout ça te permet d'opiner sur la plupart des questions tout en gardant ta ligne spécifique. » (Hilaire, 34 ans, droits de l'Homme, prévention des conflits, Cotonou)

Il faudrait également ajouter que toutes ces formations au niveau national et international constituent également des opportunités pour les acteurs de créer et d'élargir des réseaux de contacts qui sont par la suite mis à profit dans les activités de leurs organisations.

5.2.6 « Un pied dedans, un pied dehors », la consultance comme activité d'appui

Plusieurs intermédiaires, parallèlement à leurs activités dans le champ du développement occupent d'autres fonctions ou mènent d'autres activités. L'activité qui revient le plus souvent dans le discours des répondants est celle de « consultant⁴⁵ ». Saraka, 62 ans, dirige l'une des

⁴⁵ Dans le présent contexte, un consultant est un « Spécialiste extérieur à une organisation à qui l'on fait appel afin d'obtenir un avis au sujet d'une question ou de l'aide pour résoudre un problème précis. » « Le terme *consultant* tend à se substituer à *conseil* dans l'usage. Il faut reconnaître que la distinction entre ces termes est parfois ténue. Le consultant est surtout sollicité pour effectuer un travail portant sur un aspect particulier de son domaine, tandis qu'on fait appel au conseil pour ses compétences

ONG les mieux implantées du Bénin; il note : « ils m'appellent de partout, je suis le consultant sur les grandes questions sociales dans ce pays. » Ces contrats individuels de consultation sont plus faciles à obtenir pour les intermédiaires de l'ancienne génération grâce à leur connaissance du terrain, à leurs « carnets d'adresses » et réseaux, et à l'expertise qu'ils ont développée au fil des années. Plus grande est la légitimité de l'acteur dans le champ, plus il est sollicité pour ces consultations. Elles constituent pour les intermédiaires une ressource financière importante qui leur permet même parfois de « garder l'ONG en vie » dans les périodes de « vaches maigres » comme celles qu'ont connues les ONG du Togo pendant les années 1990 et début 2000. Présidente d'une ONG de défense des droits des femmes au Togo, Ama, 60 ans, raconte « tout ce que je fais, je ne suis pas payée pour ça; donc je vis de ma pension de retraite et des consultations que je fais à gauche et à droite. » C'est ce qui ressort aussi des propos de Marcel à Lomé.

« [...] avec mes compétences, j'ai conduit beaucoup de consultations [...] Donc, j'ai beaucoup de consultations dans ce sens-là pour former les structures partenaires. ONU, ONUSIDA, le PNUD et d'autres organisations me font souvent appel pour les organisations régionales, le corridor, les trucs comme ça, pour que je puisse quand même comme consultant les aider à élaborer les documents, conduire des études, etc. [...] Je dois avouer que malgré tout ce que j'ai vu [l'ONG] a tenu parce que moi en tant que fondateur, j'ai d'autres activités. La consultation me rapporte et ça me permet de tenir l'organisation. Quand ça ne va pas, l'organisation est quand même là. Donc, avec les deux je vais, je viens, on continue à travailler jusqu'à ce qu'on trouve un autre financement pour permettre de faire notre point. » (Marcel, 64 ans, VIH/Sida, Lomé)

Par exemple, malgré son jeune âge, Hilaire a su à travers ses formations développer une bonne connaissance de certains enjeux en matière de résolution de conflits et de droits humains; cela

générales liées à ce domaine. » Site internet de l'Office québécois de la langue française, http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8393786, consulté le 2 août 2014.

fait de lui un expert « très demandé » sur le plan régional, ce qui en retour accroît sa légitimité au niveau national.

« [...] si j'ouvre mon agenda, je suis là jusqu'au 16 juin, mais du 16 au 26 juin, je suis au Mali pour dix jours pour les aider à préparer le processus électoral, je vais en consultation. Quand je vais revenir de là, en juillet du 7 au 10 je suis au Kenya pour une question de droits humains dans les commissariats, les postes de police et les gendarmeries. Après ça, je pense une semaine après et je suis reparti pour Dakar. » (Hilaire, 34 ans, droits de l'Homme, prévention des conflits, Cotonou)

En dehors de la consultance, les intermédiaires s'appuient également sur d'autres professions hors du champ du développement. Ce sont les exemples d'Alphonse et Pyab à Cotonou qui soulignent que conjointement à leurs fonctions dans les ONG, ils sont également « opérateurs économiques » dans le secteur privé, et dirigent des entreprises à but lucratif. Il est intéressant de s'attarder sur ces pratiques, car les activités menées en dehors du champ du développement servent parfois à renforcer la position des acteurs dans leurs activités de développement ou leur donnent tout au moins une certaine légitimité. C'est l'exemple de Koujo qui est fonctionnaire dans un ministère à Lomé et membre fondateur d'une organisation de défense des droits des travailleurs.

« Ma position [au ministère] me permet également de côtoyer beaucoup les travailleurs. [...] Toutes les missions officielles des autres départements ministériels passent par nous. Donc, nous avons souvent la chance de rencontrer les fonctionnaires qui doivent voyager et ça permet d'échanger. » (Koujo, 28 ans, droits des travailleurs, Lomé)

C'est le cas également de Pascale qui, conjointement au fait qu'elle dirige une grande ONG de défense des droits des femmes, continue toujours à exercer en tant que juge.

« Actuellement, je suis juge de profession. Ceci expliquant cela, étant donné que j'ai fait le droit, que je pratique le droit, que je suis au contact en permanence de violations faites justement aux femmes, le respect de l'exercice de leurs droits, disons que je suis dans la même veine quoi. Je quitte mon

tribunal pour venir m'asseoir au W., pour parler droit, pour parler à peu près de la même chose, à la différence qu'ici j'ai un parti pris, c'est le parti des filles et des femmes. » (Pascale, 57 ans, droits des femmes, Cotonou)

5.2.7 La passion et la résilience, des atouts indéniables dans un secteur d'activités « instable »

Bien plus que d'autres champs professionnels, les acteurs dans les ONG de développement sont rarement dans des positions stables. Le chapitre précédent l'a illustré, la dépendance de ces organisations vis-à-vis des financements extérieurs fait que les individus qui y font carrière baignent dans une incertitude quasi permanente. Certains parmi ces acteurs, surtout les plus jeunes de la nouvelle génération, soulignent pourtant qu'avec leurs hauts diplômes universitaires ils peuvent trouver des emplois dans d'autres champs professionnels. À Lomé par exemple, Kossi, 33 ans, a un doctorat en géographie humaine; il note, « ce n'est pas l'emploi qui manque, on en a; il y a plusieurs offres [d'emploi] ». Qu'est-ce qui explique alors que ces acteurs qui disent avoir d'autres options décident de rester dans un champ professionnel aussi incertain? Même lorsqu'on analyse les propos des acteurs qui, selon leurs récits, ont créé des ONG juste pour « se trouver un emploi », l'on note qu'ils finissent par développer un certain attachement à la cause défendue par l'organisation. Les motifs évoqués par les intermédiaires des deux générations ont trait non seulement à la satisfaction qu'ils tirent de leurs activités, mais aussi à la résilience qui leur permet de « durer » dans le champ.

À maintes reprises dans leurs propos les intermédiaires utilisent des expressions comme « passion » et « virus » pour faire référence à leur motivation personnelle forte à s'engager dans des activités de changement social. Lorsque Kossiwa, 28 ans, parle de son ONG S. qui intervient dans les domaines de l'éducation et de l'environnement à Lomé, elle remarque : « j'avoue, S. est restée longtemps un bébé pour moi, quelque chose qui me passionnait et du coup il y avait

une sorte de protection de ma part là-dessus. » En parlant de son travail dans son ONG de défense des droits de l'homme, Kossi, note qu'il fait souvent l'objet de diverses menaces. Selon Kossi, pour rester dans les activités qu'il mène, il faut « aimer le travail qu'on fait, c'est pourquoi on le fait ». Hilaire aussi dirige une ONG qui œuvre pour la défense des droits de l'homme à Cotonou; pour lui, il s'agit d'un « virus ».

« Alors, disons que c'est l'adhésion; moi personnellement mon adhésion à cette structure, à cette ONG m'a inoculé le virus du militantisme. Et depuis je n'arrive pas à m'en défaire [...] quand tu rentres, tu ne peux plus t'en sortir, tu ne peux plus faire demi-tour. [...] Mais c'est la quantité de virus, de ce virus que tu as dans le sang [...] au finish, quand tu rentres dedans, c'est comme, si je veux créer le parallèle c'est comme la faim, l'humain et avoir faim » (Hilaire, 34 ans, droits de l'Homme, prévention des conflits, Cotonou).

Tout comme Hilaire à Cotonou et Kossi à Lomé, d'autres acteurs parlent de leur aspiration à être utile, de la solidarité qu'ils ont développée envers les populations ciblées par leurs programmes. Parlant de son expérience à travailler avec les femmes démunies, Akoua à Lomé note : « là, j'étais très émue, très contente parce qu'il y avait vraiment une proximité avec les femmes vulnérables [...] étant au côté de ces femmes-là à échanger, ça fait du bien de se sentir utile à quelque chose. » Les propos d'Ama à Lomé et d'Hilaire à Cotonou vont également dans le même sens.

« Je suis vraiment honorée et je suis heureuse de voir que quand j'entre dans les communautés, les gens sont contents, ils disent quelqu'un est venu les écouter, avoir une oreille attentive, connaître leurs besoins, et leurs problèmes spécifiques. » (Ama, 60 ans, droits des femmes, Lomé)

« Vous savez, il y a ce plaisir que l'on tire en pensant apporter à l'autre, tout en apprenant. [...] On avait cette fierté de restituer, d'aller vers les communautés. C'est juste ça, rien d'autre. Plusieurs fois, on m'a posé la question "comment, mais pourquoi?" Je dis, rien d'autre. Parce que j'avais cette... juste parce qu'on se sentait utile. [...] Rien, c'est tout, rien d'autre. Mais, il faut dire, on était motivé par le fait qu'on était conscient des problèmes qu'il y avait sur le terrain. » (Hilaire, 34 ans, droits de l'Homme, prévention des conflits, Cotonou)

En dehors de cette passion qui les « garde » dans ce champ professionnel, ces acteurs ont également mentionné la nécessité d'avoir « une force de caractère à toute épreuve ». Cela ressort surtout dans les propos des plus anciens acteurs dont certains ont plus de 20 ans de carrière dans les ONG de développement. Marcel, 64 ans, est parmi les plus anciens acteurs à Lomé; il a fondé son ONG en 1990, et a travaillé auparavant dans une organisation internationale de développement. Il souligne notamment : « dans nos organisations si vous n'avez pas la vocation de faire, vous ne pouvez pas le faire. » Tout comme Marcel, d'autres intermédiaires de Lomé ont relevé que les ONG du Togo ayant traversé un contexte de financement très contraignant, seuls les acteurs les plus persévérants ont survécu. Même à Cotonou où pendant des années le contexte de travail des ONG fut meilleur qu'à Lomé, l'on relève également cette idée de « ténacité » dans les propos des acteurs. Certains établissent d'ailleurs un parallèle entre leurs choix professionnels et l'idée de sacerdoce. C'est ainsi que Basile, qui a fondé sa première ONG en 1995 remarque que travailler dans les ONG, « c'est un sacerdoce; chacun de nous doit être dans une position de sacerdoce; sacerdoce c'est comme c'est ma croix que je porte ».

5.3 L'INTERMÉDIATION EN DÉVELOPPEMENT, « UNE PASSERELLE », UN « TREMPLIN » VERS D'AUTRES PROFESSIONS

Pour certains acteurs, entrer dans des ONG de développement n'a jamais été considéré comme « une fin en soi ». Bien au contraire, ces individus expliquent leur entrée et leur présence dans des ONG comme un moyen de se « repositionner » plus tard en dehors du champ d'activités des ONG; ils considèrent leurs expériences professionnelles au sein des ONG comme un « tremplin » vers d'autres activités professionnelles ou vers un engagement politique. Toutefois,

l'objectif poursuivi par ces intermédiaires « temporaires » diffère en fonction de leur âge et du moment où l'individu se trouve dans sa carrière professionnelle. Pour les jeunes intermédiaires qui sont au début ou du moins dans les premières années de leurs trajectoires professionnelles, il s'agit le plus souvent d'un moyen de se « construire un réseau de contacts » et d'acquérir une expérience qu'ils pourront ensuite mettre à profit pour un « emploi plus stable » ou mieux rémunéré dans la fonction publique, dans des organisations internationales ou encore en tant que « consultants » à leur compte. Cilab est un jeune directeur d'une ONG à Cotonou; même si son discours exprime un engagement envers la cause défendue par son ONG, il est univoque à propos de sa position actuelle qu'il considère comme temporaire.

« Mon engagement social, personnellement, ce n'est pas quelque chose que je ferai à vie. [...] Vous sacrifiez peut-être une période de votre vie en ce qui me concerne pour ça; vous acquérez aussi de l'expérience. Parce qu'aujourd'hui, avec [l'ONG] c'est une forme d'expérience que j'acquiers, diriger, représenter, le carnet d'adresses, etc. Mais après, il va falloir pouvoir aller vers l'atteinte des objectifs personnels qui sont liés à tout homme, à toute femme. On vieillit aussi, voilà. [...] Moi, quand j'ai commencé à avoir du salaire ici, je gagnais soixante mille francs. Pour vous faire rire, je gagnais soixante mille francs et je payais un loyer de soixante mille francs, voilà. Donc c'est pour vous dire qu'on ne peut pas vivre de ça. [...] il a fallu que ma femme trouve un travail pour nous permettre de vivre. » (Cilab, 34 ans, environnement, Cotonou)

Subséquent, Cilab finit par être plus précis sur ses « objectifs personnels » à savoir investir et créer une entreprise dans le secteur privé où il aura assez de revenus pour subvenir aux besoins de sa famille. Quant à Gaspard, il dirige aujourd'hui une des structures d'appui aux OSC les plus financées de Cotonou. Il ressort de ses propos que sa première ONG créée en 1998 a été une « structure de transition » pour les jeunes diplômés.

« Notre ONG qu'on a créée était une passerelle de transition pour beaucoup. [...] Elle leur permettait d'avoir une première expérience de l'emploi sur le terrain. [...] D'autres ont [eu] un emploi stable dans la fonction publique et dans les autres projets et ils sont partis. Mais c'est l'ONG qui leur a donné

cette première chance là de s'exercer, d'avoir des qualifications nécessaires pour aller à la recherche d'un emploi stable, d'un emploi proprement dit. »
(Gaspard, 50 ans, renforcement des capacités des OSC, Cotonou)

Tel fut également le cas pour les collègues avec lesquels Gaspard a créé l'ONG; comme il le précise, « il y a eu un qui est allé au PNUD; il y a un autre qui aujourd'hui est coordinateur d'un programme national, il intervient dans le domaine de l'artisanat; il y a un autre qui est devenu consultant indépendant ». Alors que certains mènent ces activités de consultation parallèlement aux projets de leurs ONG, d'autres finissent par quitter leurs ONG pour faire de la consultation une profession à temps plein.

Hormis la profession de consultant à plein temps, plusieurs intermédiaires de l'ancienne génération considèrent également leur engagement dans les ONG comme une excellente « porte » pour entrer en politique. Yvette, 65 ans, intervient depuis les années 1980 pour la scolarisation de la jeune fille et pour les droits des femmes au Bénin; elle souligne à propos des élections législatives, « j'ai été candidate déjà deux fois et je me prépare pour la troisième fois; pourquoi pas [...] si un bailleur de fonds voit que je m'intéresse à la politique, et il veut partir avec ses fonds, il n'a qu'à partir. » Pour sa part, Pascale, 57 ans, milite depuis 1990 dans des organisations de défense des droits des femmes à Cotonou; elle remarque :

« Souvent on fait le grief justement d'avoir de velléités de franchir le pas qui existe entre la société civile et la politique [...] je pense que c'est un très bon exercice en Afrique qui vous permet, euh, le cas échéant d'avoir, une meilleure appréhension des problèmes lorsque vous vous retrouvez au niveau politique. Parce que, qu'est-ce que l'on constate? Souvent, on se retrouve avec des personnes à des postes politiques, à des postes décisionnels qui n'ont pas l'expérience nécessaire et suffisante pour aborder certains problèmes de ce poste. » (Pascale, 57 ans, droits des femmes, Cotonou)

L'on note d'ailleurs sur le sujet, un désaccord « générationnel ». Comme Pascale, plusieurs répondants de l'ancienne génération se prononcent souvent en faveur d'un passage vers la vie politique.

« Moi, je n'y trouve véritablement aucun inconvénient. Juste pour dire que je m'insurge un peu en faux contre toutes ces personnes-là qui se disent, société civile, vous restez dans votre domaine vous ne bougez pas de là; et nous politiques, nous sommes dans notre affaire, ne venez pas piétinez nos platebandes ou nous faire de la concurrence déloyale. Je pense que vice versa on peut quitter la politique pour aller à la société civile comme on peut de la société civile aller à la politique [...]. » (Pascale, 57 ans, droits des femmes, Cotonou)

Komlan, 54 ans, longtemps activiste pour la protection de l'environnement, s'est récemment engagé dans la lutte contre la corruption. En plus de son ONG, il dirige désormais un réseau qui lutte contre la corruption au Togo. À son avis, on ne peut faire du développement sans s'engager dans la politique : « la politique prime sur tout; tout ce qu'on fait aujourd'hui, c'est la politique qui coiffe tout. » Plusieurs intermédiaires de la nouvelle génération, en revanche, s'en méfient et se déclarent même parfois opposés à ce « passage ». À Cotonou, à cause de son engagement contre les abus en matière de droits, Hilaire dit être souvent en conflit avec le gouvernement. Il exprime ainsi sa méfiance vis-à-vis des acteurs politiques.

« Il y a un risque qui guette tous les acteurs de la société civile, c'est ce risque de se faire coopter par le politique, le sérail politique. Vous voyez, la pression est là en permanence; il suffit de travailler une fois avec eux, ils se rendent compte que tu es intéressant, tu es important, tu as les ressources, ils veulent t'avoir avec eux et ça, c'est un risque. » (Hilaire, 34 ans, droits de l'Homme, prévention des conflits, Cotonou)

Quant à Koujo, 28 ans et engagé pour une amélioration des conditions de travail au Togo, il note qu'il conçoit « la société civile par opposition à la société politique ». Cette méfiance ressort enfin dans les propos de Koumé qui est responsable dans un réseau d'OSC de Cotonou.

« Il y a de gens qui ont des diplômes, des sociologues, des géographes, etc. qui sont dans des associations qui ont créé leurs ONG. Ils sont là [...] pour faire de leur association un tremplin pour aller à la politique ou parler sur d'autres marchés, soit financier, soit technique ou politique. Donc, ils ont créé l'association pour régler un problème personnel ce n'est pas des questions de développement ce n'est pas de la philanthropie, il n'y a rien de social. Et ce sont ces personnes bizarrement qui sont portées au grand jour parce qu'ils sont plus lettrés, ils comprennent beaucoup plus les enjeux, etc. [...] Les uns servant d'échelle aux autres [...] » (Koumé, 35 ans, réseau d'OSC, Cotonou)

Conclusion

Au terme de la présente analyse, l'on remarque qu'en dehors de l'évolution des contextes politiques, sociaux et économiques examinés dans le chapitre précédent, les biographies individuelles fournissent aussi des éléments fondamentaux qui permettent de mieux cerner les processus à l'œuvre dans le devenir de ces acteurs. Malgré des trajectoires assez diversifiées, l'analyse a fait ressortir trois idéals types de cheminements d'entrée des intermédiaires dans le champ du développement. L'on retrouve d'une part ceux que nous pourrions nommer les « opportunistes » : dans le contexte de crise économique et de chômage des années 1990, le champ émergeant des ONG de développement a constitué pour eux un « point de chute », un débouché professionnel prometteur et une alternative à la fonction publique. D'autre part, des individus des deux générations ont trouvé dans les ONG une façon de formaliser un activisme de plus ou moins longue date. Enfin, l'analyse a également révélé un troisième type, les « carriéristes » qui ont délibérément choisi de se former dès l'université dans l'objectif de travailler dans des ONG de développement. Ces derniers appartiennent tous à la nouvelle génération, celle qui était encore aux études alors que le champ du développement connaissait un phénomène de professionnalisation grandissante, créant une demande croissante pour des experts dans des domaines de plus en plus spécialisés.

Une chose est d'entrer dans le champ des ONG, une autre est d'y rester. La difficulté à « durer » dans un champ professionnel aux thématiques continuellement changeantes et aux financements rarement pérennes a été particulièrement observable chez les intermédiaires de Lomé qui ont exercé leurs activités durant la période de la suspension de la coopération avec les bailleurs de fonds. Toutefois, le défi de la longévité se pose également aux intermédiaires de Cotonou. Ainsi, l'analyse a révélé que ceux qui ont réussi à « durer » dans le champ ont dû faire appel à des manœuvres, ressources et réseaux pour « survivre » à certains moments, et « prospérer » à d'autres. Parmi les facteurs qui contribuent à cette longévité, l'on note les atouts tirés d'une longue expérience associative, le choix d'une « thématique porteuse », la capacité à maintenir une « visibilité », le réseautage associatif et politique, et la capacité à rester « formé et informé ». Il faudrait également ajouter à ces divers éléments la passion des individus et une forte résilience dans ce champ professionnel instable.

Chapitre 6: L'INTERMÉDIATION AU FÉMININ À COTONOU ET À LOMÉ

Le présent chapitre s'inscrit dans notre dernier axe de recherche et vise à répondre à plusieurs interrogations. Comment les femmes, de l'ancienne et de la nouvelle génération, sont-elles devenues intermédiaires de premier plan au sein des ONG de développement à Cotonou et à Lomé? Comment les femmes au sein de ces ONG perçoivent-elles leur champ professionnel, et quelle est leur expérience dans ce secteur d'activités? En quoi leurs perceptions et leurs expériences diffèrent-elles de celles de leurs homologues masculins? Comment ces leaders féminins concilient-elles leur fort engagement dans les ONG avec leurs responsabilités familiales?

À titre de rappel, sur les 32 répondants qui ont participé à la recherche, 12 sont des femmes, 5 étant à Cotonou et 7 à Lomé. Les répondantes sont âgées de 28 à 70 ans; 3 parmi elles sont célibataires, 7 sont en union et 2 sont divorcées. Parmi les femmes qui ont participé à cette recherche, 8 sont les fondatrices de leurs propres ONG et les 4 autres, occupent les plus hautes fonctions dans leurs organisations. Les ONG au sein desquelles ces femmes interviennent sont impliquées dans divers domaines, même si la moitié d'entre elles travaillant sur des thématiques liées aux droits des femmes. Les autres sont impliquées dans des domaines comme l'éducation, la santé, l'environnement, le renforcement des capacités des OSC, et la lutte contre la pauvreté. Tout comme leurs homologues masculins, les intermédiaires féminins ont un niveau de scolarisation élevé. Les plus jeunes sont néanmoins plus éduquées et proviennent de filières plus spécialisées que leurs aînées.

6.1 ENTRÉE DES FEMMES DANS LES ACTIVITÉS D'INTERMÉDIATION : DES DIFFÉRENCES GÉNÉRATIONNELLES MARQUÉES

Malgré des modalités d'entrée dans les ONG assez diversifiées, l'analyse des récits de vie fait toutefois ressortir certaines caractéristiques communes selon l'âge des femmes et les moments où elles ont commencé leurs activités dans les ONG.

6.1.1 Les « pionnières » : un engagement tardif et focalisé sur la promotion des droits des femmes

En premier lieu, l'on remarque que pour la plupart des femmes de l'ancienne génération l'entrée dans des activités d'intermédiation s'est faite tardivement. Ces femmes qui étaient âgées de 50 ans et plus au moment de l'entrevue ont eu une longue carrière dans d'autres champs professionnels, le plus souvent dans la fonction publique, avant d'intégrer la société civile. En fait, c'est seulement après leur retraite que la plupart d'entre elles se sont consacrées à temps plein à leurs activités dans des ONG de développement. Nos enquêtes de terrain ont montré que la majorité des femmes « pionnières » dans les ONG de développement du début des années 1990 ont justement fondé leurs organisations à un âge avancé. Cette entrée à un âge avancé explique d'ailleurs la difficulté de trouver actuellement à Cotonou et à Lomé des intermédiaires féminines qui ont créé ou ont exercé dans des ONG depuis le début des années 1990 et qui sont encore actives. Par exemple, Ama (60 ans) qui est l'une des plus anciennes femmes leaders d'ONG au Togo a créé son ONG en 1997. À Cotonou, à 65 ans, Yvette note qu'elle est l'une des « doyennes » des organisations féminines au Bénin. Elle indique cependant que pendant la Conférence nationale béninoise en 1990, elle n'occupait pas encore le « devant de la scène ». Elle était membre sympathisante d'une association dirigée par

« une certaine madame T. qui a pris les devants de cette association et qui est devenue ministre après la conférence nationale; elle est décédée. »

Un retour sur la trajectoire d'Yvette permet de mieux comprendre certaines raisons de cette arrivée tardive au « devant de la scène » de la société civile béninoise, malgré un engagement militant qui a commencé très tôt « sur les bancs de l'école ». Yvette est née en 1948, et en dépit d'un contexte peu ouvert à un activisme indépendant du parti unique durant son enfance et adolescence, elle intègre assez rapidement le monde associatif, notamment les associations de ressortissants de sa localité d'origine à Porto-Novo, puis des associations d'élèves au secondaire et au Lycée. À la fin des années 1960, dans le cadre de cet engagement associatif, Yvette participe à une grève des élèves du Dahomey (ancien Bénin); elle raconte : « ça m'a coûté le renvoi de toutes les écoles publiques du Dahomey, je n'étais autorisée à aller dans aucune école publique du Dahomey ». Elle est alors obligée de s'exiler au Congo jusqu'à l'obtention de son baccalauréat en 1971. À son retour au Bénin la même année et suite à son mariage, elle rentre dans une phase d'« inactivité associative » où elle se consacre à sa famille et à sa profession d'enseignante. En 1984, pourtant, Yvette se joint à d'autres femmes pour créer une association pour l'éducation de la jeune fille, car en tant qu'enseignante de mathématiques, elle se rend compte que le pourcentage de filles au lycée est très faible et « la plupart ne s'orientent pas vers les séries scientifiques ». Toutefois, c'est seulement à l'âge de 50 ans, qu'Yvette s'engage pleinement dans l'ONG qu'elle crée en 1998 pour lutter contre la déperdition scolaire féminine et encourager les jeunes filles à embrasser des carrières autrefois réservées aux hommes. Aujourd'hui, ses principaux champs d'action restent les droits des femmes, spécifiquement le droit à l'éducation des filles et surtout l'engagement politique des femmes.

Le récit de vie d'Adjoa, 62 ans, vice-présidente d'une ONG qui intervient dans la défense des droits des femmes au Togo illustre également bien la trajectoire « typique » de ces pionnières. Elle a commencé sa carrière professionnelle en 1986 en tant que sage-femme, avant de devenir assistante médicale en 1991, suite à un concours de la fonction publique.

« J'ai travaillé donc à l'hôpital de S. comme assistante médicale. Puis, j'ai travaillé là-bas comme directeur préfectoral de la santé par intérim. [...] Ce qui fait que j'avais de la chance de rencontrer des organisations internationales avec qui je travaillais. Je travaillais avec une organisation américaine [...] pour la prévention du sida. Donc, je circulais dans toute la région centrale. Je faisais partie des superviseurs des centres. Donc, ça a fait que j'ai été connue beaucoup dans la préfecture, dans tous les petits centres. En plus de ça, j'ai travaillé localement avec [l'organisation internationale] Plan où je formais des accoucheuses traditionnelles; et donc, je faisais des kilomètres à pied dans les brousses partout pour pouvoir les superviser et suivre leur travail. [...] Ce qui fait que le fait d'être à l'hôpital, d'aller dans tous les villages, les quartiers et tout ça, j'étais tellement connue. »

Du fait de ses responsabilités professionnelles et d'une certaine « aisance relationnelle », Adjoa se construit donc progressivement un riche réseau de contacts dans les localités où elle travaille. Parallèlement à ses activités professionnelles, Adjoa était en outre très active sur le plan politique. C'est la combinaison de ces deux atouts qui la propulse au-devant de la scène politique au début des années 2000.

« Sur le plan politique, j'étais dans l'UNFT, l'organisation des femmes [du RPT, le parti au pouvoir]. [Au moment des élections] ils avaient des problèmes de candidatures et il y a une délégation du parti qui est venue me voir; ils ont dit, "Ah, madame Adjoa, tu vas être député". » (Adjoa, 62 ans, droits des femmes, Lomé)

Malgré sa popularité, Adjoa note qu'elle a manqué de « réalisme politique » pour gagner les élections; elle n'arrive donc pas à se faire élire. Toutefois, au lendemain des élections, pour la récompenser de son activisme politique, le président Eyadema la choisit pour entrer dans le gouvernement. C'est à ce poste ministériel qu'Adjoa devient membre d'une ONG œuvrant pour

une plus grande présence des femmes à des postes décisionnels. En 2005, suite au décès du président Eyadema, n'étant plus reconduite dans le gouvernement, Adjoa prend alors sa retraite après presque 20 ans dans la fonction publique. À 55 ans, elle accepte plus de responsabilités dans l'ONG et en devient la vice-présidente. Désormais, Adjoa dit s'intéresser principalement aux questions de droits au travail des femmes, et à leur accès à des postes de responsabilité.

En dehors d'Adjoa, toutes les femmes de la « vieille garde » que nous avons interrogées sont entrées dans le champ des ONG avant les années 2000. C'est notamment le cas d'Afi qui a fait une longue carrière dans la fonction publique togolaise; elle résume ainsi en quelques phrases cette trajectoire professionnelle qui a commencé en 1968 et qui a duré 30 ans.

« J'ai été prise dans la fonction publique togolaise où j'ai évolué jusqu'à ma retraite. J'ai travaillé comme inspecteur des impôts, j'ai gravi tous les échelons et j'ai terminé ma carrière aux impôts en étant directrice générale adjointe des impôts, j'étais sous un directeur général. Et puis j'ai fait un court séjour en politique. Donc, j'ai été ministre. À la suite de ça, j'ai eu ma retraite. » (Afi, 70 ans, droits des femmes, Lomé)

Afi s'impliquait déjà de façon sporadique dans des associations de femmes depuis le début des années 1990, ce n'est pourtant qu'après sa retraite en 1998 qu'elle accepte des responsabilités dans une ONG de promotion des droits des femmes, dont elle est présidente au moment de l'entrevue. Spécifiquement, les thématiques qui tiennent à cœur à Afi sont liées à l'accès à la propriété des femmes, surtout en milieu rural, et à leurs droits à l'éducation.

Si les femmes de l'ancienne génération ont presque toutes intégré le champ des ONG tardivement, elles n'ont pourtant pas nécessairement toutes attendu leur retraite pour le faire. Pour certaines d'entre elles comme Martine, 53 ans, le secteur des ONG à Cotonou a constitué un « point de chute » après leur licenciement de la fonction publique. Martine a créé son ONG après avoir essayé d'autres activités, notamment le commerce; aujourd'hui, son organisation

gère des orphelinats et intervient dans l'éducation des enfants. D'autres par contre dirigent des ONG parallèlement à un autre poste dans la fonction publique ou dans le secteur privé. C'est l'exemple de Pascale, 57 ans, qui conjointement à sa vie professionnelle de magistrat, milite depuis la fin des années 1980 dans des « clubs services », notamment le Rotary. Au début des années 1990, Pascale trouve que sa participation dans ces clubs n'est pas suffisante; comme elle le dit, « je trouvais qu'il y avait un plafond de verre qui ne permettait pas d'exprimer en totalité ce que j'avais envie de faire ». En 1992, elle décide alors de créer sa propre organisation pour la défense des droits des femmes. Sept ans plus tard, alors qu'on mettait en place la branche béninoise d'un réseau ouest-africain qui intervient pour le droit des femmes, une amie avec qui Pascale milite dans le même « club service » lui propose de s'y engager. Pascale en devient subséquemment la présidente; poste qu'elle occupe au moment de l'entrevue.

« J'ai une maîtrise en droit. Et après j'ai intégré l'École nationale de magistrature, d'où je suis sortie avec un diplôme de magistrat. Et actuellement, je suis juge de profession. [...] Je quitte mon tribunal pour venir ici [à l'ONG]. » (Pascale, 57 ans, droits des femmes, Cotonou)

En plus de sa profession de juge et de la présidence du réseau, Pascale est toujours membre du « club service » et de nombreuses autres associations. Elle est engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, et pour l'adoption de lois en faveur de l'égalité de genre. Pascale est également très active sur le plan politique, notamment dans l'observation et le suivi des élections au Bénin.

Comme le montrent ces exemples, les « pionnières » se sont presque toujours intéressées à des thématiques liées aux droits des femmes et des enfants. Ce sont des thématiques sur lesquelles n'est intervenu aucun homme de la même génération, sauf indirectement à travers des projets de santé ou d'éducation. En effet, quand nous comparons les domaines d'intervention de

ces femmes aux hommes de leur génération, nous nous rendons compte d'une nette division sexuée dans laquelle les femmes sont axées sur les questions de droits des femmes, alors que les hommes dominent les autres thématiques. Les femmes de l'ancienne génération avancent plusieurs raisons pour expliquer le fait qu'elles se soient focalisées sur la thématique du droit des femmes. D'une part, elles indiquent que le fait d'avoir grandi dans un environnement familial favorable à la remise en cause des rôles genrés a favorisé cet engagement en faveur de la cause féminine. Pour Pascale, il s'agit d'un élément important qui a contribué à ce qu'elle soit devenue une « femme leader » dans son champ professionnel.

« Disons que je suis née dans une famille de 6 enfants. Il y a eu trois filles d'abord, et trois garçons ensuite. Je vous parlais de chance tantôt, la chance que j'ai eue c'est que, j'ai eu des parents qui n'ont jamais fait la différence entre les garçons et les filles. » (Pascale, 57 ans, droits des femmes, Cotonou)

D'autres femmes de la même génération soulignent qu'au sein de ce cadre familial, avoir une mère qui avait un emploi formel à l'extérieur du foyer a été un facteur marquant dans leurs trajectoires éducationnelles et professionnelles. Afî (70 ans) témoigne du rôle central joué par sa mère.

« Il faudrait dire que je n'ai pas été élevé dans un milieu sexiste. On était une grande fratrie, on était 8. Trois filles et cinq garçons dans ma famille, et je n'ai jamais ressenti qu'on ait considéré plus nos frères que nous les filles. Et les travaux à la maison étaient partagées à parts égales par tout le monde, moi j'ai taillé les haies dans la maison, récuré le sol, gratté les meubles [...] J'ai fait ça avec les frères. Et mes frères ont écrasé du piment pour ma mère; parce que ma mère, les deux étaient fonctionnaires, quand ma mère n'avait personne pour l'aider à faire la cuisine, des choses comme ça, elle attrapait celui qui se trouvait à sa portée et tu faisais le travail. On faisait tout. » (Afî, 70 ans, droits des femmes, Lomé)

Les « pionnières » soulignent donc que c'est le désir de transférer cette expérience familiale dans la société en général qui a inspiré leur engagement pour la défense des droits des femmes.

C'est ce que note Afi qui a commencé sa carrière dans la fonction publique togolaise à la fin des années 1960.

« Personnellement, j'ai été un peu étonnée, quand je suis rentrée dans la vie active, de voir qu'il fallait faire une différence entre un homme et une femme. [...] et puis je me suis rendue compte que nos sociétés étaient comme cela et qu'une femme qui, se disant indépendante, n'avait pas sa place. On lui faisait des cas de fausses pagailles tout le temps. » (Afi, 70 ans, droits des femmes, Lomé)

D'autre part, les « pionnières » indiquent qu'avec un monde professionnel « masculinisé » et dans une société « plus favorable aux hommes », il leur fallait au tout début plutôt orienter leurs luttes spécifiquement sur des questions d'inégalités de genre.

« En 90, il y a eu le multipartisme [...] Mes amies, les femmes qui ont milité dans divers partis politiques qui s'étaient créés ont constaté qu'on ne leur faisait pas beaucoup de places dans ces instances-là, donc la cause de la femme n'était pas non plus prise en considération. Donc, elles ont pris sur elle de créer des associations pour s'occuper des femmes. [...] après qu'on ait fait une étude sur la situation de la femme au Togo, on s'est rendu compte qu'elle était laissée pour compte, qu'elle ne jouissait pas de ses droits, qu'elle ne connaissait d'ailleurs pas. [...] Et donc on a commencé à travailler. On a dit qu'il faut que les femmes puissent connaître leurs droits pour savoir les défendre et savoir s'en servir. » (Afi, 70 ans, droits des femmes, Lomé)

Elles reconnaissent enfin que le contexte d'alors s'y prêtait, avec l'institutionnalisation des questions d'inégalités de genre dans les années 1990 et l'intérêt des bailleurs pour la question.

« Il y a la Conférence de Beijing, c'était en 1995 [...] En 1990 au Togo, il y a eu l'ouverture démocratique, beaucoup d'associations se sont créées, les femmes aussi sont rentrées dedans; et Beijing a permis de parler plus de la femme au Togo. Certaines femmes sont allées à Beijing [...] Et progressivement, les organisations de femmes se sont mieux constituées, mieux organisées. » (Ama, 60 ans, droits des femmes, Lomé)

Dans le domaine de la promotion des droits des femmes, les « pionnières » sont ainsi arrivées à se créer une « niche thématique » au sein de laquelle elles sont devenues incontournables. Soit parce qu'elles ont eu de longues carrières dans la fonction publique et y

ont assumé de hautes responsabilités, soit parce que leurs ONG étaient parmi les premières à s'engager sur les questions du droit des femmes, les « pionnières » bénéficient souvent d'un réseau de relations très développé non seulement au sein de leurs gouvernements, mais aussi au sein des représentations locales des organisations internationales et ambassades occidentales. À ce propos, Adjoa note que son ONG a plusieurs membres qui sont ministres, ou anciennes membres de gouvernements.

« Notre collaboration avec le gouvernement, c'est une relation qui est très bonne. On n'a pas de problème. Quand on a un souci, on demande à voir le premier ministre ou bien un membre du gouvernement nous introduit. En tout cas, les relations sont bonnes. »

Quant à Ama, elle a créé son ONG en 1997 après une longue carrière de plus de 20 ans dans l'enseignement et dans des organisations internationales de développement. Cette expérience en dehors et à l'intérieur du champ du développement lui a permis de construire un vaste réseau de contacts.

« Je suis partie de la base jusqu'au sommet [...] quand on veut associer la société civile, je suis souvent sollicitée. Ce matin même, on est parti au Ministère de la Promotion de la Femme pour travailler sur la parité. Les partenaires techniques et financiers m'invitent souvent à des réunions; il y a l'ambassade des États-Unis, l'ambassade d'Allemagne, le PNUD, la Banque Mondiale, la Banque ouest-africaine de développement. Et je pense qu'à travers ma personne, la société civile a de la visibilité. » (Ama, 60 ans, droits des femmes, Lomé)

Grâce à leurs réseaux relationnels au plus haut niveau et aux ressources qu'elles tirent d'une longue expérience dans les ONG et en politique, les femmes comme Ama, Yvette et Adjoa jouent beaucoup moins un rôle d'« activiste de terrain ». Même si elles sont toujours à la tête d'ONG, et qu'il leur arrive parfois de travailler sur des projets avec les populations à la base, plusieurs parmi ces femmes ont constitué et dirigent de grands réseaux d'OSC féminines. Yvette par exemple remarque que « plus de 47 ONG » du Bénin sont membres du réseau dont elle est

vice-présidente. Plus encore, ces femmes soulignent que leur engagement se focalise moins sur des « projets à la base » et plus sur les grandes questions de politiques nationales et de législations concernant les femmes. C'est ce que note Ama qui est aujourd'hui à la tête de divers réseaux d'OSC de femmes du Togo.

« Je fais le plaidoyer à un haut niveau, au niveau national où nous essayons d'influencer les décisions en faveur des femmes pour le développement, et c'est là je suis visible sur le plan national [...] nous avons initié deux coalitions. Une coalition "femmes et bonne gouvernance au Togo", qui fait le plaidoyer pour influencer les décisions en faveur de la femme, et nous avons une seconde coalition qui s'appelle "coalition santé maternelle et lutte contre la fistule obstétricale" [...] Et en plus de cela, j'ai initié aussi une coordination des associations de la société civile au Togo. Nous allons faire le suivi, l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement, informer les citoyens, accompagner le gouvernement pour que les engagements pris soient respectés. »

6.1.2 Les plus jeunes : expertes sur des thématiques plus diversifiées

Comme on pouvait s'y attendre au vu de l'analyse faite dans le Chapitre 5, la plupart des jeunes femmes intermédiaires, à l'instar de leurs homologues masculins, sont entrées dans le champ des activités de développement dès la fin de leurs études universitaires, et parfois même bien avant. Ainsi, plusieurs d'entre elles ont intégré des ONG pour des raisons professionnelles bien planifiées; c'est le cas d'Akoua à Lomé et de Koumé à Cotonou qui ont choisi des filières spécialisées à l'université dans l'optique de faire carrière dans des ONG de développement. C'est aussi le cas de Nadia (42 ans) dont l'ONG intervient dans le domaine de la protection de la biodiversité au Bénin. Après une maîtrise en sciences naturelles à l'Université d'Abomey-Calavi, Nadia a poursuivi ses études dans une école d'agriculture au Niger où elle obtient en 1999 un DESS en protection de l'environnement. Nadia a l'intention de travailler dans le champ

du développement, toutefois, pour des raisons personnelles, elle préfère se « mettre à son propre compte » plutôt que de se faire engager dans les « projets » des organisations internationales.

« J'ai eu des problèmes de santé, mon deuxième accouchement; ce qui a fait que le médecin m'a demandé du repos. Donc, c'est ça qui a fait que, c'est pendant ce repos que je me suis dit, il faut que je crée mon ONG, là je gère mon temps comme je veux. [...] je travaille quand je veux travailler, quand je le veux. Tel n'est pas le cas si tu travailles pour un projet où tu es obligé de partir, tu ne peux pas passer tout ton temps à la maison. Mais quand c'est moi-même, je sais, c'est vrai il y a des moments où on est très acculé, mais tu sais comment gérer ton temps. »

Après quelques mois de préparation, au cours desquels elle « survit » grâce à des contrats de consultation, Nadia arrive enfin avec quelques amis à mettre l'organisation en place.

« Nous avons créé l'organisation, et ç'a commencé par marcher petit à petit. Au début comme c'est toujours difficile, les autres collègues se sont un peu retirés. Donc, les autres n'ont pas été très actifs, mais ça ne m'a pas empêché moi de continuer. On a créé l'ONG en 2000. Donc, aujourd'hui on est là, on a grandi. [...] Nous sommes assez connus tant au plan national qu'au plan international. Nous n'avons pas fait piètre figure jusque-là, c'est une question d'engagement, de persévérance et tout. »

D'autres, comme Kossiwa et Yawa à Lomé, se sont retrouvées à la tête d'ONG après des expériences associatives. À 28 ans, Yawa par exemple a déjà une trajectoire riche en engagements associatifs. Elle s'est impliquée très tôt dans diverses activités extrascolaires et associations de jeunes, aussi bien au sein dans sa congrégation religieuse que dans le domaine sportif. Yawa fut à la fois membre de l'équipe de basket-ball et celle de volleyball, tout en pratiquant du judo, et ce pendant qu'elle participait à d'autres groupes religieux. Comme elle-même le dit à plusieurs reprises durant l'entrevue, « je n'aime pas être tranquille, en fait, je n'aime pas me voir sans rien faire », « j'aime bien avoir plusieurs choses à la fois ». Malgré son jeune âge, Yawa peut se targuer d'avoir une expérience professionnelle très riche au sein des ONG.

« Disons que j'ai commencé très tôt dans le monde professionnel. En ce sens que déjà en 2006, c'est-à-dire que j'étais en 3^e année de sociologie, j'ai commencé mon premier stage à l'ONG B. où j'avais carrément un grand programme, c'est-à-dire le chargé de programme en ce moment était en retraite, et du coup on m'a donné tout le programme. Voilà, c'était un peu lourd, mais, j'ai géré en deux mois et là, c'était mes premiers pas dans le domaine professionnel proprement dit. Ce n'était pas facile d'aller en stage en plein temps et de suivre les cours en 3^e année, ce n'est pas évident, mais ça a été avec succès. »

Grâce aux réseaux associatifs qu'elle s'est créés, Yawa n'a pas de problèmes à trouver des opportunités de stages et d'emplois dans les ONG.

« Je faisais partie d'une équipe de basket, donc, il y avait le président de l'équipe de basket qui travaillait dans une structure qui s'appelait le C. [...] Donc du coup, j'ai quitté aussi pour travailler avec eux, j'ai fait au moins un an avec eux, donc c'était entre 3^e, 4^e année. J'ai fait un an avec eux, on faisait des formations sur les questions de démocratie; le promoteur de l'ONG était Togolais, mais résident en Suisse. »

Après ce second stage dans une autre ONG, Yawa finit par obtenir une position de long terme dans une organisation internationale.

« En 2006, j'ai demandé à faire un stage à W. qui est un réseau sous régional et se trouve dans tous les pays de la CEDEAO. [...] En 2007, j'ai commencé comme assistante de projets, après on m'a ajoutée chargée de programme en 2009. »

Depuis 2003, Yawa participe également à des camps-chantier annuels dans un village au sud du Togo organisés par sa congrégation religieuse, en collaboration avec une congrégation française. L'activité principale de ces camp-chantiers est d'offrir des cours de vacances aux élèves du village. C'est au cours du 3^e camp-chantier en 2005 que Yawa prend réellement conscience des conditions de vie très difficiles des élèves du village.

« On a senti que les enfants avec qui nous faisons des jeux, les cours de vacances et tout, ce sont des enfants qui n'avaient pas de parents ou qui étaient chez une grande mère ou un grand-papa. [...] des fois, ils ne trouvaient même pas à manger. Donc, tu voyais des enfants, mais des fois, qui venaient

*chercher la poubelle. [...] Donc, ça faisait un peu mal, on s'est dit, mais non!
On est parti d'une réalité donnée pour mettre sur pied l'ONG. »*

Subséquentement, du soutien scolaire et alimentaire aux familles défavorisées, les champs d'action de l'organisation sont élargis à d'autres thématiques, notamment à l'éducation, la santé, la formation sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et à l'engagement citoyen. Après un début difficile où Yawa et ses amis financent les projets à partir de leur cotisation et celle de leurs familles et connaissances, ils réussissent à obtenir d'importants financements provenant du secteur privé et d'ambassades étrangères. Yawa préside l'ONG depuis sa création en 2005, et ce, parallèlement à son poste de chargé au programme dans l'organisation W.

Tout comme Yawa, la plupart des femmes de la nouvelle génération n'interviennent pas directement dans le domaine des droits des femmes. En effet, à la différence de leurs aînées, nous constatons qu'une seule des jeunes travaille spécifiquement dans ce domaine. Par exemple, alors que Yawa à Lomé s'intéresse aux questions d'éducation, des TIC, et de citoyenneté, Koumé à Cotonou est à la tête d'une organisation axée sur le renforcement des capacités des acteurs des OSC. À Lomé, avant d'être à la tête d'une ONG de lutte contre le VIH/Sida, Akoua a toutefois travaillé quelques années auparavant sur un projet d'« autonomisation de femmes défavorisées » dans le cadre d'un programme sur les inégalités de genre en milieu rural. Si elle dit avoir beaucoup aimé et appris de cette expérience, ces propos illustrent pourtant qu'elle n'a pas un attachement particulier à la thématique du genre.

« À partir de la 5^e année, ça paraissait beaucoup plus de routine; j'avais envie de relever d'autres défis. Je me disais avoir apporté tout ce que je pouvais apporter à ces femmes-là, qu'il fallait penser à d'autres défis, travailler ailleurs sur d'autres thématiques, vraiment me donner d'autres défis quoi. C'est ainsi que j'ai dû quitter, quitter le projet, démissionner de façon subtile. » (Akoua, 32 ans, VIH, Lomé)

Quant à Nadia (42 ans) qui dirige une ONG de protection de l'environnement, elle précise, « je ne suis pas genre-genre », pour indiquer que son ONG ne se focalise pas spécifiquement sur cette thématique. Certes, ces femmes ont souligné un certain intérêt pour les inégalités de genre. Ainsi, Nadia note subséquemment dans son entrevue qu'« il y a la part du genre dans l'environnement », et Akoua souligne par rapport au VIH/Sida que « l'épidémie aujourd'hui est plus féminisée et donc les femmes sont plus exposées au VIH ». Néanmoins, cet intérêt chez les plus jeunes n'est pas apparu plus poussé que chez leurs collègues masculins; la thématique du genre étant actuellement centrale dans tous les financements au développement, elle est de facto intégrée aux activités de toutes les organisations. Nadia ajoute d'ailleurs que « quand on parle de genre, ce n'est pas seulement les femmes, c'est tous les groupes vulnérables. » En outre, il faudrait aussi noter qu'à la différence des « pionnières » chez qui les points relatifs aux droits des femmes sont revenus tout le long des entrevues, les plus jeunes l'ont peu évoqué spontanément; elles n'ont abordé cette thématique que quand la question leur a été posée. En somme, la division sexuée des domaines d'intervention constatée chez les intermédiaires de l'ancienne génération s'estompe chez les plus jeunes qui, sur cet aspect, se démarquent peu des hommes de leur génération.

6.2 UNE DIFFICILE CONCILIATION ENTRE AMBITIONS PROFESSIONNELLES ET DEVOIR FAMILIAL

Les femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche sont des « leaders » dans leur profession, avec un fort désir de s'affirmer dans leurs communautés, et souvent « d'être visible » au niveau international. Pourtant, les obligations vis-à-vis de la famille sont aussi omniprésentes

dans leur discours; la famille est perçue comme un élément central de leur vie, et ce, quelle que soit la génération. Cette double aspiration professionnelle et familiale est souvent difficile à maintenir dans le temps.

6.2.1 Pour les plus âgées, « la famille d'abord »

Les « pionnières » reconnaissent les difficultés qu'elles ont eues dans leurs parcours pour concilier devoir familial et responsabilités professionnelles. C'est ce que souligne notamment Pascale (57 ans), présidente d'un réseau d'organisations féminines, qui se dit ambitieuse, et ne cache pas son désir de s'engager en politique.

« Voilà, en fait c'est le problème de toutes les femmes dites leaders, hein. C'est de pouvoir concilier la vie professionnelle, la vie d'activiste avec, euh, la vie de femme au foyer. Et avec ça, vous dites que nous sommes le sexe faible. On doit pouvoir être mère, épouse et citoyenne, et pouvoir avoir l'intelligence de concilier ces trois rôles-là, c'est assez important. Mais malheureusement, la conciliation quelques fois se fait de façon chaotique qu'on est obligé quelques fois d'abandonner un de ces rôles-là au profit des autres. » (Pascale, 57 ans, droits des femmes, Cotonou)

Les femmes, lorsqu'elles sont « obligées d'abandonner un de ces rôles », sacrifient le plus souvent leurs carrières professionnelles au profit de la famille. Ama (60 ans) a longtemps fait carrière dans l'enseignement avant d'être engagée en 1995 dans une organisation internationale.

« Je coordonnais le programme de C. du Bénin, Burkina Faso et du Togo. C'est une organisation canadienne [...], mais les événements de 2005 ont fait que le Canada a rompu les relations avec le Togo. [...] Et quand le chef de l'État est décédé, et qu'il y avait des troubles et autres, on m'a demandé de fermer le bureau au Togo et de me positionner à Ouaga. [...] j'avais des responsabilités familiales qui ne me permettaient pas de partir, il y avait ma maman, et puis, il y a un de mes fils qui ne pouvait pas supporter le climat là-bas [...] j'ai pris la décision de ne pas aller, j'ai démissionné et donc ils ont trouvé quelqu'un pour placer au Burkina. » (Ama, 60 ans, droits des femmes, Lomé)

Les hommes, eux, ne sont pas confrontés à ce choix, même s'ils reconnaissent, comme le fait Gaspard, père de famille et directeur d'ONG, que leurs activités professionnelles affectent leur vie familiale.

« Tout le temps, je suis dehors, je suis dans les réunions. Dans les ONG, on travaille, on n'a pas d'heures de travail; à 6 h, on est debout, vous revenez à la maison peut-être autour de 23 h. [...] Pour les enfants, ce n'était pas aussi facile parce qu'on n'est pas toujours à la maison; et quand on revient, on revient un peu tard » (Gaspard, 50 ans, renforcement des capacités des OSC, Cotonou)

Les femmes intermédiaires interrogées dans les deux capitales savent que de tels comportements sont socialement inacceptables pour une femme. Afi qui fut ministre et occupa diverses hautes responsabilités dans la fonction publique à Lomé en témoigne.

« Mais bon! Sachant dans quelle société vous êtes, il ne faut pas abuser, n'allez pas à des réunions et en revenir à minuit, vous aurez des problèmes. N'allez pas en réunion en laissant enfants affamés par exemple, à la maison vous aurez des problèmes à juste titre, vous ne trouverez personne pour vous défendre. » (Afi, 70 ans, droits des femmes, Lomé)

Pour Pascale qui travaille sur les abus et violences, les femmes font face à des normes sociales difficiles à changer.

« [...] la mentalité de nos hommes, qui ne conçoivent pas que la femme puisse jouer un autre rôle que de s'occuper d'eux. C'est ça qu'on leur a appris, ils ont vécu dedans, ils ont évolué dedans. Pour eux, il est inconcevable qu'en tant qu'homme, en tant que mâle, en tant que chef de famille, il n'y ait pas la femme à côté pour subvenir à leur moindre besoin, pour satisfaire à leur moindre besoin. Ils ne conçoivent pas qu'il faille partager justement les rôles domestiques. Ils ne conçoivent pas qu'au même titre qu'une femme, prendre un congé de paternité, rester à la maison, s'occuper du bébé alors que la femme a une réunion internationale quelque part. » (Pascale, 57 ans, droits des femmes, Cotonou)

Les femmes éprouvent cette difficulté à concilier leurs divers rôles parce que face à leurs ambitions professionnelles, la « réussite familiale » reste toujours fondamentale, ce qui,

d’ailleurs, les emmène parfois à « accepter » certaines situations autrement dénoncées dans leurs discours de militantes. Yvette (65 ans) milite depuis plus de 15 ans pour le droit à l’éducation des femmes béninoises, et leur plus grande implication citoyenne et politique. Faisant référence à sa double responsabilité publique et familiale, elle remarque : « je ne veux pas être en train d’arranger dehors et le dedans va être gâté. » Cette importance de la famille est également soulignée par Pascale qui est mère et épouse.

« Quand je dis “qui réussit”, ce n’est pas seulement les apparences. Réussir, c’est vraiment la femme leader qui a réussi à concilier sa vie de mère, sa vie d’épouse et sa vie de citoyenne. Parce qu’il y en a qui réussissent, on voit apparemment qu’elles ont réussi sur le plan politique, mais lorsque l’on va voir derrière, ce sont souvent des femmes qui sont très seules. » (Pascale, 57 ans, droits des femmes, Cotonou)

Ainsi, pour Pascale, les femmes qui veulent poursuivre leurs ambitions professionnelles doivent souvent payer un lourd prix sur le plan familial. Au vu de l’importance que ces femmes accordent à la famille, il s’agit toutefois d’un sacrifice qu’il leur est difficile à faire. Elles préfèrent au contraire « sacrifier » leur vie professionnelle afin de « maintenir l’harmonie familiale », et notamment leur présence auprès des enfants. À Lomé, Adjoa (62 ans) remarque d’ailleurs qu’« en Afrique, on n’aime pas divorcer, même si ça ne va pas; on se dit les enfants vont souffrir. »

Il est intéressant de noter ici une contradiction dans le discours des « pionnières ». Lorsqu’elles parlent de leurs activités militantes dans leurs ONG, elles dénoncent clairement les normes sexistes qui existent dans leur société, et la division sexuée des tâches domestiques qui défavorisent les femmes. Pourtant, l’analyse montre que quand elles évoquent leurs propres responsabilités conjugales et maternelles, la description qu’elles en font remet rarement en cause cette division inégalitaire. En effet, en dépit de leur discours pour l’égalité de genre, elles

conçoivent toujours les responsabilités familiales comme incombant de facto à la femme. Afi, 70 ans, et Adjoa, 62 ans, ont eu de longues carrières à des postes importants au sein de la fonction publique togolaise. Elles furent toutes les deux ministres, avant de s'engager dans des ONG de défense des droits des femmes. Pourtant, leur discours ne semble pas remettre en cause le fait que les responsabilités domestiques dans leurs familles actuelles reposent presque uniquement sur elles.

« Il faut accepter nos deux, comment dirais-je, les deux tâches qui incombent à la femme : s'occuper de sa famille et travailler, s'occuper de sa famille et s'engager dans la vie associative. Il faut s'organiser pour cela. Donc, quand vous êtes engagée, vous trouvez le temps. Il y a mille manières de s'organiser pour que les choses aillent bien et quand vous êtes engagée et que la chose vous plaît vraiment, vous apprenez à négocier. » (Afi, 70 ans, droits des femmes, Lomé)

« Ce n'est pas facile pour une femme, ce n'est pas facile à une femme de concilier tout ça, parce que tu es un grand responsable au-dehors, mais quand tu reviens à la maison, tu fais ton travail de ménage. Tu es femme, tu fais la cuisine, tu t'occupes de tes enfants, de ton mari. » (Adjoa, 62 ans, droits des femmes, Lomé)

Cette acceptation de ces deux rôles qui leur sont dévolus, et surtout l'importance accordée aux enfants, explique d'ailleurs en partie l'entrée tardive des femmes de l'ancienne génération dans les activités d'intermédiation. En effet, plusieurs de celles qui nourrissaient l'envie de s'engager dans les ONG ont plutôt fait le choix au début de leurs trajectoires professionnelles d'occuper des fonctions avec un emploi du temps plus « stable ». Une fois les enfants grandis, ces femmes ont pu alors disposer de plus de temps libre pour s'impliquer dans les ONG de développement. Si nous prenons l'exemple des voyages, tous les intermédiaires reconnaissent que pour « réussir » dans le champ professionnel des ONG, il faut être à même de voyager fréquemment. Or, comme l'ont noté à maintes reprises les répondants des deux sexes, voyager fréquemment est source d'instabilité au niveau familial. De ce fait, cette nécessité

d'« être continuellement sur la route » a considérablement affecté la volonté des femmes de s'engager dans des ONG au début de leurs trajectoires professionnelles. Par exemple, lorsqu'elle parle de ses enfants, Ama (60 ans) se rappelle qu'il y a quelques années, « il fallait trouver quelqu'un pour les garder, ils n'étaient pas âgés en ce moment-là; avant quand on disait aux gens de voyager, je disais mes enfants n'étaient pas grands. » Tout comme Ama, les femmes de sa génération ont donné la priorité à leurs enfants; et seulement ensuite, à leurs aspirations professionnelles. C'est ce que souligne aussi Yvette qui a intégré ce champ professionnel à 50 ans, après près de 20 ans de carrière dans la fonction publique.

« Ce n'est pas facile, c'est bien difficile, il faut oublier le luxe du début. [...] Même le temps mis pour se parer un matin, quel temps vous aurez pour laver tant, à moins que vous n'ayez pas beaucoup d'enfants! Moi, j'ai mis tous ces genres de satisfactions là au soir de la vie, j'ai privilégié les enfants, les enfants, les enfants. » (Yvette, 65 ans alphabétisation, droits des femmes, Cotonou)

En dehors des enfants, l'analyse fait par ailleurs ressortir la place centrale concédée au conjoint dans la trajectoire professionnelle de la femme. En effet, le discours de ces femmes se fonde sur des représentations qui confèrent à l'homme une certaine autorité liée au rôle de « chef de famille ». Pour elles, la réussite professionnelle ne peut se faire sans une « acceptation » et un accompagnement du conjoint. À la différence des hommes qui n'en font presque pas cas, les femmes de l'ancienne génération soulignent souvent « la chance » qu'elles ont d'avoir un conjoint qui « comprend » et « soutien » leur engagement. Pascale, par exemple, est impliquée dans des programmes dont l'un des objectifs est la remise en question de la construction sociale du genre, et ce au sein des programmes liés au « genre et développement » prôné dans toutes les activités de changement social au Bénin. Elle remarque :

« Je touche du bois, jusqu'à présent je pense que je le fais assez bien. Je n'ai encore une fois aucun mérite, la chance que j'ai, c'est d'avoir un partenaire

qui partage justement la cause. [...] C'est incontournable, c'est vraiment incontournable. » (Pascale, 57 ans, droits des femmes, Cotonou)

Pascale n'est d'ailleurs pas la seule à donner autant de mérite à son conjoint dans sa réussite personnelle. L'on note ce discours chez plusieurs femmes, surtout chez les plus âgées. C'est ce qui ressort par exemple des propos de Martine.

« Ce n'est pas facile, si tu as un mari qui est trop jaloux, tu ne peux pas travailler comme ça [...] si ton homme n'a pas confiance en toi, te laisser pour aller faire ONG, tu ne peux pas. [...] Nous les femmes, nous devons remercier nos maris qui comprennent. » (Martine, 53 ans, santé, éducation, pauvreté, Cotonou)

Afin de gagner « la confiance » du conjoint, selon les femmes de cette génération, il faut « savoir se comporter » en dehors de la maison. À maintes reprises, elles parlent du comportement que devrait avoir une femme très engagée dans la sphère publique pour rester crédible aux yeux de son conjoint et de la société en général. Par exemple, à Lomé, Ama, 60 ans, affirme : « je ne peux pas me permettre n'importe quoi, et je ne peux pas me permettre d'aller à tous les endroits, et je dois soigner mon image pour que je sois crédible ». À Cotonou, Yvette souligne également l'importance de ces comportements « conformes aux normes ».

« [...] surtout garder sa crédibilité, parce que la crédibilité de la femme en pays africain, la crédibilité est plus fragile, et à la femme de savoir qu'elle est femme. En étant tout le temps dehors, il faut qu'elle sache qu'elle n'est pas un cahier de brouillon qui doit se laisser feuilleter par tout le monde. Ce n'est pas pour plaire au mari, ce n'est pas pour se respecter les mânes des ancêtres, c'est pour se respecter et c'est pour garder sa dignité et sa crédibilité. Ce n'est pas en passant dans tous les lits que je vais faire de la politique et convaincre, ah non! Ce n'est pas comme ça, ça ne se passe pas comme ça. » (Yvette, 65 ans alphabétisation, droits des femmes, Cotonou)

Cette nécessité de « bien se comporter » et de « garder sa crédibilité » n'est en revanche pas apparue être une préoccupation pour les hommes.

6.2.2 Face aux mêmes contraintes, une approche plus « progressiste » chez les plus jeunes

L'analyse du discours des plus jeunes montre qu'elles sont également confrontées aux difficultés de conciliation des charges professionnelles et des obligations familiales. Pour celles qui sont mères comme Koumé, la situation est rendue plus ardue par le fait que le contexte culturel et le cadre institutionnel ne favorisent pas les jeunes femmes professionnelles ayant des enfants.

« C'est un juste équilibre qu'on recherche toujours. [...] Ce dont j'ai souffert et dont la plupart des femmes souffrent c'est le manque de structures d'accompagnement des femmes. Vous n'avez pas où mettre l'enfant, vous ne savez pas quoi faire quand il est malade, etc. » (Koumé, 35 ans, réseau d'OSC, Cotonou)

Ces jeunes mères notent également qu'il devient de moins en moins possible de s'en remettre à des membres de la famille élargie pour la garde des enfants et plus généralement pour l'aide à la tâche domestique. Elles sont également réticentes à engager des domestiques, communément appelées « bonnes », à cause de leur manque de fiabilité.

« C'est lundi matin que vous voulez venir au boulot que la bonne qui part en week-end ne vient pas. Vous voyez, vous avez un bébé de 7 mois sur les bras et c'est lundi matin. On vous attend pour signer le chèque, on vous attend pour faire ceci; là, vous écarquillez les yeux. Et je crois que ça arrive à toutes les femmes [...] ce n'est pas facile, ah non, ça, c'est de la souffrance morale; franchement, je ne vous souhaite pas ça. » (Koumé, 35 ans, réseau d'OSC, Cotonou)

En outre, autant que leurs aînées, les jeunes femmes intermédiaires accordent une place significative à « la réussite familiale » en général, et spécifiquement à leur rôle de mère. Cela est apparent même chez celles qui n'ont pas d'enfants comme Kossiwa, 28 ans et célibataire.

« Je pense qu'une femme épanouie c'est quand même une femme... enfin, une femme africaine épanouie, c'est quand même une femme africaine qui a réussi sa vie sociale avant tout. [...] ce que j'entends c'est : j'ai une vie sociale épanouie, une vie familiale épanouie et qu'après j'ai une vie professionnelle

épanouie, c'est top. Mais si je n'ai qu'une vie professionnelle épanouie et que les autres, ça n'a pas marché, je ne serai pas heureuse. » (Kossiwa, 28 ans, éducation et environnement, Lomé)

Une vie « épanouie » pour les jeunes intermédiaires à Cotonou et à Lomé se conçoit donc difficilement en dehors d'une vie matrimoniale et familiale. Les normes et pressions sociales dans ce domaine demeurent d'ailleurs fortes, comme nous le rappelle Kossiwa :

« Quand on est une fille [...], déjà à 25 ans votre maman commence à vous rappeler votre devoir de lui donner des petits enfants, et donc toi aussi tu te poses des questions. [...] tu regardes autour de toi et tu vois toutes tes camarades mères d'un enfant, deux enfants, et tu es... bon, OK [rires] j'ai peut-être un problème moi... euh. Mais quand je regarde mes amies européennes, je n'ai pas de problèmes quoi! » (Kossiwa, 28 ans, éducation et environnement, Lomé)

Néanmoins, si les jeunes femmes se plaignent de cette difficile conciliation, et même si elles perçoivent la « réussite familiale » comme primordiale, l'analyse montre qu'à la différence de leurs aînées, elles ne considèrent pas cette situation comme une raison pour « retarder » leur engagement à temps plein dans le champ professionnel des ONG. Par exemple, Nadia (42 ans) qui a deux enfants trouve sa situation de mère moins handicapante que son aînée Ama que nous citions précédemment.

« J'ai deux enfants [...] depuis leur jeune âge, j'ai toujours essayé de gérer [...] moi, je me suis organisée pour que si je voyage je n'aie pas de problème avec les enfants. » (Nadia, 42 ans, environnement, Cotonou)

Comment les jeunes femmes qui ont des enfants se prennent-elles, comme Nadia le mentionne, pour « gérer » responsabilités maternelles et engagements professionnels? Pour plusieurs, il s'agit de « délocaliser » l'une ou l'autre de ces deux sphères. En effet, il arrive à certaines femmes d'assurer la garde de leurs enfants sur leurs lieux de travail. C'est l'exemple de Koumé (35 ans) qui, nous le mentionnions, déplore le manque de structures d'accompagnement, notamment des garderies, pour les femmes professionnelles. Son entrevue s'est déroulée à son

bureau, au siège de l'organisation qu'elle dirige. Koumé avait avec elle son enfant d'environ 5 ans, et elle a dû interrompre l'entrevue à plusieurs reprises pour s'adresser à l'enfant qui jouait à côté. Pour concilier les rôles domestique et professionnel, d'autres jeunes mères « délocalisent » leur travail vers la maison. Ainsi, alors que Koumé emmène son enfant sur son lieu de travail, Nadia, dit qu'elle a réussi à mieux « gérer » ces différents rôles en installant sa résidence et le siège de son organisation dans le même immeuble. En effet, nous nous sommes rendu compte à notre arrivée au rendez-vous avec Nadia que le siège de son organisation se trouve au rez-de-chaussée, et qu'elle habite avec sa famille au premier étage de l'édifice.

« Oui, avec ma vie familiale, quand vous êtes femme, ce n'est pas toujours facile. Mais, je suis dans un contexte qui me permet quand même de concilier les deux. Je suis ici, mon domicile est en haut, c'est un choix. Même si je construis le siège même, mon domicile sera toujours en haut. Ça me permet de travailler, parce que vous savez, aujourd'hui il n'y a plus de limites pour le travail. Il n'y a plus de limites, vous êtes des fois au service jusqu'à zéro heure. »

Qu'en est-il de celles qui ne vivent pas encore en union et n'ont pas encore d'enfants?

L'analyse montre que malgré la reconnaissance d'une pression sociale toujours présente, ces dernières assument encore pleinement leur engagement professionnel. Elles conçoivent également plus aisément que leurs aînées le fait que les tâches domestiques n'échoient pas nécessairement à la femme. L'on peut en effet noter chez elles un désir d'avoir une plus grande implication de leurs futurs conjoints dans la vie domestique du foyer. Alors que pour les « anciennes » les tâches domestiques apparaissent être une responsabilité qui incombe de fait à la femme, l'analyse montre que les plus jeunes ont un discours plus « progressiste » sur le sujet. C'est ce qu'exprime Akoua lorsqu'elle parle de son fiancé.

« Il sait un peu les enjeux; s'il va vraiment à fond dans ce projet d'union c'est qu'il va pouvoir aussi accepter que sa femme revienne tard du boulot, que sa femme aille en mission et le laisser seul pendant une ou deux semaines, voire

un mois; et qu'il s'occupe de tout ce qui est ménage à la maison et des enfants. [...] Ça rentre dans les critères de choix. Je crois qu'il faut en tenir compte depuis le début pour éviter de tomber dans des choses un peu compliquées, voilà. » (Akoua, 32 ans, VIH, Lomé)

Comme nous le mentionnions, Yawa (28 ans) travaille dans une ONG et en a fondé une autre avec ses amis. Jeune professionnelle célibataire, elle vit toujours dans la concession familiale avec ses parents et ses deux frères. Parce qu'elle a plusieurs responsabilités professionnelles, Yawa dit qu'elle est rarement à la maison.

« Des fois, ma maman crie, “on ne te voit jamais, tu quittes, tu sors, tu pars!” Parfois, c'est mon papa, “mais toi, est-ce que tu vis?” Disons qu'on se retrouve une seule fois dans la semaine. Très tôt le matin je pars, très tard le soir, je viens, lui il dort, ce n'est pas évident. Mais c'est ça. » (Yawa, 28 ans, éducation et citoyenneté, Lomé)

Yawa note que si au début elle acceptait prendre la responsabilité des tâches domestiques à la maison, elle a su au fil des années remettre en cause cette norme sociale, sans toutefois pouvoir s'en détacher totalement.

« C'est vrai que pour les femmes, il faut voir, ah il est l'heure, qu'est-ce qu'on mange à la maison. Même moi déjà, si seulement maman doit voyager, ça bloque mon programme; étant la seule fille de la famille, l'aînée en plus. Et du coup, papa doit manger, les petits frères doivent manger. Il y a peut-être 4 ans que c'était ça. Mais maintenant, il y a 2 ans maintenant, si elle [la maman] voyage, ben elle voyage quoi! Il y a les petits frères qui sont là, je leur dis, “vous préparez, d'accord?” Donc, c'est dire que ce n'était pas évident. [...] Des fois, le papa dit : “tes petits frères ont mangé?” Je lui réponds “ben, ils vont préparer”. Bon, c'est dire que souvent on a la connotation, c'est la femme, elle doit préparer. Et quelque part, vu que le contexte social même l'a forgé comme ça, c'est pas évident d'être à l'aise quelque part; même si les petits frères vont s'en charger, des fois, tu es obligée d'appeler juste pour vérifier et leur demander “est-ce que vous l'avez fait?” »

Ainsi, contrairement à leurs aînées, et même si elles considèrent la vie familiale comme importante, les jeunes intermédiaires ne sont pas nécessairement enclines à mettre en pause leurs ambitions professionnelles pour répondre aux obligations domestiques. Pour les femmes de la

nouvelle génération qui ne sont pas encore mariées, au lieu de « reporter » leur entrée dans les ONG comme leurs aînées l'avaient fait, elles préfèrent au contraire retarder le moment d'entrer en mariage, et le cas échéant, celui d'avoir des enfants. Pour ces jeunes, il s'agit d'allonger la période de célibat, afin de profiter de la marge de manœuvre que cela leur confère pour se focaliser sur leur vie professionnelle. Plus que leurs aînées, ces femmes de la nouvelle génération accordent très tôt une priorité à leurs aspirations professionnelles. C'est ce que résumant les propos de Kossiwa.

« C'est clair, moi je n'ai pas eu vraiment de vie personnelle [...] Je n'ai vraiment pas eu de vie personnelle, c'est bizarre. Personnelle, je veux dire par rapport à moi, vie de couple et tout ça [...] Je finissais très tard, je rentrais, je dormais et j'étais là les week-ends et les dimanches. Je suis contente hein, je ne regrette rien. Voilà le résultat, c'est plutôt bien. »
(Kossiwa, 28 ans, éducation et environnement, Lomé)

Akoua (32 ans) qui est célibataire précise qu'actuellement pour elle : « l'engagement professionnel, l'engagement dans la société civile prend le pas sur tout le reste ». Plus loin durant l'entrevue, elle s'explique plus clairement.

« [...] je ne suis pas encore mariée. Donc, je n'ai pas encore à affronter certaines charges qu'affrontent les femmes au foyer. Ce n'est pas du tout facile quand il faut gérer sa famille, son mari, ses enfants, tout son foyer et faire face à tout ce qu'on a à faire au boulot, en tant qu'organisation de la société civile. Moi, aujourd'hui je suis encore célibataire et donc je peux me permettre d'aller à toutes les missions, de travailler à fond. [...] pour l'instant, je suis plus à l'aise dans ce travail parce que je n'ai pas d'autres engagements. Ça ne veut pas dire que je ne veux pas avoir ces engagements, mais juste que je prends le temps de préparer le terrain au mieux pour ne pas avoir à gérer trop de conflits le moment venu. » (Akoua, 32 ans, VIH, Lomé)

6.3 LE CHAMP PROFESSIONNEL DES ONG À COTONOU ET À LOMÉ : UNE « JUNGLE » POUR LES FEMMES

Qu'en est-il de l'expérience quotidienne des femmes dans les ONG de développement? Durant les entretiens, plusieurs femmes intermédiaires ont souligné que malgré des améliorations, il est toujours plus difficile pour elles que pour les hommes d'entrer et de s'imposer dans le monde des ONG. Les obstacles auxquels les femmes font face sont tout d'abord liés à la difficulté qu'elles ont à concilier les demandes inhérentes à ce champ professionnel et leurs obligations familiales. Ces leaders d'ONG observent qu'une femme qui « doit s'occuper de son mari et de ses enfants » ne peut pas se permettre d'« aller en réunion » et de rentrer tard à la maison. Pour des raisons familiales, les femmes indiquent qu'elles sont donc souvent obligées de s'absenter de rencontres importantes, ou refuser des postes trop exigeants en termes d'emploi du temps. Comme les sections précédentes l'ont illustré, les femmes intermédiaires soulignent l'influence des normes de genre et des attentes sociales envers elles; ce qui limite la flexibilité qu'elles ont au travail. Cela les met donc en situation défavorable face aux hommes lorsqu'il s'agit d'assumer le leadership de certains programmes et projets.

Même lorsqu'on fait abstraction du handicap lié aux obligations familiales, ces femmes perçoivent encore l'organisation interne de leur champ professionnel comme plus favorable aux hommes. Koumé, 35 ans, dirige un réseau d'OSC à Cotonou; cette position, selon elle, lui permet d'avoir un regard global sur la place des femmes dans les ONG du Bénin. Elle explique :

« Ici, je vois aussi le parcours des femmes de la société civile ce n'est pas facile aussi pour elles de percer parce que c'est une jungle, c'est vraiment une jungle, c'est une jungle. [...] Vous les voyez ensemble, mais ils ne sont pas du tout ensemble, ils ne sont pas ensemble; et c'est là où c'est difficile pour les femmes parce que tant que c'est une jungle, ça devient un milieu très masculinisé, très hypocrite et politisé [...] Je vois, elles sont là, elles sont

toujours en train de tâtonner, mais ce n'est pas elles qui émergent le plus. Les voix de la société civile qu'on connaît ce n'est pas des voix féminines. Pour la plupart, ce sont des voix masculines, parce que c'est une jungle, je vois comment ça se passe. » (Koumé, 35 ans, réseau d'OSC, Cotonou)

En plus de la concurrence qui existe entre les OSC en général, les femmes relèvent que la compétition que se livrent les organisations féminines entre elles, non seulement pour accéder aux ressources, mais aussi pour être interlocutrices de choix auprès des décideurs politiques leur est à terme préjudiciable. Pascale, qui est à la tête d'un réseau d'OSC de femmes, fait du « lobbying » pour l'adoption de lois plus favorables aux femmes béninoises. Elle nous donne un exemple concret de cette compétition entre ONG de femmes.

« Si on réussissait à fédérer toutes nos énergies, à nous retrouver en groupes de pression, on pourra véritablement influencer les décisions gouvernementales. [...] En matière de promotion et de lutte pour les droits des femmes, il y a une multitude d'ONG qui abordent les mêmes sujets. Si tout ce groupe-là pouvait se retrouver dans un même creuset, je crois qu'on aurait de meilleurs résultats. On s'est cassé la figure tout dernièrement face à une proposition de loi sur la parité. Ça n'a pas marché parce que l'approche n'était pas bonne. L'approche n'était pas bonne, chacune voulait tirer de son côté et puis ça a foiré. » (Pascale, 57 ans, droits des femmes, Cotonou)

D'un point de vue général, les femmes actrices dans les ONG ont le sentiment qu'elles n'arrivent pas encore à véritablement faire entendre leurs voix sur plusieurs questions, même celles qui touchent spécifiquement aux femmes, et ce, malgré le discours dominant sur le « genre et le développement ». Comme le souligne d'ailleurs Ama qui intervient depuis 1997 pour les droits des femmes à Lomé, « la société civile est à l'image du pays ». Ainsi, ce qui se passe au sein de la société civile n'est que le reflet de la société en général. D'autres femmes remarquent de ce fait qu'il sera difficile d'atteindre une certaine égalité dans le champ professionnel des ONG si l'inégalité de genre persiste dans la société et surtout au sein des organes gouvernementaux. Pascale remarque à ce propos que « jusqu'aujourd'hui, les femmes n'ont pas

encore la place qu'il leur faut au niveau des postes de décision au Bénin. » C'est ce que signale également Afi qui fut ministre au milieu des années 1990 au Togo et qui dirige aujourd'hui une ONG de défense des droits des femmes.

« Là, vous vous rendez bien compte de la mise à l'écart de la femme. Vous voyez très bien que la femme n'est pas admise dans la proportion qu'il faut, parce qu'on a beau dire qu'on fait la moitié de la population, sinon un peu plus de la moitié. Je me suis retrouvée toute seule au gouvernement. J'étais la seule femme et le gouvernement qui a suivi, il y avait aussi une seule femme. Ce n'est qu'après qu'il y a eu 2 ou 3 femmes, et puis de plus en plus ça augmentait; mais ça n'a pas pris une ampleur extraordinaire. Je crois qu'elles sont maintenant 6 ou 7 par rapport à une trentaine d'hommes. [...] À l'assemblée aussi il n'y a pas grand nombre de femmes. Et puis, quand vous voyez dans les instances, les administrations et tout ça. Je me rappelle qu'une fois, un des premiers ministres nous avait convoqués, la société civile, pour nous dire, moi je suis féministe, j'aimerais nommer les femmes partout, mais je ne les trouve pas. S'il avait bien cherché, il aurait trouvé. » (Afi, 70 ans, droits des femmes, Lomé)

En somme, il ne fait aucun doute pour ces femmes intermédiaires que le fonctionnement interne au champ et le contexte social en général leur est défavorable quand elles se comparent à leurs collègues hommes. L'analyse montre toutefois que cette « domination masculine » est à relativiser lorsqu'il s'agit de certains domaines, notamment celui des droits des femmes. En effet, comme mentionné plus haut, les ONG qui ont œuvré pour la promotion des droits des femmes ont été historiquement la « chasse gardée » des femmes. Si ces dernières dénoncent les inégalités de genre dans le champ professionnel des ONG de développement, un examen des figures des sociétés civiles dans les deux villes révèle malgré tout que grâce à leur longévité dans le champ, certaines ont pu s'imposer sur cette thématique comme leaders d'opinion auprès des communautés de femmes, et comme interlocutrices de choix vis-à-vis de leurs gouvernements et des bailleurs de fonds.

Conclusion

L'analyse présentée dans ce chapitre a permis de mieux appréhender les modalités d'entrée des femmes dans des activités d'intermédiation en développement, les épreuves auxquelles ces femmes font face, et leur perception du champ des ONG de développement. Suite à l'analyse, l'on note qu'il existe, d'une part, des différences générationnelles marquées en ce qui a trait au calendrier professionnel des femmes et à leur perception de leur carrière. Nous avons observé une entrée tardive chez les plus âgées qui ont opté pour des emplois qui leur permettaient de concilier plus facilement vie professionnelle et vie familiale. Quant aux jeunes, elles n'ont pas fait un tel choix et ont occupé leurs premiers emplois formels dans des ONG, et ce, dès la fin, ou parfois bien avant la fin du cursus universitaire. Un autre contraste générationnel que l'analyse a révélé est lié au fait qu'à la différence des femmes intermédiaires les plus âgées qui se sont toutes focalisées sur des thématiques touchant directement aux droits des femmes, les domaines d'action de la nouvelle génération de femmes s'avèrent être très diversifiés. D'autre part, l'analyse a fait ressortir un aspect important de l'expérience que les femmes ont du champ professionnel des ONG; il s'agit de leur difficulté à allier de façon harmonieuse leurs ambitions professionnelles aux obligations familiales liées à leurs rôles de mères, d'épouses, et parfois de filles. Si toutes les femmes des deux générations accordent une grande importance à la « réussite » de leurs trajectoires familiales, nous constatons néanmoins des changements générationnels en ce qui concerne les perceptions des normes de genre. En effet, à la différence des plus âgées qui ont attendu que les enfants soient grands pour s'engager réellement dans des ONG, les plus jeunes ne mettent pas entre parenthèses leurs carrières; ces dernières s'arrangent pour « gérer » ces deux aspects de leur vie, sans avoir à sacrifier leurs ambitions professionnelles. Plus encore, les jeunes partagent de moins en moins la perception

de leurs aînées en ce qui a trait à la division sexuée des tâches domestiques, qu'elles ne conçoivent pas comme incombant de facto à la femme. D'ailleurs, l'on note que sur plusieurs aspects, notamment les cheminements d'entrée dans le champ, le choix des thématiques, et l'âge tardif d'entrée en union, les jeunes femmes intermédiaires sont plus semblables à leurs homologues masculins que ne le sont leurs aînées.

Chapitre 7: DISCUSSION ET CONCLUSION

Notre thèse prend ses origines de l'observation selon laquelle au cours des deux dernières décennies, certains acteurs au sein des sociétés civiles locales, et spécifiquement des ONG, ont pris une place centrale dans les activités de développement en Afrique subsaharienne. Ils sont devenus progressivement incontournables dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement dans leurs pays. Néanmoins, ces acteurs sont « locaux » uniquement en raison de leurs origines, car du point de vue de leur influence, cette dernière s'étend aussi bien au niveau national qu'international. Aussi, avec la décentralisation des activités de développement, ces individus sont devenus un point de passage entre les bailleurs de fonds, le plus souvent occidentaux, et les populations bénéficiaires africaines; d'où le nom d'« intermédiaires en développement » qui leur est donné dans la littérature (Bierschenk & coll., 2000; Elwert & Bierschenk, 1988; Olivier de Sardan, 1995a). Outre la croissance du nombre d'acteurs qui s'y adonnent, l'intermédiation en développement est aussi passée d'une activité ponctuelle pour certains individus à une « profession » principale ou secondaire pour plusieurs. Bien que la présence de ces individus au cœur des activités de développement en Afrique subsaharienne semble aujourd'hui acquise, on sait encore peu de choses sur leur provenance et sur les processus à travers lesquels ils arrivent à construire leur identité de relais légitimes entre donateurs et bénéficiaires de l'aide internationale.

Ces diverses observations ont abouti à un questionnement : « comment un individu devient-il intermédiaire dans des activités de développement? » ou encore « à travers quels processus sociaux un individu arrive-t-il à construire sa légitimité comme intermédiaire entre

bailleurs de fonds et populations bénéficiaires? » Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, la présente thèse s'est appuyée sur les outils théoriques et conceptuels offerts par l'approche orientée vers l'acteur en socioanthropologie du développement, la sociologie de l'individuation, et le paradigme des parcours de vie. Suite aux analyses présentées dans cette thèse, le présent chapitre va revenir dans un premier temps sur les principaux résultats de nos recherches et les discuter en lien avec la littérature empirique et théorique existante. Nous présenterons ensuite les limites de la thèse et des pistes de recherche que nos résultats suggèrent.

7.1 PRINCIPAUX RÉSULTATS ET DISCUSSION

L'analyse menée dans cette thèse a permis de montrer qu'une combinaison dans le temps de facteurs structurels (des contextes historiques propices, les mutations institutionnelles, la remise en cause des structures sociopolitiques), de stratégies des acteurs (ressources et manœuvres) et d'éléments biographiques ont contribué à des degrés divers à faire de certains individus des acteurs légitimes, c'est-à-dire, perçus comme capables de mener des activités de « transformation de leur milieu social ».

7.1.1 Cotonou et Lomé : une évolution contrastée des contextes de travail

L'objectif a été dès le départ d'identifier les facteurs structurels et conjoncturels qui contribuent à faire de certains individus des intermédiaires dans les ONG de développement. Cette prise en compte du contexte a permis de montrer l'importance des transformations politiques et sociales dans les « processus de fabrication des individus » (Martuccelli, 2006; Martuccelli & Singly, 2012). Parmi les éléments contextuels qui se sont avérés décisifs dans les

deux pays, il y a notamment les crises économiques des années 1970, la crise de l'emploi des années 1980, et les processus de démocratisation de la décennie 1990. Diverses recherches ont d'ailleurs fait cas des effets de ces mutations politiques et économiques sur l'émergence des ONG en Afrique subsaharienne (Banégas, 2003; Castel, 2002; Fowler, 1991; Howell & Pearce, 2001; Pirotte, 2005; Ryfman, 2009). En se basant sur les récits de vie, la thèse visait à reconstituer ces contextes sociopolitiques et économiques en s'intéressant à leurs manifestations réelles dans les biographies des individus. En effet, l'intermédiation en développement n'est pas un phénomène qui est apparu ex nihilo; sa constitution a suivi un « processus de rupture, de continuité et d'émergence » (Spurk, 2003, p.76) lié aux mutations dans l'environnement et des structures en place; ces mutations se sont donc manifestées dans les trajectoires individuelles à travers les épreuves que ces individus traversent.

L'analyse comparative du discours des intermédiaires de Cotonou et de Lomé a ainsi montré l'importance de l'évolution contrastée des contextes de travail dans les deux capitales pour les trajectoires personnelles de ces individus. Cette comparaison des perceptions des intermédiaires dans les deux villes a confirmé que l'on ne peut faire fi des particularités locales dans la compréhension des trajectoires des intermédiaires. À ce titre, le Bénin et le Togo constituaient un choix idéal de comparaison, car pour deux pays similaires sur plusieurs aspects, ils ont présenté à partir des années 1990 des différences contextuelles notables. Tout comme Seely (2005), Hounnikpo (2001), Banegas (1995; 2003), et Heilbrunn (1993), nos analyses ont montré que les conférences nationales qui se sont déroulées au Bénin et au Togo en 1990 et 1991 respectivement ont constitué des moments charnières pour les intermédiaires. En effet, à la suite de ces conférences, et en fonction de leur « réussite » ou non, les contextes de travail des intermédiaires au Bénin et au Togo deviennent fortement contrastés durant les années 1990

et début 2000. L'environnement politique local, les gouvernements en place, et surtout, la présence des bailleurs de fonds étrangers se sont révélés être des facteurs cruciaux de différenciation des calendriers et des modalités d'entrée des individus de Cotonou et de Lomé dans les activités d'intermédiation. Ces facteurs contextuels ont, d'un côté, ouvert le champ aux intermédiaires de Cotonou, et de l'autre, restreint l'entrée de ceux de Lomé au sein des ONG, poussant même plusieurs à le quitter. Confirmant les analyses de Gazibo (2005) et de McMahon (2002), nous avons constaté que d'une part, les organisations créées par les intermédiaires de Cotonou ont été grandement favorisées par la démocratisation de la vie politique et la présence constante des bailleurs de fonds. À l'opposé, nos analyses ont confirmé qu'en plus d'avoir évolué dans un environnement sociopolitique délétère, les activités des intermédiaires togolais ont été grandement freinées par l'absence du soutien de l'Union européenne et des autres donateurs internationaux. Cette situation de crise politique a d'ailleurs été soulignée par plusieurs auteurs qui ont analysé le contexte sociopolitique du Togo au cours de la décennie 1990 (Heilbrunn & Toulabor, 1995; Macé, 2004; C. M. Toulabor, 1996). Aussi, le discours de certains de nos répondants au Togo concorde avec les rapports d'organisations telles qu'Amnesty International qui, durant cette décennie, n'ont pas manqué de dénoncer plusieurs cas de tortures, d'« exécutions extrajudiciaires » et de « graves violations des droits humains » (Amnesty, 1992, 1999). Plus encore, l'incidence de la suspension de la coopération sur les acteurs de la société civile est soulignée par d'autres études, notamment celles conduites par CIVICUS (2006), ou commanditée par l'Union européenne (Courtin & PASCRENA, 2012).

Néanmoins, nos analyses de la perception que ces intermédiaires ont de l'évolution récente de leurs environnements de travail nous portent à croire qu'à la suite de changements à la tête des deux pays, ces différences se sont beaucoup atténuées au cours des dix dernières

années. En analysant le discours des intermédiaires, nous avons constaté que, d'après eux, la situation sociopolitique au Bénin s'est dégradée au cours des récentes années, rendant plus délicat le travail des acteurs dans les ONG locales. Ces résultats confirment les analyses récentes du politologue Richard Banégas; il note en effet les « dérives autoritaires » du président Yayi Boni, qui depuis sa « réélection contestée en 2011 [...] s'est engagé dans un processus de verrouillage du pouvoir », introduisant ainsi « une fracture dans la trajectoire de démocratisation suivie par le pays depuis la Conférence nationale » (2014, p.100). À l'inverse, bien que les intermédiaires du Togo aient exprimé des réserves sur le processus démocratique dans le pays, plusieurs ont reconnu une certaine amélioration des libertés d'association et de la liberté d'expression. Ces propos viennent confirmer les conclusions de récents rapports d'évaluation de l'Union européenne (ADE & coll., 2014) et du PNUD, ce dernier soulignant notamment « des progrès en faveur de la décrispation de l'environnement sociopolitique » (p.10). Aujourd'hui, les intermédiaires en développement dans les deux capitales font face à des défis similaires. Ces défis ont trait non seulement aux liens qu'entretiennent les ONG entre elles, mais aussi à leurs rapports instables avec l'État, à leur forte dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds extérieurs, et à la professionnalisation croissante de leurs activités.

Comme Stangherlin (2006) l'indique, sur le plan théorique, l'influence du contexte socio-institutionnel sur l'émergence des OSC a été abordée principalement à partir de deux perspectives. Alors que la première approche, dans l'étude des mouvements sociaux, favorise les « structures d'opportunité politique » (Kitschelt, 1986), la seconde, de type néo-institutionnel, s'intéresse à la culture et à la structure institutionnelle en place, notamment aux liens entre États et OSC (Salamon & Anheier, 1998). En partant des récits de vies des intermédiaires, cette thèse a montré non seulement les effets conjugués des structures

d'opportunités politiques et des liens entre États et OSC, mais aussi l'incidence d'autres facteurs internes et externes.

7.1.2 Des défis similaires pour les intermédiaires dans les capitales aujourd'hui

D'abord, en ce qui concerne les liens que les ONG, et les OSC en général, entretiennent entre elles, nos analyses suggèrent une faible coordination, une concurrence forte pour l'accès aux ressources, et une politisation des activités dans les deux capitales. Alors qu'au Bénin les intermédiaires déplorent la multitude de réseaux et de faïtières qui ne travaillent pas en coordination, au Togo ils mentionnent la concurrence entre les deux principales faïtières (la FONGTO, et l'UONGTO). Leurs propos corroborent les conclusions de diverses « études diagnostiques » des sociétés civiles dans les deux pays. Au Togo, une étude effectuée par le PNUD remarque par exemple que l'UONGTO et la FONGTO, « même si elles collaborent parfois, revendiquent leur légitimité au niveau national vis-à-vis des partenaires au développement qui ont pris acte de cette division » (2012, p.9). Quant au Bénin, alors que Poncelet et ses collègues notent que « les plateformes et les consortiums sont de plus en plus nombreux sans être véritablement efficaces » (2006, p.147), Moumouni (2013) constate que le Cadre national de concertation des organisations de la société civile (CNC/OSC), la coordination des OSC organisée par l'État, « est jugé trop proche du gouvernement et n'est pas soutenu par les PTF [partenaires techniques et financiers] » (p.20).

L'analyse des récits de vie a aussi montré que les rapports que les ONG entretiennent avec l'État constituent un facteur déterminant dans l'entrée et le travail des intermédiaires dans le champ du développement. Nos analyses ont révélé que ces rapports dépendent notamment du système de gouvernement existant, du soutien (financier, matériel, ou moral) que les États

apportent aux ONG, de l'implication de l'État dans l'organisation interne de la société civile, et de la collaboration que l'État entretient avec les ONG, avec par exemple leur implication effective dans l'élaboration des politiques de développement. Ces résultats confirment l'identification par Clark (2014) des principales avenues par lesquelles les gouvernements peuvent influencer l'environnement opérationnel des ONG. Dans les cas du Bénin et du Togo, nous avons constaté que si leurs systèmes de gouvernement sont aujourd'hui favorables à l'existence d'ONG indépendantes, ces dernières ne reçoivent presque pas de soutien financier de leurs États. Plus encore, les deux États cherchent à s'impliquer dans l'organisation interne de leurs sociétés civiles, surtout dans le cas du Bénin par le biais notamment des Cadres de concertation de la société civile. Dans une étude sur la participation des OSC au Bénin, Moumouni (2013) montre que la place accordée aux organisations de la société civile et donc aux acteurs y intervenant est en partie liée à la volonté politique des gouvernements en place. Cela ressort également dans nos analyses, car nous avons trouvé que les ONG ne sont associées dans la conception des politiques de développement que lorsqu'elles ne constituent pas une menace pour les gouvernements. Nos analyses ont montré que les organisations qui interviennent notamment sur des questions d'abus des droits de l'homme ou de corruption avaient des relations plus tendues avec le gouvernement que d'autres qui travaillent par exemple pour la scolarisation des enfants, ou pour la protection de l'environnement. Bratton (1989) note à ce propos qu'un des facteurs qui influencent les relations entre ONG et État a trait à la nature des activités de l'organisation; il souligne d'ailleurs que les gouvernements sont souvent très « sensibles » aux ONG qui soutiennent qu'aucun développement économique ne peut se faire sans réformes politiques et légales, notamment en matière de droits de l'homme.

Tout comme pour les rapports entre ONG et État, les liens de dépendance entre ces organisations et les bailleurs de fonds étrangers ont fait l'objet de plusieurs travaux de recherche. L'objectif de nos analyses n'était pas de montrer l'existence du soutien financier extérieur dans les activités des intermédiaires; ce soutien est l'élément fondamental dans l'intermédiation en développement. Il s'agissait plutôt de voir comment les intermédiaires arrivent à obtenir ce soutien et de jauger son importance. Nous avons à ce propos pu constater que la plupart des intermédiaires dépendaient à 100 % de l'aide financière extérieure, et qu'ils n'ont pu réellement commencer leurs activités dans le champ du développement qu'une fois ce soutien obtenu. L'analyse a justement relevé que pour entrer et durer dans le champ plusieurs intermédiaires ont dû se « positionner sur une thématique porteuse » qui puisse « attirer » les bailleurs de fonds. La comparaison des trajectoires d'intermédiaires de Cotonou et de Lomé a bien illustré cette dépendance, car nos analyses ont montré que plusieurs intermédiaires à Lomé ont dû « fermer boutique » durant la suspension de l'aide des bailleurs de fonds. Divers auteurs ont mis en avant l'ampleur de la dépendance financière des ONG locales en Afrique vis-à-vis d'organisations et de pays étrangers. Des auteurs comme Wallace (2003), Manji et O'Coill (2002), ou Hearn (2007) ont souligné le fait que ce manque d'autonomie financière entraîne un assujettissement idéologique des ONG locales qui deviennent des « porteuses » de philosophies, de systèmes de pensées, ou de méthodes managériales occidentales. Pour Wallace (2003) par exemple, cela remet d'ailleurs en cause la volonté des institutions internationales d'encourager une approche « bottom-up » qui impliquerait davantage les sociétés civiles et les populations les plus pauvres. Néanmoins, malgré cette dépendance financière, d'autres travaux ont pu illustrer le fait que les acteurs dans les organisations locales ne font pas que « recopier » les idéologies des agences de développement; ils les réadaptent en suivant leurs logiques propres (David Lewis & Mosse,

2006; Olivier de Sardan, 1995a). Quoi qu'il en soit, nos analyses ont montré que très peu d'intermédiaires arrivent à avoir d'autres sources de financement que celles provenant de l'aide internationale, et que pour la plupart d'entre eux, le champ des ONG n'aurait pas été un champ professionnel viable sans cette aide extérieure. Il faudrait malgré tout noter que nonobstant la possibilité qu'ont plusieurs leaders d'ONG locales de compter sur des soutiens extérieurs, il leur est de plus en plus difficile de contourner leurs États (Pirotte, 2005; Poncelet & coll., 2006), car avec l'adoption de la Déclaration du millénaire, les États africains ont pu se repositionner au cours des récentes années comme acteurs centraux des transactions de l'aide internationale (Cling & coll., 2002). D'ailleurs, les résultats de nos analyses montrent que c'est grâce aux réseaux politiques qu'ils ont créés et entretiennent au plus haut niveau dans les ministères et autres agences étatiques que plusieurs intermédiaires ont pu « durer » dans le champ et se positionner sur certaines thématiques comme interlocuteurs de premier choix auprès des bailleurs de fonds.

En ce qui a trait à la professionnalisation des ONG locales, les intermédiaires l'ont fréquemment mentionnée en faisant cas de la « technicisation » des pratiques et de l'utilisation de nouvelles « méthodes de travail » requises par les institutions internationales, notamment en gestion de projets, ou en gestion de ressources humaines; cela pousse d'ailleurs ces individus à se former constamment. L'arrivée dans le champ d'une nouvelle génération de « carriéristes » du développement, avec des formations spécialisées et destinées à faire d'eux des experts dans la mise en œuvre de projets de développement, est un autre des signes de cette professionnalisation révélée par l'analyse. Si la technicisation des projets de développement a commencé dans les années 1970, connaissant une montée au début des années 1990 avec la « bonne gouvernance » (Giovalucchi & Olivier de Sardan, 2009), l'émergence des carriéristes

est quant à elle plus récente. Cette dernière ne se limite d'ailleurs pas au Bénin et au Togo, ni même à la « configuration développementiste » telle qu'elle existe dans les « pays en développement ». En effet, plusieurs études ont fait cas de la professionnalisation croissante qui touche des domaines comme le syndicalisme (Andolfatto & Labbé, 2000), l'humanitaire (Collovald & coll., 2002; Ryfman, 2009), ou la participation dans les instances de démocratie locale (Gourgues, 2012), qui, malgré leurs différences, ont en commun le fait de s'être historiquement basés sur le bénévolat et le militantisme. Dans un ouvrage collectif, Collovald et ses collègues (2002) montrent comment plusieurs organisations humanitaires françaises intervenant dans le développement international ont cherché au cours des dernières années à se démarquer d'un militantisme politique, en faisant valoir un modèle d'expertise et d'efficacité. Dezalay et Garth (2002) font un constat similaire dans le domaine des droits de l'homme où la professionnalisation accrue donne moins de place aux activistes, et attire une nouvelle élite de juristes intellectuels qui sortent des universités les plus prestigieuses. Ces dernières y investissent des ressources en créant de nouvelles « sciences » et de nouveaux départements, et ce, « afin d'en faire le lieu de formation privilégié des futures leaders d'ONG » (Dezalay & Garth, 2002, p.258).

À ce propos, si les auteurs qui ont étudié le « courtage en développement » en Afrique subsaharienne ont mentionné qu'il n'existe pas d'école qui préparent des individus à des « carrières » de « courtiers en développement », et que leurs compétences sont acquises « sur le tas », à travers essais, erreurs et expériences informelles⁴⁶, nos analyses suggèrent

⁴⁶ « [...] there is of course no organisation and no school to provide information in preparation for anything resembling a career in development brokerage. The first thing to be observed from case studies is that indispensable competences are acquired «on the job», through practice, based on informal experience» (Bierschenk, Chauveau, & Olivier de Sardan, 2002, p.19)

qu'aujourd'hui pourtant, de plus en plus d'acteurs font appel à des formations spécialisées qui les y préparent. La comparaison des deux générations d'intermédiaires effectuée dans le Chapitre 5 illustre très bien cette tendance, avec l'arrivée dans le champ d'une jeune génération d'acteurs « carriéristes » et formés en « management d'ONG ». Plusieurs auteurs ont d'ailleurs remarqué l'émergence de toute une « industrie » consacrée au « management » des ONG (Dave Lewis, 2001; Roberts, Jones, & Fröhling, 2005). De nombreuses écoles, aussi bien en Occident qu'en Afrique, offrent des formations spécialisées (négociations, gestion de projet, art oratoire, fundraising, techniques de réseautage, etc.) directement ou indirectement destinées aux praticiens dans les ONG. L'on peut citer les exemples en France de Bioforce à Lyon et de l'IFAID (Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement) à Bordeaux. Présent dans plusieurs pays africains, dont le Togo, INADES-Formation de l'Institut africain pour le développement économique et social est également une référence dans le domaine. Les connaissances acquises dans ces écoles préparent les individus à exceller dans la mise en œuvre des « compétences rhétoriques, scénographiques, organisationnelles, et relationnelles » répertoriées par Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan comme nécessaires pour « réussir » dans le « courtage en développement » (2000). Dans un contexte où les ONG africaines dépendent des sources de financement étranger, une grande partie des activités que les élites qui sortent de ces écoles mènent, et pour lesquelles elles se sont formées, constitue de l'intermédiation en développement. D'un point de vue analytique – car les concernés ne se reconnaîtront pas comme tels – l'on peut donc considérer ces nouveaux acteurs comme des « professionnels en intermédiation en développement », avec certains ayant eu dès le départ pour ambition d'avoir une « carrière de courtier en développement ».

En somme, comme Martuccelli (2006) l'a noté dans son analyse de la « formation continue » en France, nos analyses montrent que l'implantation des nouvelles pratiques managériales dans le champ du développement pousse les individus qui y étaient déjà à s'adapter rapidement en se formant continuellement, et ceux qui veulent y entrer à se préparer en allant acquérir les ressources nécessaires.

7.1.3 Diversité de trajectoires professionnelles et des stratégies d'acteurs

Les enjeux collectifs déterminent les épreuves auxquelles font face les individus, et à travers lesquelles ils font des choix et forgent leurs biographies (Martuccelli & Singly, 2012). Les trois perspectives sur lesquelles se fonde notre cadre théorique nous ont amenés à appréhender l'individu en partant du postulat qu'il construit le cours de sa vie en prenant des décisions et en posant des actions dans le cadre des opportunités et des contraintes qui se présentent à lui (Marshall & Mueller, 2003; Martuccelli, 2009; Olivier de Sardan, 1995a). C'est surtout à travers l'épreuve du travail que nos analyses ont tenté de comprendre comment l'acteur « internalise » les mutations dans son environnement. L'analyse présentée dans le Chapitre 5 s'est appesantie sur les trajectoires professionnelles individuelles, et ce, en comparant deux générations d'intermédiaires. Les quatre types de modalités d'entrée dans le champ qui ont émergé de l'analyse (les « reconvertis », les « nouveaux diplômés des années 1990 », les « carriéristes », et les « activistes ») illustrent le fait que chaque trajectoire individuelle est imbriquée dans l'environnement sociohistorique de l'individu (Lalivie d'Épinay, 2005). En effet, les deux premiers types décrivent mieux des trajectoires d'intermédiaires qui ont intégré le champ dans une situation de crise économique et de transitions démocratiques des décennies 1980-1990. Ce sont d'ailleurs les raisons les plus avancées dans la littérature comme

« facteurs internes » à l'émergence des OSC en Afrique subsaharienne (Banégas, 2003; Gogué, 1991; Marcussen, 1998; Poncelet & coll., 2006). Plusieurs recherches n'ont pas manqué de noter l'influence de la crise et des PAS des années 1980-1990 sur les choix professionnels, notamment la création d'ONG par les jeunes diplômés de la « génération post-ajustement structurel » en Afrique subsaharienne (Assogba, 2011; Pirotte, 2003). Pour ce qui est des carriéristes, ils sont pour l'essentiel des intermédiaires de la génération d'après 2000; ils ont commencé leurs activités dans les ONG dans un contexte de professionnalisation croissante de ce champ, couplé à une « institutionnalisation » des ONG locales dans les processus de développement.

Par ailleurs, cette pluralité de modalités d'entrée des intermédiaires dans le champ du développement permet également de nuancer une vision univoque des acteurs dans les ONG africaines. En effet, plusieurs études critiques qui ont porté sur ces acteurs ont mis l'accent sur leurs logiques opportuniste et entrepreneuriale, sur la corruption inhérente à leurs organisations, ou sur leur instrumentalisation par les élites nationales (Chabal & Daloz, 1999; Poncelet & Pirotte, 2007). Par exemple, divers travaux remarquent, à juste titre, que les ONG sont devenues des « filets de sécurité » pour d'anciens fonctionnaires et diplômés sans emplois (Pirotte, 2003), et pour une petite bourgeoisie africaine (Hearn, 2007) qui parfois capte l'aide internationale au profit d'intérêts particuliers (Bierschenk & coll., 2000), et l'on observe de nouveaux types d'« entrepreneurs » (Soriat, 2013), motivés par l'attrait d'un capital financier ou social, qui anticipent ou s'adaptent très rapidement au jargon « à la mode » dans les institutions d'aide au développement (Sindzingre, 1995). Ces constats ont d'ailleurs été confirmés par nos analyses des récits de vie recueillies dans le cadre de cette recherche. Cependant, les résultats de nos analyses suggèrent qu'il existe aussi dans les ONG africaines des militants ou des activistes qui sont entrés dans le champ du développement pour défendre des convictions personnelles, et avec

un désir réel de « changer quelque chose » dans leurs communautés. De surcroît, nous avons pu constater qu'avec la professionnalisation du champ et l'arrivée des « carriéristes » l'on note une transformation interne de ce champ d'activités qui devient pour plusieurs un champ professionnel comme un autre, avec ses opportunités d'emplois et ses exigences d'expertise et de formations. Les diverses trajectoires identifiées dans cette recherche, en présentant un diaporama plus large des acteurs intervenant aujourd'hui dans les ONG africaines, font donc apparaître une réalité plus complexe.

Pour ce qui est des stratégies mises en œuvre, confirmant les travaux antérieurs sur le « courtage en développement » en Afrique subsaharienne (Bierschenk & coll., 2000; Olivier de Sardan, 1995a), nos analyses ont montré que les intermédiaires s'appuient sur divers réseaux pour entrer dans le champ des ONG et pour y rester. Comme nous l'avons évoqué précédemment, pour « durer » dans le champ du développement les relations politiques s'avèrent incontournables, surtout pour les intermédiaires de l'ancienne génération. Aussi, tout comme des études précédentes (Kossi, 2000; Olivier de Sardan, 1995a), nos analyses ont montré l'importance des réseaux associatifs, notamment les associations de « ressortissants », les groupes confessionnels, ou les associations de jeunesse dans les trajectoires professionnelles des intermédiaires. Nous avons en plus identifié d'autres réseaux associatifs plus « urbains » où l'on retrouve l'élite professionnelle des capitales; c'est le cas des « clubs services » comme le Rotary, ou les Sœurs optimistes, auxquelles sont rattachées plusieurs des « pionnières », ou l'exemple de la Jeune chambre internationale pour les plus jeunes intermédiaires. En outre, selon nos analyses, les intermédiaires se sont également appuyés sur des ressources et réseaux familiaux pour « asseoir » leurs organisations, ce qui n'est pas sans rappeler les « réseaux ethniques »

(Bierschenk & Olivier de Sardan, 1993), et l'utilisation de ressources familiales (Soriat, 2013) mentionnées dans les études précédentes.

D'autre part, nos analyses ont également montré que les intermédiaires emploient des manœuvres pour « être visibles » et « se positionner sur une thématique porteuse », ce qui peut s'apparenter aux « stratégies d'ancrage » et « d'affermissement » relevées par Bierschenk et ses collègues (2000). Par ailleurs, l'analyse comparative entre les deux villes a permis de faire ressortir certaines manœuvres propres à des périodes de crise, comme à Lomé dans les années 1990 où plusieurs intermédiaires ont dû « s'allier » ou « sous-traiter » pour survivre. En outre, tout comme les « stratégies de chevauchement », « *straddling* », que les travaux antérieurs ont relevé (Banégas, 2003; Bierschenk & coll., 2000; Soriat, 2013), nous avons également pu constater suite à nos analyses que plusieurs intermédiaires évoluent conjointement dans plus d'une ONG, ou ont d'autres activités économiques dans le secteur privé, utilisant les ressources et réseaux d'un champ vers l'autre. Enfin, il s'est avéré que presque tous les intermédiaires de notre échantillon ont un niveau d'éducation universitaire, ce qui fait d'eux une élite intellectuelle; et cette ressource éducationnelle leur est très utile pour entrer et durer dans le champ du développement (Bierschenk & coll., 2000; Louvel, 2013). Si la majorité des stratégies ainsi présentées se retrouvent dans les deux générations d'intermédiaires, l'analyse comparative a toutefois permis de montrer les clivages qui existent entre les « anciens » et les « nouveaux » intermédiaires, notamment en ce qui a trait aux ressources éducationnelles de la nouvelle génération, à son utilisation des outils numériques, et à un accès plus direct aux réseaux de la société civile internationale, qui permettent aux jeunes d'acquérir une notoriété au-delà de leurs pays, qu'ils capitalisent ensuite au niveau local et national.

7.1.4 L'intermédiation au féminin

Si tous les individus font face aux mêmes défis historiques, ces défis sont « culturellement représentés » et « inégalement distribués » (Martuccelli & Singly, 2012). Il nous a de ce fait paru pertinent d'analyser en quoi le genre influence les façons dont les enjeux collectifs s'inscrivent dans les trajectoires individuelles. Les analyses présentées dans le Chapitre 6 de cette thèse ont donc tenté de voir s'il existait des caractéristiques propres aux trajectoires professionnelles des femmes intermédiaires en développement. L'un des aspects importants qui ressortent du discours des femmes est le fait qu'elles perçoivent toujours leur champ professionnel comme étant plus favorable aux hommes. Pour les femmes, le contexte « hyper concurrentiel » de la société civile en général, et des ONG de femmes en particulier, constitue un frein à la consolidation d'un leadership féminin dans ce champ professionnel. Nous avons d'ailleurs noté que hormis les domaines directement liés aux droits des femmes, les ONG qui interviennent sur les autres thématiques sont majoritairement dirigées par des hommes. Cela confirme les conclusions d'autres études qui ont noté que même lorsque les programmes de développement ciblent principalement les femmes, les hommes dominent toujours les processus de consultation, de conception et de mise en œuvre des projets (Eberlei, 2007; Momsen, 2008; Whitehead, 2003).

Par ailleurs, nous avons également constaté que malgré des modalités d'entrée dans les ONG variées chez les femmes, il existe des caractéristiques générationnelles communes. Ainsi, l'analyse montre que les femmes ayant 50 ans et plus, « les pionnières », ont intégré le champ des ONG à un âge avancé, le plus souvent après une carrière dans d'autres champs professionnels « plus stables ». Aussi, alors que ces « pionnières » se sont focalisées sur des thématiques ayant trait aux droits des femmes, les plus jeunes interviennent sur une plus grande

diversité de thématiques, et dans la plupart des cas, ces dernières ont occupé leurs premiers emplois dans le champ des ONG. Les résultats de nos analyses, spécifiquement celles sur les pionnières, sont similaires aux conclusions de Latourès (2009) suite à son observation des militantes d'ONG féminines maliennes au Forum social mondial de 2007 à Nairobi. Tout comme nous l'avons constaté dans l'analyse des trajectoires des « pionnières », Latourès note que ces femmes, « âgées de 45 à 55 ans », ont « exercé des professions de catégories supérieures [...] pendant plusieurs années – souvent dans la fonction publique »; c'est subséquent à cette trajectoire préalable qu'elles se consacrent « (entièrement ou partiellement) à leur engagement associatif » « prioritairement ou en partie » en faveur de la cause des femmes (p.146-150).

Les portraits que nous avons reconstitués des pionnières qui ont créé ou intégré des ONG dans les années 1990 ne sont d'ailleurs pas sans rappeler ceux des « fémocrates » (Alvarez, 1999; Miller & Razavi, 1998) qui ont réussi à se construire des réseaux au sein de la classe politique et de l'administration de leurs pays. Ces « pionnières » ont bénéficié du contexte d'institutionnalisation des problématiques de genre au moment où elles créaient ou intégraient des ONG dans les années 1990. En effet, au cours de cette décennie, suite aux critiques des effets des PAS sur les femmes, et à la mobilisation des ONG féministes, des concepts comme l'« empowerment » ont été progressivement poussés au-devant de la scène internationale (Calvès, 2014). Comme certaines de nos répondantes l'on noté, la quatrième conférence des Nations Unies sur les femmes en 1995 à Beijing a constitué un tournant important, car en adoptant le Programme d'action de Beijing les gouvernements et institutions internationales se sont accordés pour intégrer « la dimension sexospécifique » dans toutes les institutions de planification et de prise de décision (ONU, 2000c). Avec le « gender mainstreaming » (Calvès,

2014), ces femmes de la première génération d'ONG féminines ont donc bénéficié d'un contexte favorable aux projets abordant la question de l'émancipation féminine, et elles ont été de plus en plus sollicitées par les grandes instances nationales et internationales pour leur expertise dans ce domaine.

Un constat clé qui ressort de l'analyse des trajectoires des femmes intermédiaires est l'importance des interrelations qui existent entre diverses trajectoires dans le parcours de vie d'un individu. En effet, la famille a constitué un élément déterminant dans les choix que ces femmes ont faits dans leurs vies professionnelles. Nos analyses suggèrent que cette forte interaction entre les sphères familiale et professionnelle de la vie des femmes est liée à divers facteurs, notamment l'influence de la famille d'origine, l'importance que les femmes donnent à la « réussite familiale », les rapports de pouvoir dans le couple, ainsi que les normes et pressions sociales. En effet, lorsqu'on regarde la famille d'origine, il ressort de nos analyses que les parents en général, et la mère en particulier, ont très tôt contribué au désir de plusieurs femmes de s'engager dans la vie publique, et spécifiquement pour la lutte contre les inégalités de genre. Cette influence parentale n'est pas sans évoquer à certains égards l'analyse que Bourdieu (1986a) fait de l'acquisition du capital culturel dans l'environnement familial. Nos résultats s'alignent aussi sur les conclusions d'autres travaux qui se sont intéressées à l'influence de la famille d'origine sur les choix professionnels des individus en général (Demazière & Dubar, 1994; Hotchkiss & Borow, 1984), et des femmes en particulier (Lasvergnas, 1988; Naves & Wisnia-Weill, 2014). En ce qui a trait à l'importance accordée à la « réussite familiale », et à la difficile conciliation entre les ambitions professionnelles et les obligations familiales, les résultats de nos analyses concordent avec les conclusions d'autres études qui se sont intéressées aux femmes professionnelles en Afrique de l'Ouest (Adjamagbo & coll., 2006; Antoine, Dial,

& Adjamagbo, 2004; Badini-Kinda, 2010; Latourès, 2009). À Ouagadougou, Badini-Kinda évoque par exemple une « intériorisation des normes sociales » qui conduit les intéressées elles-mêmes à « légitimer la domination symbolique » (2010, p.35). Tout comme dans nos résultats, Latourès (2009) note aussi que les femmes militantes maliennes qu'elle a observées ont souligné les « soupçons de mauvaises “mœurs” » qui pèsent sur elles du fait de leurs voyages répétés et des réunions tardives, d'où l'importance d'« amener le mari à avoir confiance » (p.151). Latourès ajoute que paradoxalement, pour ces femmes, « leur maternité et/ou leur statut d'épouse » constituent « la base d'une légitimité qui assure une résonance culturelle à leur engagement » (p.153). À propos justement de l'importance de la maternité, Adjamagbo et ses collègues ont remarqué que pour les femmes professionnelles à Lomé, « le mariage et la maternité sont fortement valorisés et restent deux éléments structurants de l'identité féminine » (2006, p.7). Dans la même lignée, nos analyses des récits de vie ont révélé que le désir des « pionnières » d'avoir un emploi « stable » qui leur permet de s'occuper de leurs familles, et surtout de leurs enfants en jeunes âges, constitue l'une des raisons qui expliquent leur entrée tardive dans les ONG. Ces constats ne sont d'ailleurs pas spécifiques à l'Afrique subsaharienne. Dans son analyse des femmes engagées bénévolement dans les instances décisionnelles des villes de Montréal et de Laval, Maisonneuve conclut que « les femmes d'âge mûr (entre 36 et 55 ans) participent plus aisément à des instances décisionnelles », parce qu'à cet âge, elles « n'ont habituellement pas à assumer la responsabilité de jeunes enfants (moins de 12 ans), ce qui leur laisse du temps à consacrer à un engagement au sein d'une instance » (2004, p.87).

L'incidence des responsabilités familiales sur les trajectoires professionnelles des femmes est donc indéniable. Toutefois, avec une progression de la scolarisation féminine en Afrique subsaharienne et une féminisation accrue du marché du travail dans les villes africaines,

une part croissante de jeunes femmes sont appelées à gérer conjointement leur travail salarié et les activités ménagères (Badini-Kinda, 2010; Calvès & Adjamagbo, 2014). Nos analyses ont justement montré l'existence de changements générationnels chez les femmes en ce qui a trait aux perceptions des rôles genrés au sein de la famille. Alors que les femmes les plus âgées remettent peu en cause « l'évidence » du fait que les tâches domestiques incombent à la femme, les plus jeunes ont plus tendance à évoquer (ou à souhaiter) un partage plus égalitaire de ces tâches, ou du moins une participation plus active de leurs conjoints. En outre, nos analyses ont montré que si les « anciennes » ont eu plus tendance à « sacrifier » leurs ambitions professionnelles pour s'occuper de leurs familles, les plus jeunes femmes se démarquent en recherchant un équilibre continu entre ces deux sphères. Parmi les jeunes femmes, celles qui sont célibataires disent mettre leurs aspirations familiales « entre parenthèses », le temps de faire avancer leurs ambitions professionnelles. Certaines qui ont des enfants choisissent par exemple de travailler de la maison, ou d'assurer la garde de leurs enfants sur leur lieu de travail. Il faudrait d'ailleurs noter que de plus en plus d'études s'intéressent aujourd'hui à l'importance des services de garde des enfants dans l'insertion professionnelle de jeunes femmes dans les villes africaines (Cassirer & Addati, 2007; Yaro & coll., 2011). Quoi qu'il en soit, nos analyses montrent que, bien plus que les hommes, les femmes font face au défi de concilier leur devoir de mère et d'épouse d'une part et leurs ambitions professionnelles d'autre part. Pour emprunter les termes de Martuccelli et Singly (2012), nous pensons qu'il s'agit d'« une difficile articulation entre le nécessaire respect des obligations morales (envers les aînés, les conjoints, les enfants) et l'aspiration croissante à une fidélité envers soi-même (ne pas passer à côté de sa propre vie) » (p.80).

7.2 LIMITES ET PISTES DE RECHERCHE

L'objectif de la thèse a été d'appréhender les processus qui conduisent des individus à devenir intermédiaires en développement; et ce fut un choix méthodologique de partir de la perception des acteurs eux-mêmes. Même si nous pensons que les récits de vie de ces individus constituent la meilleure source de données pour appréhender leurs expériences et comprendre les processus sociaux qui ont fait d'eux des intermédiaires dans les activités de développement, nous reconnaissons toutefois que le discours tenu par ces acteurs ne peut couvrir la totalité des processus à l'œuvre. À cet égard, la recherche aurait été plus compréhensive si elle avait intégré d'autres points de vue, notamment ceux d'acteurs au sein des institutions de financement, des gouvernements togolais et béninois, et dans les populations cibles. Ces aspects pourraient donc constituer des pistes pertinentes pour de nouvelles recherches. De plus, au cours de notre terrain de recherche, nous avons pu rencontrer des représentants d'institutions internationales d'aide au développement provenant notamment du PNUD, de la Banque mondiale, et de l'Union européenne. Ces derniers ont fait des commentaires « hors-micro » sur les ONG locales et l'aide au développement en général, qui, nous pensons, mériteraient d'être approfondis. Aussi, la présente thèse a porté sur deux villes dans deux pays d'Afrique de l'Ouest. Des recherches qui porteraient sur ces acteurs dans d'autres pays africains, si possible dans des pays anglophones ou lusophones, voire d'autres régions du monde, pourraient enrichir la compréhension de l'intermédiation en développement sur le continent.

En outre, nous avons fait le choix méthodologique dans notre recherche d'adopter une démarche qualitative. Au terme de nos analyses, nous estimons qu'en se basant sur les résultats exposés dans cette thèse, il serait intéressant de mener une recherche quantitative dans les deux

capitales. Cette recherche pourrait compléter les conclusions de nos analyses en produisant des données sur certaines caractéristiques biographiques et sociodémographiques des acteurs œuvrant au sein des ONG de développement. De telles données pourraient permettre de dresser un portrait statistique des acteurs locaux du développement, et d'évaluer la façon dont ces profils diffèrent selon le genre et la génération, notamment.

Concernant les femmes intermédiaires, nos analyses ont suggéré des différences générationnelles qui soulèvent d'autres questions. Comment se fait-il qu'à la différence de leurs aînées nous ayons retrouvé peu de femmes de la jeune génération qui travaillent spécifiquement sur la thématique des inégalités de genre? Est-ce uniquement lié au fait que les questions de genre sont devenues transversales dans les programmes de développement? Ou plutôt, pourrait-on y voir une baisse d'intérêt pour ces questions chez les plus jeunes? Ce sont des questions qui mériteraient d'être creusées.

Par ailleurs, nous aurions aimé intégrer dans nos analyses des trajectoires d'intermédiaires qui évoluent dans des ONG religieuses, aussi bien celles chrétiennes que musulmanes (Kaag & Saint-Lary, 2011; LeBlanc & coll., 2013; Pérouse de Montclos, 2011). Avec l'éveil d'un nouveau militantisme religieux en Afrique subsaharienne, l'on retrouve de nouveaux types de relais entre populations bénéficiaires et organisations religieuses donatrices. Il serait donc pertinent de voir quels sont les acteurs qui interviennent dans ces organisations, et si l'on y retrouve des trajectoires et stratégies d'intermédiation différentes de celles des intermédiaires qui travaillent avec les organisations de développement « classiques ».

Un autre aspect qu'il serait également intéressant d'explorer dans de prochaines recherches est l'émergence de l'« économie solidaire » (Baron, 2007) au sein des ONG

africaines, et les stratégies utilisées par certains acteurs pour devenir autonomes vis-à-vis des financements extérieurs, tout en restant dans une lignée d'organisme œuvrant pour le bien communautaire. Enfin, nos analyses ont montré que les intermédiaires de la nouvelle génération s'en remettent de plus en plus aux médias sociaux, et à l'internet en général, dans la gestion quotidienne de leurs ONG et pour s'insérer au sein de nouveaux réseaux internationaux. Vu la nouveauté du phénomène, une revue de la littérature illustre que peu de travaux se sont réellement penchés sur l'utilisation des médias sociaux par les ONG locales en Afrique subsaharienne. Il serait intéressant de voir d'une part si l'internet et ses divers outils apportent une nouvelle donne dans le phénomène de l'intermédiation en développement. D'autre part, dans des régions où la grande majorité de la population n'a pas encore accès à ces outils, il serait pertinent de voir si, et comment, les outils internet transforment les activités des ONG et les liens qu'ils établissent avec leurs populations cibles.

Pour conclure, nous rappelons que les objectifs du millénaire (OMD), dérivant de la Déclaration du millénaire, arrivent bientôt à échéance (fin 2015). Malgré des avancées dans certains domaines, et leur mérite d'avoir mis l'accent sur l'éradication de l'extrême pauvreté, il semble y avoir un consensus sur le fait que ces OMD ont un bilan « mitigé » (Severino & Bouyé, 2014). Tout le long de cette thèse, notre désir a été de contribuer à faire plus de lumière sur un petit aspect de cette machine ô combien complexe qu'est le « développement »; notre posture ayant été celle de « comprendre » les processus sociaux de « fabrication » des intermédiaires, à ce stade final de notre quête, nous nous gardons donc de faire des recommandations. Nous espérons néanmoins que les résultats et conclusions de nos analyses pourront contribuer à

l'amélioration des programmes et pratiques qui ultimement touchent à tous les aspects du quotidien de millions de personnes parmi les plus démunies de notre planète.

BIBLIOGRAPHIE

- ADE, & coll., e. (2014). Evaluation de la coopération de l'Union européenne avec la République Togolaise 2007-2013 Rapport final: Commission européenne.
- Adjaho, R. (1992). *La faillite du contrôle des finances publiques au Bénin : 1960-1990*. [Porto-Novo, Bénin]: Editions du Flamboyant.
- Adjamagbo, A., & Calvès, A.-E. (2012). L'émancipation féminine sous contrainte. *Autrepart*, 2(61), 3-21.
- Adjamagbo, A., & coll., e. (2006). *Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ?* DIAL Document de travail. Working paper. IRD. Paris.
- Agg, C. (2006). Winners or Losers? NGOs in the current aid paradigm. *DEVELOPMENT - ROME THEN LONDON-*, 49(2), 15-21.
- Akindé, R. (2012, 2012). *Les acquis économiques du Bénin de 1960 à 2010 : actes du symposium organisé à Cotonou du 22 au 23 juillet 2010*.
- Allen, C., & coll., e. (1988). *Benin/the Congo/Burkina Faso: Economics, Politics and Society*. London; New York: Pinter.
- Alvarez, S. E. (1999). Advocating feminism: The Latin American Feminist NGO 'Boom'. *International Feminist Journal of Politics*, 1(2), 181-209.
- Amin, S. (1973). *Le développement inégal; essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. [Paris: Les Éditions de minuit.
- Amnesty. (1992). *Togo, impunity for human rights violators at a time of reform*. New York: Amnesty International.
- Amnesty. (1999). *Togo: Le règne de la terreur dans un climat d'impunité*: Amnesty International.

- Andolfatto, D., & Labbé, D. (2000). *Sociologie des syndicats*. Paris: Editions La Découverte.
- Antoine, P., Dial, F. B., & Adjamagbo, A. (2004). Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et "bien travailler". In M. C. Diop (Ed.), *Gouverner le Sénégal: entre ajustement structurel et développement durable*. Paris: Karthala.
- Assogba, Y. (2011). Insertion des jeunes exclus en Afrique. *Recherches*, 39.
- Atlani-Duault, L. (2005). Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance ». *AUTR Autrepart: Revue de sciences sociales au Sud*, 35(3), 3-17.
- Atlani-Duault, L. (2009). *Au bonheur des autres : anthropologie de l'aide humanitaire*. Paris: A. Colin.
- BAD. (2003). Benin Programmes d'ajustement structurel I, II et III. Rapport d'évaluation de performance de projet (REPP): Département de l'évaluation des opérations, Banque africaine de développement: GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT.
- Badini-Kinda, F. (2010). Femmes, foyer, activités professionnelles: Les termes du débat au Burkina Faso. In M. Rollinde (Ed.), *Genre et changement social en Afrique*.
- Banegas, R. (1995). Action collective et transition politique en Afrique : la conférence nationale du Bénin. *Cultures et conflits*. -, 137-175.
- Banegas, R. (2014). L'autoritarisme à pas de caméléon? Les dérives de la révolution passive démocratique au Bénin. *Afr. Contemp. Afrique Contemporaine*, 249(1), 99-118.
- Banégas, R. (2003). *La démocratie à pas de caméléon : transition et imaginaires politiques au Bénin*. Paris: Karthala.
- Banjo, A. (2008). Constitutional and succession crisis in West Africa the case of Togo. *African Journal of Legal Studies*, 2(2), 147-161.

- Baron, C. (2007). Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone : paradoxes et atouts. *Revue Tiers Monde*, 190(2), 325-342.
- Beck, U. (2001 [1986]). *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*. Paris: Aubier.
- Belloncle, G. (1982). *La question paysanne en Afrique noire*. Paris: Editions Karthala.
- Bernard, R. H. (2000). *Social Research Methods. Qualitative and Quantitative Approaches*. Thousand Oaks, London, New Delhi: Sage Publications, Inc; 1 edition.
- Bertaux, D. (1976). *Histoires de vies - ou récits de pratiques ? méthodologie de l'approche biographique en sociologie*. Paris: Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique (CORDES).
- Bertaux, D. (1980). L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 69, 197-225.
- Bertaux, D. (2005). *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*. [Paris]: Colin.
- Bertaux, D., & Singly, F. d. (1997). *Les Récits de vie : perspective ethnosociologique*. Paris: Nathan.
- Bertaux, D., & Singly, F. d. (2010). *Le récit de vie*. Paris: Colin.
- Bessis, S. (1996). La féminisation de la pauvreté. In J. Bisilliat (Ed.), *Femmes du Sud, chefs de famille* (pp. 50-57). Paris: Editions Karthala.
- Bierschenk, T. (1991). Les projets et les politiques de développement, sont-ils des préoccupations légitimes de l'anthropologie ? *Bulletin de l'APAD [En ligne]*, 1(1).
- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P., & Olivier de Sardan, J.-P. (2000). Introduction: Les courtiers entre développement et État. In T. Bierschenk, J.-P. Chauveau & J.-P. Olivier de Sardan (Eds.), *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*. Paris; Mainz: Karthala ; Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement.

- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P., & Olivier de Sardan, J.-P. (2002). *Local development brokers in Africa : the rise of a new social category*. Department of Anthropology and African Studies. Inst. für Ethnologie und Afrikastudien. Mainz.
- Bierschenk, T., & coll., e. (Eds.). (2000). *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*. Paris Mainz: Karthala ; Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement.
- Bierschenk, T., & Olivier de Sardan, J.-P. (1993). Les courtiers locaux du développement. *Bulletin de l'APAD*(5).
- Blundo, G. (1995). Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais. *Cahiers d'études africaines Cahiers d'études africaines*, 35, 73-99.
- Blundo, G. (2000). Élus locaux et courtiers en développement au Sénégal. Trajectoires politiques, modes de légitimation et stratégies d'alliance. In T. Bierschenk, Chauveau, Jean-Pierre, Olivier de Sardan, Jean-Pierre (Ed.), *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*. Paris; Mainz: Karthala ; Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement.
- Bourdieu, P. (1986a). The Forms of Capital. In J. G. Richardson (Ed.), *Handbook of theory and research for the sociology of education* (pp. 241-258). New York: Greenwood Press.
- Bourdieu, P. (1986c). L'illusion biographique. *arss Actes de la recherche en sciences sociales*, 62(1), 69-72.
- Bratton, M. (1989). The politics of government-NGO relations in Africa. *World Development*, 17(4), 569-587.
- Bratton, M., & Van de Walle, N. (1997). *Democratic experiments in Africa : regime transitions in comparative perspective*. Cambridge, U.K.; New York, NY, USA: Cambridge University Press.

- Bryant, A., & Charmaz, K. (2007). *The SAGE handbook of grounded theory*. Los Angeles; London: SAGE.
- Bulmer, M. (1982). When Is Disguise Justified? Alternatives to Convert Participant Observation. *Qualitative Sociology*, 5(4), 251-264.
- Calvès, A.-E. (2014). L'empowerment des femmes dans les politiques de développement : Histoire d'une institutionnalisation controversée. *Regards croisés sur l'économie*, 2(15), 305-321.
- Calvès, A.-E., & Adjamagbo, A. (2014). La démographie africaine au prisme du genre. *Cahiers québécois de démographie*, 43(2), 205-220.
- Calvès, A.-E., & Marcoux, R. (2007). Présentation. Les processus d'individualisation « à l'africaine ». *Sociologie et sociétés*, 39(2), 5-18.
- Calvès, A.-E., & Schoumaker, B. (2004). Deteriorating economic context and changing patterns of youth employment in urban Burkina Faso : 1980-2000. *World development : the multi-disciplinary international journal devoted to the study and promotion of world development*.
- Campbell, B., & Losch, B. (2002). Les pauvres, bénéficiaires ou otages des stratégies de réduction de la pauvreté? : "tout changer pour aller plus loin". *Politique africaine*(87), 175-184.
- Campehouldt, L. v., Quivy, R., & Marquet, J. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod.
- Cardoso, F. H. F. E. (1978). *Dependance et developpement en Amerique latine*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Carpentier, N., & White, D. (2013). Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation. *Sociologie et sociétés Sociologie et sociétés*, 45(1), 279-300.

- Cassirer, N., & Addati, L. (2007). *Accroître les opportunités de travail des femmes : Les travailleurs de l'économie informelle et les services de garde des enfants* Paper presented at the Tripartite Interregional Symposium on the Informal Economy: Enabling Transition to Formalization, Geneva, 27-29 November 2007.
- Castel, O. (2002). *Le Sud dans la mondialisation : quelles alternatives?* Paris: La Découverte.
- Chabal, P., & Daloz, J.-P. (1999). *Africa works : disorder as political instrument*. [London]; Bloomington: International African Institute in association with James Currey, Oxford ; Indiana University Press.
- Chafer, T., & Cumming, G. D. (2010). La coopération entre la France et le Royaume-Uni en Afrique: Des capacités sous-utilisées. *Afr. Contemp. Afrique Contemporaine*, 236(4), 130-132.
- Chambers, R. (1983). *Rural development : putting the last first*. London: Longman.
- Chant, S. H. (2011). The 'Feminization of poverty' and the 'Feminization' of Anti-Poverty Programmes: Room for Revision? In N. Visvanathan, Duggan L., Nisonoff L., Wiegiersma N. (Ed.), *The women, gender and development reader* (pp. 174-196). Halifax; London; New York; New York: Fernwood Pub. ; Zed Books Ltd. ; Distributed in the USA exclusively by Palgrave Macmillan.
- Chantraine, G. (2004). *Par-delà les murs : expériences et trajectoires en maison d'arrêt*. Paris: Presses universitaires de France.
- Chege, S. (1999). Doners Shift More Aid to NGOs. *Africa Recovery*, 13(1), 6.
- Chossudovsky, M. (1998). *La mondialisation de la pauvreté : la conséquence des réformes du FMI et de la Banque mondiale*. Montréal: Éditions Écosociété.
- Chossudovsky, M. (2004). *Mondialisation de la pauvreté et nouvel ordre mondial* (Nouv. éd. rev. et augm. ed.). Montréal: Éditions Écosociété.

- CIVICUS. (2006). Etude diagnostic de la société civile togolaise. Projet de recherche action internationale coordonnée par CIVICUS, Lomé-Togo Lomé-Togo: CIVICUS, Alliance mondiale pour la société civile.
- Clark, J. (2014). The Relationship Between the State and the Voluntary Sector. Retrieved from The Global Development Research Center website: <http://www.gdrc.org/ngo/state-ngo.html>
- Cling, J.-P., & coll. (2002). *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*. Paris: Economica : Développement et insertion internationale.
- Collovald, A., & coll., e. (Eds.). (2002). *L'humanitaire ou le management des dévouements*: Presses universitaires de Rennes.
- Cornia, G. A., Jolly, R., Stewart, F., & Unicef. (1987). *L'Ajustement à visage humain : protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*. Paris: Economica.
- Courtin, C., & PASCRENA. (2012). Note d'orientation n°2 : diagnostic sur la société civile au Togo (M. c. d. l. planification & F. e. d. développement, Trans.): Programme d'appui à la société civile et à la réconciliation nationale (PASCRENA).
- Creswell, J. W. (2013). *Qualitative inquiry and research design : choosing among five approaches*. Los Angeles: SAGE Publications.
- Crowder, M. (1964). Indirect rule French and British style. *Africa : journal of the International African Institute Africa / International African Institute*, 34(3), 197-205.
- Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris: Editions du Seuil.
- Daum, C. (2002). Aides au “retour volontaire” et réinsertion au Mali : un bilan critique. *Hommes et migrations*(1239), 40-48.
- De Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien*. Paris: Gallimard.

- Demazière, D., & Dubar, C. (Eds.). (1994). *L'Insertion professionnelle des jeunes de bas niveaux scolaires, Trajectoires biographiques et contextes structurels*. Marseille: Centre d'études et de recherches sur les qualifications.
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal: McGraw-Hill.
- Desmarais, D. (1986). Chômage, travail salarié et vie domestique: esquisse d'une trajectoire sociale. In D. G. P. Desmarais (Ed.), *Les Récits de vie : théorie, méthode et trajectoires types*. Montréal, Québec: Editions Saint-Martin.
- Dezalay, Y., & Garth, B. G. (2002). *La mondialisation des guerres de palais : la restructuration du pouvoir d'Etat en Amérique latine, entre notables du droit et "Chicago boys"*. Paris: Seuil.
- Dubet, F., & Martuccelli, D. (1998). *Dans quelle société vivons-nous?* Paris: Éditions du Seuil.
- Dubresson, A., & coll. (2011). *L'Afrique subsaharienne, une géographie du changement*: Armand Colin.
- Dupré, M., & al., e. (2003). Les comparaisons internationales: intérêt et actualité d'une stratégie de recherche. In M. Lallement & J. Spurk (Eds.), *Stratégies de la comparaison internationale* (pp. 8-22). Paris: CNRS Éditions.
- Durufilé, G. (1988). *L'Ajustement structurel en Afrique : Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar*. Paris: Karthala.
- Eberlei, W. (2007). Accountability in Poverty Reduction Strategies: The Role of Empowerment and Participation. *Social Development Papers: Participation and Civic Engagement*(104).
- Ela, J.-M. (1982). *L'Afrique des villages*. Paris: Karthala.
- Elder, G. (1974). *Children of the Great Depression : social change in life experience*. Chicago: University of Chicago Press.

- Elder, G. (1981). History and the life course. In D. Bertaux (Ed.), *Biography and society : the life history approach in the social sciences* (pp. 77-115). Beverly Hills, Calif.: Sage Publications.
- Elder, G. (1994). Time, Human Agency, and Social Change: Perspective on the Life Course. *SOCIAL PSYCHOLOGY QUARTERLY*, 57(1), 4.
- Elder, G. (1998). The Life Course and Human Development. In R. M. Lerner (Ed.), *Handbook of child psychology 1. 1*. New York [u.a.]: Wiley.
- Elder, G., & coll. (2003). The Emergence and Development of Life Course Theory. In J. T. Mortimer & M. J. Shanahan (Eds.), *Handbook of the life course*. Dordrecht; London: Kluwer Academic/Plenum.
- Elwert, G., & Bierschenk, T. (1988). Development aid as an intervention in dynamic systems: An Introduction. *SORU Sociologia Ruralis*, 28(2-3), 99-112.
- Escobar, A. (1995). *Encountering development : the making and unmaking of the Third World*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- FAD. (1997). Second programme d'ajustement structurel. Rapport d'achèvement: Fond Africain de développement.
- Fourastié, J. (1979). *Les trente glorieuses : ou, La Révolution invisible de 1946 à 1975*. Paris: Fayard.
- Fowler, A. (1991). The Role of NGOs in Changing State-Society Relations: Perspectives from Eastern and Southern Africa. *Development Policy Review Development Policy Review*, 9(1), 53-84.
- Froger, G., & Gemdev. (2005). *Quels acteurs pour quel développement?* Paris: GEMDEV : Karthala.
- Fukuda-Parr, S., Yamin, A. E., & Greenstein, J. (2014). The Power of Numbers: A Critical Review of Millennium Development Goal Targets for Human Development and Human

Rights. *JOURNAL OF HUMAN DEVELOPMENT AND CAPABILITIES*, 15(2/3), 105-117.

Gagnon, Y.-C. (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche : guide de réalisation*. Sainte-Foy Quebec: Presses de l'Université du Québec 2005.

Gary, I. (1996). Confrontation, Co-operation or Co-Optation: NGOs and the Ghanaian State during Structural Adjustment. *Review of African Political Economy*, 23(68), 149-168.

Gazibo, M. (2005). Foreign Aid and Democratization: Benin and Niger Compared. *African Studies Review*, 48(3), 21.

Gazibo, M. (2009). Les transitions démocratiques en Afrique. In A. Cohen, B. Lacroix & P. Riutort (Eds.), *Nouveau manuel de science politique* (pp. 218-225). Paris: La Découverte.

Gazibo, M., & Mbabia, O. (2010). La politique africaine de la Chine montante ô l'ère de la nouvelle ruée vers l'Afrique. *Études internationales.*, 41(4), 521.

Gibbs, G. (2007). *Analyzing qualitative data*. Los Angeles: SAGE Publications.

Giddens, A. (1979). *Central problems in social theory : action, structure, and contradiction in social analysis*. Berkeley: University of California Press.

Giddens, A. (1987). *La Constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris: Presses universitaires de France.

Giele, J. Z., & Elder, G. (1998). Life Course Research. Development of a field. In J. Z. Giele & G. H. Elder (Eds.), *Methods of life course research : qualitative and quantitative approaches* (pp. 5-27). Thousand Oaks, Calif.: Sage Publications.

Giovalucchi, F., & Olivier de Sardan, J.-P. (2009). Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs. *Tiers-monde*. Presses universitaires de France.

- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory; strategies for qualitative research*. Chicago: Aldine Pub. Co.
- Godin, F. (1986). *Bénin, 1972-1982 : la logique de l'Etat africain*. Paris: L'Harmattan.
- Gogué, T. (1991). Les ONG au Togo : bilan et défis des années à venir. *Nouvelles pratiques sociales*, 4(1), 97-108.
- Gogué, T. (1997). Impact des programmes d'ajustement structurel sur le secteur de la santé : cas du Togo. *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1), 163-179.
- Gourgues, G. (2012). *Produire la démocratie ingénieries et ingénieurs de l'offre publique de participation*. Villers-les-Nancy: Sapientia.
- Guérin, I., & coll. (2010). *Femmes, économie et développement de la résistance à la justice sociale*. Toulouse; Paris: Erès ; IRD.
- Guérin, I., & Kumar, S. (2007). Clientélisme, courtage et gestion des risques en microfinance. Étude de cas en Inde du Sud. *Autrepart*, 44(4), 13-26.
- Hadenius, A., & Ugglå, F. (1996). Making civil society work, promoting democratic development : what can States and donors do? *World development*. 24(10) Oct. 1996 : 1621-1639.
- Hearn, J. (2007). African NGOs: The new compradors? *Development and Change*, 38(6), 1095-1110.
- Heilbrunn, J. R. (1993). Social origins of national conferences in Benin and Togo. *The journal of modern African studies : a quarterly survey of politics, economics and related topics in contemporary Africa The Journal of Modern African Studies*, 31(2), 277-299.
- Heilbrunn, J. R. (1997). Commerce, Politics, and Business Associations in Benin and Togo. *Comparative politics.*, 29(4), 473.

- Heilbrunn, J. R., & Toulabor, C. M. (1995). Une si petite démocratisation pour le Togo. *Politique africaine*(58), 85-100.
- Heinritz, C., & Rammstedt, A. (1991). L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE EN FRANCE. *cahintsoc Cahiers Internationaux de Sociologie, 91*, 331-370.
- Herbst, J. I. (2000). *States and power in Africa : comparative lessons in authority and control*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Hibou, B. (1998). Retrait ou redéploiement de l'Etat ? *Critique internationale, 1*, 151-168.
- Hobart, M. (1993). *An Anthropological critique of development : the growth of ignorance*. London; New York: Routledge.
- Hotchkiss, L., & Borow, H. (1984). Sociological perspectives on career choice and attainment. In D. Brown & L. Brooks (Eds.), *Career choice and development* (pp. 137-168). San Francisco: Jossey-Bass Publishers.
- Houinsa, D. G. (2008). Femmes du Bénin au coeur de la dynamique du changement social. In F. E. Stiftung (Ed.). Cotonou: Friedrich Ebert Stiftung.
- Houngnikpo, M. C. (2001). *Determinants of democratization in Africa : a comparative study of Benin and Togo*. Lanham, Md.: University Press of America.
- Howell, J., & Pearce, J. (2001). *Civil society & development : a critical exploration*. Boulder, Colo. ; London: Lynne Rienner Publishers.
- Kaag, M., & Saint-Lary, M. (2011). Nouvelles visibilitées de la religion dans l'arène du développement : l'implication des élites chrétiennes et musulmanes dans les politiques publiques en Afrique. *Bulletin de l'APAD [En ligne]*. <http://apad.revues.org/4073>
- Keane, J. (1988). Despotism and democracy: the origins and development of the distinction between civil society and the state 1750-1850. In J. Keane (Ed.), *Civil society and the state : new European perspectives*. London; New York: Verso.

- Kitschelt, H. P. (1986). Political opportunity structures and political protest: anti-nuclear movements in four democracies. *British journal of political science*, 1986, 57-85.
- Kola, E., & coll., e. (2009). Femmes chefs de ménage et réussite scolaire des enfants à Lomé. Lomé/ Togo: Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (ROCARE)
- Kossi, A. (2000). Dynamique associative, courtage en développement et stratégies d'insertion. In J.-P. C. Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Olivier de Sardan (Ed.), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets* (pp. 145-164). Paris: Karthala.
- L'Héritau, M.-F. (1982). Endettement et ajustement structurel : la nouvelle canonnière. *Tiers-Monde*, 23(91), 517-548.
- Lalivé d'Épinay, C. (2005). De l'étude des personnes âgées au paradigme du parcours de vie. In D. Mercure (Ed.), *L'analyse du social : les modes d'explication* (pp. 141-168). [Québec]: Presses de l'Université Laval.
- Lalivé d'Épinay, C., & coll., e. (2005). Le parcours de vie: émergence d'un paradigme interdisciplinaire. In J.-F. Guillaume, C. Lalivé d'Épinay, L. Thomsin & J.-F. Bickel (Eds.), *Parcours de vie : regards croisés sur la construction des biographies contemporaines* (pp. 187-210). Liège: Éditions de l'Université de Liège.
- Lapeyre, F. (2006). Objectifs du Millénaire pour le développement: outils de développement ou cheval de Troie des politiques néolibérales? *Alternatives sud*, 13, 9.
- Lash, S. (2002). Foreword. Individualization in a Non-Linear Mode. In U. Beck & E. Beck-Gernsheim (Eds.), *Individualization : institutionalized individualism and its social and political consequences* (pp. VII-XIII). London; Thousand Oaks, Calif.: SAGE.
- Lasvergnas, I. (1988). Contexte de socialisation primaire et choix d'une carrière scientifique chez les femmes. *Recherches féministes*, 1(1), 31-45.

- Latourès, A. (2009). « Je suis presque féministe, mais... » Appropriation de la cause des femmes par des militantes maliennes au Forum Social Mondial de Nairobi (2007). *POLAF Politique africaine*, 116(4), 143-163.
- Le Cornec, J. (2000). *Laalebasse dahoméenne, ou, Les errances du Bénin*. [Paris]: L'Harmattan.
- LeBlanc, M. N., & coll., e. (2013). Les ONG confessionnelles en Afrique de l'Ouest : un équilibre précaire entre prosélytisme et professionnalisme au Burkina Faso. *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 34(2), 236-256.
- Lewis, D. (2001). *The management of non-governmental development organizations : an introduction*. London ; New York, N.Y.: Routledge.
- Lewis, D., & Mosse, D. (2006). *Development brokers and translators : the ethnography of aid and agencies*. Bloomfield, CT: Kumarian Press.
- Lewis, O. (1963). *Les enfants de Sánchez : autobiographie d'une famille mexicaine*. Paris: Gallimard.
- Lewis, P. (1992). Political Transition and the Dilemma of Civil Society in Africa. *Journal of International Affairs*, 46(1).
- Lipton, M. (1977). *Why poor people stay poor : urban bias in world development*. Cambridge: Harvard University Press.
- Long, N. (1977). *An introduction to the sociology of rural development*. London: Tavistock Pub.
- Long, N. (1989). *Encounters at the interface : a perspective on social discontinuities in rural development*, Wageningen, Netherlands.
- Long, N. (1994). Du paradigme perdu au paradigme retrouvé? Pour une sociologie du développement orientée vers les acteurs. *Bulletin de l'APAD*, 7, 11-34.

- Louvel, R. (2013). *Les ruses de la mondialisation en Afrique noire : le rôle des intermédiaires du développement*. Paris: L'Harmattan.
- M'barek, R., & al., e. (2005). Sustainable resource management in Benin embedded in the process of decentralisation. *PHYSICS AND CHEMISTRY OF THE EARTH PARTS A B C*, 30(6-7), 365-371.
- Macé, A. (2004). Politique et démocratie au Togo : 1993-1998: de l'espoir à la désillusion. *Cahiers d'études africaines Cahiers d'études africaines*, 44, 841-885.
- Maisonneuve, D. (2004). Citoyennes engagées et prises de décisions dans la cité. *Revue internationale d'action communautaire. International review of community development*.(51), 83-96.
- Malena, C. (2000). Beneficiaries, Mercenaries, Missionaries and Revolutionaries: 'Unpacking' NGO Involvement in World Bank-Financed Projects. *IDS bulletin /*, 31, 19-34.
- Mama, A. (1995). Feminism or femocracy ? : State feminism and democratisation in Nigeria. *Afrique et développement = Africa development*.
- Manji, F., & O'Coill, C. (2002). The missionary position : NGOs and development in Africa. *International affairs International affairs*, 78(3), 567-583.
- Marcussen, H. S. (1998). Les ONG et la construction de la société civile dans les pays en développement. In J.-P. Deler & e. coll. (Eds.), *ONG et développement : société, économie, politique*. Paris: Karthala.
- Marie, A. (Ed.). (1997). *L'Afrique des individus itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*. Paris: Éd. Karthala.
- Marshall, V. W. (2000). *Agency, Structure, and the Life Course in the Era of Reflexive Modernization*. Paper presented at the The Life Course in the 21st Century, American Sociological Association meetings, Washington DC.

- Marshall, V. W., & Mueller, M. M. (2003). Theoretical Roots of the Life-Course Perspective. In W. R. Heinz & V. W. Marshall (Eds.), *Social dynamics of the life course : transitions, institutions, and interrelations* (pp. 3-33). New York: Aldine de Gruyter.
- Martuccelli, D. (2004). Pour une sociologie de l'individuation. In V. Caradec & D. Martuccelli (Eds.), *Matériaux pour une sociologie de l'individu : perspectives et débats* (pp. 295-315). Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Martuccelli, D. (2005). Les trois voix de l'individu sociologique. *EspacesTemps. net*.
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve : l'individu dans la France contemporaine*. Paris: Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2009). Qu'est-ce qu'une sociologie de l'individu moderne ? Pour quoi, pour qui, comment ? *Sociologie et sociétés*, 41(1), 15-33.
- Martuccelli, D. (2010a). Grand résumé de La Société singulariste, Paris, Éditions Armand Colin, coll. individu et société, 2010. *SociologieS [En ligne]*. Retrieved from <http://sociologies.revues.org/3344> website:
- Martuccelli, D. (2010c). *La société singulariste*. Paris: Armand Colin.
- Martuccelli, D., & Grégoire, L. (2009). Sociologie, Individus, Épreuves. Entretien avec Danilo Martuccelli. *Émulations*, 3(5).
- Martuccelli, D., & Singly, F. d. (2012). *Les sociologies de l'individu*. Paris: A. Colin.
- Mategeko, B., & Adebayo, S. T. (2010). Contribution of non-governmental organizations on poverty reduction in Kabale district: a case study of Buhara sub-county. . *Educational Research*, 1(11), 672-680
- Mayer, R. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville, Québec: G. Morin.

- McMahon, E. R. (2002). *The Impact of U.S. Democracy and Governance Assistance in Africa: Benin Case Study*. Paper presented at the American Political Science Association Meeting, Boston, Massachusetts. http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PCAAB068.pdf
- Mestre, C., & Tomety, S.-N. (2004). *Etat des lieux de la situation de la société civile au Bénin et orientations pour le renforcement de ses capacités (Rapport final Octobre 2004)*. Lyon, France: Ministère des Finances et de l'Économie (Bénin) et Délégation de la Commission Européenne (UE).
- Meyer, C. A. (1992). A step back as donors shift institution building from the public to the "private" sector. *World Development*.
- Michael, S. (2004). *Undermining development : the absence of power among local NGOs in Africa*. Oxford; Bloomington, Ind.: James Currey ; Indiana University Press.
- Miller, C., & Razavi, S. (1998). *Missionaries and mandarins : feminist engagement with development institutions*. London: Intermediate Technology Publications in association with the United Nations Research Institute for Social Development.
- Mills, C. W. (1959). *The sociological imagination*. New York: Oxford University Press.
- Momsen, J. (2008). *Women and Development in the Third World*: Taylor & Francis.
- Moore, W. E. (1963). *Social change*. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall.
- Moumouni, C. (2013). *Les déterminants externes de la participation des organisations de la société civile à la formulation des politiques de développement en Afrique : une biopsie au Bénin, au Kenya et au Mali*. Paper presented at the Conférence inaugurale du Colloque international sur le thème : Implication des Organisations de la société civile à la prise de décisions et à l'affermissement de la démocratie, Cotonou (Bénin).
- Nahavandi, F. (2005). *Du développement à la globalisation : histoire d'une stigmatisation* (2e éd., rev. et augm. de l'ouvrage "Stigmaté : introduction à l'étude des pays dits en voie de développement." ed.). Bruxelles: Bruylant.

- Naves, M.-C., & Wisnia-Weill, V. (2014). *lutter contre les stéréotypes filles-garçons : Un enjeu d'égalité et de mixité dès l'enfance*. Paris: Commissariat général à la stratégie et à la prospective.
- Ndulu, B. J. (2008). *The political economy of economic growth in Africa, 1960-2000*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Nkrumah, K. (1964). Some aspects of socialism in Africa. In W. H. Friedland & R. C. Gustav (Eds.), *African socialism*. Stanford, Calif.: Published for the Hoover Institution on War, Revolution, and Peace by Stanford University Press.
- Nugent, P. (2004). *Africa since independence : a comparative history*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire; New York: Palgrave Macmillan.
- Nwajiaku-Dahou, K. (1994). The National Conferences in Benin and Togo revisited. *The journal of modern African studies : a quarterly survey of politics, economics and related topics in contemporary Africa*, 32(3), 429-447.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995a). *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*. Marseille, Paris: APAD ; Karthala.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995n). La politique du terrain : sur la production des données en anthropologie. *Enquête : anthropologie, histoire, sociologie*, 1995, 71-109.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2001). Les trois approches en anthropologie du développement. *Tiers-Monde*, 42(168), 26.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2005). *Anthropology and development : understanding contemporary social change*. London; New York: Zed Books.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2007). De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains. *Revue Tiers Monde*, 3(191), 10.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve: Academia-Bruylant.

- ONU. (2000a). Déclaration du millénaire. New York: Nations Unies.
- ONU. (2000c). Les quatre conférences mondiales sur les femmes 1975-1995, Perspective historique. Retrieved 21 avril, 2015, from <http://www.un.org/french/womenwatch/followup/beijing5/session/fond.html>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: A. Colin.
- PARTICIP. (2008). Evaluation de l'aide de la CE octroyée au travers des organisations de la société civile. Note de pays, Bénin *Evaluation for the European Commission* (Vol. 3). Brussels: Consultants for Development & Environment
- Pérouse de Montclos, M.-A. (2011). Les ONG humanitaires islamiques en Afrique : une menace ou un bienfait ? *SECUG Sécurité globale*, 16(2), 7-28.
- Perrenoud, P. (1988). Sociologie du travail scolaire et observation participante : la recherche fondamentale dans une recherche-action. In M.-A. Hugon & C. Seibel (Eds.), *Recherches impliquées, recherches action : le cas de l'éducation : synthèse des contributions et des débats du colloque organisé par l'Institut national de recherche pédagogique (I.N.R.P.)*, (pp. 98-104). Paris, les 22, 23 et 24 octobre 1986.
- Pilote, A., & Garneau, S. (2011). La contribution de l'entretien biographique à l'étude de l'hétérogénéité de l'expérience étudiante et de son évolution dans le temps. *RECHERCHES SOCIOLOGIQUES ET ANTHROPOLOGIQUES*, 42(2), 11-30.
- Pinkney, R. (2009). *NGOs, Africa and the global order*. Basingstoke; New York, NY: Palgrave Macmillan.
- Pinson, G., & Sala Pala, V. (2007). Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? *Revue française de science politique*, 57(5).
- Pires, A. (1997). L'échantillonnage. In J. Poupart, et al. (Ed.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 137-194). Montréal [etc.]: G. Morin éd.

- Pirotte, G. (2003). Société civile et nouvelle gouvernance au Bénin. Quelques réflexions illustrées à partir de l'analyse du nouveau secteur ONG à Cotonou. *Bulletin de l'APAD [En ligne]*, 26. Retrieved from <http://apad.revues.org/3573> website:
- Pirotte, G. (2005). Société civile importée et nouvelle gouvernance. Le nouveau secteur ONG au Bénin. In P. Quantin (Ed.), *Gouverner les sociétés africaines. Acteurs et institutions*. Paris: Karthala.
- Pirotte, G. (2007). *La notion de société civile*. Paris: La Découverte.
- Pirotte, G. (2011). Repenser la sociologie du développement entre dynamiques du dedans et dynamiques du dehors : une réflexion à partir du projet de société civile au Bénin. *Les sciences sociales au miroir du développement Cahiers d'études africaines*, 473-490.
- Plan et Industrie, M. (1987). *Ajustement structurel et croissance économique*.
- Poirier, J., & coll., e. (1993). *Les Récits de vie : théorie et pratique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Poncelet, M., & coll., e. (2006). *Les organisations non gouvernementales en villes africaines : études de cas à Cotonou (Bénin) et à Lubumbashi (RDC)*. Louvain-la-Neuve: Academia Bruylant.
- Poncelet, M., & Pirotte, G. (2007). L'invention africaine des sociétés civiles : déni théorique, figure imposée, prolifération empirique. *Monde en développement*, 139(3), 9-23.
- Ridde, V. (2011). Politiques publiques de santé, logiques d'acteurs et ordre négocié au Burkina Faso. *Cahiers d'Études Africaines*, 201(1), 115-143.
- Rist, G. (2007a). Development as a buzzword. *Development in Practice*, 17(4-5), 4-5.
- Rist, G. (2007c). *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*. Paris: Presses de Sciences po.

- Roberts, S. M., Jones, J. P., & Fröhling, O. (2005). NGOs and the globalization of managerialism : a research framework. *World development : the multi-disciplinary international journal devoted to the study and promotion of world development*, 33(11), 1845-1864.
- Robertson, A. F. (1984). *People and the state : an anthropology of planned development*. Cambridge [Cambridgeshire]; New York: Cambridge University Press.
- Rostow, W. W. (1963). *Les étapes de la croissance économique*. Paris: Éditions du Seuil.
- Ryfman, P. (2009). *Les ONG*. Paris: La Découverte.
- Salamon, L. M., & Anheier, H. K. (1998). Social Origins of Civil Society: Explaining the Nonprofit Sector Cross-Nationally. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 09(3), 213-248.
- Sanséau, P.-Y. (2005). Les récits de vie comme stratégie d'accès au réel en sciences de gestion : pertinence, positionnement et perspectives d'analyse. *Recherches qualitatives*, 25(2), 33-57.
- Saussey, M. (2013). Développement. In C. Achin & L. Bereni (Eds.), *Dictionnaire. Genre et science politique* (pp. 154-167): Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- Savoie-Zajc, L. (2003). L'entrevue semi-dirigée. In B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données* (pp. 293-316). Sainte-Foy [Que.]: Presses de l'Université du Québec.
- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? . *Recherche qualitative, Hors-série*(5), 99-111.
- Schaeffer, F. (2001). Mythe du retour et réalité de l'entre-deux. La retraite en France, ou au Maroc ? *Revue européenne de migrations internationales*, 17(1), 165-176.

- Schwartz, A. (1984). Quatre plans quinquennaux de développement au Togo (1966-1985). In ORSTOM (Ed.), *Les politiques sectorielles, mythes et réalités*: Centre ORSTOM de Lomé.
- Seely, J. C. (2005). The legacies of transition governments: post-transition dynamics in Benin and Togo. *Democratization Democratization*, 12(3), 357-377.
- Seely, J. C. (2006). The unexpected presidential election in Togo, 2005. *Electoral Studies*, 25(3), 611-616.
- Senghor, L. S. (1961). *Nation et voie africaine du socialisme*. Paris: Présence africaine.
- Severino, J.-M., & Bouyé, M. (2014). Que peut-on attendre de 2015 ? *PRO Projets*, 338(1), 6-14.
- Simmel, G. (1981). *Sociologie et épistémologie*. Paris: Presses universitaires de France.
- Simmel, G. (2009). Digression sur l'étranger. In Y. Grafmeyer & I. Joseph (Eds.), *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Flammarion.
- Sindzingre, A. N. (1995). Conditionnalités démocratiques, gouvernementalité et dispositif du développement en Afrique. In S. Mappa & D. Forum de (Eds.), *Développer par la démocratie ? : injonctions occidentales et exigences planétaires* (pp. 429-458). Paris: Éd. Karthala.
- Soriat, C. (2013). S'investir ou investir dans la lutte contre le sida au Bénin ? Trajectoires d'entrepreneurs et reconversions associatives. *Face à face [En ligne]*, 12.
- Sow, F. (2009, 2009). *La recherche féministe francophone : langue, identités et enjeux*. Paper presented at the Colloque international de la recherche féministe, francophone, Paris.
- Spurk, J. (2003). Epistémologie et politique de la comparaison internationale: quelques réflexions dans une perspective européenne. In M. Lallement & J. Spurk (Eds.), *Stratégies de la comparaison internationale* (pp. 72-106). Paris: CNRS Éditions.

- Stangherlin, G. (2006). L'approche biographique de l'engagement public dans la modernité avancée. *RECHERCHES SOCIOLOGIQUES ET ANTHROPOLOGIQUES*, 37(1), 143-158.
- Stasavage, D. (1995). *The political economy of monetary union : evolution of the African franc zone, 1945-1994*. (Doctorat), Havard University.
- Strauss, A. L. (1992). *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris: L'Harmattan.
- Tete, T. (1998). *Démocratisation à la togolaise*. Paris: L'Harmattan.
- Thériault, J. Y. (1985). *La société civile ou La chimère insaisissable : essai de sociologie politique*. Montréal: Québec/Amérique.
- Thiery, J. A. (2002). Strategies d'acteurs et dynamique de l'endettement du Tiers Monde. *Alternatives sud*, 9, 55.
- Tommasoli, M. (2004). *Le développement participatif : analyse sociale et logiques de planification*. Paris: Karthala.
- Toulabor, C. (2012). Les Nana Benz de Lomé: Mutations d'une bourgeoisie compradore, entre heur et décadence. *Afrique contemporaine*, 244(4).
- Toulabor, C. M. (1996). Jeunes, violence et démocratisation au Togo. *Afrique contemporaine*(180), 116-128.
- Touraine, A. (1965). *Sociologie de l'action*. Paris: Editions du Seuil.
- Triglia, C. (2002). La modernisation et le développement des régions sous-développées *Sociologie économique* (pp. 137-152.). Paris: Armand Colin.
- Vigour, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*. Paris: La Découverte.

- Wallace, T. (2003). NGO Dilemmas: Trojan Horses for Global Neoliberalism? *The Socialist register.*, 202-219.
- Whitehead, A. (2003). Failing women, sustaining poverty gender in poverty reduction strategy papers : report for the UK Gender and Development Network. from <http://info.worldbank.org/etools/docs/library/122031/bangkokCD/BangkokMarch05/WEEK1/2Tuesday/S3PRSPs/GenderinPRSPs.pdf>
- Willemez, L. (2004). Perseverare Diabolicum: l'engagement militant a l'epreuve du vieillissement social. *Revue internationale d'action communautaire. International review of community development.*(51), 71-82.
- Yaro, Y., & coll., e. (2011). EVALUATION DE L'IMPACT DES INNOVATIONS EDUCATIVES SUR LE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME EDUCATIF AU BURKINA FASO: UNICEF, Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation du Burkina Faso.
- Young, C. (1994). In Search of Civil Society In J. W. Harbeson, D. Rothchild & N. Chazan (Eds.), *Civil society and the state in Africa* (pp. 33-50). London: Lynne Rienner Publishers.
- Zaidi, A. S. (1999). NGO failure and the need to bring back the state. *Journal of international development.*, 11(2).
- Zepka, L., & Dossou, A. (1989). Impact du contre-choc pétrolier au Nigéria sur l'économie Béninoise. *Revue Tiers-Monde.*

ANNEXES

Annexe 1 : Carte du Bénin et du Togo

